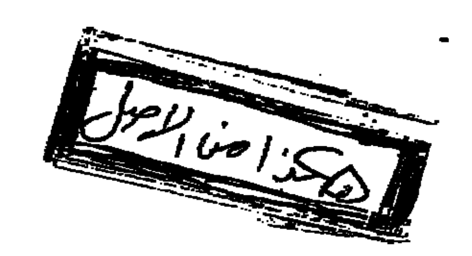


Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14246 – 5 F

JEUDI 15 NOVEMBRE 1990

Plaidant pour un maintien de l'Union devant un millier d'officiers

M. Gorbatchev évoque le risque d'un « bain de sang »

Recevant mardi 13 novembre un millier d'officiers, le président Mikhaïl Gorbatchev a averti qu'un « bain de sang » menaçait l'Union soviétique si l'unité économique et militaire du pays n'était pas préservée. Après avoir condamné les embryons d'« armées nationales » formées par certaines Républiques, il a invité les représentants de l'armée à « rejeter toute spéculation » sur d'éventuelles tentatives de coup d'Etat militaire.

Après Paris, Moscou



Lire l'article de SOPHIE SHIHAB page 6

Curieux « sommet » à Moscou

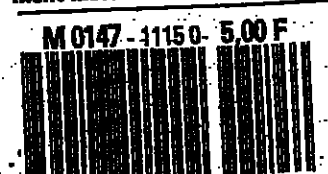
ON s'est habitué à bien des nouveautés en cinq ans de perestroïka en URSS, mais le seul intitulé des nouvelles qui parviennent de Moscou ces jours-ci a tout de même quelque chose de surréaliste : « accord entre la Russie et l'Union soviétique », « rencontre au sommet » entre leurs deux présidents... Tout indique qu'un nouveau chapitre des relations internationales s'est ouvert non pas seulement entre l'Est et l'Ouest, mais à l'intérieur même de l'ancienne superpuissance de l'Est.

De fait, la rencontre de plus de quatre heures que MM. Eltsine et Gorbatchev ont eue dimanche dernier marque la première tentative sérieuse de « négociation » entre la République de Russie et le pouvoir fédéral depuis le mois d'août. Or les versions qu'en ont données les deux protagonistes sont quelque peu confuses et contradictoires. Ainsi, l'accord « de principe » qu'avait cru pouvoir annoncer M. Eltsine sur la constitution d'un « gouvernement de coalition et d'entente nationale » à la tête de l'Union ne signifie nullement, a précisé le porte-parole de M. Gorbatchev, le départ prochain de M. Ryjkov, le chef apparemment inamovible d'une bureaucratie fédérale qui est la première cible des libéraux.

DE même, les deux dirigeants sont restés dans le vague à propos des nouvelles « commissions » que vont constituer les deux pouvoirs pour délimiter leurs compétences respectives en matière économique. Comme aucune réforme économique digne de ce nom n'est envisageable sans que ce préalable ait été réglé, comme d'autre part, selon M. Eltsine, il faudra attendre que ces deux commissions se soient mises d'accord pour que la Russie ratifie le « traité d'union » en préparation, on peut s'attendre à de longs délais, alors pourtant que la nouvelle dégradation de l'économie (un durcissement du rationnement est en préparation dans les villes de Moscou et de Leningrad) exige plus que jamais des mesures d'urgence.

CELA dit, M. Gorbatchev peut s'estimer satisfait d'une rencontre qui marque, sinon la fin de sa guérilla avec Boris Eltsine, du moins une trêve. Le président soviétique a obtenu de son partenaire et rival une déclaration d'allégeance à l'Union, et c'est aussi sa procédure qui a été choisie pour en définir les contours : la discussion du pacte fédéral se fera sur la base du projet que M. Gorbatchev va déposer dans quelques jours, alors qu'on pouvait s'attendre, il y a quelques semaines, à voir les Républiques ignorer le texte du centre pour passer directement entre elles les arrangements nécessaires.

De toute manière, la « question russe », qui a pris la relève des autres problèmes nationaux (ainsi, les négociations sur l'indépendance lituanienne, préoccupation numéro un au printemps dernier, n'ont toujours pas commencé au fond), est d'autant plus importante que la première République de l'Union entend développer ses propres relations économiques avec l'étranger et que les investisseurs occidentaux ont besoin d'être rassurés sur l'utilisation qui sera faite de leur aide. M. Eltsine est décidément incontournable.


M 0147 - 1115 0 - 5,00 F

Le gouvernement Rocard sur deux fronts

• CSG : manifestations et débat de censure
• Lycées : engagement de nouveaux crédits

M. Rocard devait réunir, mercredi 14 novembre en fin de journée, les ministres concernés par la crise lycéenne afin de décider du financement du « plan d'urgence » pour les lycées. Il en sera tenu compte dans le projet de loi de finances rectificative pour 1990 – dont l'Assemblée nationale débattra les 3 et 4 décembre – et dans le projet de loi de finances pour 1991. De leur côté, les syndicats FO, CGC et CGT organisaient à Paris des manifestations contre le projet de contribution sociale généralisée, discuté jeudi à l'Assemblée nationale et sur lequel le gouvernement est menacé d'être censuré le 19 novembre.

Déficit démocratique

par Jean-Marie Colombani

Entre deux manifestations, l'une « classique » qui prend pour cible, le 14 novembre, la CSG, l'autre officiellement destinée à obtenir des *« sous »* pour les lycées, le 12 novembre ; entre deux prestations présidentielles, l'une adressée le lundi aux lycéens (en gros, *« allez-y les p'tits gars »*), l'autre au pays, le mardi (*« le gouvernement fait son devoir »*), il reste à peine le temps de souffler, pour tenter de reprendre ses esprits ; avant de replonger brutalement dans le suspense d'une motion de censure qui paraissait politicienne et peu lisible il y a quelques jours à peine (sauf pour les spécialistes du financement de la Sécurité sociale) et qui a pris soudain un tour plus menaçant.

« L'économie française va bien, merci, et chaque année qui passe, elle semble aller de mieux en mieux » : rien de tel que la relecture du célèbre *Financial Times* – il n'y a pas si longtemps appelé à la barre des témoins à charge contre *« l'expérience »* socialiste – pour respirer un bon coup (*le Monde* du 6 juin). *« Désormais vouée au gouvernement raisonnable de leaders responsables, la France est devenue une économie ouverte à monnaie forte »* : voilà qui vous remet en forme !

Lire la suite page 12 - section B

Lire également

La revanche du clergé polonais

Forte de son combat contre le communisme l'Eglise fait preuve d'un activisme qui inquiète jusque dans ses rangs

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

Jeune homme, le père Henryk Jankowski rêvait de devenir militaire. Finalement, confiait-il cet été, *« j'ai revêtu un autre uniforme, la soutane : c'est la tenue de travail dans laquelle je sers à la fois le Seigneur et la Patrie »* (1). Aujourd'hui, ce prêtre, devenu célèbre à travers l'épopée de Solidarité, en faisant de sa paroisse de Sainte-Brigitte à Gdansk le refuge des grévistes des chantiers navals, ce « confesseur de Lech Walesa » qui roulait en Mercedes et chaussait des mocassins blancs, est doublement comblé puisqu'il remplit désormais les fonctions d'aumônier de la région militaire de Gdansk. Par un dimanche d'octobre, à l'occasion du six centième anniversaire de Sainte-Brigitte, le père Jankowski a pu ainsi convier, dans la légendaire salle à manger de la sacristie où il accueillit en d'autres temps Margaret Thatcher et Ronald Reagan, tout le gratin de l'armée polonaise après une messe de trois heures qui vit généraux et amiraux en grand uniforme monter en chaire pour donner lecture de l'épître.

SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite page 6

(1) Interview à *Polityka*, 21 juillet 1990.

Le gang des ripoux lyonnais

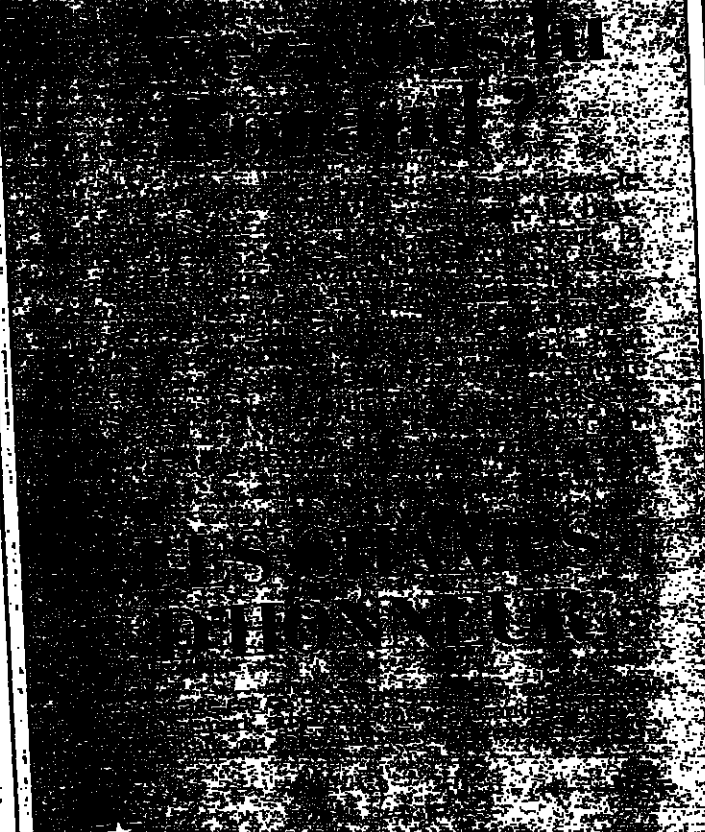
L'institution policière est secouée par une nouvelle affaire : un gardien de la paix, deux inspecteurs et deux enquêteurs, arrêtés lundi 12 novembre à Lyon, sont soupçonnés d'avoir été les piliers d'un gang de malfaiteurs qui aurait commis une centaine d'attaques à main armée dans la région lyonnaise.

Lire l'article de DOMINIQUE LE GUILLEDOUX page 16 - section B

L'industrie redécouverte

Sept fédérations patronales ont organisé mercredi 14 novembre à Paris une convention sur « le nouvel impératif industriel » en présence du premier ministre et du ministre de l'industrie. Cette manifestation démontre qu'après avoir été longtemps négligée, l'industrie – et la politique industrielle – redeviennent peu à peu prioritaires.

Lire l'article d'ÉRIC LE BOUCHER page 34 - section D



Otello perdu dans le décor

Carton-pâte et débauche de figurants pour le « drame intime » de Verdi, à la Bastille

Les meilleures scènes lyriques, les opéras les mieux rodés, savent ce qu'ils risquent aujourd'hui à monter *Otello* de Verdi : la ruine, pour commencer. Car il n'existe guère que trois ténors dans le monde – l'Espagnol Placido Domingo, le Russe Vladimir Atlantov, l'Italien Giuseppe Giacomini, de plus modeste stature – qui puissent aujourd'hui rivaliser avec un Del Monaco ou un Vickers. Encore ces grands ténors du passé n'ont-ils ni l'un ni l'autre épuisé les difficultés d'un rôle vocalement inhumain et théâtralement trop humain : celui d'un grand fauve au sommet de son pouvoir et dont le pouvoir même est la secrète blessure.

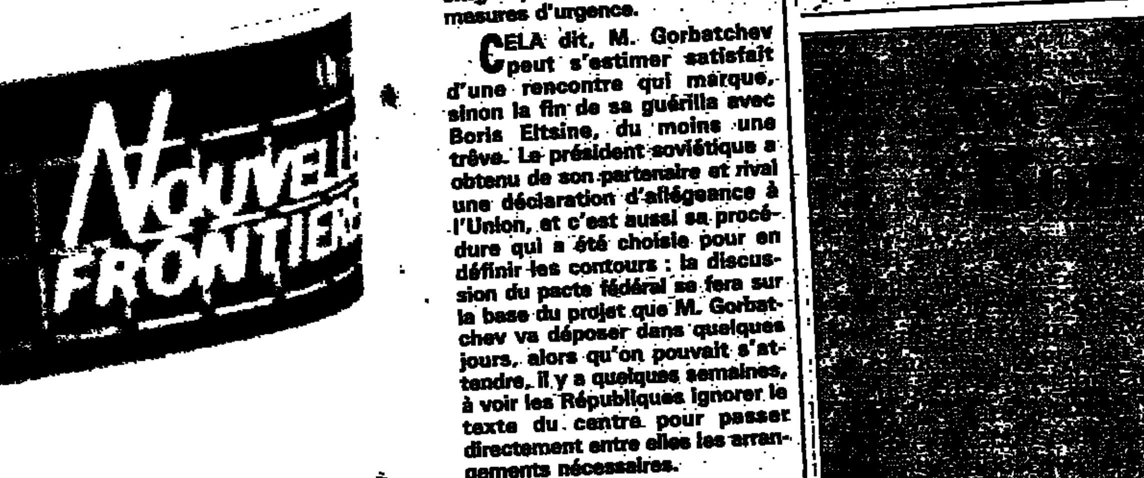
Mais les parties difficiles n'effraient pas, comme on sait, les animateurs du nouvel Opéra parisien, dont le rodage se poursuit pourtant. Quand on a essuyé les plâtres avec Berlioz et ses impossibles *Troyens*, ont dû penser le président Pierre Bergé et l'administrateur général Georges-François Hirsch, on ne va pas se laisser intimider par Verdi et son Maure léonin, même si un metteur en scène de la taille de Peter Stein s'y est dernièrement cassé les dents.

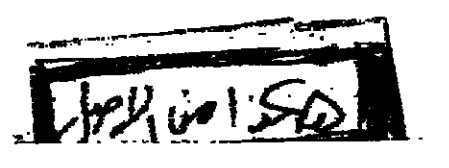
Timide, la production de la Bastille ne l'est pas, effectivement. Elle démarrait en grande pompe mardi 13 novembre par un gala de l'Association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris ; le président de la République s'est discrètement glissé au parterre avant le quatrième acte pour assister au dénouement en compagnie de Felipe Gonzalez, échappé du sommet franco-espagnol ; Placido Domingo a montré qu'il suffit de jouer à Placido Domingo jouant Otello pour faire un triomphe ; Kallen Esperian fut presque émouvante (enfin !) au seuil du trépas ; Petrika Ionesco, qui devrait se spécialiser dans la mise en scène d'opérettes à Las Vegas, n'a pas reçu les tomates qu'il méritait.

ANNE REY

Lire la suite page 17 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 485 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 80 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,25 $.





DÉBATS

Corse

« Peuple » contre peuple

par Alfred Grosser

« LE *peuple corse, composante du peuple français* » ? On peut imaginer une différenciation encore plus accentuée que celle du projet de loi. Relisez la formule que Napoléon a employée dans son testament pour exprimer le vœu que ses cendres reposent sur les bords de la Seine : « *Au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé.* » Ne lui appartenait-il donc pas ?

Mais il ne convient pas d'ironiser. Pour résoudre le problème corse, en particulier pour faire cesser le terrorisme par des concessions substantielles, doit-on se résigner à mélanger, à confondre deux conceptions du mot peuple ? Et à valoriser ainsi celle qu'on rejette à bon droit par ailleurs ?

Quand nos Constitutions – celle de 1958 comme celle de 1946 – commencent par la formule « *Le peuple français proclame* », ce peuple est constitué par l'ensemble des citoyens et par eux seulement. On peut déplorer cette restriction et souhaiter que le nombre de droits réservés aux nationaux se restreigne encore davantage. Mais c'est bien de citoyenneté qu'il s'est aussi agi voici quelques jours en Allemagne lorsque le Tribunal constitutionnel a annulé une loi régionale donnant le droit de vote aux résidents étrangers pour les élections municipales. Le Tribunal a précisé que l'esprit d'ouverture ne pouvait se traduire que par la multiplication des naturalisations.

Ou bien, s'il s'agissait de la Communauté européenne, par une révision de la Constitution. Une Communauté édifiée à partir du traité de Rome, dont le préambule commence par la formule : « *Déterminés à établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens...* » Ici encore la notion de peuple s'applique à des ensembles de ressortissants nationaux.

Deux risques considérables

L'autre définition correspond à un adjectif allemand intraduisible et à l'emploi historique détestable. *Völkisch* se réfère à la conception purement ethnique du peuple, à une communauté des origines, du sang, plus que de l'appartenance par l'éducation et le droit. Une conception qui peut encore avoir des applications concrètes. Ainsi un Soviétique dont la grand-mère a fait partie des Allemands de la Volga est-il pleinement allemand dès son arrivée en Allemagne, même s'il en ignore la langue, tandis que le jeune Turc né en Allemagne et pleinement germanophone a bien des difficultés pour accéder à la citoyenneté.

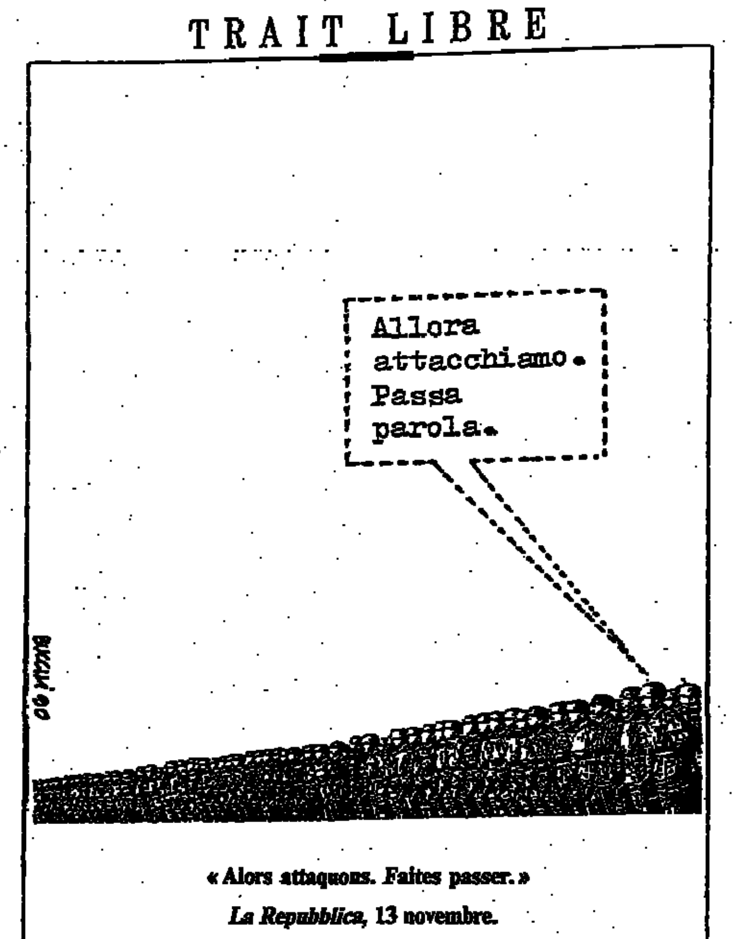
Il peut certes exister, au sein de la République française, telle ou telle « *communauté historique et vivante* ». Même si les régions n'ont pas été créées en fonction de telles communautés, il est sans doute légitime que celles-ci aient les moyens juridiques d'assurer leur survie. Et pas seulement en fonction d'une insularité, comme dit le projet de loi, qui constituerait une faible spécificité aux yeux de nombre de Basques, de Bretons, d'Alsaciens. Mais appeler « peuples » ces communautés, c'est accepter de courir au moins deux risques considérables.

Le risque de faire naître des particularismes d'exclusion. Comment se définira l'appartenance au peuple corse ? Par l'appartenance de la mère, comme pour le peuple juif défini en Israël ? Par la naissance ? Les pieds-noirs arrivés en Corse en 1962 font-ils partie du peuple corse en fonction de l'origine corse qu'ils avaient ou non antérieurement en Algérie ?

Le risque aussi de limiter le développement régional positif que la loi sur la décentralisation a mis en route. Des voix commencent enfin à se faire entendre pour que la puissance traditionnelle du département soit de plus en plus transférée à la région, puisque le département est devenu trop petit, à l'échelle de la France et plus encore à l'échelle de l'Europe communautaire. On ne peut demander aux régions de prendre de plus en plus en charge l'avenir au moins matériel de nos lycées que si ces régions ne sont pas fondées sur des spécificités constitutives d'autant de « peuples ». Que la dictature parisienne, que l'accumulation des privilèges parisiens ne soient pas l'équivalent de l'indivisibilité de la France, voilà ce dont on ne peut convaincre en conscience que s'il n'y a pas éclatement du peuple français en peuples ethniquement définis.

La Corse, cas particulier ne créant pas de précédent ? Peut-être. Mais si d'autres, ailleurs, s'inspirent demain de la violence apparemment victorieuse dans l'île de Beauté ?

TRAIT LIBRE



« Alors attaquons. Faites passer. »
La Repubblica, 13 novembre.

Maghreb

Lettre à un ami marocain

par Jacques Chancel

JE me souviens du temps où de chères têtes, écrasées de prétention, agitaient une ignorance crasse sur les événements de l'Extrême-Orient. Ces glorieuses du privilège, somnambules des dîners en ville, se réjouissaient alors de l'entrée bienheureuse des troupes communistes dans l'univers frelaté, verminé, de Saïgon. L'horreur là-bas remplaçait la concussion, une *certaine intelligentsia* (1) se trompait de réalité mais s'amusait aux phrases. Désordonnée dans ses sentiments, elle trébuchait sur les mots. Le n'importe quoi lui tenait lieu de sémantique, vieille habitude, étrange continuité, elle adorait Staline, elle caressait Castro, elle visitait Ceausescu, elle oubliait Pol Pot, elle encourageait Khomeiny, elle avait des tyrans pour prophètes.

Les temps n'ont point changé, il lui reste des héritiers qui plaident aujourd'hui pour Saddam Hussein ; comme toujours, elle parle au nom de la France, encombrée de tous ses gourous, et bêtement notre pays, par mimétisme, se prend d'amour pour tous ses ennemis. Sans y prendre garde. Nos frères, d'ailleurs, ne comprennent plus rien à nos étranges battements de cœur. Ainsi, le Maroc, qui est à l'orage, aux étonnements, partagé entre la tendresse ancienne, l'amertume, nouvelle, comme revenu, au rythme des injures de quelques-uns, au temps du colonialisme. Les coups portés à la famille régnante, à la trilogie « Dieu, la *patrie*, le roi » consacrée par mille deux cents ans d'existence de l'Etat, ressemblent bizarrement à ceux qui firent la grande crise de 1953. On ne laisse pas des amis dans le malheur, c'est lorsque la trahison vient qu'il faut être présent, témoigner dans le désarroi est une politesse que l'on se fait à soi-même.

Je suis allé, samedi et dimanche derniers, à Casablanca, à Rabat, à Marrakech ; ce qui me frappe, c'est la tristesse du peuple, sa colère muette plus forte que les déclarations officielles. Identifié – qu'on le veuille ou non – à son souverain, le Maroc ne saurait se satisfaire de paroles de pacotille ou de vagues promesses de réconciliation. Il a été frappé au plus profond, par la rumeur autant que par l'insulte, tous ceux qui ont combattu pour la France, sa libération sont – et je ne l'imaginais pas ainsi – atterrés, à ce point de rupture où l'agressivité retrouvée peut écraser l'amitié.

C'est stupide, idiot, indigne. Nos grands inquisiteurs ne se sont jamais révoltés à l'heure cruelle des goulags, on a laissé massacrer des millions de Cambodgiens sans qu'il y ait le moindre cortège entre Bastille et Nation, on a fait silence sur l'Algérie où les derniers morts n'ont jamais pu laisser passer un cri. Il faudrait se souvenir de ce mot de Degas qui connaissait bien sa palette : « *Quand on ne sait pas, ce n'est pas difficile. Mais quand on sait...* » Y aurait-il une mode des bonnes causes et des mauvaises ? Cruelle dérive. Entendons-nous. Ce n'est pas un livre qui est source du différend, ce serait faire hommage à l'auteur, pamphlétaire fort habile aux coups assassins. C'est plus une coquetterie de circonstance, une manipulation sournoise menée par des irréductibles attachés à ne pas voir le Maroc, nation arabe, se répandre avec la France et les Etats-Unis dans les sables du Golfe.

Le grand territoire de la francophonie

De grâce, ne blessons pas les exceptionnelles relations entre nos deux pays, ne coupons pas les routes du paysage superbe de la coopération. Le Maroc est avec le Québec le grand territoire de la francophonie et mieux encore le bastion le plus avancé de l'Europe. S'il faut frapper, choisissons nos ennemis, nous n'en manquons pas. On sait où vivent les vrais criminels, où s'endurcissent les terroristes de l'intégrisme à tout crin. Ayant dit cela, je voudrais tout de même rassurer mes amis marocains trop enclins à suivre aujourd'hui les vents mauvais de la rumeur médiocre. Je l'écris gravement, il n'y a jamais eu de complot français contre vous, aucune action orchestrée ou souhaitée par mes compatriotes : plutôt et dangereusement, j'en conviens, une litanie de faits venus en désordre et qui, réunis, s'avancent comme une machination.

Nous vous savons en symbiose avec notre culture, nous n'ignorons rien de ce que fut la Marche verte, cette épopée des temps modernes, personne n'a oublié que votre roi, chef d'Etat musulman, descendant du prophète, commandeur des croyants, a eu l'audace et la générosité d'accueillir le pape, ainsi que Shimon Pérès, ministre d'Israël, faisant ainsi la preuve qu'il y a possibilité de partage entre les trois grandes religions du monde, loin des extrémismes. Nous voulons croire que, comme hier, les enfants du Maroc pourront, neuf années durant, poursuivre leur scolarité en français. Je ne fais pas l'impasse sur ce qui est l'essentiel des attaques du moment. Depuis longtemps je milite pour des lendemains plus heureux, le roi et Georges Kiejman peuvent en témoigner, je sais que bientôt – si les flèches occidentales rentrent dans leur carquois – la famille Oufkir disposera du grand large. J'attends avec impatience.

Il y a trente-cinq ans, à Saint-Germain-en-Laye, au lendemain de son exil, Mohammed V recevait François Mauriac qui demandait :

« *Pensez-vous que le peuple marocain pourra retrouver ses sentiments d'amitié à l'égard de la France ?*

– *Je n'en doute pas*, répondit le sultan. *Je serai là pour demander à mon peuple de reprendre cet ancien attachement.* »

La même question doit être posée aujourd'hui à Hassan II. Je crois entendre la réponse, je veux espérer.

► **Jacques Chancel est directeur d'antenne de FR3.**

(1) Ne jamais confondre l'intelligentsia, secte ordinaire, et les intellectuels, nécessité glorieuse.

Consommation

La publicité qui lave plus blanc

par Pierre Marleix

LES annonceurs et les publicitaires s'emploient par tous les moyens à faire échec au projet de Mme Véronique Neiertz d'introduire en France la publicité comparative en application d'une directive de Bruxelles. La Commission y voit à juste titre un moyen de stimuler la concurrence, seul élément de protection du consommateur en économie de marché, de l'aider dans ses choix, rendus difficiles par la multiplication des produits et services offerts sans information complémentaire à la mesure des nouveaux besoins. La publicité comparative, prolongement naturel de la liberté d'entreprendre, implique le droit d'innover, qui ne se conçoit pas sans celui de comparer.

Cette manière de voir est partagée par le collège consommateur du Conseil national de la consommation (CNC) qui vient de s'exprimer sur ce point, à une très large majorité, marquant une évolution particulièrement significative de son opinion ; opinion confortée par la jurisprudence au plus haut niveau, la Cour de cassation ayant déclaré licites les comparaisons de prix dès lors qu'elles contribuent « *à assurer la transparence d'un marché soumis à la concurrence* ».

La commission mise en place par le gouvernement chargée de faire des propositions pour un nouveau code de la consommation vient de se prononcer dans le même sens. Et cette large convergence de vues est confortée par un sondage d'opinion que vient de réaliser l'IFOP, du 6 au 8 octobre dernier : 71 % des Français sont favorables à la publicité comparative ; pour 80 % des personnes interrogées, elle incite les entreprises à innover ; pour 75 %, elle donne plus d'informations aux consommateurs ; et pour 71,4 % elle doit faire baisser les prix.

La publicité comparative est proposée à ceux qui auront la liberté d'en user, selon la déontologie qu'ils peuvent contribuer eux-mêmes à élaborer. Rejetant la confiance qui leur est ainsi faite, ils tiennent le procédé pour pervers. « *La véritable information du consommateur doit être une information complète et objective* », est-il préconisé dans l'avis du collège professionnel du Conseil national de la consommation qui en tire l'argument de fond toujours ressassé pour rejeter la publicité comparative « *qui est obligatoirement partielle et subjective* ». Or nul ne conteste que la véritable information du consommateur complète et objective n'existe pas du fait même des professionnels. Curieuse et spécieuse dialectique !

Plus sérieux est l'argument selon lequel la citation de la marque concurrente peut lui causer de graves dommages à partir de références trompeuses et déloyales. A quoi il est permis de faire observer ceci :

– L'admission de la publicité comparative avec citation de marques ne ferait obstacle ni au maintien de l'article 422-2 du code pénal relatif au droit des marques, ni à l'application de l'article 1382 du code civil en cas de publicité comparative dénigrante, ni à l'application des dispositions de l'article 44 de la loi Royer sanctionnant la publicité mensongère ;

– Ce sont des produits bien déterminés qui font l'objet de comparaisons et non leurs marques, et l'objectif est de valoriser un produit en insistant sur ses caractéristiques et non de dénigrer le produit comparé, à plus forte raison sa marque de fabrique ; une telle démarche ne présente aucun intérêt commercial ; elle est suicidaire ; les contentieux significatifs qui peuvent exister à l'étranger en matière de publicité comparative portent sur des produits et non sur des marques ;

– La marque constitue un élément du patrimoine particulièrement fugace : 80 000 marques sont déposées chaque année en France ; très peu survivent : ce n'est pas le fait de la publicité comparative ;

– La marque ne peut prétendre, dans une économie de concurrence, à un droit inconditionnel de survie : ce sont les qualités de ses produits, leurs performances, leur prix qui assurent son rayonnement et non une protection illusoire contre les offensives de ses concurrents ;

– Les marques sont actuellement beaucoup plus menacées par la publicité dès lors qu'elle est générale et vise un ensemble anonyme de produits et de services ; tous les superlatifs : « le meilleur », « le plus performant », « le plus économique », « le moins cher », « la lessive qui lave plus blanc et qui protège le mieux l'environnement » constituent autant de dénigrements collectifs qui induisent le consommateur en erreur et sont difficilement sanctionnables ; le recours de plus en plus fréquent à ce type de message publicitaire avec la montée des moyens mis en œuvre appelle des solutions d'assainissement liées à l'admission de la publicité comparative.

► **Pierre Marleix, secrétaire général de l'association FO consommateurs, a été le premier président de l'Autorité des essais comparatifs (ADEC).**

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

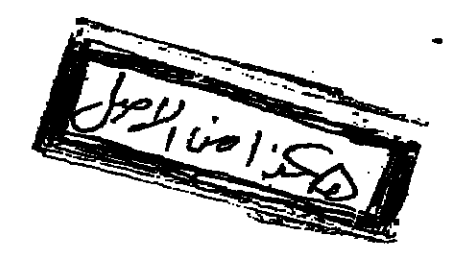
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex



LA CRISE DU GOLFE

M. Mitterrand estime qu'on approche « dangereusement » du point critique

M. Mitterrand a estimé mardi 13 novembre, lors de la conférence de presse qui clôturait le sommet franco-espagnol, qu'on approchait *« dangereusement »* du point critique dans la crise du Golfe, tout en souhaitant que celui-ci ne soit pas encore *« dépassé »*. *« Il est absolument nécessaire que l'Irak débloque sa politique de refus sur l'ensemble des problèmes qui lui sont posés, particulièrement sur l'évacuation du Koweït, s'il souhaite éviter que les cinq membres du Conseil de sécurité n'en viennent à débattre d'ici peu d'une résolution (...) qui aboutirait à une intervention par la force »*, a-t-il ajouté.

Sur la proposition du roi du Maroc de tenir un sommet arabe extraordinaire, M. Mitterrand a souhaité qu'il soit *« possible de réunir les pays arabes dans une démarche commune pour le règlement de ce conflit »* conformément aux résolutions votées par le Conseil de sécurité des Nations unies. Mais il a jugé qu' *« il ne semble pas que le climat et les circonstances s'y prêtent pour l'instant, ce qui est bien dommage »*.

Les Etats-Unis ont affirmé mardi pour leur part qu'une rencontre comme celle proposée par le roi Hassan II avait toutes les chances de ne pas être productive. *« Il ne semble pas y avoir beaucoup de raisons d'être optimiste »*, a déclaré à ce propos le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater. Pour sa part, M. Gorbatchev a envoyé mardi deux émissaires dans plusieurs pays arabes afin qu'ils évaluent le soutien de ces pays à la proposition du roi d'organiser un sommet arabe extraordinaire pour résoudre la crise.

Le premier est M. Vladimir Petrovski, vice-ministre des affaires étrangères, qui est arrivé mardi soir à Rabat. Il se rendra également en Libye, en Algérie et en Tunisie. Le deuxième émissaire, M. Alexander Belogonov, également vice-ministre des affaires étrangères, se rendra en Egypte, au Yémen, en Arabie saoudite et dans les Emirats arabes unis. M. Saddam Hussein a, de son côté, dépêché le premier vice-premier ministre irakien, M. Taha Yassine Ramadan, à Rabat. Cette visite semble indiquer que le chef de l'Etat irakien prend au sérieux l'initiative marocaine. Un autre émissaire de Bagdad, le vice-premier ministre Saadoun Hammadi, s'est rendu à Tripoli et en Tunisie. Enfin, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, est arrivé mercredi matin à Bagdad, où il doit examiner avec les responsables irakiens l'application de la résolution 598 de l'ONU, les relations bilatérales et la crise du Golfe. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Après la tournée du chef de la diplomatie chinoise

Pékin ne s'opposerait plus au recours à la force

PEKIN

de notre correspondant

Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qichen, s'est refusé à tout commentaire improvisé, mardi 13 novembre, à Pékin à l'issue de sa tournée dans le Golfe au cours de laquelle il a eu, selon les termes consacrés marquant un désaccord irréductible, des *« discussions sérieuses, sincères et franches »* avec M. Saddam Hussein. *« Bien que les Irakiens aient formulé leurs propres vues, ils ont écouté attentivement les nôtres »*, s'était auparavant contenté de déclarer le chef de la diplomatie chinoise à l'agence Chine nouvelle.

Les vues de la Chine restent que *« l'invasion du Koweït est une violation des principes régissant les relations internationales et ne peut être tolérée par la communauté internationale »*. Le *« tour de piste »* de M. Qian dans le Golfe se conclut donc sur la constatation attendue qu'à une éventuelle résolution des Nations unies autorisant l'usage de la force contre l'Irak, la Chine ne peut plus opposer le véto auquel lui donne droit sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, en tout cas dans l'hypothèse d'une opération militaire dont l'objectif serait clairement limité à forcer M. Saddam Hussein à négocier.

La seule marge de manœuvre dont pourrait jouir Pékin semble être réduite à l'abstention.

La Chine avait pris soin de présenter le voyage de M. Qian comme une sorte de tentative de la dernière heure en vue d'éviter une guerre, dépourvue de propositions concrètes ou d'espoirs de médiation. En foi de quoi elle peut aujourd'hui se prévaloir d'un double succès ponctuel : elle a, d'une part, limité la casse diplomatique dans le tiers-monde et dans le monde arabe en cas de conflit.

C'est pour la même raison que la presse chinoise se montre implicitement critique de la décision du président Bush de renforcer le dispositif militaire américain dans le Golfe. Elle continue de mettre l'accent sur tout ce qui peut traduire les réticences occidentales ou soviétiques à une action prématurée de Washington.

D'autre part, Pékin a sensiblement redoré son blason en Occident en apparaissant à nouveau sur la scène mondiale comme un partenaire important des Grands et décidé à coopérer. Ce qui ne peut que faciliter la reprise des échanges dont son économie a un besoin vital.

FRANCIS DERON

Selon un militaire irakien déserteur

Plus de cent officiers ont été exécutés en Irak pour avoir refusé d'envahir le Koweït

Six généraux et 120 officiers irakiens ont été exécutés début août en Irak pour avoir refusé d'envahir le Koweït, selon un capitaine déserteur de l'armée irakienne réfugié en Turquie début septembre et hébergé depuis dimanche dans un hôtel de Van (dans l'est du pays). Cent trente réfugiés irakiens, dont cent déserteurs, sont consignés dans cette ville en attendant qu'Ankara décide de leur statut.

« Six généraux trois étoiles ont été pendus pour avoir refusé la guerre et 120 officiers ont été fusillés pour avoir refusé d'envahir le Koweït », a affirmé à la presse, mardi 13 novembre, ce capitaine de vingt-six ans qui a demandé à garder l'anonymat. Affirmant ne pas savoir quand exactement les généraux avaient été pendus, il a déclaré que les 120 officiers avaient tous été fusillés le même jour, le 2 août, date de l'invasion de l'émirat. (A Bagdad, l'agence officielle Ina a démenti ces informations, les qualifiant de *« mensonges »*).

Arrivé, selon lui, le 5 septembre en Turquie après avoir franchi clandestinement la frontière irako-turque, ce capitaine a affirmé avoir déserté à l'occasion d'une permission alors qu'il servait au Koweït. *« Des centaines de civils ont été tués »* dans l'émirat, a-t-il ajouté. *« Les ordres étaient de tuer toute personne s'opposant à l'invasion »*, a-t-il dit, faisant état de nombreux viols. Estimant que la moitié de la population irakienne dit *« non à la guerre »*, il a fait état de pénurie alimentaire, notamment au Koweït.

« Razzias » chez l'habitant

« Une cinquantaine de soldats irakiens ont été tués chaque jour à Koweït par des tireurs embusqués et la résistance koweïtienne en août », a pour sa part affirmé un autre déserteur. Agé de trente-deux ans, réfugié en Turquie depuis *« début septembre »*, artilleur, ancien de la guerre Iran-Irak, il a également affirmé avoir déserté à l'occasion d'une permission alors qu'il se trouvait au Koweït. Comme le capitaine, il a passé la frontière à pied, aidé par des passeurs kurdes qu'il a payés. Il a indiqué que d'autres Kurdes avaient reçu des laissez-passer de Bagdad pour faire entrer des vivres par la frontière turco-irakienne, difficilement contrôlable, ou par l'Iran.

Une jeune recrue de dix-neuf ans, également déserteur mais qui n'a pas utilisé les services d'un passeur, a perdu deux camarades lors du franchissement de la montagne. L'un d'entre eux a été tué et l'autre fait prisonnier par les militaires irakiens, a-t-il dit, sans préciser la date de son passage.

Un lieutenant, qui avait été démobilisé après la guerre Iran-Irak, a assuré avoir refusé de rejoindre son unité au moment de l'invasion du Koweït. Agé de trente-deux ans, sociologue à Bagdad, il a indiqué n'avoir pu déserter pendant la guerre contre l'Iran sous la menace, *« étant alors soutien de famille »*. Tous les réfugiés interrogés par l'AFP ont, d'autre part, mentionné des *« razzias »* de l'armée irakienne chez l'habitant pour se servir, les soldats n'étant pas approvisionnés par l'intendance. – *(AFP.)*

Aux Etats-Unis

Le débat sur une intervention armée s'amplifie

Le débat sur un éventuel recours américain à la force contre l'Irak s'est amplifié mardi 13 novembre aux Etats-Unis. Deux des principaux partisans du président George Bush, Robert Dole, chef de file de la minorité républicaine au Sénat, et Richard Lugar, numéro deux républicain de la commission sénatoriale des affaires étrangères, ont publiquement appelé M. Bush à convoquer spécialement le Congrès, qui est en vacances jusqu'en janvier.

Cet appel intervient alors que le soutien à la stratégie du président dans la crise du Golfe s'effiloche dans les sondages et qu'un nombre croissant de membres du Congrès affirment ne pas avoir été consultés sur la décision de M. Bush, jeudi dernier, de passer d'un dispositif défensif dans la région du Golfe à un dispositif permettant d'attaquer si nécessaire. M. Dole a estimé nécessaire *« une déclaration exprimant le soutien* [du Congrès à l'administration] *et la volonté d'utiliser toute ressource nécessaire pour remplir la mission fixée »*, M. Lugar a déclaré vouloir *« une autorisation d'agir pour le président »*.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a confirmé que M. Bush devait discuter de la crise du Golfe mercredi avec les chefs de file du Congrès, comme il l'avait déjà fait il y a deux semaines. Mais la Maison Blanche a à plusieurs reprises, la dernière fois lundi, clairement indiqué qu'en cas de provocation le président Bush prendrait sa décision sans en référer au Congrès. M. Fitzwater a également estimé que le peuple américain soutenait le président, en dépit d'un sondage USA Today qui donnait mardi 51 % d'opinions favorables à la stratégie de la Maison Blanche dans la crise du Golfe, contre plus de 80 % en août dernier.

M. Bush passera la fête de Thanksgiving, le 22 novembre, avec des troupes américaines près de la base de Dahran, dans l'est de l'Arabie saoudite, et probablement sur un navire de guerre américain dans le Golfe, ont annoncé mardi des responsables américains. M. Bush arrivera en Arabie saoudite le 21, après avoir assisté à la réunion de la CSCE à Paris, et rencontrera le même jour en soirée à Djeddah (ouest du pays) le roi Fahd ainsi que l'émir en exil du Koweït, Cheikh Jaber Al Ahmad Al Sabah. Le président américain doit quitter l'Arabie saoudite le 22 pour Le Caire, où il s'entretiendra avec le président égyptien Hosni Moubarak et d'où il repartira pour Washington le lendemain.– *(AFP.)*

Selon le rapport d'enquête remis à M. Chevènement

Les trois militaires français se seraient trouvés dans une zone neutre au moment de leur capture

L'inspecteur général de l'armée de terre, le général Jean-Claude Coullon, devait rendre compte mercredi 14 novembre à M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, des premières conclusions de son enquête sur la capture, le 29 octobre, de trois militaires français par l'Irak, qui les a restitués le lendemain au chargé d'affaires de la France à Bagdad. Les trois hommes, un officier et deux sous-officiers, appartiennent au 13e régiment de dragons parachutistes, une unité de recherche du renseignement, normalement stationnée à Dieuze (Moselle), et partiellement déployée en Arabie saoudite pour des missions de reconnaissance au profit du commandement du dispositif « Daguet ».

Selon des informations de source militaire, le rapport du général Coullon n'établit pas formellement la position exacte de la patrouille au moment de sa capture. Les trois hommes n'avaient pas de moyens de navigation très sophistiqués. Le doute semble persister sur leur position, qui pourrait se situer dans une zone neutre longue de 150 kilomètres et large de 80 kilomètres, aux confins de l'Arabie saoudite avec l'Irak et le Koweït.

Cette zone est l'un des rares endroits de la région non matérialisé par des bornes-frontières. A quelque distance de là, il existe des butées de bois, parfois hautes de 4 mètres, mais, en la circonstance, il n'y en avait pas à cet endroit devant la patrouille, qui s'est trouvée non loin d'un poste irakien, qu'elle pouvait, de son propre aveu, voir à la jumelle.

Réaction tardive

L'enquête de commandement ferait état d'une réaction tardive du lieutenant-colonel commandant le détachement du 13e régiment de dragons parachutistes en Arabie saoudite pour rendre compte de la situation de ses hommes. La patrouille a été interceptée le 29 octobre, et ce n'est que le lendemain, en fin de journée, que le chargé d'affaires de la France à Bagdad, invité à récupérer les trois militaires, a pu prévenir Paris.

Le « patron » local du 13e régiment de dragons parachutistes a attendu près de trente-six heures pour rendre compte au commandement du dispositif « Daguet ». Ce faisant, il a appliqué, semble-t-il, des pratiques en usage en Centre-Europe où ce genre de patrouille, chargée du renseignement en avant de la 1re armée, qui, elle, serait engagée, n'est pas obligée de rendre compte de son action sur le terrain si rien ne le justifie. Un délai de deux jours, voire plus, peut s'écouler avant que la patrouille lâchée en pleine nature ne donne l'alerte ou signe de vie. On reconnaît de source militaire proche de l'enquête que le lieutenant-colonel n'était pas tenu par ses consignes de rendre compte immédiatement de l'activité de sa patrouille dans la journée du 30 octobre. C'est la raison pour laquelle le rapport définitif de l'enquête du commandement pourrait proposer au ministre de la défense d'adapter les règles de comportement du 13e régiment parachutiste à la situation propre à l'Arabie saoudite.

Au ministère de la défense, on reproche principalement aux trois hommes, dans cette affaire, leur manque de discrétion, qui leur a fait ne pas prendre toutes les précautions utiles pour se dissimuler à l'observation des Irakiens pendant leur mission. Dès réception du rapport définitif d'enquête, M. Chevènement prendra ou ne prendra pas les sanctions administratives que pourrait mériter cette équipée de trois hommes spécialisés, en principe, dans la recherche de renseignements sensibles en zone hostile. Leur rapatriement en France et la publication par la presse de leur photo constituent déjà une punition en soi, surtout si – comme on le laisse entendre – l'officier et ses deux sous-officiers devaient être mutés de régiment l'été prochain.

JACQUES ISNARD

LA CRISE DU GOLFE

Les « marines » vont effectuer des manœuvres de débarquement près de la frontière du Koweït

Le Pentagone a annoncé mardi 13 novembre que des manœuvres de débarquement *de « marines »* auraient lieu prochainement en Arabie saoudite, à proximité de la *frontière du Koweït. Le Pentagone* a cependant démenti l'information publiée par le quotidien *Washington Times*, selon laquelle elles *auraient lieu à 15 kilomètres de la* frontière, affirmant que *« le plus gros »* de cet exercice se déroulerait *plus au sud de cette limite et* qu'il n'était pas destiné à provoquer Bagdad pour déclencher une guerre dans le Golfe.

Rappelant que cet *exercice était « prévu depuis un certain temps »*, le porte-parole s'est refusé à commenter l'hypothèse, avancée par le journal américain, selon laquelle les navires de guerre chargés de transporter ou d'assurer la couverture des « marines » seraient à portée des missiles irakiens Silkworm (de fabrication chinoise).

Environ deux mille « marines » participeront à ces manœuvres.

En Arabie saoudite

Les femmes interdites de volant...

Le gouvernement saoudien a décrété mardi soir 13 novembre qu'il est strictement interdit à toutes les femmes de conduire des voitures en Arabie saoudite et a *averti que les contrevenantes* seront sanctionnées. Cette mesure s'applique aussi bien aux *« citoyennes saoudiennes qu'aux résidentes étrangères »*, a indiqué un communiqué du ministère de l'intérieur.

Cette décision intervient à la suite d'une manifestation la semaine dernière à Ryad d'une cinquantaine de femmes qui avaient bravé le tabou qui les empêche de conduire dans le royaume. Ces manifestantes réclamaient le droit de pouvoir se mettre au volant. (*le Monde* du 14 novembre). Jusqu'à présent, aucune loi ni aucun texte n'interdisait aux femmes de *conduire en Arabie saoudite, mais* le poids de la coutume et des traditions était tel qu'aucune femme ne se risquait jamais à conduire dans le pays.

On ignore si les femmes soldats appartenant aux forces américaines stationnées en Arabie saoudite depuis le début de la crise du Golfe sont concernées par le communiqué du ministère de l'intérieur. – *(AFP.)*

• *Un soldat français tué*

Un soldat français a été tué et deux autres militaires – un Français et un Américain – ont été blessés mardi en Arabie saoudite au cours d'une présentation de matériel faite par l'armée américaine à une équipe française. Le maréchal des logis chef Jacques Burgart, marié et père de deux enfants, est mort sur le coup. Le même jour, un avion Jaguar britannique s'est écrasé au cours d'un vol de routine à 150 kilomètres au sud de Bahrein ; son pilote a été tué. – *(Reuter, AFP, AP, UPI.)*

Le sort des otages

Les déconvenues de l'ancien premier ministre danois

COPENHAGUE

de notre correspondante

L'ancien premier ministre social-démocrate danois Anker Jorgensen, *« en voyage privé »* à Bagdad, s'y est laissé piéger de belle manière, s'enfonçant dans une situation ambiguë dont il aura sans doute le plus grand mal à *se sortir honorablement. Les* dirigeants irakiens lui ont, en effet, présenté une série de conditions pour lui permettre de ramener dans ses bagages les trente-huit otages danois candidats au retour. Ils réclament : l'envoi d'une cargaison de médicaments, le déblocage des comptes irakiens et koweïtiens gelés au Danemark, l'abandon par Copenhague de sa participation à l'embargo décidé par l'ONU et enfin la visite à Bagdad d'une autre délégation politique danoise de haut rang pour négocier plus avant.

M. Jorgensen n'a évidemment rien pu promettre de ce genre, sauf l'envoi de médicaments, dont la Croix-Rouge danoise a accepté de se charger après avoir vidé en partie sa caisse réservée aux *« secours en cas de catastrophe »*. M. Jorgensen a dû, en outre, remettre aux autorités irakiennes une liste des otages établissant un ordre de priorité pour leur rapatriement.

C. O.

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : pour apaiser sa droite

Le gouvernement a fait arrêter trois dirigeants palestiniens modérés

En faisant arrêter, mardi 13 novembre, deux personnalités nationalistes palestiniennes parmi les plus connues – et à la réputation de modérés solidement établie, – le gouvernement de M. Itzhak Shamir a sans doute voulu calmer les éléments les plus à droite de sa majorité.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Autant qu'à un coup de filet, l'affaire ressemble à un « coup politique ». Ce sont ceux-là – Ariel Sharon en tête – qui réclament une répression accrue et dénoncent quotidiennement *« l'impunité des représentants de l'OLP à Jérusalem »* face à ce qu'ils perçoivent comme une dégradation de la situation dans la ville sainte et dans les territoires occupés. A quarante-huit heures du deuxième anniversaire de la *« déclaration d'indépendance »* décrétée par l'OLP à Alger, le 15 novembre 1988, le ministre de la défense, M. Moshe Arens, a ainsi choisi de s'en prendre à des Palestiniens travaillant à Jérusalem et passant pour être proches du Fath – le courant central de l'OLP – en la personne de Radwan Abou Ayache (quarante ans) et Ziad Abou Ziad (cinquante ans).

Familiers de toute la presse israélienne et des correspondants étrangers, M. Abou Ayache préside le syndicat des journalistes palestiniens et M. Ziad Abou Ziad dirige un hebdomadaire palestinien en hébreu, *Gesher* (« le Pont »). Participants réguliers à nombre de manifestations pacifistes israélo-palestiniennes, les deux hommes ont déjà fait l'objet de critiques de la part des militants nationalistes de la base, qui leur reprochent des positions trop « modérées ». L'un et l'autre n'ont cessé de prêcher la coexistence avec Israël et ont fréquemment dénoncé la violence.

« La guerre des poignards »

Ils ont été condamnés à six mois de détention administrative, c'est-à-dire emprisonnés sans procès mais avec la possibilité de faire appel de la sanction. Le même jour, un troisième proche du Fath, le docteur Ahmed Yazji, représentant d'une grande famille d'industriels de Gaza, a été placé en détention administrative pour un an. Le gouvernement accuse MM. Abou Ayache et Abou Ziad de *« menées subversives »*, *« d'inciter à la violence »*, d'avoir *« transféré des fonds et contacté des représentants importants de l'OLP à l'étranger »*, et de figurer eux-mêmes parmi les représentants du Fath au sein de la *« Direction unifiée du soulèvement »* dans les territoires (qui regroupe toutes les tendances de l'OLP).

De source proche des services de sécurité, on précise qu'ils ont participé à la rédaction de certains des communiqués – numéros 30 et 31 – de la « Direction » appelant à la violence contre des Israéliens. Faute de procès public, on n'en saura pas plus des charges retenues contre eux ; les autorités ont fait valoir qu'un procès mettrait en danger les sources des enquêteurs. *La mesure n'en a pas moins été* unanimement condamnée par l'ensemble de la gauche israélienne – Parti travailliste compris, – qui y voit un signe de *« faiblesse »* de la part d'un gouvernement incapable d'envisager d'autre remède à l'Intifada que la répression.

Côté gouvernemental, on se justifie en *évoquant* la radicalisation de la rhétorique des communiqués palestiniens et la tension actuelle créée par les appels répétés à *« la guerre des poignards »* : mardi encore, deux policiers ont été attaqués, et légèrement blessés, à coups de couteau *en vieille* ville de Jérusalem tandis qu'un troisième a fait l'objet d'une tentative d'enlèvement. Les policiers n'y circulent plus que par groupe de trois hommes, vêtus d'un gilet de protection spéciale et avec ordre de *« tirer pour tuer »* s'ils sont agressés.

C'est cette atmosphère de plus en plus conflictuelle à Jérusalem, ce déplacement de l'Intifada dans la cité sainte, que dénoncent les « durs » de la droite en stigmatisant la *« passivité »* du gouvernement. Déjà, ces mêmes « durs » n'auraient guère apprécié que le gouvernement ait fini par céder aux Etats-Unis et à l'ONU dans la polémique ayant suivi la tuerie de l'esplanade des Mosquées. De fait, après quelques semaines d'échanges difficiles avec Washington, Israël a accepté qu'un représentant du secrétaire général de l'ONU se rende à Jérusalem et dans les territoires – dès l'instant que sa mission ne serait pas expressément fondée sur les résolutions du Conseil de sécurité ayant condamné l'Etat hébreu pour la *répression sur le mont* du Temple.

Le gouvernement doit faire face à un autre « front » avec la multiplication des infiltrations et attaques à partir de la frontière jordanienne. Mardi encore, à l'aube, un militaire israélien – un réserviste de trente-sept ans – a été tué par un homme qui avait réussi à franchir la frontière. Selon les autorités, l'agresseur, un Jordanien âgé de dix-sept ans, armé d'un pistolet et se présentant comme un militant islamiste, a rampé jusqu'à un poste de l'armée et ouvert le feu sur le chef de la position avant d'être capturé par les autres soldats. C'est la *deuxième fois en six jours* qu'une infiltration se solde par la mort d'un soldat israélien.

Le gouvernement y voit la preuve d'un affaiblissement constant du régime du roi Hussein qui, jusqu'à un an encore, avait su parfaitement contrôler la plus longue frontière (380 km) qu'un Etat arabe partage avec Israël. La presse *n'hésite plus à qualifier cette frontière de « nouveau théâtre d'opérations »* contre Israël, et l'armée va y renforcer son dispositif. Le chef de l'état-major, le général Dan Shomron, a fait valoir que toute décision – ou déclaration – israélienne susceptible de déstabiliser le roi Hussein irait à l'encontre des intérêts de l'Etat hébreu.

ALAIN FRACHON

DIPLOMATIE

La fin de la visite de M. Michel Rocard au Japon

Des solutions se dégagent à propos des ventes de nickel néo-calédonien à Tokyo et de l'avenir du lycée français

M. Michel Rocard a regagné Paris, mercredi 14 novembre avant l'aube, à l'issue de son voyage à Singapour et au Japon.

TOKYO

de notre correspondant

Le premier ministre a eu, à Tokyo, plusieurs entretiens. Il a notamment rencontré, mardi en fin d'après-midi, le chef du gouvernement japonais, M. Toshiki Kaifu. Les négociations du GATT, le dossier automobile, l'accès au marché aéronautique *nippon et la question du* ferro-nickel de Nouvelle-Calédonie ont été les principaux sujets traités lors d'une entrevue, la veille, avec le ministre du commerce international et de l'industrie, M. Muto.

La délégation française paraît satisfaite des progrès qui se dessinent en ce qui concerne les *ventes de ferro-nickel de la* Nouvelle-Calédonie. Les Japonais sont prêts à faire des concessions en matière de droits de douane qui devraient être annoncées dans le cadre des négociations du GATT. Les achats japonais *de nickel néo-calédonien* (soit sous forme de minerai soit sous forme de ferro-nickel) se chiffrent, dans les dernières années, à près de 1 milliard de francs. Ce nickel est essentiellement utilisé pour la fabrication d'acier inoxydable destiné à être exporté.

Les Français, qui veulent faire passer de 45 000 à 50 000 tonnes la production de nickel (seule véritable ressource de la Nouvelle Calédonie et qui fait vivre 3 000 personnes) souhaitent avoir accès au marché intérieur japonais. Ils demandent donc que soient abaissés les droits de douane (ramenés de 12 % au début des années 1980 à 5,9 % aujourd'hui) et de pouvoir fournir davantage de ferro-nickel (déjà traité sur place) et non simplement du minerai. Les Japonais, qui ont déjà proposé au GATT une réduction d'un tiers des droits de douane, semblent prêts à faire des concessions supplémentaires.

L'accès au marché aéronautique

En ce qui concerne l'épineux dossier automobile, le premier ministre français et M. Muto, dont la rencontre n'avait pas pour objet de négocier un problème qui se *pose au niveau de la CEE, ont* rappelé les positions respectives de leurs gouvernements (la France demandant une période de grâce de dix ans avant que le marché européen soit entièrement ouvert aux fabricants japonais alors que Tokyo souhaite qu'elle soit ramenée à cinq ans).

M. Rocard a, d'autre part, fait remarquer aux Japonais que leur marché aéronautique était d'un accès pour le moins difficile aux Européens.

Les Européens, qui ont déjà vu leur échapper il y a six mois un important contrat lorsque JAL (la compagnie nationale japonaise) a renouvelé une partie de sa flotte, insistent pour qu'il n'y ait pas d'interférence politique (concrètement, de pressions américaines) dans les choix des compagnies nippones. Une autre grosse commande portant *sur une trentaine d'appareils* devrait être annoncée incessamment par All Nippon Airways, qui a déjà reporté d'un mois sa décision.

Dernier dossier, plus franco-français que franco-japonais, *abordé par M. Rocard* : celui du lycée français de Tokyo. Autre serpent de mer qui demande une solution d'autant plus urgente que l'établissement en question, vétuste et saturé, ne peut plus assurer convenablement sa mission d'enseignement. Le premier ministre, qui a reçu les représentants des associations de Français au Japon, lesquelles ont exprimé récemment *leur point de vue dans un encart* publicitaire (*le Monde* du 8 novembre), s'est engagé à faire réexaminer le dossier et à prendre une *décision avant la fin de l'année.*

Entre les deux solutions envisagées, – celle dite « interne » qui consiste à implanter le lycée sur le terrain actuel de l'Institut franco-japonais de Tokyo et suppose un réaménagement de celui-ci, et celle dite « externe » (construction d'un lycée plus vaste sur un terrain éloigné du centre de Tokyo) – la seconde est préconisée par les associations de Français. La première était en revanche retenue jusqu'à présent (et notamment lors de la visite du premier ministre à Tokyo en juillet) par le secrétariat d'État aux affaires étrangères chargé du dossier (*le Monde* 24 juillet).

Solidarité avec les lycéens parisiens

Le fait que la seconde possibilité puisse être financée par la vente du terrain de l'actuel lycée est un élément qui pourrait peser dans le choix de Paris. Reste à savoir si, à l'épreuve des faits, le consensus des membres des associations de Français du Japon sera aussi entier qu'il paraît l'être aujourd'hui : le lycée sera situé à plus d'une heure du centre de Tokyo, ce qui suppose une délocalisation d'une partie de la communauté française. Dossier dont le moins que l'on puisse dire est qu'il n'a pas toujours été très clairement présenté, le problème du lycée français de Tokyo a déjà donné lieu à bien des revirements des *associations de Français du Japon.* Pour leur part, les élèves ont manifesté, mercredi 14 novembre, leur solidarité envers les lycéens parisiens.

PHILIPPE PONS

Le sommet franco-espagnol à Paris

« Grande identité de vues » entre Paris et Madrid

Outre la crise du Golfe, l'union politique et l'union économique et monétaire (UEM) de l'Europe, ainsi que la défense et la sécurité européennes, sujets faisant l'objet d'une *« grande identité de vues »*, ont constitué l'essentiel des entretiens entre le président Mitterrand et le premier ministre Felipe Gonzalez, lors du quatrième sommet franco-espagnol, mardi 13 novembre à Paris.

En ce qui concerne l'UEM, *« notre accord est complet sur les différentes étapes à prévoir, et notamment sur la deuxième étape »*, a déclaré M. Mitterrand au cours d'une conférence de presse, à l'issue de ce sommet.

Le président de la République a également fait état d'une convergence de vues *quant au rôle échu au* conseil européen dans les futures institutions européennes. *« Plus il y aura d'union politique, plus le rôle du conseil européen s'imposera*, a affirmé M. Mitterrand. *Les chefs d'Etat et de gouvernement ont un rôle éminent à jouer qu'ils ne peuvent abandonner à d'autres instances. »*

Le président a, par ailleurs, annoncé que la France était favorable à la participation de l'Espagne, en tant qu'observateur, aux travaux du groupe de Schengen (constitué des pays du Benelux, de la RFA et de la France, ce groupe a signé un accord et une convention les engageant à ouvrir leurs frontières communes).

Les relations entre Paris et Rabat

Mise sous séquestre de plusieurs enregistrements de radios françaises

Le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris a accordé, mardi 13 novembre, la mesure conservatoire demandée par l'Etat de Maroc et son premier ministre en ordonnant la mise sous séquestre pendant deux mois des enregistrements des émissions de *France-Infos, Radio-France internationale* et *Antenne 2* relatifs à des interviews de l'écrivain Gilles Perrault, auteur du livre *Notre ami le roi* (Gallimard). Un huissier sera chargé de transcrire les propos tenus au cours de ces émissions afin que l'Etat marocain puisse disposer des éléments lui permettant de fonder les poursuites qu'il se réserve le droit d'engager.

M. Bush proroge « l'état d'urgence » face à l'Iran

Le président George Bush, soulignant que les relations américano-iraniennes n'étaient pas encore revenues à la normale, a prorogé mardi 13 novembre l'*« état d'urgence »* décrété le 14 novembre 1979 face à ce pays. *« La crise entre les Etats-Unis et l'Iran qui a débuté en 1979 n'a pas été totalement résolue »*, a expliqué M. Bush dans une lettre aux présidents des deux chambres du Congrès.

Cet *« état d'urgence »*, décrété à la suite de la prise d'otages à l'ambassade américaine de Téhéran, a été prorogé tous les ans. *Il* permet au président de prendre les mesures qu'il juge nécessaires pour obtenir de l'Iran la mise en application des accords conclus en janvier *1981* à l'issue de la crise des otages.

A Beyrouth, une source iranienne a assuré mardi que la libération des trois otages britanniques encore détenus au Liban – Terry Waite, émissaire de l'archevêque de Canterbury (*enlevé le 20 janvier 1987*), *John* McCarthy, cameraman de World Television Network (WTN) (le 17 avril 1986), et Jack Mann, un ancien pilote de ligne (le 3 mai 1989) – doit être précédée par la reprise des relations diplomatiques entre la Syrie et la Grande-Bretagne, exprimant ainsi une opinion partagée par des milieux pro-syriens.

L'hodjatoleslam Ali Akbar Mohtachémi, présenté comme le chef de la tendance dure en Iran, avait affirmé mardi, dans une déclaration à la presse iranienne, que les trois otages britanniques détenus au Liban allaient être libérés *« dans les prochains jours »*, alors que des Iraniens enlevés au Liban en 1982 – cinq, selon lui – sont toujours portés disparus. La source iranienne à Beyrouth a qualifié les propos du député de Téhéran de *« provocation destinée à usage interne »* en Iran. Elle a souligné le lien existant entre l'affaire des otages britanniques et la crise que traversent les relations entre Londres et Damas. – *(AFP.)*

□ **« L'Europe communautaire et la question palestinienne » à l'Institut du monde arabe.** – L'Institut du monde arabe organise, jeudi 15 novembre à 18 h 30, un débat sur *« L'Europe communautaire et la question palestinienne »*.

▶ **IMA, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e.**

PROCHE-ORIENT

Le gouvernement a fait arrêter trois dirigeants palestiniens modé

GRANDE-BRETAGNE : la revanche du « mouton mort »

Sir Geoffrey Howe appelle ses collègues conservateurs à se rebeller contre Mme Thatcher

Sir Geoffrey Howe a peut-être porté le coup de grâce à Mme Thatcher. Fort de ses états de service, celui qui fut son chancelier de l'Echiquier dès 1979 puis son secrétaire au Foreign Office, avant de démissionner au début de ce mois de ses fonctions de vice-premier ministre s'est livré, mardi 13 novembre, devant les Communes retenant leur souffle, à une attaque sans précédent contre la Dame de fer. D'une voix douce et égale, Sir Geoffrey a pratiquement invité ses collègues conservateurs à se rebeller contre l'autorité du premier ministre.

LONDRES

de notre correspondant

Les commentateurs politiques en sont ici à rappeler, comme unique précédent d'un discours de ce genre, celui par lequel un parlementaire apostropha Neville Chamberlain le 7 mai 1940 avec ces mots : *« Au nom du ciel, partez ! »* Sir Geoffrey a considérablement facilité la tâche du principal prétendant à la succession de Mme Thatcher à la tête du parti. L'ancien ministre de la défense, Michael Heseltine, a en effet annoncé mercredi qu'il se présenterait contre elle le 20 novembre lors du scrutin interne au groupe parlementaire conservateur destiné, chaque année, à désigner son leader. Ce vote était, depuis onze ans, une formalité pour Mme Thatcher.

Elle risque, cette fois-ci, d'être humiliée en n'obtenant qu'une courte majorité, voire même d'être battue. Il lui faudrait dans ce cas



The Independent du 14 novembre.

démissionner et redevenir simple député de base, laissant la place à celui qui aurait désormais la confiance de son parti.

On n'en est pas encore là, mais ce qui n'était en début de semaine qu'une hypothèse d'école est, depuis le discours accablant de Sir Geoffrey, un scénario parfaitement plausible.

« Des risques graves pour notre pays »

L'entourage de M. Heseltine affirme que celui-ci dispose désormais de suffisamment de voix pour faire trébucher Mme Thatcher au premier tour et imposer un second tour. Tout deviendrait alors possible, y compris d'autres candidatures. Le vote a lieu à bulletin secret. L'arme la plus dévastatrice de Sir Geoffrey a été l'ironie. Mme Thatcher avait cru pouvoir affirmer qu'il avait démissionné le 1er novembre pour de simples différences de « style » et non de fond avec elle. *« Je serais dans ce cas le premier ministre de l'histoire de ce pays à donner ma démission parce que j'étais en plein accord avec le gouvernement »*, a-t-il déclaré, déclenchant le fou rire aussi bien sur les bancs conservateurs que travaillistes.

Les Communes étaient au complet pour l'écouter. *« Je crains que le premier ministre ne s'égare de plus en plus, et nous avec elle, sur des questions de fond comme de style »*, a poursuivi Sir Geoffrey. Celui-ci estime que Mme Thatcher a commis une grave erreur, qui est une des causes des difficultés économiques actuelles, en refusant il y a cinq ans d'adhérer au mécanisme de change du système monétaire européen comme il le lui conseillait instamment, de même que le chancelier de l'Echiquier de l'époque, M. Nigel Lawson.

Sir Geoffrey reproche donc surtout à Mme Thatcher son attitude agressive et intransigeante face à l'Europe. *« Le premier ministre semble considérer le continent comme un endroit grouillant de gens mal intentionnés qui ne pensent, selon ses propres mots, qu'à* faire disparaître la démocratie *en abolissant les identités nationales et à nous faire entrer ainsi, par la porte de derrière, dans l'Europe fédérale »*, dit-il. Cette attitude *« fait courir des risques de plus en plus graves pour l'avenir de notre pays »*.

Sir Geoffrey a donc été pris dans un conflit entre deux loyalismes. Celui qu'il doit à son parti et à son pays, et celui dont il a fait preuve sans lésiner, depuis onze ans, à l'égard de Mme Thatcher. Il a choisi, la mort dans l'âme, le premier. *« J'ai eu, ce faisant, le sentiment de faire ce qui était juste. Le temps est venu, pour les autres, de déterminer leur attitude face à ce tragique conflit entre deux allégeances »*, a conclu l'ancien vice-premier ministre. Cette phrase codée a été immédiatement interprétée comme un appel à se débarrasser sans tarder de Mme Thatcher.

On s'est beaucoup moqué, dans le passé, du style doux et tranquille de Sir Geoffrey, comparé par un de ses adversaires à un *« mouton mort »*. Le *« mouton mort »* vient de faire la preuve qu'il pouvait mordre, et durement.

DOMINIQUE DHOMBRES

IRLANDE

M. Alan Dukes démissionne de la présidence du Fine Gael

DUBLIN

de notre correspondant

Le résultat inattendu de l'élection présidentielle du 7 novembre continue à susciter des remous dans la vie politique irlandaise. Mardi 13 novembre, M. Alan Dukes a été obligé de démissionner de son poste de leader de l'opposition. Agé de quarante-cinq ans, il avait succédé en 1987 à M. Garret FitzGerald à la tête de la formation centriste Fine Gael. Technocrate et intellectuel, il fut à partir de 1981 tour à tour ministre de l'agriculture, des finances et de la justice avant de remplacer à la tête du parti M. FitzGerald, qui avait décidé de se retirer. Cet homme libéral n'a pas réussi à redonner au Fine Gael la position qu'il avait en 1982 (39 % des voix). Il n'a obtenu que 21 % des voix aux européennes de juin 89 et un sondage récent ne le crédite que de 26 % des intentions de vote. C'est pourtant le résultat de la récente élection présidentielle qui explique la démission de M. Dukes : le candidat du Fine Gael, M. Austin Currie, n'a recueilli que 17 % des voix. M. John Bruton, âgé de quarante-trois ans et actuel vice-président du parti, devrait succéder la semaine prochaine à M. Dukes.

JOE MULHOLLAND

ALLEMAGNE : violents affrontements

La police a fait évacuer des immeubles occupés à Berlin

D'importantes forces de police ont procédé, mercredi 14 novembre à Berlin, au petit matin, à l'évacuation d'une dizaine d'immeubles occupés par des squatters dans le quartier de Lichtenberg. Cette action est la conséquence des violents affrontements qui avaient mis aux prises, dans la nuit du 12 au 13 novembre, un millier de policiers et environ cinq cents squatters, originaires pour la plupart de la partie occidentale de Berlin et d'autre villes d'Allemagne de l'Ouest. Cent trente-sept membres des forces de l'ordre ont été blessés dont six grièvement.

BONN

de notre correspondant

La Mainzer Strasse, où plus d'une dizaine d'immeubles sont occupés par des jeunes et moins jeunes se réclamant de la mouvance autonome, donnait l'image d'un champ de bataille : barricades de pavés, carcasses d'automobiles brûlées. Le sénateur (ministre régional) à l'intérieur du gouvernement de Berlin, M. Erich Patzold (SPD), indiquait que cent trente-sept policiers avaient été blessés, et qu'une vingtaine de squatters avaient été interpellés. Cette affaire, que les commentateurs allemands ne manquent pas de mettre en parallèle avec les violences des casseurs parisiens, rappelle le mouvement de contestation des années 70 à Berlin-Ouest et dans d'autres grandes villes de RFA.

Dans la foulée de ce mouvement, de nombreux immeubles vides du centre des villes avaient été occupés. La « civilisation » d'une partie de l'extrême gauche, qui se retrouvait partager les responsabilités de la gestion locale, comme à Berlin-Ouest, avait contribué à l'apaisement. A Berlin, la « ligne » définie par le Sénat de la ville au début des années 80 avait été un succès : on légalisait, par des contrats de location en bonne et due forme, les occupations anciennes, mais on n'en tolérait plus de nouvelles.

La manière forte

L'écroulement du régime communiste en RDA et le vide administratif qui en résulta ont donné un nouveau champ d'action à des groupes de marginaux, qui se voyaient peu à peu chassés de leurs terroirs traditionnels, comme celui de Kreuzberg, en passe de devenir un quartier à la mode pour yuppies berlinois. Une centaine d'immeubles dégradés de Berlin-Est, dans les quartiers de Prenzlauer-Berg, Lichtenberg et Friedrichshain étaient occupés dans la période située entre la chute du mur et la réunification. L'administration municipale, qui gérait l'ensemble du parc immobilier de Berlin-Est, et la police populaire se révélaient impuissantes à juguler ce phénomène auquel elles n'étaient pas habituées.

Le Sénat de Berlin, dirigé par une coalition du SPD et des Alternatifs, a décidé d'utiliser la manière forte pour mettre un terme à un phénomène qui risquait de s'étendre. Deux raisons motivent cette ligne « dure », qui risque de créer des tensions au sein de la coalition. Les élections pour le Sénat du Grand-Berlin auront lieu le 2 décembre, et l'opposition de droite a fait de l'insécurité, qui régnerait dans la ville du fait de ces occupations et du laxisme du Sénat l'un de ses chevaux de bataille.

Berlin veut aussi donner l'image d'une ville d'ordre au moment où elle veut absolument devenir plus qu'une capitale symbolique de l'Allemagne unie et accueillir le plus vite possible les organes gouvernementaux.

La montée de la violence à Berlin et dans l'ex-RDA est un sujet de préoccupation pour le gouvernement. On apprenait mardi qu'un match de football entre l'équipe nationale allemande et une sélection de joueurs de l'Est, prévu pour le 21 novembre à Leipzig, avait été annulé. Le ministre de l'intérieur de Saxe ne se sent pas en mesure d'éviter des affrontements entre supporters. Le 3 novembre, des bagarres à la sortie d'un match à Leipzig avaient causé la mort d'un jeune supporter tué par la police. Autonomes à Berlin, skinheads néo-nazis de la province est-allemande, hooligans de stades, traduisent le malaise d'une jeunesse est-allemande passée brusquement d'un régime de contrainte absolue à une société qui les laisse face à eux-mêmes.

LUC ROSENZWEIG

□ **Un soldat soviétique assassiné près de Potsdam.** – La police judiciaire de Potsdam a annoncé, mardi 13 novembre, l'ouverture d'une enquête pour meurtre sur la personne d'un lieutenant de l'armée rouge stationné en Allemagne orientale. Selon les premières expertises médicales, le sous-officier, âgé de vingt et un ans, a été battu à mort. Il avait été retrouvé inconscient et grièvement blessé le 7 novembre, non loin de Potsdam, où est installé le quartier général des forces soviétiques dans l'ex-RDA. Il est mort le lendemain. Le médecin légiste soviétique a conclu à un meurtre. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **CHINE : plusieurs dirigeants du « printemps de Pékin » seraient bientôt jugés.** – Plusieurs dirigeants du mouvement démocratique du « printemps de Pékin » pourraient être prochainement jugés, a indiqué mercredi 14 novembre Amnesty International. Selon des informations parvenues à l'organisation humanitaire, le dirigeant étudiant Wang Dan, l'universitaire Liu Xiaobo et le responsable syndical Han Dongfang devraient être bientôt présentés devant les tribunaux, tandis que *« des centaines d'autres* [dissidents] *ont tout simplement disparu depuis leur arrestation »*. – *(Reuter.)*

□ **MONGOLIE : retrait des troupes soviétiques avant février 1992.** – Les troupes soviétiques et leur équipement seront retirés de Mongolie avant février 1992, a annoncé, mardi 13 novembre, le président mongol, M. Ochirbat, à l'agence japonaise Kyodo. Ce retrait aura donc lieu avec un an d'avance sur le calendrier convenu entre Moscou et Oulan-Bator en mars 1990. Selon M. Ochirbat, qui assistait à Tokyo à l'intronisation de l'empereur Akihito, 75 % des 55 000 soldats soviétiques ont déjà quitté le pays. – *(AFP.)*

□ **NOUVELLE-ZÉLANDE : un forcené tue onze personnes.** – Un homme a été tué par la police dans un petit village du sud de la Nouvelle-Zélande après qu'il eut tué onze personnes, dont un enfant de six ans, et blessé deux autres. Pris d'une folie meurtrière, David Malcolm Gray avait mis le feu à la maison d'un voisin avant de parcourir les rues du village, un fusil à la main, tirant sur tout ce qui bougeait. – *(AFP, AP.)*

□ **PANAMA : les Corps de la paix américains reviennent vingt ans après leur expulsion.** – Les Corps de la paix des Etats-Unis vont revenir au Panama, quelque vingt ans après avoir été expulsés du pays par le président Omar Torrijos, pour *« espionnage au profit de la CIA »*. L'Assemblée législative du Panama vient en effet d'approuver une loi qui va permettre le retour de ces volontaires américains. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : un référendum sur le multipartisme.** – Le président Juvénal Habyarimana, dans un discours prononcé mardi 13 novembre devant le Parlement, a offert la possibilité immédiate à tous les Rwandais – vivant à l'intérieur comme à l'extérieur du pays – de se grouper en mouvements politiques. Un référendum aura lieu en juin sur une *« charte politique nationale »*, laquelle ouvrira la voie à une nouvelle Constitution officialisant le multipartisme. – *(AFP.)*

□ **SINGAPOUR : accord militaire avec les Etats-Unis.** – M. Lee Kuan Yew, premier ministre de Singapour, et M. Dan Quayle, vice-président des Etats-Unis, ont signé, mardi 13 novembre à Tokyo, un pacte facilitant l'accès des forces militaires américaines aux bases de Singapour. La Malaisie a aussitôt fait savoir qu'elle ne s'opposerait pas à cet accord qui permet notamment à l'aviation américaine de s'entraîner plusieurs fois par an à Singapour. – *(Reuter, UPI.)*

□ **TCHAD : visite du ministre français de la coopération.** – Le président Hissène Habré a reçu, mardi 13 novembre, le ministre français de la coopération, M. Jacques Pelletier. Celui-ci a indiqué qu'il avait évoqué *« diverses questions d'ordre militaire et politique »* avec le chef de l'Etat tchadien mais n'a fait aucune allusion aux combats déclenchés depuis samedi à la frontière tchado-soudanaise (*le Monde* du 13 et du 14 novembre). Ce même jour à Paris, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a reçu son homologue libyen, M. Mohammed Al Béchari.

□ **URSS : le traité de sécurité nippo-américain ne constitue plus une « menace ».** – L'URSS ne considère plus le traité de sécurité nippo-américain de 1960 comme une *« menace »*, a déclaré au quotidien japonais *Yomiuri* le commandant du district militaire soviétique de l'Extrême-Orient. Le général Viktor Novozhilov a également affirmé qu' *« aujourd'hui, il n'est pas nécessaire de déployer dans les Kouriles* – revendiquées par le Japon – *la division »* qui y est actuellement stationnée. – *(AFP.)*

□ **ONU : la recherche d'un haut commissaire pour les réfugiés.** – Le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, a accepté le retrait de la candidature de son chef de cabinet, M. Virendra Dayal, au poste de haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, a annoncé mardi 13 novembre un porte-parole de l'ONU. M. Dayal, qui est indien, a retiré sa candidature à la succession du Norvégien Thorvald Stoltenberg en raison de la controverse suscitée par le fait qu'il n'est pas européen. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

URSS

M. Gorbatchev plaide l'unité devant les officiers de l'armée soviétique

Comme il se doit à l'ère nouvelle des « députés du peuple » en URSS, l'opération de relations publiques qu'a menée M Gorbatchev, mardi 13 novembre, en direction de son armée, a pris la forme d'une rencontre avec les militaires qui sont aussi des représentants élus, députés au Soviet suprême de l'URSS, dans les parlements des Républiques ou élus locaux. Ils étaient ainsi mille cent à l'écouter pendant une heure et demie tenir un discours de grande fermeté en faveur du maintien du principe du service militaire obligatoire et de celui d'une armée soviétique unifiée.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Alors que des projets de passage progressif à une armée de métier (soutenue par les officiers réformateurs) ont déjà été soumis au Kremlin et qu'une expérience en ce sens est de fait lancée dans la Marine, cette prise de position marque une volonté de calmer les cercles dirigeants de l'armée les plus conservateurs au moment où, comme l'a estimé mardi M. Gorbatchev, le principal problème du jour est la *« stabilité politique »* et la nécessité de *« prévenir une guerre civile et toute confrontation »*. M. Gorbatchev a indiqué que la question de la conscription – à laquelle un nombre croissant d'appelés des républiques périphériques ne répondent tout simplement plus – sera étudiée *« par une des prochaines »* réunions du conseil de la fédération. De même, le président soviétique a affirmé que les exigences de certaines républiques de former leur propre armée sont *« plus un jeu politique qu'une prise en compte des réalités »*, alors que la formation d'embryon de forces armées est déjà en cours dans certaines de ces républiques.

« Pure propagande »

Seuls de brefs passages de l'intervention du chef de l'État et de ses réponses aux questions des officiers ont été rendus publics. Parmi eux figurent celui où le chef de l'Etat évoque les rumeurs de coup d'Etat militaire, qui ont été plus insistantes à la veille des défilés du 7 novembre. M. Gorbatchev a bien sûr invité le parterre à *« rejeter toute spéculation sur une telle possibilité aux yeux des Soviétiques et du monde »*, affirmant que l'armée connaît son rôle et *« ne se dressera jamais contre le peuple »*. Cet avis est d'ailleurs partagé par la plupart des réformateurs, qui renvoient à un sondage célèbre, publié cet été, selon lequel seuls les généraux seraient en majorité conservateurs, alors que les officiers, à partir du rang de colonel, seraient très largement favorables au réformateur Boris Eltsine.

L'exercice auquel s'est livré mardi M. Gorbatchev, et que des proches de M. Eltsine ont affirmé avoir eux-mêmes préconisé, a cependant été qualifié de *« pure propagande menée selon un scénario bien préparé »* par un participant réformiste cité par l'agence non officielle *Interfax*. Pour ce lieutenant-colonel, député de Russie, *« la direction soviétique n'a aucune idée sur la manière de réorganiser les forces armées »*. De l'avis assez général des milieux réformateurs, le ministre actuel de la Défense, M. Dmitri Iazov, qui assistait à la rencontre avec les députés militaires, n'est pas en mesure de lancer une réforme sérieuse de l'armée, mais il a aussi l'avantage de ne pouvoir nourrir aucune ambition bonapartiste.

Selon le compte-rendu préparé par l'agence *Tass*, beaucoup d'interventions critiques ont porté sur *« l'indifférence »* à l'égard des conditions de vie des militaires, au moment où des dizaines de milliers d'officiers sont repliés sur le territoire soviétique, où aucun logement ne les attend et où leurs familles ont bloqué, à deux reprises cette semaine, des pistes d'aéroports pour les empêcher d'être redéployés en Asie centrale. D'autres critiques, mises en évidence par *Tass*, sont venues clairement de la *« droite »* : celles qui dénonçaient les *« attaques contre l'armée »* menées par la presse réformatrice. D'autres ont dénoncé l'instabilité dans les républiques et le laxisme face au double pouvoir qui y prévaut.

Fort du soutien que vient d'accorder M. Boris Eltsine à l'idée d'une Union Soviétique fondée sur un nouveau traité d'union, M. Gorbatchev a pu affirmer que le territoire des républiques baltes reste territoire soviétique et que les lois fédérales doivent y prévaloir. Mais il a pris soin aussi de souligner que sa rencontre *« responsable, sérieuse et constructive »*, dimanche avec le président de Russie, *« l'a convaincu que nous allons agir dans l'intérêt de tous les peuples de ce pays. »*

Au même moment, le porte-parole de M. Gorbatchev, M. Vitali Ignatenko, commentait devant la presse les propos de Boris Eltsine qui avait affirmé, lundi, avoir reçu un *« accord de principe »* de M. Gorbatchev à sa demande d'un gouvernement fédéral de coalition, pour lequel la Russie *« ne demandait pas grand chose, juste les postes de Premier ministre des Finances et de la Défense »*, avait dit M. Eltsine. *« Cela ne signifie pas que M. Gorbatchev accepte la démission du gouvernement actuel »*, a simplement précisé le porte-parole.

SOPHIE SHIHAB

DANEMARK

Le gouvernement de M. Schlüter risque d'être mis en minorité

COPENHAGUE

de notre correspondante

Les difficultés s'accumulent pour le gouvernement minoritaire danois de M. Poul Schlüter et les observateurs n'excluent pas des élections législatives anticipées dans les semaines à venir. La semaine dernière, il semblait que la coalition de centre-droite au pouvoir et l'opposition social-démocrate avaient trouvé un compromis sur le budget 1991 et un plan général de relance économique qui devait l'accompagner. Mais, mardi soir 13 novembre, les choses se sont brusquement gâtées, et M. Schlüter a décidé de présenter jeudi au Parlement un ensemble de projets de lois financières. Il verra alors s'il peut compter sur le soutien d'une majorité dans l'hémicycle...

S'il est mis en minorité, de nouvelles élections pourraient avoir lieu prochainement. Une grande confusion régnait mercredi matin dans les couloirs du Parlement, d'autant plus que l'éclatement du Parti du progrès (populiste) semble inévitable. Mardi, à l'issue de querelles bouffonnes, le fondateur du mouvement, l'avocat Mogens Glistrup, a été exclu de son groupe parlementaire parce qu'il avait refusé catégoriquement de signer une note par laquelle il s'engageait à observer la discipline de vote imposée par le groupe. Trois autres députés font cause commune avec M. Glistrup. Ces quatre dissidents font perdre au gouvernement la majorité non socialiste déjà très mince sur laquelle il espérait s'appuyer au Parlement pour résoudre une crise qui couvait depuis des semaines.

M. Glistrup s'est déclaré prêt à fonder une nouvelle formation politique (qui s'appellerait éventuellement « Parti de la prospérité ») plus respectueuse à ses yeux des principes initiaux du Parti du progrès qu'il avait créé personnellement en 1971.

CAMILLE OLSEN

□ **AUTRICHE : expulsion de 7 000 réfugiés roumains.** – L'Autriche a décidé d'expulser quelque 7000 réfugiés roumains dont les demandes d'asile ont été rejetées a annoncé, mardi 13 novembre à Vienne, le ministre autrichien de l'intérieur, M. Franz Loeschnak. – *(AFP.)*

□ **YOUGOSLAVIE : des militaires vont créer un nouveau parti communiste.** – Des militaires ont annoncé la formation, le 19 novembre, d'un nouveau parti communiste qui portera le nom de « Ligue des communistes – Mouvement pour la Yougoslavie » et luttera pour le maintien du caractère fédéral du pays. – *(Reuter.)*

La revanche du clergé polonais

Suite de la première page

A sa manière, le père Jankowski symbolise la revanche de l'Eglise polonaise qui, après avoir combattu le communisme, réinvestit en force les institutions dont elle avait été chassée : l'armée, l'école, les prisons, la police... *On entend ces temps-ci* des choses étonnantes en Pologne, et pas forcément de la bouche des religieux. Ainsi le vice-ministre de la défense, M. Janusz Onyszkiewicz, ancien porte-parole de Solidarité, expliquant récemment que la liquidation des cellules du Parti communiste dans l'armée avait supprimé une fonction « syndicale » qui permettait d'évoquer certains problèmes en dehors des voies hiérarchiques, ajoutait : *« Il va falloir créer d'autres formes de communication, et peut-être les aumôniers peuvent-ils remplir ce rôle. »* Alors, pourquoi pas, comme sous la seconde république polonaise, un évêque-aumônier avec le grade de général ? Pourquoi pas ? répondit le vice-ministre...

Ce qui ne paraît qu'un juste retour des choses à certains n'est pas, cependant, sans poser quelques problèmes aigus de conscience à d'autres, y compris parmi les croyants. Certes, la Pologne est un pays dont plus de 90 % des habitants se déclarent catholiques ; c'était aussi le seul pays de l'Europe socialiste où l'Eglise ait joué un rôle politique aussi important. Mais les temps ont changé depuis l'avant-guerre, et il se trouve aujourd'hui des Polonais pour dire qu'ils ont assez souffert de quarante ans d'idéologie dominante pour ne pas se laisser imposer à présent un *« totalitarisme clérical »*.

Deux affaires ont, depuis cet été, accentué ce retour en force de l'Eglise et les dangers de cléricalisation de la vie publique qu'il comporte : la réintroduction du catéchisme dans les écoles et le projet de loi interdisant l'avortement.

Depuis le 1er septembre, l'instruction religieuse est de retour dans les écoles publiques de Pologne, en application d'une circulaire du ministère de l'éducation du 2 août pour l'année scolaire 1990-1991, prise sur instruction de la commission gouvernement-épiscopat. Dans sa grande largesse, ladite circulaire précise que le catéchisme n'est pas une *matière obligatoire – donc ne* compte pas pour le passage en classe supérieure – et que les catéchistes religieux ne seront pas payés sur les deniers de l'Etat... les catéchistes laïcs, eux, devant l'être. La même circulaire recommande deux cours de catéchisme par semaine et l'introduction de l'instruction religieuse au *jardin d'enfants* ; elle autorise une prière biquotidienne devant tous les élèves au début et à la fin de la journée, l'intégration des catéchistes dans les conseils de classe, et le crucifix au mur dans les classes *« où la majorité des élèves suit le cours d'instruction religieuse »*.

Remous à propos du catéchisme

L'application du texte peut se révéler, à l'épreuve des faits, moins rigoureuse : dans certaines écoles de Varsovie, on n'aura, faute d'enseignants, qu'une heure de catéchisme hebdomadaire, et la prière ne sera dite qu'au début et à la fin de ce seul cours. De même, quelques directeurs d'école, résistant à la pression du clergé, s'arrangent pour programmer le cours de catéchisme au début ou à la fin d'une journée, afin de ne pas avoir à organiser d'activités de substitution pour les élèves qui n'y assistent pas.

La circulaire du ministère de l'éducation a provoqué de profonds remous, mais, curieusement, la controverse n'a pas tant porté sur le fond que sur la manière dont la décision avait été prise. Regrettant que la *« société civile »* n'ait pas été *préalablement consultée*, la Fédération internationale des droits de l'homme a jugé très grave qu'*« une majorité, même très importante, qu'elle soit marxiste ou catholique, puisse influencer l'esprit de jeunes enfants par la voie de l'enseignement public »*. Le Conseil œcuménique polonais a regretté de ne pas avoir été associé à la préparation de la circulaire. L'ombudsman, Mme Ewa Letowska (nommée sous l'ancien régime), a déposé un recours auprès de la Cour constitutionnelle, estimant que seul un acte législatif pouvait modifier la loi de 1961 qui garantit le caractère séculier des établissements scolaires et de l'enseignement.

Malaise, en revanche, dans les rangs des partis politiques. Très isolé, l'ex-PC devenu social-démocrate (SDRP) a condamné la violation du droit de chacun à ne pas révéler ses convictions religieuses. Pourtant, a rétorqué presque innocemment Mgr Orszulik, porte-parole de la conférence épiscopale, *« celui qui veut garder sa religion secrète n'est pas tenu de spécifier par écrit que ses enfants ne suivront pas le cours de catéchisme »* !

Sans cacher qu'au ministère il y avait eu *« de sérieuses réticences »*, Mme Anna Radziwill, vice-ministre de l'éducation et sénateur de Solidarité, a défendu dans la presse la procédure suivie par la commission gouvernement-épiscopat : *« Depuis des années*, a-t-elle fait valoir, *les représentants de l'épiscopat ont discuté d'importants problèmes nationaux avec les représentants de l'Etat. Gomulka avait des entretiens avec le cardinal Wyszynski, Gierek aussi. »*

Jacek Kuron, ministre du travail, archétype de l'anti-bigot et membre de la commission gouvernement-épiscopat, ne dit pas autre chose, même s'il le dit moins délicatement. Sa position, c'est que *« lorsqu'on a affaire à une merde pareille, mieux vaut la prendre sur sa tête que de la disperser sur tout le pays. Un débat parlementaire sur cette affaire aurait provoqué un climat de guerre religieuse »*. Il table sur le bon sens des jeunes qui, *« tôt ou tard, reviendront à la raison et voteront avec leurs pieds »*, c'est-à-dire se désintéresseront du catéchisme à l'école une fois que celui-ci aura perdu l'attrait de la nouveauté.

La violence de la bataille de l'avortement au Sénat tendrait à confirmer le raisonnement de Jacek Kuron *(voir encadré)*. Adopté par les sénateurs le 29 septembre, le projet de loi interdisant l'interruption volontaire de grossesse doit encore être soumis à la Diète, ce qui, vu les échéances électorales, ne se produira pas avant quelques mois.

Les desseins du pape

Mais l'affaire a révolté d'innombrables femmes, qui ne se reconnaissaient pas dans les sénateurs. Quelques jours plus tard, le pape saluait publiquement le vote du Sénat comme un premier pas vers le démantèlement du *« matérialisme totalitaire »* et le nouvel ordre moral.

C'est que la Pologne n'a pas seulement une puissante Eglise catholique, elle a aussi un pape. Et il la soigne ! Déjà venu trois fois en Pologne, il y fera encore deux visites rien qu'en 1991. Le nonce papal à Varsovie, Mgr Kowalczyk, est lui aussi polonais, alors qu'un nonce est *traditionnellement d'une autre* nationalité que celle de son pays de résidence. *Mgr Kowalczyk* est un proche du Saint Père, qui participe aux conférences de l'épiscopat polonais.

Certains laïcs, en haut lieu, prêtent au pape le dessein de vouloir faire de la Pologne *« la nouvelle terre de la chrétienté en Europe »*. On pouvait imaginer que, avec l'avènement de la démocratie, l'Eglise polonaise verrait son rôle diminuer, n'offrant plus la fonction de *« refuge de l'anti-totalitarisme »*, comme dit le père Bronislaw Dembowski, qui sait de quoi il parle. Ce prêtre, très actif pendant l'état de guerre dans les *comités d'aide aux prisonniers*, fut invité à s'asseoir, l'an dernier, à la fameuse table ronde pour cautionner les négociations du pouvoir communiste et de Solidarité. *« Maintenant, tout redevient normal*, dit-il, *et je ne crois pas que l'Eglise joue un rôle plus grand. » « Les Polonais*, ajoute Mme Kuratowska, vice-présidente du Sénat, *ont une attitude assez superficielle à l'égard de la religion ; s'ils étaient vraiment religieux, y aurait-il autant d'avortements ? »*

Mais tout le clergé n'a pas l'ouverture d'esprit du père Dembowski. Après avoir combattu le communisme, l'Eglise de Pologne donne maintenant l'impression de s'être *fixé une nouvelle mission : laver les* âmes polonaises de toute cette souillure. *« Il faut venir à bout du mal que l'ancien système a fait à l'âme publique »*, dit le cardinal Glemp, pour lequel on ne saurait assez rendre grâce au *« miracle qui s'est déroulé sous nos yeux, à savoir le renversement pacifique du totalitarisme »*. *« L'Eglise a toujours été l'espoir de ce peuple*, renchérit le père Jankowski. *La dévastation des âmes polonaises de ces dernières années impose un nouveau défi à l'Eglise. »*

Alors l'Eglise se mêle un peu de tout, pas seulement de catéchisme et d'avortement. Lorsque le conseil municipal de Mokotow, à Varsovie, décide de rebaptiser certaines rues, le plus grand nombre de propositions émane du clergé paroissial : rue du Christ-Roi, rue de la Mère-de-Dieu, *rue du Père-Popieluszko*... Lorsque l'épiscopat désapprouve la *couverture télévisée de tel ou tel* événement, il le fait savoir publiquement – et *Dieu* sait qu'en temps d'antenne l'Eglise n'est pas desservie ! Un député catholique, M. Lopuszanski, fait voter un amendement annulant l'interdiction de mener une campagne électorale dans les lieux de culte.

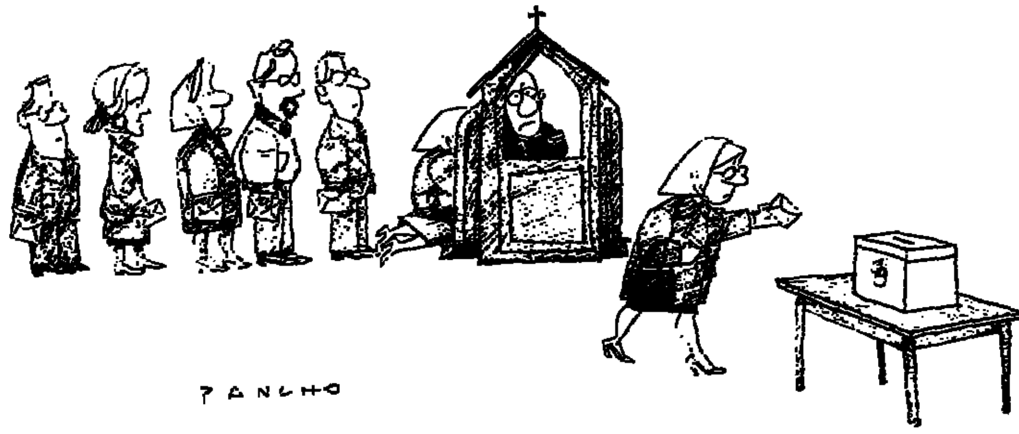
N'est-ce pas exercer une pression morale excessive ? Là, le père Dembowski se fâche tout rouge : *« Il y a eu une pression diabolique du pouvoir pendant quarante ans, et le monde ne s'en étonnait pas ! Un grand écrivain aussi représente une autorité morale, n'a-t-il pas le droit de s'exprimer ? Et si j'ai une autorité, à quoi sert-elle ? Pourquoi m'a-t-on fait venir à la table ronde ? »*

En fait, l'activisme clérical pourrait accélérer le processus naturel de différenciation au sein d'une société trop longtemps divisée en « eux » (le pouvoir communiste) et « nous » (tout le reste). *Un* mot on ne peut plus polonais, *zamszenie* – « excès de messe », en quelque sorte, – prend un sens nouveau : avant, on n'en avait jamais trop, car c'était un moyen de s'opposer à « eux ». Aujourd'hui, certains croyants, mais aussi des prêtres comme le Père Czajkowski, y voient *« un manque de respect à l'égard des non-croyants ou de ceux qui croient autrement, et même à l'égard de Dieu »*.

Deux catholicismes coexistent en Pologne, que l'on pourrait schématiser par le clivage politique actuel : le catholicisme libéral du premier ministre Tadeusz Mazowiecki et celui, plus militant, de Lech Walesa. Campagne électorale oblige, l'équipe de *M. Mazowiecki, soutenue* par la « gauche laïque » (autre expression polonaise), a évité jusqu'ici les *conflits Eglise-Etat. La controverse* de l'avortement contraint ainsi à une acrobatique ambiguïté M. Mazowiecki qui, comme catholique, est opposé à l'avortement, *mais, comme intellectuel libéral*, désapprouve sans doute les aspects répressifs du récent projet de loi, sans oser le dire.

Pour l'instant, le clergé ne participe pas ouvertement à la campagne pour l'élection *présidentielle* du 25 novembre, quoique beaucoup de prêtres estiment avoir le droit de dire leur préférence. L'épiscopat, dit-on, est partagé. *« Les bons chrétiens polonais auront le choix entre le bon chrétien Walesa et le bon chrétien Mazowiecki »*, sourit, l'œil malicieux, le père Dembowski...

SYLVIE KAUFFMANN



La bataille de l'avortement

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

Autorisé depuis 1956, l'avortement était devenu, comme dans la plupart des pays socialistes, un moyen de contraception, faute de produits pharmaceutiques et de politique de prévention. Selon le *ministère de la Santé, on pratique* en Pologne seize à dix-huit interruptions de grossesse pour cent naissances – bien davantage selon des chiffres officieux.

Alarmé par *« l'état actuel de la moralité en Pologne »*, un sénateur de Solidarité proche de l'Eglise et *ultra-conservateur*, Walerian Piotrowski, et quelques-uns de ses *collègues* déposèrent donc cet été une proposition de loi dont la version initiale pénalisait l'avortement à tous les niveaux, prévoyant même deux *ans de prison* pour la femme délinquante. Des prêtres assistèrent aux travaux en commission, au cours desquels le sénateur Piotrowski se battit comme un lion pour résister aux modifications, y compris celles permettant l'avortement *thérapeutique ou celui des* femmes victimes d'un viol. Peut-on jamais être sûr, soutenait-il, que le violeur est le père de l'enfant conçu ?

Dix jours avant le débat au Sénat, le 29 septembre, l'épiscopat lança un appel à la prière pour soutenir le travail des parlementaires sur *« le respect du droit à la vie dès la conception »*, sur le thème : *« Une loi qui est contre la conscience devient l'alliée du Mal. »*

La proposition de loi fut finalement adoptée par le *Sénat dans* sa version la moins sévère (deux ans de prison pour toute personne, sauf la femme enceinte, ayant contribué à un avortement), par 50 voix contre 17. Les députés, eux, n'ont pas encore examiné le texte, baptisé *« lex Ceausescu »* par la gauche.

Le détail du vote des sénateurs (*dont* 99 *sur* 100 *sont membres* de Solidarité) en dit plus long que tous les discours sur le poids de l'Eglise : ont voté pour l'interdiction de l'avortement le cinéaste Andrzej Wajda, l'avocat Edward Wende, ou Andrzej Celinski, *considéré comme l'une des* figures progressistes de Solidarité.

« Une très mauvaise période »

Parmi les opposants au texte, on relève Mme Radziwill, le Dr Zofia Kuratowska qui s'est toujours fait *remarquer par ses positions* courageuses, et Jan-Jozef Lipski, l'un des rares hommes de Solidarité à oser se dire de gauche et bête noire d'une partie de l'Eglise.

Mme Kuratowska a encore l'air *traumatisée par ce qu'elle a vu et* entendu ce jour-là au Sénat. *« C'était laid, horrible. Ceux qui combattaient le projet de loi ont été accusés de n'être ni des catholiques ni des patriotes polonais. Nous vivons une très mauvaise période. »*

Elle-même est catholique, *« encore que maintenant... »*. Maintenant, quoi ? *« Eh bien maintenant, après ce que j'ai dit au Sénat... »* Mme Kuratowska s'attendrait à être excommuniée qu'elle ne s'exprimerait pas autrement. Quant au vote de ses amis Wajda, Wende ou Celinski, il l'a *« dégoûtée »*, car elle sait qu'*« au fond d'eux-mêmes ils pensaient différemment »*. Reste une explication : par ce vote, ils voulaient s'assurer le soutien de l'Eglise lorsque, bientôt, viendront les élections législatives.

S. K.





...vernement de M. Schlüter
... d'être mis en minorité

Le débat sur la CSG et la menace de censure

La droite veut prouver son unité mais ne croit pas à la chute du gouvernement

Les députés devaient aborder jeudi 15 novembre le débat sur la contribution sociale généralisée (CSG) que le premier ministre, M. Michel Rocard, viendra défendre. C'est dans la nuit que le gouvernement devrait engager sa responsabilité (article 49, alinéa 3 de la Constitution) pour faire passer ce texte qui n'est soutenu que par le groupe socialiste. En riposte, l'opposition devrait déposer une motion de censure, dont le texte a déjà été préparé. Le débat de censure devrait avoir lieu lundi 19 novembre. Le ministre chargé des relations avec le Parlement, M. Jean Poperen, a estimé, mardi 13 novembre, dans les couloirs de l'Assemblée nationale que *« pour la première fois le risque existe de voir renverser le gouvernement, même si ce n'est pas le plus probable »*.

« Pensez-vous vraiment que l'on ait encore besoin de censurer le gouvernement ? Ne l'est-il pas déjà par le président de la République ? » Cette réflexion mi-ironique, mi-sérieuse d'un député centriste, M. Jean-Jacques Hyest, cueillie mardi 13 novembre dans les couloirs du Palais-Bourbon, résume bien l'état d'esprit d'une bonne partie de l'opposition, plutôt suffoquée de voir le premier ministre « lâché » de si belle manière par M. François Mitterrand sur le front lycéen. *« Le chef de l'Etat est pourtant injuste avec le gouvernement »*, ajoute M. Hyest, qui va, néanmoins, voter la censure.

Une rumeur court les couloirs de l'Assemblée depuis plusieurs jours : le président de la République ne serait pas mécontent de voir son premier ministre renversé par l'Assemblée. Certains élus de l'opposition se sont étonnés, lors des cérémonies du 11 novembre à l'Arc de triomphe, de voir le chef de l'Etat converser longuement avec le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, en ignorant complètement M. Lionel Jospin, pourtant premier ministre par intérim et ministre en situation difficile à cause de la manifestation qui devait avoir lieu le lendemain. Le vote de M. Pierre de Bénouville (RPR), ami personnel de M. Mitterrand, sera intéressant de ce point de vue, estiment les députés de l'opposition. *« S'il vote la censure*, disent certains, *ce sera limpide... »* Pour l'heure, il ne semble pas que le député RPR de Paris ait l'intention de le faire, notamment parce qu'il ne veut pas porter la responsabilité de la chute du gouvernement alors que la guerre menace dans le Golfe. C'est un argument auquel M. Olivier Dassault (RPR, Oise) a été sensible, *« mais, finalement*, nous a-t-il déclaré, *dans un moment de ralliement important, je me dois à la discipline de vote de mon groupe »*.

« Comportement suicidaire »

Compte tenu de ce climat un peu particulier, c'est une motion de censure destinée à faire chuter le président de la République que certains centristes auraient souhaité déposer... si cette arme constitutionnelle existait. Dans ces conditions, pourquoi chercher à renverser un premier ministre dont on salue à mi-voix le courage, tout en constatant son impuissance ? M. Jacques Barrot ne s'en remet pas. *« Au lieu de ficeler son texte avec les socialistes, si Rocard avait joué un peu la concertation, techniquement, la CSG pouvait passer »*, affirme-t-il. C'est, sans doute, en songeant à ces états d'âme que le premier ministre prépare pour le débat de jeudi des amendements gouvernementaux qui devraient toucher le cœur des centristes. Seront-ils suffisants pour retourner la tendance ? Même M. Raymond Barre, devant le groupe UDC, s'est montré critique sur les modalités d'application de la CSG. L'impression de ses amis (dont le nombre est en augmentation depuis les récents démêlés Giscard-Chirac) est qu'il pourrait bien voter la censure.

L'opposition, centristes compris, estime que les jeux sont faits aujourd'hui et que pas une seule voix ne doit manquer, le 19 novembre, pour censurer le premier ministre. La détermination est d'autant plus forte que l'opposition, depuis la semaine dernière, est ébranlée par la résurgence de la « guerre des chefs » à propos des « primaires » présidentielles. L'épisode a véritablement traumatisé les députés UDF et RPR, qui s'étaient pris, ces derniers temps, à rêver enfin que demain ne ressemblerait pas à hier. Dans les trois groupes de l'opposition de droite, la question a été évoquée mardi, avec, comme toile de fond, une certitude : l'Union pour la France (UPF) est moribonde. Au RPR, on estime que c'est *« un mauvais coup de Giscard »*. A l'UDF, le compliment est retourné à l'envoyeur. Giscardien, M. Michel d'Ornano s'est plaint de l'attitude du RPR, qui *« a un problème parce qu'il n'a plus de candidat crédible aux présidentielles »*. M. Jacques Dominati (UDF-PR) avait préparé un communiqué vengeur, évoquant le *« comportement suicidaire »* des responsables de l'UDF et du RPR et *« l'effet catastrophique »* de ce nouveau combat des chefs. Un effet constaté par les députés dans leurs circonscriptions. *« Nos dirigeants ont assumé une responsabilité énorme vis-à-vis de tous ceux qui veulent une autre politique pour la France (...). Il nous appartient de réparer ce lamentable échec et de provoquer un processus authentique d'union pour assurer notre victoire »*, estime M. Dominati. Le député de Paris a avancé une proposition qui emporte l'adhésion de bon nombre d'élus de l'opposition : il souhaite que le bureau politique de l'UPF soit élu démocratiquement *« par une convention nationale des élus républicains »*. Député (UDF-PR) de l'Eure, M. Ladislas Poniatowski demande qu'on arrête *« le massacre »*. M. Pierre Mazeaud (RPR) lui emboîte le pas. *« C'est inadmissible*, affirme-t-il, *que l'on laisse apparaître comme fondamentale la question des primaires dans l'opposition, alors que les Français ont des préoccupations autrement graves. »*

A l'UDC, M. François Bayrou, délégué général de l'UDF et l'un des négociateurs de la charte sur les « primaires », a reçu un accueil plutôt frais de la part de ses collègues. Il s'est même fâché quand les rires et les propos ironiques ont fusé tandis qu'il tentait d'expliquer les raisons de la rupture. Les députés centristes n'ont pas oublié les menaces brandies par les « grands chefs » au cas où certains ne voteraient pas la censure. Or ceux-là même qui se voulaient donneurs de leçons se trouvent aujourd'hui Gros-Jean comme devant. Pourtant, M. Alain Juppé, devant le groupe RPR, a redit que l'opposition ne pourrait pas apporter son soutien, pour les prochaines élections législatives, à ceux qui ne voteraient pas la censure. *« Il nous em...... »*, a répliqué un des chefs de file centristes en apprenant que des menaces de représailles étaient à nouveau brandies. La quasi-totalité du groupe UDC devrait d'ailleurs voter la censure. M. Méhaignerie l'affirme.

« Ça va être juste... »

Le cœur, cependant, n'y est pas vraiment malgré « l'aubaine » des manifestations lycéennes. Il est vrai que l'opposition ne se sent pas armée pour accompagner, comprendre ou soutenir le mouvement. Un député comme M. Jacques Toubon (RPR), qui depuis des mois alerte la direction de son mouvement sur le malaise des jeunes, des lycéens et des étudiants, le mal-vivre dans les banlieues, a regretté mardi devant son groupe, que sa formation soit obligée aujourd'hui de prendre le train en marche. M. Michel Barnier (RPR) qui plaide également depuis longtemps pour que son parti se recentre sur les problèmes concrets des Français, a demandé que les questions d'éducation soient placées *« au premier rang des préoccupations »* du RPR. Ce constat, nombreux sont les élus à le faire, toutes étiquettes confondues.

Tout cela explique que personne dans l'opposition ne semble songer sérieusement à voir le gouvernement Rocard tomber demain, ou plutôt à imaginer ce qui pourrait advenir demain : peur de l'inconnue, d'élections anticipées qui ne feraient qu'exacerber les tensions actuelles entre l'UDF et le RPR, inquiétude secrète des centristes de voir arriver à Matignon un Jacques Delors qui raviverait leurs tensions internes ? *« Ça va être juste, mais il ne tombera pas »*, se rassure-t-on dans l'entourage de M. Pierre Méhaignerie tandis que M. Charles Millon constate : *« C'est un gouvernement fragile qui ne tient que par des expédients, que par des tactiques de dernière heure qui lui permettent de grapiller quelques voix. Il peut se maintenir encore quelque temps. »* Mais pour M. Millon le problème est plus profond et c'est à *« une fin de régime »* à laquelle on assiste, selon lui : *« Notre pays est confronté à une crise grave, profonde : la France se balkanise, se féodalise et se corporatise... »*

Le président du groupe UDF, M. Charles Millon a toutefois déjà rédigé le texte de la censure. Elle a été soumise, en conférence des présidents de l'intergroupe, à ses homologues, MM. Bernard Pons et Pierre Méhaignerie. Comme le souhaitaient les centristes, ce *« projet de motion de censure »* ne condamne pas le principe de la CSG, mais seulement *« la complexité du dispositif »*, *« la création insidieuse d'une nouvel impôt sans qu'aucune réflexion d'ensemble ait été engagée »*. Rien dans le texte de devrait dissuader les députés communistes de la voter. Arithmétiquement parlant, le gouvernement ne devrait pas tomber. Il sait qu'il peut compter sur le soutien de bon nombre de non-inscrits et de députés des DOM-TOM. L'ambiance, toutefois, est à ce point délétère, la suspicion si prégnante qu'un fin observateur de l'intérieur évoque les risques du jeu auquel certains pourraient se livrer. *« Certains députés*, explique-t-il, *peuvent se dire : je peux voter la censure parce que Untel ne la votera pas et que, de toute façon, le gouvernement ne tombera pas. »* C'est avec ce type de raisonnement que, lors de la session de printemps, un texte (la réforme des professions judiciaires), qu'une très large majorité de députés souhaitaient voir adopté, avait été repoussé...

PIERRE SERVENT

Lire également page 33 l'article de Jean-Michel Normand.

La colère de M. Vernaudon

Le débat sur le budget des DOM-TOM à l'Assemblée nationale, lundi 12 novembre, a montré que le gouvernement pouvait compter sur le soutien des députés d'outre-mer qui siègent parmi les non-inscrits. M. Elie Hoarau, élu du Parti communiste réunionnais, et M. Alexis Pota, dissident de ce même parti, ont approuvé les orientations du ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, en se démarquant des députés du PCF qui se sont abstenus. Le troisième député non inscrit de la Réunion, M. André ThienAh Koon, maire du Tampon, n'a pas, lui non plus, ménagé son appui au gouvernement. De même le président du gouvernement territorial de la Polynésie française, M. Alexandre Léontieff, reste fidèle à la majorité mitterrandienne.

En revanche, l'autre député non inscrit de la Polynésie, M. Emile Vernaudon, risque de faire défaut à M. Rocard. Le turbulent maire de Mahina a, en effet, saisi l'occasion de ce débat pour franchir un nouveau degré dans l'escalade du contentieux qui l'oppose à M. Léontieff, dont il a juré la perte malgré les tentatives de conciliation entreprises depuis le mois de mai par M. François Mitterrand en personne. Après avoir accusé le gouvernement central de pratiquer vis-à-vis de la Polynésie une *« politique discriminatoire »* d'autant plus *« dangereuse »* que le territoire lui paraît en état de *« banqueroute »*, M. Vernaudon a proclamé qu'il retirait sa délégation de vote au groupe socialiste.

A. R.

M. Jacques Robichez, nouveau président du conseil scientifique du Front national

Le conseil scientifique du Front national ne donne pas beaucoup de publicité à ses activités. Ainsi, la désignation de son nouveau président au cours d'une réunion tenue le 26 octobre à Paris est passée inaperçue : M. Jacques Robichez, professeur émérite de littérature française à la Sorbonne, a succédé à M. Jules Monnerot, sociologue, qui avait donné sa démission, le 25 août, de son poste et du parti, dont il était membre du bureau politique, en raison d'un *« désaccord sur la position du mouvement dans l'affaire du Golfe »*. S'opposant à M. Jean-Marie Le Pen, président du Front, M. Monnerot avait publié un article dans le quotidien d'extrême droite *Présent*, dans lequel il affirmait que *« seules les démonstrations de force, ou, si elles ne suffisent pas, des épreuves de force, lèveront la menace irakienne »*.

Désigné à l'unanimité, M. Robichez sera flanqué de deux vice-présidents : M. Pierre Milloz, ancien élève de l'ENA, écrivain et auteur pour le FN d'un rapport sur « le coût de l'immigration », ainsi que M. Jacques Routhier, ancien directeur de recherches au CNRS et ancien président de l'Union française des géologies. M. Jean-Yves Le Gallou, membre du bureau politique du Front, délégué national aux études et président du groupe FN du conseil régional d'Ile-de-France, a été reconduit dans ses fonctions de secrétaire général au sein du nouveau bureau du conseil scientifique.

Au cours de cette réunion, M. Milloz a souligné que cette instance devait être une *« vitrine prestigieuse »* pour le parti d'extrême droite, dont les conditions d'accès, selon lui, doivent rester strictes.

O. B.

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

M. Joxe demande la réserve du vote sur les crédits du ministère de l'intérieur

Faute de majorité en sa faveur, le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a demandé, dans la nuit du mardi 13 au mercredi 14 novembre, la réserve du vote de l'Assemblée nationale sur les crédits de son département. D'un montant total de 67,463 milliards de francs, le budget de l'intérieur pour 1991 augmente dans les mêmes proportions (+ 4,8 %) que l'ensemble des crédits de l'Etat. Il concerne à la fois la police, la sécurité civile et les collectivités locales.

Les policiers sont-ils trop ou pas assez nombreux, et sont-ils employés au bon endroit ? Il était sans doute inévitable qu'au lendemain des incidents survenus, à Paris, le long de la grande manifestation des lycéens *(lire page 12)*, bon nombre de députés réservent l'essentiel de leurs propos au sort des forces de police. Rapporteur pour avis de la commission des lois, *Mme Denise Cacheux (PS, Nord)* a livré, à ce propos, des statistiques peu connues : on compte 3,69 policiers ou gendarmes en France pour 1 000 habitants contre 4,53 en Italie, 4,29 au Portugal, 2,11 au Royaume-Uni et 1,93 au Danemark. La France tient son rang, en somme, entre les pays de l'Europe latine et ceux de l'Europe du Nord, mais trop de policiers sont employés à des tâches administratives, alors qu'il conviendrait de les *« remettre au plus vite sur la voie publique »*.

Le projet de loi de finances pour 1991 ne prévoit, en effet, que 409 créations d'emplois, dont la moitié seront réservés, comme on dit joliment, à *« la maîtrise des flux migratoires »*. Cet effort est jugé insuffisant par M. Henri Cuq (RPR, Yvelines), pour lequel *« dans trop de villes, la peur s'installe, les bandes sévissent, les violences se multiplient »*. Avant lui, le rapporteur de la commission des lois au titre de l'administration générale et des collectivités locales, M. Pascal Clément (UDF, Loire), a centré son intervention sur les étrangers. *« Nous avons vu Vaulx-en-Velin*, a-t-il dit. *Nous voyons le mouvement lycéen. » « Vous avez tenu à faire une loi qui apparaît, à l'évidence, inapte à contenir l'immigration clandestine, une des plaies les moins guérissables de notre société »*, dit encore M. Clément.

La couleur du délinquant

Inévitable, aussi, la querelle de la DGF. Cette dotation globale de fonctionnement est l'une des principales ressources des communes. Elle n'est jamais suffisante. Si elle augmente, cette année, de 7,5 %, c'est, tout simplement, qu'elle avait baissé l'an dernier, explique M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine), ajoutant qu'on ne saurait *« faire une croix sur le « hold-up » de l'année passée »*. Le porte-parole du groupe communiste indique encore qu'en 1990 les collectivités locales ont dû rembourser davantage que ce qu'elles ont emprunté : les communes en sont réduites à *« la situation des pays du tiers-monde face au Fonds monétaire international »*.

Dans sa réponse aux groupes politiques, M. Pierre Joxe a expliqué longuement que *« la pression migratoire vers l'Europe riche ne saurait se réduire à un problème de police »*. Il en va de même, a affirmé le ministre de l'intérieur, pour la drogue et pour la violence, liées aux conditions de vie et à certaines formes d'urbanisation. Un peu désabusé, il en est venu à évoquer le consensus qui s'est établi sur les objectifs de la politique de défense. *« Je souhaite vivement qu'un jour les formations politiques arrivent à un même consensus en matière de sécurité intérieure, qu'elles prennent conscience des menaces et des risques liés à l'urbanisme et aux injustices sociales*, a déclaré M. Joxe. *Je le souhaite, mais à entendre ce qui s'est dit, je ne crois pas que le moment soit venu. »*

En effet. Exhibant une photo du ministre de la culture en compagnie de « taggers », M. Eric Raoult (RPR, Seine-Saint-Denis) est revenu en ces termes, plus tard, sur l'immigration, la violence et la délinquance : *« Qu'allez-vous faire pour qu'on n'ait pas l'impression que la couleur du délinquant peut excuser la délinquance et qu'un voyou de couleur n'est que demi-voyou ? Qu'allez-vous faire pour arrêter la concentration des immigrés dans nos banlieues ? » « Vous nous demandez trop souvent de faire preuve de mansuétude à l'égard des loubards »*, s'est empressée de renchérir l'élue du Front national, Mme Marie-France Stirbois (non inscrit, Eure-et-Loir). Les « casseurs » de Montparnasse n'ont pas fait que des dégâts matériels...

JEAN-LOUIS SAUX

« Les RG ne sont pas une police secrète »

En réponse à une intervention d'un député de la Réunion, qui se plaignait du sous-effectif des services de police dans l'île, le ministre de l'intérieur a abordé, mardi 13 novembre, la question des renseignements généraux. *« Je vais maintenant vous parler des renseignements généraux. Il y a d'ailleurs longtemps que j'ai envie d'en parler »*, a commencé M. Joxe, d'un air presque gourmand. En fait, le ministre a surtout décrit les principales missions de ce service.

Après avoir rappelé que la formation des RG avait été améliorée, M. Joxe a cependant assuré que *« toutes les dispositions ont été prises pour tirer les conclusions administratives, disciplinaires ou judiciaires* [des] *faits de violation de la loi qui ont été soit allégués, soit établis »*. *« Non, il n'y a pas de police secrète, de police politique en France (...). Nous ne pouvons laisser croire qu'il existe une direction de la police nationale qui soit utilisée à d'autres fins que celles qui doivent être les siennes, ou qui soit peuplée de milliers de fonctionnaires se conduisant à l'égal de tel ou tel dont je ne veux pas citer le nom »*, a affirmé le ministre, avant d'indiquer que, pour faire droit à une revendication déjà ancienne de l'une des principales organisations syndicales de policiers, il se propose d'instituer un conseil supérieur, dont ni le nom ni la composition ne sont encore arrêtés.

La polémique a rebondi, tard dans la soirée de mardi, lorsque M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine) a mis en cause, en le nommant, un fonctionnaire des renseignements généraux qui surveillerait ses activités et qui serait actionnaire d'une *« boîte de nuit »*.

Le laboratoire policier en panne

par Erich Inciyan

DE Vaulx-en-Velin aux Renseignements *généraux*, des casseurs parisiens à la hausse des chiffres de la délinquance, la police nationale collectionne les revers depuis quelques mois. Comme si elle avait pâti d'une pause dans le mouvement de réformes engagé dès 1982 par Gaston Defferre et prolongé en 1985 par M. Pierre Joxe avec sa loi pluriannuelle de modernisation de la police nationale, dont 1990 est la dernière année d'application.

Pourtant la loi de finances pour 1991 n'est pas l'ébauche d'un second plan de modernisation. Elle n'ouvre pas la marche à cette loi d'orientation sur la sécurité intérieure que M. Joxe appelait de ses vœux en 1989 et comptait engager dès 1990. L'Hôtel Matignon, qui entend avoir la haute main sur ce dossier interministériel, semble estimer que le ministère de l'intérieur a voulu aller plus vite que la musique gouvernementale. M. Joxe n'annonçait-il pas, en mars dernier, que *« la partie moyens du projet de loi d'orientation sur la sécurité intérieure devrait être l'amorce du deuxième plan de modernisation de la police et d'une nouvelle programmation pluriannuelle des moyens »* ? Or, non seulement ce projet de loi ne sera pas présenté à la session d'automne du Parlement, mais Matignon s'est déclaré carrément opposé à toute programmation pluriannuelle.

Pas de programmation pluriannuelle

La modernisation de la police est toutefois poursuivie par le budget pour 1991, puisque les dépenses des secteurs-clefs sont maintenues au même niveau que les années précédentes . Ainsi des crédits pour l'informatique (+10 %), qui vont permettre le développement des grands fichiers criminels, ou encore de la formation (+36 %), investissement capital dans une industrie de main d'œuvre forte de 120 000 fonctionnaires . Quant aux programmes immobiliers, leur montant sera un peu inférieur à ceux de l'an passé, le ministère de l'intérieur n'en demeurant pas moins le premier constructeur de l'Etat.

Il n'empêche : faute d'une programmation pluriannuelle, la police risque de pâtir des aléas d'une modernisation par à-coups. Deux exemples. *Primo*, le millier d'emplois qui devraient être créés en 1991. Le premier ministre a posé ses conditions : l'obtention de ces emplois est suspendue à la rationalisation des implantations de la police, au profit des circonscriptions des grandes agglomérations dont les besoins sont jugés prioritaires. *Secundo*, le collectif budgétaire, dont les grandes lignes devaient être dévoilées par le conseil des ministres du 14 novembre. Place Beauvau, on s'attendait à des crédits permettant d'engager des projets immobiliers et de mettre en œuvre un nouveau système de transmissions. Las ! la copie gouvernementale a finalement révisé ces espoirs à la baisse.

Pour *« engager véritablement la réforme »* qu'elle appelle de ses vœux, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire chez les policiers en tenue) réclame *« un plan budgétaire pour cinq ans »*. L'amélioration de l'efficacité du service public policier passe par une réforme de l'architecture policière. Dans quelques départements déjà, la territorialisation, la déconcentration et les projets de services ont été expérimentés au cours de l'année écoulée . Mais l'unification de la police, la réforme des corps et carrières avec le rapprochement des « civils » et de la « tenue », sont des processus délicats à mettre en œuvre. D'autant que les principaux syndicats de policiers n'entendent pas limiter la réforme des corps et carrières – qui n'en est encore qu'au stade des négociations – à une simple transposition à la police de l'accord Durafour sur la grille de la fonction publique.

Au total, on est bien loin de la déclaration de principe de M. Michel Rocard (*le Monde* du 11 octobre 1989) : *« la police doit être dès 1990 un véritable laboratoire de la modernisation du service public »*.

M. Juppé fait de nouvelles propositions pour les « primaires » dans l'opposition

La rupture, le 8 novembre, des discussions au sein du bureau politique de l'*Union pour la France* sur l'organisation des « primaires » destinées à désigner le candidat commun de l'opposition à la prochaine élection présidentielle, a provoqué de la part de la délégation RPR surprise et irritation. Depuis cette date, M. Chirac et ses amis, qui se défendent d'avoir eu la moindre responsabilité dans cet incident, pressent l'UDF de reprendre les discussions sur le point qui avait provoqué le refus de M. Giscard d'Estaing : l'organisation de « primaires » au sein de l'opposition en cas d'élections anticipées . Dans ce but, M. Chirac, en réponse à une lettre de M. Giscard d'Estaing, avait offert de reprendre les conversations dès le 12 novembre. M. Juppé, secrétaire général du RPR a *téléphoné* à plusieurs reprises à M. Bayrou, délégué général de l'UDF sans obtenir de réponse.

Une certaine impatience s'est alors manifestée au sein du RPR, d'autant plus que la déception de la base militante se faisait plus grande et les reproches des cadres et des élus étaient plus vifs après ce qui avait été perçu comme une réédition de la *« guerre des chefs »*. M. Jacques Chirac a réuni, mardi après midi 13 novembre, les dix sept représentants de son mouvement qui, avec lui-même, participent au bureau politique de l'UPF. Au terme de cette réunion, M. Juppé a adressé à M. Bayrou une lettre comportant une offre nouvelle d'ordre du jour et traçant les lignes d'une proposition de calendrier qui, selon lui *« tient compte des remarques et des critiques formulées par l'UDF le 8 novembre »*. Cette proposition est désormais ainsi formulée : *1) « L'année suivant la signature de l'accord sur les primaires sera utilisée à mettre en place l'organisation nécessaire à la réalisation de ces primaires dans tous les cas d'élection. Pendant ce délai, le dispositif prévu en cas d'élections anticipées ne sera pas applicable. 2) Une fois le délai d'un an écoulé et dans l'hypothèse d'une élection anticipée, le vote des électeurs et le vote des élus auront lieu en un seul jour sur l'ensemble du territoire. Le candidat commun de l'Union sera le candidat arrivé en tête à l'issue de ce scrutin »* .

Cette proposition va en partie au-devant des souhaits de certains membres de l'UDF qui ne voulaient pas vraiment de « primaires » en cas d'élections anticipées. Mais en partie puisque le délai de ce dispositif précis est limité à un an. En quelque sorte, le RPR fait le pari – ou formule le vœu – qu'aucune vacance du pouvoir présidentiel ne se produira pendant ce laps de temps ! En revanche, M. Juppé précise comment se déroulerait ensuite une éventuelle élection, rapprochée, soulignant que *« le vote des électeurs et le vote des élus auront lieu en un seul jour sur l'ensemble du territoire »*. Par cette formule, le RPR rappelle qu'il est hostile à un scrutin de primaires auquel ne participerait que les élus et non les simples électeurs, alors que l'UDF souhaitait un collège électoral ainsi restreint. Il y aura donc encore, lorsque les débats reprendront, matière à bien des discussions entre les deux composantes de l'UPF. Celles-ci pouvaient être réamorcées dès mercredi soir 14 novembre au cours de l'émission de FR 3 « La marche du siècle ». En effet, après de nombreuses hésitations, MM. Giscard d'Estaing et Chirac s'étaient en définitive résignés à y participer.

A l'origine, cette émission devait se dérouler au *Zénith* où devaient être scellée l'union de l'opposition.

ANDRÉ PASSERON

M. Chevènement se prononce pour un régime présidentiel

M. Jean-Pierre Chevènement s'est prononcé, lundi 12 novembre, sur France-Culture, en faveur du régime présidentiel et d'un raccourcissement de la durée du mandat du chef de l'Etat. *Invité de « L'Histoire en direct »*, le ministre de la défense a déclaré qu'il est *« nécessaire d'avoir un rythme dans la vie démocratique »* et il a constaté que, *« dans toutes les grandes démocraties, ce rythme est de quatre ou cinq ans »*.

« Je me pose la question de savoir s'il ne faut pas aller vers un régime de type présidentiel », a ajouté le ministre, selon qui le fonctionnement des institutions de la Ve République depuis trente ans a peut-être *« altéré l'esprit républicain »*.

Au tribunal correctionnel de Paris

Un conseiller régional du PCF condamné pour « séquestration caractérisée »

M. Pierre Gosnat, conseiller régional communiste du Val-de-Marne, adjoint du maire d'Ivry-sur-Seine, fils de l'ancien trésorier du PCF, a été condamné à trois mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Paris. Il était inculpé de *« séquestration caractérisée »* à l'encontre d'un inspecteur départemental de l'éducation nationale.

Le 12 septembre 1988, pour obtenir l'ouverture de deux classes dans deux écoles (Makarenko et Joliot-Curie B), les parents d'élèves d'Ivry, auxquels se joignaient des élus, occupaient l'inspection départementale à Créteil. *« Aucune violence n'a été commise envers qui que ce soit, aucune dégradation de matériels n'a pu être relevée »*, souligne M. Antoine Castro, premier adjoint du maire d'Ivry. A l'académie, on indique que l'inspecteur concerné, M. Goussery, avait bien été séquestré ainsi que sa secrétaire et que les manifestants s'étaient même approprié des clés, fouillant dans des dossiers, en jetant certains par les fenêtres, *« ce qui peut être assimilé à des actes de violences »*.

Mme Carmen Bourvic, responsable locale de l'association de parents d'élèves FCPE, sur qui pesait la même inculpation, a été relaxée. Mme Chantal Darel, présidente du comité de soutien aux accusés, considère qu'il s'agit là d'un *« jugement scandaleux et dangereux car il condamne un élu dans l'accomplissement de son mandat »*, ajoutant : *« Doit-on conclure que maintenant les actions revendicatives seront assimilées à des délits ? »*

FRANCIS GOUGE

La réforme des P et T

Les sénateurs souhaitent la création d'un haut conseil des télécommunications

Les sénateurs ont entamé, mardi 13 novembre, leur première lecture du projet de loi, déclaré d'urgence, sur la réglementation des télécommunications, présenté par M. Paul Quilès, ministre de la poste, des télécommunications et de l'espace. Ce texte, adopté par l'Assemblée nationale en première lecture (*le Monde* du 17 octobre), s'inscrit dans le cadre de la réforme de la poste et des télécommunications votée à la session du printemps dernier. Les sénateurs souhaitent l'institution d'un haut conseil des télécommunications, chargé de veiller au respect des règles de la concurrence dans ce secteur.

« Ce projet de loi n'est pas une création ex nihilo, *mais il se rattache à une problématique bien connue de tous ceux qui s'intéressent aux télécommunications : la déréglementation »*, a indiqué M. Quilès dans sa présentation du texte, qui prévoit de confier au ministre des télécommunications une part essentielle des pouvoirs dévolus à titre transitoire au CSA. Comme à l'Assemblée nationale, en effet, le rôle de l'Etat a été au cœur de la discussion générale. M. Gérard Larcher (RPR, Yvelines), rapporteur de la commission des affaires économiques et du plan, a souligné les insuffisances du texte : *« Il ne fait que renforcer les protections autour d'un service public qui semble se comporter en forteresse assiégée. Il est temps que nous sortions de nos lignes Maginot pour développer une stratégie plus offensive, faisant de France-Télécom une entreprise performante. » « Parions sur l'initiative plutôt que sur le contrôle »*, a ajouté M. Jean Faure (Un. cent., Isère).

« Je crois que nous défendons deux logiques difficilement compatibles, a assuré, en réponse, M. Jacques Bellanger (PS, Yvelines) : *la vôtre, vers un libéralisme effréné ; la nôtre, partisane d'un service public fort pour assurer l'égalité d'accès, le développement régional, le meilleur investissement, mais, aussi, un service public ouvert à la concurrence et compétitif. »*

« Certains a priori *idéologiques vous empêchent d'entrer dans la logique du texte*, a répondu le ministre au rapporteur. *C'est à croire que vous identifiez service public et inefficacité. Le modèle thatchérien continue à faire des ravages ! »* M. Quilès a profité d'une remarque de M. Bellanger sur *« les intentions des Etats-Unis dans les négociations du GATT, où figurent les services donc les télécommunications »*, pour dénoncer les tentatives américaines d' *« enfoncer un coin »* entre les différents pays membres de la Communauté européenne.

Au cours de l'examen des premiers articles du texte, les membres de la majorité sénatoriale, peu sensibles aux arguments avancés par le ministre, ont suivi M. Larcher sur l'essentiel de ses propositions. Ils ont étendu les attributions conférées au ministre à la promotion de la recherche nationale dans le secteur des télécommunications. A cet effet, ils ont disposé que le ministre exercerait la tutelle du Centre national d'études des télécommunications (CNET), qui dépend actuellement de France-Télécom, conjointement avec le ministère de la recherche.

A l'initiative du rapporteur, toujours, les sénateurs ont décidé, contre l'avis du ministre, la création d'un haut conseil des télécommunications, *« autorité administrative indépendante, composée de six magistrats et de trois personnalités qualifiées, chargée de veiller à ce que soit assurée une concurrence loyale dans ce secteur »*. Les dispositions adoptées indiquent que ce haut conseil serait obligatoirement consulté par le ministre sur toutes les demandes d'autorisation et qu'il aurait un rôle d'arbitrage en cas de litige.

Les sénateurs ont enfin adopté, contre l'avis du ministre, deux amendements sur les écoutes téléphoniques. Le premier dispose que *« le droit au respect de la vie privée prévu par l'article 9 du code civil »* doit être *« garanti par l'exploitant public et les fournisseurs de services de télécommunications »*. Le second stipule que les interceptions de communication à distance sont interdites *« à l'exploitant public, aux personnes autorisées à établir un réseau ouvert au public et aux fournisseurs des services de télécommunications »*.

Sur ce point, M. Quilès a indiqué qu'il avait fait mettre à l'étude les conséquences à tirer de la décision du 24 avril 1990 de la Cour européenne des droits de l'homme, jugeant que la législation française en matière d'écoutes téléphoniques n'est pas assez précise. Le ministre a souligné qu'un débat de fond se tiendra au Parlement à l'occasion de la discussion d'un projet de loi consacré au sujet, qu'il avait annoncé le 12 octobre lors de l'examen de ce texte à l'Assemblée nationale.

GILLES PARIS

M. Juppé fait de nouvelles propositions pour les « primaires » dans l'opposition



– Aujourd'hui, les nouveaux portables de Toshiba provoquent, chez les gros micros, des effets surprenants.





Plus de couleur.
Nouveau : le T5200C, processeur Intel386 DX, disque dur 100 ou 200 Mo avec écran plat couleur VGA.

Plus de puissance.
Le T3200SX avec un disque dur de 120 Mo. Processeur Intel386 SX, écran plasma VGA. Aujourd'hui le T3200 SX/40 est proposé à 36 990 F. HT. au lieu de 44 150 F. HT.

Aujourd'hui plus que jamais, les gros micros de bureau peuvent craindre pour leur avenir. Toshiba, en complétant sa gamme, par de nouveaux micro-ordinateurs portables encore plus puissants et dotés d'écrans plats couleur, prouve que vous pouvez aujourd'hui, définitivement, travailler autrement. En étant *plus libre, en optimisant au mieux votre temps pour travailler mieux* sans travailler trop. Depuis 1985, Toshiba poursuit toujours la même idée : mettre sa maîtrise technologique à votre service. Mieux : proposer à chacun d'entre vous un portable compatible qui correspond précisément à vos besoins, vous offrir ainsi toutes les fonctionnalités d'un micro-ordinateur et la liberté en plus. Cette grande ambition n'est pas qu'une déclaration d'intention. Toshiba confirme sa volonté d'être l'alternative aux gros micros de bureau, en présentant aujourd'hui deux portables dotés d'écrans plats couleur : le T5200C et le T3200SXC. Véritables symboles de l'avance technologique de Toshiba, ces écrans VGA révolutionnent le portable en lui donnant la couleur avec une définition d'une extrême qualité. Votre liberté, c'est *aussi pouvoir stocker et emporter* tous vos dossiers. Aujourd'hui Toshiba réalise la prouesse d'intégrer un disque dur de 200 Mo dans un portable : le T5200/200. *Enfin Toshiba a développé des cartes de* communication miniaturisées pour transformer votre portable en terminal de site central, en poste de réseau local, en télécopieur ou bien en Minitel. Aujourd'hui, le remplacement inéluctable des micros de bureau par des portables Toshiba s'accélère : Toshiba baisse ses prix de 20 % en moyenne sur toute la gamme de ses portables.

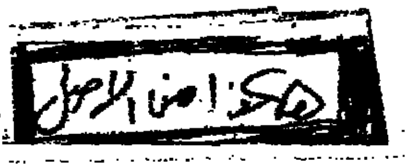
Plus de connectique.
***Le T3100e : Station réseau portable avec emplacement pour carte Ethernet ou Token Ring.* Aujourd'hui le T3100 e/20 est proposé à 19 990 F. HT. au lieu de 25 150 F. HT.**



L'Empreinte de Demain

TOSHIBA

TOSHIBA SYSTEMES (France) S.A. DIVISION INFORMATIQUE - 7, RUE AMPERE - B P 131 - 92804 PUTEAUX CEDEX - TEL. (1) 47 28 28 28
TOSHIBA INFOMART SHOWROOM 018 - CNIT - 2, PLACE DE LA DEFENSE - 92053 PARIS LA DEFENSE



PARIS ET RÉGION PARISIENNE :

75001 Paris - Buratom : ☎ 42 97 53 01
75001 Paris - FNAC Forum : ☎ 40 41 40 00
75001 Paris - Samaritaine : ☎ 45 08 33 33
75002 Paris - Les Papeteries Réaumur : ☎ 42 36 79 55
75003 Paris - Cash 21 : ☎ 42 72 26 20
75003 Paris - Genedis Diffusion : ☎ 48 04 92 92
75003 Paris - Service Telecom SARL : ☎ 48 87 30 55
75004 Paris - B.H.V. Rivoli : ☎ 42 74 97 14
75006 Paris - Duriez : ☎ 46 33 20 43
75006 Paris - FNAC : ☎ 49 54 30 00
75006 Paris - Girard : ☎ 45 44 04 31
75008 Paris - Ares International : ☎ 45 62 00 48
75008 Paris - Burodif : ☎ 45 63 04 44
75008 Paris - Dictel Service : ☎ 39 57 93 33
75008 Paris - Duriez : ☎ 47 42 91 49
75008 Paris - FNAC : ☎ 48 88 58 00
75008 Paris - Revelux : ☎ 40 74 08 75
75008 Paris - Radex : ☎ 45 62 66 00
75008 Paris - SMD Bureautique : ☎ 47 42 30 59
75008 Paris - Techline : ☎ 43 94 31 31
75009 Paris - Bureautique Progrès : ☎ 42 85 54 47
75009 Paris - Buro Hall : ☎ 42 82 00 77
75009 Paris - Computech : ☎ 42 61 51 62
75009 Paris - C.T.I. : ☎ 48 78 60 00
75009 Paris - Dactylo Office : ☎ 45 26 21 01
75009 Paris - Logamat : ☎ 42 85 09 50
75009 Paris - Papeterie de la Trinité : ☎ 48 74 37 92
75009 Paris - Paris-Copia : ☎ 45 23 22 55
75010 Paris - ACGI Compuce : ☎ 40 38 04 59
75010 Paris - All Paper : ☎ 40 59 99 45
75010 Paris - Quercy : ☎ 42 01 72 82
75010 Paris - Société General Video : ☎ 42 06 50 50
75010 Paris - Toner Plus : ☎ 42 81 00 82
75011 Paris - A.B.S. : ☎ 43 71 48 08
75011 Paris - C.B.I. : ☎ 43 79 77 22
75011 Paris - Cachou : ☎ 43 79 78 81
75011 Paris - C.B.M. : ☎ 43 57 70 50
75011 Paris - Logitec : ☎ 43 48 55 55
75011 Paris - Select : ☎ 43 48 95 47
75011 Paris - Yves Cortez : ☎ 43 71 38 89
75012 Paris - Société Française de Télécopie : ☎ 43 43 34 44
75013 Paris - Fac similé : ☎ 43 37 86 00
75013 Paris - Triade France : ☎ 40 36 07 25
75014 Paris - Clip Bureautique : ☎ 45 89 45 45
75014 Paris - Communicap : ☎ 42 79 94 72
75014 Paris - Media Systems Diffusion : ☎ 43 20 68 37
75014 Paris - Montparnasse Mécanographie : ☎ 43 35 39 02
75015 Paris - A.B.C. Electronique : ☎ 48 28 87 51
75015 Paris - Hifi Madison : ☎ 45 78 81 16
75015 Paris - Iris Bureautique : ☎ 45 66 72 72
75015 Paris - I.R.S. : ☎ 45 75 70 81
75015 Paris - Mondial Bureau : ☎ 45 54 97 47
75015 Paris - Papyrus : ☎ 45 77 39 07
75015 Paris - Semiral France : ☎ 45 67 61 12
75015 Paris - Sloop : ☎ 48 28 88 08
75015 Paris - Top Fax Bureautique : ☎ 43 06 42 06
75016 Paris - Commerce International Entreprise : ☎ 43 42 44 40
75016 Paris - Groupe Thierry Adrien : ☎ 40 54 03 52
75016 Paris - Lamartine : ☎ 47 27 31 31
75016 Paris - Top Soft : ☎ 45 03 21 10
75017 Paris - Add on : ☎ 43 87 19 19
75017 Paris - Alfax Télécommunication : ☎ 40 55 00 40
75017 Paris - 2 GS Réseaux Informatique : ☎ 46 27 62 09
75017 Paris - Mondial Télécopie : ☎ 40 54 86 86
75017 Paris - Scidelmat : ☎ 46 27 59 88
75017 Paris - Silicon : ☎ 40 55 06 80
75018 Paris - A.C.E. Bureautique : ☎ 42 55 47 20
75018 Paris - Ancemot Jean : ☎ 48 06 39 14
75018 Paris - Comfax SARL : ☎ 40 08 04 04
75018 Paris - Japel : ☎ 30 35 86 39
75018 Paris - Papeterie Deloffre : ☎ 43 56 19 77
75019 Paris - Omnium Promotion : ☎ 40 34 42 00
75019 Paris - Tian Yuan Zénith : ☎ 42 79 90 75
75019 Paris - Toner Plus : ☎ 42 39 23 67
75020 Paris - Paris Dactyl : ☎ 47 97 87 46.
77 Brie-Comte-Robert - Comatel : ☎ 64 05 36 39
77 Bussy-Saint-Georges - CEDI : ☎ 64 66 07 07
77 Chelles - R.M.B. : ☎ 64 21 37 79
77 Dammarie-les-Lys - A.D.P. Bureautique : ☎ 64 39 06 06
77 Dammarie-les-Lys - Hypermedia : ☎ 64 87 64 64
77 Fontainebleau - B.G.S. Bureau Gestion : ☎ 64 22 22 22
77 Le Mée-sur-Seine - Biagini ets Associés : ☎ 64 52 00 36
77 Le Mée-sur-Seine - Charon : ☎ 60 68 84 70
77 Meaux - Néo Bureau : ☎ 64 34 22 62
77 Ozoir-la-Ferrière - Gestec : ☎ 64 40 22 42
77 Pontault-Combault - B 2 C Bureautique : ☎ 60 28 61 17
77 Roissy-en-Brie - Lys Bureautic : ☎ 60 28 96 26.
78 Arnouville - L.C.I. : ☎ 30 93 93 66
78 Conflans-Sainte-Honorine - Banlieue Ouest Mécanographie : ☎ 47 72 71 56
78 Elancourt - R.C.B. : ☎ 30 66 39 21
78 Gargenville - Eric International : ☎ 30 93 73 60
78 Le Chesnay - FNAC : ☎ 39 54 91 54
78 Maurepas - O.M.B. : ☎ 30 51 97 27
78 Montigny-le-Bretonneux - Boisson : ☎ 30 64 63 63
78 Poissy - Ybis : ☎ 39 79 28 88
78 Rambouillet - Desbordes : ☎ 34 83 06 82
78 St-Germain-en-Laye - Bureau Club : ☎ 34 51 00 09
78 Versailles - Alliance Bureautique : ☎ 39 50 76 56
78 Versailles - A.M.S.O : ☎ 39 50 09 09
78 Versailles - Ets Foucher Buraud : ☎ 39 50 27 41
91 Corbeil - Bureautique Service : ☎ 64 96 12 88
91 Etampes - Charbonnier : ☎ 64 94 12 02
91 Evry - Fac Similé : ☎ 60 77 90 77
91 Les Ulis - J.M. Bruneau : ☎ 69 07 64 04
91 Les Ulis - Les Papetiers Plein Ciel : ☎ 69 07 21 21
91 Orsay - C.G.E.S : ☎ 69 07 86 38
91 Ste-Geneviève - X.B.S. Bureautique : ☎ 69 04 18 18.
92 Antony - Dupré S.A. : ☎ 46 66 26 26
92 Asnières - Chapard et Marcon : ☎ 43 38 91 14
92 Asnières - Organisation de bureau : ☎ 47 90 65 24
92 Boulogne - Celluland : ☎ 48 25 75 91
92 Bourg-la-Reine - Bureautique Ouest : ☎ 45 47 70 00
92 Courbevoie - Arta Bureau : ☎ 47 68 58 00
92 Courbevoie - Carol Buro : ☎ 43 34 80 90
92 Courbevoie - Leader Opticom : ☎ 47 80 07 07
92 Courbevoie - FNAC Défense : ☎ 46 92 29 00
92 Fontenay-aux-Roses - 3 A Bureautique : ☎ 46 60 53 29
92 La Garenne-Colombe - Fobur : ☎ 47 85 74 47
92 Malakoff - A B Bureaux Services : ☎ 46 57 26 27
92 Malakoff - Interdiscount France : ☎ 42 53 87 00
92 Montrouge - Graphic Business : ☎ 47 46 88 89
92 Neuilly - Reflex : ☎ 46 37 50 21
92 Rueil-Malmaison - Maugest : ☎ 47 49 32 45
92 Suresnes - Athelio : ☎ 47 72 75 64
92 Suresnes - M.G.O : ☎ 46 97 09 97
92 Suresnes - Tradiva : ☎ 45 06 02 70
92 Suresnes - Video Shop Intelcom : ☎ 42 86 03 44
92 Villeneuve-la-Garenne - Buro Dépôt : ☎ 47 99 75 68
92 Villeneuve-la-Garenne - Express Bureautique : ☎ 40 85 08 56.
93 Aubervilliers - Lorde A International : ☎ 48 33 32 57
93 Aulnay-sous-Bois - Trading France : ☎ 48 68 47 16
93 Bagnolet - F.L.C. Bureautique : ☎ 48 97 10 05
93 Bagnolet - Imos Diffusion : ☎ 43 62 00 46
93 Bagnolet - Sodev : ☎ 48 58 35 85
93 Le Blanc-Mesnil - Comminges : ☎ 48 67 72 78
93 Le Blanc-Mesnil - Pactissime : ☎ 45 91 22 00
93 Le Blanc-Mesnil - Stephane Equipement : ☎ 48 65 15 93
93 Le Bourget - Européenne de Bureau : ☎ 48 37 72 24
93 La Plaine-Saint-Denis - A.J.C. Computer : ☎ 42 43 96 01
93 La Plaine-Saint-Denis - L.P.S : ☎ 48 78 26 45
93 Pantin - Reine Art : ☎ 48 91 00 53
93 Romainville - P.M.P : ☎ 48 44 94 30
93 Rosny-sous-Bois - Buro Plus : ☎ 48 94 51 21
93 Rosny-sous-Bois - J.C.P Bureautique : ☎ 48 94 27 00
93 Rosny-sous-Bois - Triade : ☎ 42 89 34 74
93 Saint-Denis - Comdata : ☎ 48 09 09 44
93 Saint-Ouen - Bureautique System : ☎ 40 11 67 26
93 Saint-Ouen - Eler : ☎ 40 11 86 60
93 Saint-Ouen - S Diffusion : ☎ 40 11 16 60
93 Sevran - Encres et Consommables : ☎ 43 83 42 69
93 Stains - D.A.A.V. : ☎ 48 21 61 61
93 Villemomble - Jarrety : ☎ 48 54 19 83.
94 Choisy-le-Roi - Gesmatech : ☎ 48 52 85 04
94 Champigny - T.E.M : ☎ 48 81 36 30
94 Créteil - FNAC : ☎ 43 99 50 00
94 Créteil - La Bureautique de A à Z : ☎ 48 39 42 88
94 Ivry-sur-Seine - CEMAB : ☎ 46 72 79 06
94 Ivry-sur-Seine - U.T.M : ☎ 45 72 75 08
94 La Varenne - Bureau Comm : ☎ 48 85 35 55
94 La Varenne - Odyssée Communication : ☎ 48 86 24 80
94 Saint-Maur-des-Fossés - Repromatique France : ☎ 48 89 65 20
94 Thiais - D.E.B : ☎ 68 25 56 37.
95 Argenteuil - Boss Ile de France : ☎ 39 61 23 66
95 Argenteuil - Inventive : ☎ 34 10 73 53
95 Argenteuil - Mécanographie 2001 : ☎ 47 93 28 27
95 Eaubonne - L'Ermitage : ☎ 34 16 61 35
95 Ecouen - Micro Gemini : ☎ 39 92 00 68
95 Fosses - J.P.G : ☎ 34 68 24 20
95 Garges-lès-Gonesse - Hypermedia : ☎ 39 93 80 00
95 Montigny-lès-Cormeilles - Atica : ☎ 34 50 10 10
95 Osny - Buro Synergie : ☎ 30 32 12 72
95 Saint-Ouen-l'Aumône - ACM Bureautique : ☎ 30 37 88 88
95 Villiers-Adam - Calcul Moderne : ☎ 34 69 20 20.

PAYS DE LA LOIRE :

18 Bourges - Dactyl Bureau du Centre : ☎ 48 24 78 05
18 Vierzon - Burotique 2000 : ☎ 48 71 64 60
28 Châteaudun - Tout pour le bureau : ☎ 37 45 10 58
28 Cloyes - J.J. Durand : ☎ 37 98 50 73
28 Luce - Fridilec Guichard : ☎ 37 35 16 22
28 Mainvilliers - Ets Leroy : ☎ 37 36 37 38
41 Blois - Toubureau : ☎ 54 78 71 45
41 Salbris - Distri Ordi : ☎ 45 97 01 41
41 Vendôme - Ets Denis : ☎ 54 77 62 57
45 Gien - Asselineau : ☎ 38 67 21 12
45 Orléans - A.M.C : ☎ 38 62 62 58
45 Saran - Hypermedia : ☎ 38 73 62 62
45 Villemandeur - Sorbier : ☎ 38 93 20 90
89 Auxerre - B.B.S. Repro : ☎ 86 46 55 56
89 Auxerre - Bourgogne Bureau Service : ☎ 86 52 23 37
89 Auxerre - Yonne Copie : ☎ 86 52 79 10.

OUEST :

16 Angoulême : Burostyl. ☎ 45 95 58 17
16 Angoulême : Quadratures : ☎ 45 69 15 69
16 Tourriers - Arcane Informatique : ☎ 45 20 66 22
17 La Rochelle - Bureau Moderne : ☎ 46 67 35 20
17 La Rochelle - Repro 17 : ☎ 46 41 83 57
17 Puilboreau - Charente Repro : ☎ 46 67 11 39
17 Royan - Papeterie de l'Ouest : ☎ 46 05 89 98
17 Saintes - M.B.I : ☎ 46 93 32 17
22 Plénée-Jugon - Critère : ☎ 96 31 75 75
79 Brest - L.B.S. Copieurs : ☎ 98 41 77 27
29 Landerneau - A.Z. Buro : ☎ 98 85 39 51
29 Morlaix - B.T.O : ☎ 98 88 77 00
29 Morlaix - O.M.B : ☎ 98 88 05 41
29 Plouigneau - F.I.R.A.T.E : ☎ 98 79 14 44
29 Pont-l'Abbé - Mécanographie Bigoudène : ☎ 98 87 34 34
29 Quimper - Repro 27 : ☎ 98 53 05 07
35 Chantepie - Copy Concept : ☎ 99 41 83 33
35 Melesse - Distribution Ouest Papeterie : ☎ 99 66 97 20
35 Melesse - Seprodis Ouest : ☎ 99 66 54 34
35 Noyal-sur-Vilaine - Ets Perriniaux : ☎ 99 00 50 34
35 Rennes - Bureau Armor Electronique : ☎ 99 31 41 34
35 Saint-Malo - Hermine Bureau : ☎ 99 40 93 57
37 Chambray-lès-Tours - Copy Fax : ☎ 47 27 14 14
37 Chambray-lès-Tours - Papeterie de l'Ouest : ☎ 47 28 21 28
37 Chambray-les-Tours - Rubex : ☎ 47 48 19 20
37 Saint-Pierre-des-Corps - Burotonic : ☎ 47 44 92 74
37 Saint-Pierre-des-Corps - SO.PA.CO : ☎ 47 44 74 99
37 Tours - Burolab : ☎ 47 38 38 38
37 Tours - Comarep : ☎ 47 27 66 37
37 Tours - Inter Bureau : ☎ 47 54 45 45
37 Tours - Mecanic Dactyl : ☎ 47 05 68 71
37 Tours - Mécanographie Grammont : ☎ 47 66 63 23
44 Carquefou - Choimet Bureautique : ☎ 40 25 13 20
44 Clisson - Bureau Sud Loire : ☎ 40 36 13 87
44 Nantes - C.2.S : ☎ 40 73 73 58
44 Nantes - Copy News : ☎ 40 43 01 39
44 Nantes - Fac Simile : ☎ 40 50 13 73
44 Nantes - Hélio Nantes : ☎ 40 94 12 12
44 Nantes - Vericom : ☎ 40 49 10 61
44 Saint-Nazaire - Bally : ☎ 40 22 02 18
44 Sautron - Ergecom : ☎ 40 63 87 27
49 Angers - AB Plus Bureautique : ☎ 41 88 95 95
49 Angers - Burhelio : ☎ 41 88 95 24
49 Cholet - Cholet Bureau Service : ☎ 41 58 11 10
53 Laval - Grevain Bureau : ☎ 43 53 67 44
53 Laval - Rousseau Bureau : ☎ 43 53 06 11
53 Villaines-la-Juhel - Gaspard Fournitures : ☎ 43 03 20 92
56 Lorient - Electro Dactyl : ☎ 92 87 91 92
56 Ploermel - Bureautique System : ☎ 97 74 11 50
56 Vannes - Bureau 56 : ☎ 97 63 41 18
79 Niort - Mécanographie du Centre : ☎ 49 24 42 83
79 Thouars - Forum de la Presse : ☎ 49 68 14 88
85 La Roche-sur-Yon - Vendée Bureau : ☎ 51 37 31 33
85 Les Sables - Buro 2000 : ☎ 51 95 42 58
86 Poitiers - Alpha Bureau Copie 86 : ☎ 49 88 00 96
86 Poitiers - Comatic : ☎ 49 58 54 60
86 Poitiers - Ets Chaumet : ☎ 49 41 21 65
86 Poitiers - Vinco 86 Espace Beaulu : ☎ 49 88 75 75.

NORD :

02 Hirson - Top F.B. : ☎ 23 58 49 53
02 Saint-Quentin - Cognet : ☎ 23 62 72 89
02 Saint-Quentin - Image Repro : ☎ 23 67 22 22.
02 Saint-Quentin - Majuscule : ☎ 23 67 02 32
02 Soissons - A.B.S. Equipement : ☎ 23 73 00 00
02 Soissons - Bureau 02 : ☎ 23 73 43 59
02 Soissons - S.O.S Soissons : ☎ 23 53 20 00
02 Villeneuve-Saint-Germain - Bureau Développement : ☎ 23 53 53 83
14 Caen - Discount Copieur : ☎ 31 34 22 82
14 Caen - M.D.S Bureau : ☎ 31 72 86 00
14 Caen - O.M.B. AS Vassard : ☎ 31 44 38 09
14 Ifs - M.D.O : ☎ 31 84 11 70
27 Evreux - Noé Bureau : ☎ 32 31 07 45
27 Evreux - S.B.S : ☎ 32 34 69 24
27 Le Neubourg - Ets Lepetit : ☎ 32 35 04 49
27 Vernon - Delaffre Pinel : ☎ 32 55 06 28
27 Vernon - Mécanographie Vernon : ☎ 32 51 23 67
50 Agneaux - D.L.C. Bureautique : ☎ 33 57 90 90
50 Granville - Ets Blanchet : ☎ 33 50 18 44
50 Saint-Lô - Diffusion Bureautique : ☎ 33 57 93 83
59 Cambrai - Debus R : ☎ 27 83 75 47
59 Cambrai - La Bureautique : ☎ 27 81 67 95
59 Fourmies - Dedeystère : ☎ 27 60 06 48
59 Lille - Fac Similé : ☎ 20 89 26 80
59 Lille - Flipo : ☎ 20 54 10 27
59 Lille - Le Furet du Nord : ☎ 20 78 43 64
59 Lille - M.T.R. : ☎ 20 57 50 93
59 Lille - Plastec Nord : ☎ 20 56 75 46
59 Lille - Reprox 3 : ☎ 20 53 25 25
59 Marcq-en-Barœul - Sopanord : ☎ 20 72 00 72
59 Wasquehal - A4 Diffusion : ☎ 20 89 82 22
59 Wasquehal - Eurotranscom : ☎ 20 98 55 66
59 Wattignies - G.I.E. Copie Diffusion : ☎ 20 60 04 83
60 Beauvais - Piquant Buratic : ☎ 44 05 28 28
60 Beauvais - Robert Ledoux : ☎ 44 79 79 79
60 Clermont - Librairie aux amis de Clermont : ☎ 44 50 02 44
60 Clermont - Repro 60 : ☎ 44 78 30 80
61 Alençon - Repro 61 : ☎ 33 29 15 23
61 Argentan - Locabureau : ☎ 33 67 52 00
62 Aire-sur-la-Lys - Mécanographie Salon : ☎ 21 39 16 11
62 Bruay-la-Buissière - Willecocq : ☎ 21 62 58 20
62 Calais : Papeterie Bureaux - ☎ 21 96 24 27
62 Calais : Sogepa Verhoeven - ☎ 21 96 48 90
72 Le Mans - Naveau Discount Bureau : ☎ 43 24 22 09
76 Bois-Guillaume - Reprotext : ☎ 35 61 70 00
76 Caudebecq-en-Caux - S.F.E.B. : ☎ 35 96 39 84
76 Le Havre - Albert Lefèvre Organisation : ☎ 35 53 03 03
76 Mont-Saint-Aignan - D.I.R.S. : ☎ 35 60 11 11
76 Petit-Quevilly - UNTD : ☎ 35 72 28 04
76 Sotteville - Courteille : ☎ 35 66 26 26
80 Amiens - Burotec : ☎ 22 52 40 40
80 Crécy-en-Ponthieu - G.L.S. : ☎ 22 29 77 92.

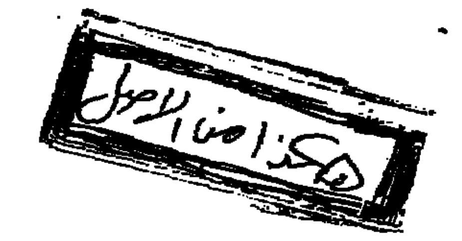
RHÔNE-ALPES :

01 Belley - Dactyl Eco : ☎ 79 81 31 66
01 Bourg-en-Bresse - C.D.B. : ☎ 74 23 44 04
01 Fernay-Voltaire - Omex Informatique : ☎ 50 40 52 04
01 Montluel - T.L.T. : ☎ 72 25 71 81
01 Saint-Genis Pouilly - RM Soft : ☎ 50 42 09 14
21 Beaune - P.E.P. Bureautique : ☎ 80 24 66 84
21 Chenôve - Copiafax : ☎ 80 52 84 04
21 Dijon - Bourcier : ☎ 80 30 69 11
21 Dijon - FNAC : ☎ 80 30 11 30
21 Dijon - Groupe Bureau Expansion : ☎ 80 52 51 67
21 Marsannay - Barabant : ☎ 80 52 39 13
21 Quetigny - Alexandre : ☎ 80 70 97 70
38 Bourgoin-Jallieu - Ets Marc Meunier : ☎ 74 93 72 22
38 Bourgoin-Jallieu - I.2.S. : ☎ 74 43 24 26
38 Echirolles - Chabert : ☎ 76 46 62 73
38 Echirolles - Felpin : ☎ 76 09 20 81
38 Echirolles - Isère Copieurs. ☎ 76 40 07 58
38 Grenoble - Espace Bureautique : ☎ 76 51 67 79
38 La Côte-Saint-André - A.B.C. : ☎ 74 20 21 13
38 La Tour-du-Pin - Papeterie J. Morel : ☎ 74 97 46 31
38 Vénissieux - Brun-Passot : ☎ 78 77 34 34
39 Dôle - Dôle Bureau : ☎ 84 79 02 88
39 Lons-le-Saunier - Perono Mécanographie : ☎ 84 24 11 18
39 Saint-Claude - Curtet : ☎ 85 45 11 64
69 Chassieux - Dumas : ☎ 78 84 14 55
69 Craponne - Christian Murat : ☎ 78 57 00 55

VOUS DIRE OU NE PAS ...
AURAIT ETE PLUS ...

CENTRE ET LANGUEDOC

PC 11 CANON



Débat autour du « plan d'urgence » pour la rénovation des établissements

Gouvernement et coordinations cherchent les bases d'une négociation

M. Michel Rocard devait présider, *mercredi soir 14 novembre, une réunion des ministres* concernés par la crise lycéenne. Ceux-ci devaient *« arrêter les dispositions financières qui s'imposent ».* Des amendements au *projet de loi de finances 1991, ainsi qu'au collectif budgétaire, sont à l'ordre du jour.*

Du côté des lycéens, la mobilisation reste forte. Si elle accepte le *principe d'une négociation avec le ministère de l'éducation nationale, la Fédération indépendante et démocratique des lycéens (FIDL) souhaite, avant de s'asseoir à la table ronde, obtenir des garanties financières claires de la part du gouvernement.*

Comment sortir de la manifestation permanente ? Comment passer de la rue à la concertation ? Bref, comment calmer le jeu ? Les questions *sont aujourd'hui dans toutes* les têtes. Celles des lycéens comme celles des responsables gouvernementaux.

Du côté des lycéens, les dérapages violents de la manifestation parisienne *de lundi ont marqué les* limites à ne pas franchir et les risques de pourrissement du mouvement. Ainsi la coordination animée notamment par les jeunes communistes, trotskistes et socialistes proches de M. Chevènement, qui avait, dès lundi soir, appelé à de nouvelles manifestations vendredi *16 novembre*, a changé de ton et souhaite désormais organiser des « sit in » dans toute la France (devant l'Assemblée nationale à Paris) plutôt que des défilés. Il s'agit *de préserver le caractère pacifique* du mouvement et d'éviter tout nouveau débordement.

L'autre coordination, animée par la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL), si elle est évidemment soucieuse de rester en phase avec la mobilisation lycéenne, semble maintenant décidée *à jouer clairement la carte de la* négociation avec le ministre de l'éducation, dès mercredi soir, 14 novembre, si nécessaire.

Mais pas à n'importe quel prix ni sans condition ! Les thèmes de la discussion possible ont maintenant été bien balisés : moyens matériels et humains supplémentaires pour les lycées, droits des lycéens et réforme pédagogique. Tout le problème est de savoir combien le gouvernement est disposé à « mettre sur la table » pour démontrer aux lycéens que le « plan d'urgence » annoncé lundi par *M. Jospin* n'est pas une coquille vide.

Or le ministre de l'éducation nationale a manifestement été amené à changer son fusil d'épaule depuis lundi. En milieu de journée, *le 12 novembre, il avait, semble-t-il,* obtenu en accord avec Matignon et l'Elysée une enveloppe de 2 milliards de francs de prêts bonifiés pour aider les collectivités locales à assurer la rénovation des lycées.

Mais l'évocation par le président de la République, lors de son entretien de lundi avec une délégation lycéenne, de *« quelques milliards de francs »* sans doute nécessaires, en plus de *« l'effort considérable déjà entrepris »*, a ouvert de nouvelles marges de manœuvre.

« Sortir par le haut »

Dès son retour du Japon, le 14 novembre au matin, le premier ministre, M. Michel Rocard, a reçu le ministre de l'éducation à l'hôtel Matignon pour analyser la situation et procéder à un premier arbitrage qui devait être discuté, peu après, *dans le cadre du conseil des ministres.* Puis, en fin de journée, lors d'une réunion des ministres concernés, présidée par le premier ministre. Et il n'est pas exclu que l'enveloppe dégagée par le gouvernement soit en définitive de l'ordre de 5 milliards de francs.

C'est précisément le chiffre que les lycéens de la FIDL évoquaient, mardi soir, comme base réaliste de discussion, et qu'ils devraient confirmer, mercredi après-midi, lors de leur coordination. Sur cette base, ils estiment que le dialogue peut s'engager immédiatement. Et ils souhaitent, en outre, que le ministre désigne, au plan national comme au plan départemental, des responsables chargés de la répartition précise et rapide de cette enveloppe budgétaire supplémentaire. Quant à l'éventualité d'un « sit in » devant l'Assemblée nationale vendredi prochain, certains d'entre eux jugent le projet irresponsable : *« Il faut maintenir la mobilisation sous d'autres formes, ouvrir les discussions avec le ministre de l'éducation et obtenir une victoire « par le haut »*, estiment aujourd'hui des responsables de la FIDL.

Le ministre de l'éducation, de son côté, espérait obtenir, dès mercredi, des arbitrages clairs. Il a libéré l'ensemble de son emploi du temps de jeudi 15 novembre pour pouvoir entamer des discussions éventuelles avec les représentants lycéens qui le souhaiteront. D'autre part, il devait réunir, mercredi après-midi, les recteurs pour mettre en œuvre le plus rapidement possible les « conseils de délégués d'élèves » créés par un décret du 31 octobre dernier (voir *le Monde-Education*) : à charge pour les recteurs de mobiliser dans les jours prochains les inspecteurs d'académie et les chefs d'établissement. Enfin, une réunion du Conseil supérieur de l'éducation est prévue vendredi 16 novembre pour poser l'ensemble des problèmes des lycées et élargir la concertation à tous les acteurs de la communauté éducative.

Après quatre semaines d'un mouvement de plus en plus incontrôlable, on est donc entré dans une période de négociations tous azimuts que le ministre de l'éducation nationale appelait de ses vœux, avec l'accord du premier ministre. Il n'y a plus guère d'autre solution pour sortir de l'impasse.

GÉRARD COURTOIS.

Malentendu pour « quelques milliards »

A la sortie de leur entrevue avec le président de la République, les représentants des lycéens s'estimaient satisfaits d'avoir obtenu, de la bouche de M. Mitterrand, *« quelques milliards »*. Ce qui provoqua un certain trouble chez MM. Rocard et Jospin.

« On n'est pas obligés d'être cons » : c'est ainsi, par cette formule commune au ministre de l'éducation et à l'entourage du premier ministre, que M. Jospin et M. Rocard ont réagi aux initiatives de *M. Mitterrand*, qui a reçu, *lundi 12 novembre*, les délégations de lycéens, leur a exprimé son soutien, leur a dit que le premier ministre n'avait qu'à se débrouiller avec le reste et a paru leur promettre – c'est du moins ce que ses jeunes interlocuteurs ont compris – *« quelques milliards »*.

Quelques milliards, alors que lundi matin l'Elysée, Matignon et le ministère de l'éducation s'étaient mis d'accord *pour en débloquer deux* ? Allons-y gaiment, se sont dit aussitôt MM. Rocard et Jospin, qui ne voulaient pas être victimes d'une mauvaise manière – une de plus, au *moins pour le premier ministre* – présidentielle. L'un et l'autre se voyaient déjà « censurés » par le président de la République avant même que M. Rocard affronte, *lundi 19 novembre* à l'Assemblée nationale, la motion de censure que leur oppose la droite avec l'appui des communistes.

M. Rocard, du Japon où il se trouvait encore mardi, et *M. Jospin*, qui *assurait son intérim*, se sont donc concertés afin de prendre le chef de l'Etat au mot. Quelques milliards ? Le directeur de cabinet du premier *ministre*, M. Jean-Paul Huchon, et M. Jospin ont mis au point, mardi après-midi au ministère de l'éducation nationale, le plan financier qui leur semble souhaitable malgré les *réticences*, exprimées le *même jour*, de ceux qui, par fonction, font profession de pingrerie, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, et *M. Michel Charasse, ministre du* budget, tous deux *proches* du chef de l'Etat.

Quelques heures après son retour du Japon, mercredi à l'aube, M. Rocard a reçu *M. Jospin à Matignon. Puis il était prévu – ce qui n'a* pas été fait – de convoquer, dans la foulée, le ministre du budget sommé d'ouvrir ses coffres. M. Rocard avait l'*intention de présenter son plan* financier, ainsi prestement ficelé, au conseil des ministres. L'idée avait même été émise, la veille, en manière de plaisanterie d'embarquer *MM. Rocard et Jospin dans la même* voiture afin qu'ils arrivent ensemble à l'Elysée pour la réunion du conseil des ministres et signifient ainsi qu'ils font front commun dans l'adversité.

Les deux hommes avaient été si secoués par la *signification* qu'ils accordaient aux prises de position présidentielles, que M. Mitterrand a pris la peine de décrocher son téléphone mardi matin très tôt pour tenter de rassurer le ministre de l'éducation nationale. Il lui a dit en substance que ce que les lycéens avaient rapporté de leur entretien avec lui *n'était pas tout à fait exact*, qu'il n'avait jamais affirmé son accord avec les neuf dixièmes de leurs revendications, qu'il les avait invités à *« aller voir »* M. Jospin et à négocier avec lui.

« Moi, je me cale »

M. Jospin n'a pas été, semble-t-il, *totalement convaincu* par ces explications, puisque, à 8 h 15, sur Europe 1, il déclarait, narquois : *« Le président de la République a dit hier qu'il fallait faire un effort budgétaire plus important pour les lycées et, d'après ce que j'ai compris, débloquer ou dégager quelques milliards... Quelques milliards, c'est quelques milliards. C'est justement ce qu'il faut regarder maintenant. A moins que le président ne soit plus précis, auquel cas j'appliquerai »*.

« Moi, je me cale sur les orientations du président de la République », ajoutait M. Jospin, avant de noter au passage que, si l'on a vu à la télévision le premier ministre en jaquette devant l'empereur du Japon, pendant que les lycéens manifestaient dans les rues de Paris, c'était parce que le chef de l'Etat l'avait *« envoyé à sa place aux cérémonies de mise en place de l'empereur »*.

Cela valait bien, dans l'après-midi, un nouveau coup de fil de M. Mitterrand à M. Jospin puis une déclaration en forme de mise au point sur *« les efforts accomplis »* par le ministre de l'éducation, les revendications lycéennes *« acceptables »* quand elles portent sur la démocratie et qu'il *« convient de discuter »* avec le gouvernement lorsqu'elles ont un coût financier.

Cette déclaration, faite lors de la conférence de presse qui a marqué la fin du sommet franco-espagnol, ne reprenait pourtant, pour l'essentiel, que les *propos officiels tenus lundi* aux lycéens par le chef de l'Etat tels qu'ils avaient été rapportés, à sa demande, par le porte-parole de l'Elysée, M. Hubert Védrine (*le Monde* du 14 novembre). Il n'y était *question ni de « quelques milliards »* ni de *« refiler la patate chaude »* au gouvernement, comme on dit à l'Elysée, où l'on s'indigne qu'une telle interprétation – attribuée aux médias – ait pu être formulée.

« Le président fait son travail »

Il y aurait donc un malentendu, que l'on s'efforce à l'Elysée de dissiper avec quelque vigueur. Il était normal, remarque-t-on, que M. Mitterrand reçoive les lycéens après avoir invité chacun au dialogue. Ne se serait-on pas indigné, s'il avait fait la sourde oreille et laissé le gouvernement se débrouiller tout seul ? « Le président fait son travail en demandant au gouvernement de faire le sien. Chacun joue son rôle. Ces rôles sont complémentaires. Le président joue son rôle. Il reste maître du jeu quoi qu'il arrive. Nous sommes dans le même bateau », dit-on.

On ajoute à l'Elysée que c'est le président de la République qui a imposé des arbitrages budgétaires favorables à l'éducation nationale, y compris contre le ministre de l'économie et des finances. C'est M. Mitterrand, observe-t-on, qui a permis de débloquer 50 milliards de francs sur trois ans.

Mais aussitôt, emporté par l'élan, on s'interroge : « Qu'en a-t-on fait ? A-t-on réussi à convaincre les Français que la grande réforme de l'éducation nationale est en marche ? » Diable, voilà que le malentendu se réinstalle !

JEAN-YVES LHOMEAU

M. Mitterrand explique sa rencontre avec les jeunes

Au cours de la conférence de presse qui a conclu le sommet franco-espagnol, mardi 13 novembre à l'Elysée, M. François Mitterrand a déclaré, à propos de la crise lycéenne : *« J'espère que les efforts accomplis par Lionel Jospin, qui a proposé un plan d'urgence et une réunion de travail, seront entendus. »* Le président de la République a réaffirmé que les revendications des lycéens portant sur la démocratie au lycée étaient *« acceptables »*.

« Mais, pour tout ce qui est matériel, avec des traductions financières, il convient d'en discuter, a précisé M. Mitterrand. *J'ai encouragé les lycéens à accepter le rendez-vous proposé par Lionel Jospin. Je leur ai dit qu'il serait souhaitable que ce rendez-vous ait lieu avant la fin de la semaine ».*

« Ces éléments suffiront-ils ? s'interroge le chef de l'Etat. *Nous verrons bien. Est-ce que les décisions comprises dans le plan d'urgence correspondent aux besoins ? Nous le verrons. La situation sera claire, chacun prendra ses responsabilités. »* M. Mitterrand a souligné qu'il ne faisait pas d'*« amalgame »* entre les lycéens et *« ceux qui tentent de créer des troubles ». « Le gouvernement tient à ce que les lycéens comprennent qu'ils sont les bienvenus lorsqu'ils s'expriment clairement et démocratiquement. Le gouvernement ne fait aucun lien avec ceux qui tentent de créer des troubles au risque de discréditer la démarche lycéenne »*, a conclu le président de la République.

Le conseil régional d'Ile-de-France débloque 50 millions de francs de plus pour les lycées

Le conseil régional d'Ile-de-France a voté, mardi 13 novembre, *un crédit supplémentaire de 50* millions de francs pour la rénovation des lycées de la région parisienne. Cette somme, qui sera consacrée à des travaux d'urgence, s'ajoute aux 3 milliards de francs votés au début de l'année par l'assemblée régionale.

Le vote de cette rallonge au lendemain de la manifestation du lundi 12 à Paris a été le prétexte à des explications houleuses entre les représentants des formations politiques. M. Pierre-Charles Krieg (RPR), président, a souligné *« l'effort considérable »* accompli par la région Ile-de-France et rappelé que les *« 14 milliards de francs* [ont été] *consacrés aux lycées par la région depuis 1986 contre 2 par l'Etat »*. Les élus du Front national ont été les seuls à refuser les crédits supplémentaires.

Le président du groupe, M. Jean-Yves Le Gallou, a dénoncé une politique de l'immigration qui a amené *« 47 000 immigrés de plus en Ile-de-France l'année dernière – sans compter les clandestins, – ce qui signifie 5 000 lycéens supplémentaires, c'est-à-dire cinq lycées de plus. »*

C. V.

Déficit démocratique

Suite de la première page

Hélas, pas pour longtemps ! Tant il est vrai que le *« mal français »*, version 1990, tient de la dépression nerveuse et non plus de la maladie économique, pourtant hier encore à l'etat endémique. Preuve, s'il en était besoin, que la performance économique, devenue un but en soi, ne suffit pas à donner un sens à la vie d'un pays. Au niveau de richesse atteint, c'est d'ailleurs ce sens même qui est en question, alors que le fonctionnement de la société et la *répartition* de la richesse « produisent » tant d'exclus, qu'ils soient blacks, blancs ou beurs !

Un esprit (social, ou « sociétal ») troublé dans un corps (économique) sain : cette situation procède en fait d'un véritable déficit démocratique. Il ne s'agit pas, bien entendu, de nier que le gouvernement continue, face aux manifestants, de rester *« disponible »* et ouvert au dialogue, là où d'autres préféraient la coercition. Il s'agit d'un mal plus profond, qui peut soit continuer de nourrir un déficit politique (version optimiste), soit conduire à un déficit de légitimité (version pessimiste).

La bonne santé du corporatisme

Revenons à nos manifestants : le 12 novembre, ils étaient des milliers à mettre en avant des revendications concrètes qui, pour être satisfaites, nécessiteraient l'augmentation du niveau des prélèvements obligatoires ; le 14 novembre, ils devraient être des milliers à protester contre une telle augmentation (puisqu'ils assimilent la CSG à un impôt nouveau !). Tout se passe comme si l'Etat n'était plus qu'une sorte de boîte noire où s'enregistrent les demandes contradictoires des groupes sociaux. Quant aux représentants actuels de l'Etat, comme leurs prédécesseurs, ils sont enfermés dans une logique simple : pour faire face aux revendications, ils proposent soit d'augmenter les recettes publiques, donc les impôts, soit de réduire d'autres dépenses publiques.

Dans tous les cas, les formes dont se dote la société pour faire apparaître des choix collectifs sont inadaptées. Les mécanismes d'arbitrage, quand arbitrage il y a, ont cessé d'être transparents, ou tout simplement d'exister : qui se souvient qu'il y a huit jours à peine, la « représentation nationale » discutait du budget de l'éducation, et se montrait incapable de dégager ne serait-ce que 200 millions de francs *supplémentaires* ! C'est l'une des formes du déficit démocratique, qui entretient la mobilisation corporatiste.

Le meilleur exemple de la bonne santé de ce corporatisme new-look est évidemment donné par l'union sacrée entre la CGT et la CGC contre la contribution sociale généralisée, les *deux extrêmes* se liguant contre une mesure réputée injuste pour les uns, sacrilège pour les autres.

Une autre forme, potentiellement plus grave, de ce déficit, a été évoquée par le président de la République : oui, les textes définissent déjà un embryon de démocratie dans les lycées, mais ils ne sont pas appliqués ! Il y a, bien sûr, belle lurette que l'on sait que la démocratie formelle ne garantit *pas la démocratie réelle.* C'est pourtant dans le constat que l'écart serait décidément devenu trop large que réside, pour le pouvoir, le plus grand danger.

Car ce que les lycéens constatent au lycée, les ouvriers comme les employés peuvent le dire dans leur entreprise, où les lois Auroux ne sont guère, ou si peu, appliquées ; les justiciables, dans l'appareil judiciaire, ne serait-ce que parce qu'il y a des citoyens amnistiés et les autres ; les militants socialistes, dans leur parti, devenu celui des R 25 de fonction ; les citoyens, dans leurs collectivités territoriales, où la décentralisation n'a pas été synonyme de démocratisation mais bien de présidentialisation ; et même les députés et sénateurs au sein de leurs Assemblées, où rien n'a été fait, depuis M. Giscard d'Estaing (qui avait introduit la célèbre – donc télévisée – séance des questions du mercredi) pour rendre vie au Parlement.

Dans tous ces domaines, il y a eu toujours des promesses, souvent des textes. Rarement du *« concret »*, comme disent les lycéens.

Constat banal, certes ; mais tout de même gênant pour une gauche *qui doit rester, par nature, porteuse* d'espoir démocratique. De Gaulle, après tout, pouvait se permettre d'être paternaliste. Il le fut, et cela suffit au bonheur des Français. Jusqu'au moment où, précisément, des étudiants et des maîtres-assistants décidèrent de mettre en cause, en 1968, le lien paternaliste qu'entretenaient avec eux les *« mandarins »*, c'est-à-dire leurs professeurs, avant de *mettre en* branle la société française elle-même ! Au point que le général et son paternalisme furent mis de côté. M. Mitterrand devrait donc *prendre garde* que la perception d'une frustration démocratique n'atteigne la société tout entière...

A ce stade, la poursuite d'une contestation lycéenne, dénaturée par les violences parisiennes, comme celle de mouvements catégoriels (juges, agriculteurs) ou *ponctuels* (CSG), ou bien *encore* les manœuvres parlementaires des partis d'opposition qui disent eux-mêmes qu'ils ne sont prêts ni à gouverner ni à *« gouverner ensemble »*, peuvent continuer d'entretenir un déficit politique aujourd'hui dûment répertorié, demain générateur d'abstentions massives.

Le sentiment que tout est permis

Il serait certes paradoxal que de tels conflits, *« apolitiques »* (par définition pour les lycéens, par repli catégoriel pour les autres), débouchent sur une crise politique classique, avec la chute du gouvernement à l'Assemblée. La version douce – un pouvoir secoué mais qui réussit à nouer le dialogue et reprend le dessus – *n'est donc pas* hors de portée. Mais une version dure peut naître de l'apparition d'un déficit de légitimité.

Celui-ci peut atteindre l'Etat, qui est paradoxalement victime de la stabilité des institutions, de leur dévoiement, et de la décentralisation. La certitude de durer donne à ceux qui détiennent les leviers de commande le *sentiment* que *tout* leur est *permis* ; tout, c'est-à-dire des manœuvres qui, de M. Dray à M. Mélenchon, en passant par l'Elysée et M. Fabius, consistent pour l'essentiel à briser *« l'axe Rocard-Jospin »* né du congrès socialiste de Rennes, *et qui – petits* montages, grandes conséquences – obligent le premier ministre à ne se préoccuper que de sa survie, et embourbent la plupart des ministres et des parlementaires dans leurs querelles de clans.

La *dérive* des institutions n'est pas *imputable* à la gauche, car celle-ci n'a pas inauguré les dysfonctionnements du couple exécutif. Mais, enfin, après avoir considéré que M. Rocard lui était utile, M. Mitterrand n'était pas obligé de rejouer avec *lui* l'air de la cohabitation ! S'il considère qu'il a fait son temps, qu'il le dise ! Cela vaudra mieux que de paraître un jour l'envoyer dans le mur, pour tenter le lendemain de corriger le désastreux effet produit par cette attitude.

Enfin, la *décentralisation*, pour nécessaire qu'elle continue d'être, a contribué à un laisser-aller général : trop d'élus inexpérimentés gèrent trop d'argent, sans garde-*fous*. Les « affaires », qui se succèdent presque aussi massivement que les vagues de manifestants, ne sont que la partie visible d'un degré de corruption qui pourrait bien discréditer, par amalgame, tout le *monde* ; et *qui* contribue à entretenir, dans l'atmosphère, un air vicié qui n'est pas sans rappeler les prémices de la fin du gaullisme et de l'UDR.

Après dix ans de régime gaulliste, il y avait certes trop d'Etat, trop de pouvoir. Après dix ans de mitterrandisme, il n'y a peut-être pas assez de pouvoir tant celui-ci, par la voix de son premier responsable, semble se défausser de l'exercice du pouvoir. Comme s'il s'agissait pour lui de se *protéger*. Bref, il est temps, pour celui qui détient l'onction du suffrage universel, détenteur d'un pouvoir reconnu, consacré et toujours apprécié, de se souvenir qu'il est en charge de l'essentiel, à savoir le destin de la jeunesse.

JEAN-MARIE COLOMBANI

EMENT

ociation

les propositions
ans l'opposition

DES LYCÉENS

A l'Assemblée nationale

M. Joxe réaffirme sa volonté de « privilégier la sécurité des personnes »

L'examen du budget du ministère de l'intérieur à l'Assemblée nationale ***(lire page 8)*****, mardi 13 novembre, a été l'occasion pour l'opposition de mettre en cause les directives données aux forces de l'ordre lors de la manifestation lycéenne de la veille à Paris** ***(nos dernières éditions du 14 novembre)*****. M. Pierre Joxe a expliqué que la volonté du gouvernement avait été de** ***« privilégier la sécurité des personnes »*****.**

Si le gouvernement arrête l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale, il semble bien que ce soient les lycéens, désormais, qui en fixent les conditions climatiques.

Ainsi, en faisant avancer au 5 novembre l'examen du budget de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin n'avait pu éviter de paraître vouloir court-circuiter le mouvement lycéen. De même, en laissant se dérouler la discussion sur les crédits du ministère de l'intérieur au lendemain de la « marche nationale pour l'éducation », M. Pierre Joxe ne pouvait guère imaginer s'épargner quelques questions, mardi 13 novembre, sur le comportement de « sa » police.

Dès 9 heures 30, M. Pierre Mazeaud, député (RPR) de Haute-Savoie, a été le premier à se plaindre, dans un rappel au règlement, de n'avoir pu, la veille, se rendre dans ce qu'il considère comme sa *« maison »*, le Palais-Bourbon. Puis, fait inhabituel pour une séance qui devait être, somme toute banale, on a vu arriver le maire de Paris, M. Jacques Chirac, suivi, peu après, de MM. Jacques Chaban-Delmas et Alain Juppé, tandis que l'état-major de l'UDF était absent.

M. Toubon met en cause M. Mitterrand

Après avoir rappelé que plus de trois cent mille jeunes avaient manifesté, lundi, dans cent cinquante villes, sans que cela donne lieu à des incidents, le ministre de l'intérieur a reconnu qu'à Paris *« un groupe de plusieurs centaines de jeunes gens, très rapides, très agressifs, ont pris de vitesse les forces de sécurité »*.

M. Joxe a expliqué qu'il était difficile, pour la police, de maîtriser les grands rassemblements, en affirmant qu'il continuera *« toujours à privilégier la sécurité des personnes, notamment des jeunes »*.

Devant cette *« volonté de dédramatiser »*, M. Jacques Toubon (RPR, Paris) a répliqué que le ministre n'était pas *« à la hauteur des événements »*. Soucieux de l'indemnisation des commerçants du quartier de Montparnasse, dont il est le député, M. Toubon a ajouté : *« Le ministre a refusé de faire son travail de maintien de l'ordre. Quant au président de la République, il joue avec l'opinion et, ce qui est plus grave et plus pendable, avec les jeunes. »*

« La volonté du gouvernement n'est ni de dramatiser ni de dédramatiser, mais bien d'éviter les drames », lui a répondu M. Joxe. *« Cent quatre-vingt-treize blessés, dont cinq graves, et trente-quatre hospitalisés, quatre compagnies de CRS hors service, dont une, la 43e, venue de Châlon-sur-Saône, complètement décimée »*, a égrené, à son tour, M. Bernard Pons en citant des chiffres de l'Union des syndicats catégoriels de la police nationale. *« Les Français, stupéfaits*, a-t-il ajouté, *ont vu, hier, une manifestation en grande partie organisée par une formation politique proche du pouvoir, un président de la République jouant successivement les incendiaires et les pompiers. »*

Le président du groupe RPR, ancien ministre des départements et territoires d'outre-mer dans le dernier gouvernement de M. Chirac, a été interrompu par les cris : *« Ouvéa ! Ouvéa ! »*, lancés par des députés socialistes. Il a réclamé une suspension de séance, qui a mis fin à la polémique.

Auparavant, le président du groupe socialiste, M. Jean Auroux, a affirmé surtout vouloir retenir des événements *« l'image du dialogue, celle de ces jeunes reçus par le ministre de l'éducation et par le président de la République, ce que vous n'avez jamais su faire, messieurs de la droite ! » « Aujourd'hui, le gouvernement et sa majorité ont les mains propres »*, a-t-il assuré.

J.-L. S.

« Les socialistes aiment la jeunesse »

Plutôt que les problèmes de **sécurité, le groupe socialiste à l'Assemblée nationale ne veut** ***retenir de la journée d'action des*** **lycéens que « l'image d'une grande manifestation de la jeunesse ».** ***Même si certains dépu*****tés marquent leur agacement face aux sollicitudes dont elle** ***fait l'objet.***

Au lendemain de la grande manifestation des lycéens, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale ressemblait un peu à une vieille troupe de théâtre rejouant, pour la dix-millième fois, la pièce qui l'a rendue célèbre : « Les socialistes aiment les jeunes ».

Bien sûr, les scènes ont un peu vieilli, les acteurs eux-mêmes sont fatigués, et le public s'aventure parfois à siffler, mais, mardi 13 novembre, les députés sont pourtant remontés vaillamment sur les planches.

De la journée de lundi, ils veulent garder, comme l'a indiqué leur président de groupe, M. Jean Auroux, une *« vraie image »*. Celle *« d'une grande manifestation de la jeunesse, qui a lancé un message au gouvernement et à une société »*, celle encore d'un *« dialogue entre les jeunes, le gouvernement, le ministre de l'éducation nationale et le président de la République »*. S'ils *« regrettent les incidents déplorables »* qui ont ponctué ce grand moment, ils soutiennent leur gouvernement, qui *« a voulu privilégier la sécurité des jeunes »*.

Et, qu'on se le dise, aujourd'hui comme hier, en matière de compréhension de la jeunesse, les socialistes n'ont de leçon à recevoir de personne. Face à une opposition qui, toujours selon M. Auroux, *« a axé toutes ses critiques sur les problèmes d'ordre et de police »*, les députés PS, eux, ont *« retenu le message des jeunes »*. *« C'est toute la différence »*, a conclu doctement le président du groupe. Certes, il a concédé que, sur certains points, le répertoire demandait à être un peu adapté.

Ainsi, si le groupe socialiste est toujours attaché au *« souci de défendre l'éducation nationale »*, il reconnaît aujourd'hui que *« de nouvelles formes de déconcentration, sur le plan technique, doivent être trouvées »*. Il en va de même du grand principe des quatre-vingts pour cent de bacheliers, dont on admet désormais qu'il ne doit faire oublier ni *« la place des lycées professionnels et de la formation technique dans notre société »* ni *« les vingt pour cent qui restent et qui ne sont pas intégrés dans le cursus »*.

« Nous vous avons compris... »

En dépit donc de l'irrespect, ou du manque d'enthousiasme manifestés par son nouveau public, la troupe socialiste est donc officiellement prête à rejouer fidèlement et aussi longtemps que nécessaire la grande scène du *« nous vous avons compris »*. Pourtant, dans les coulisses, l'amertume suinte sous les masques. Les députés socialistes veulent bien déclamer une fois encore leur affection légendaire pour la jeunesse, mais certains n'ont pas caché leur agacement face aux sollicitudes multiples dont elle fait l'objet.

Certains d'entre eux, comme M. Jean-Paul Planchou, ont notamment mis en garde le gouvernement, au cours de la réunion de groupe, contre le danger de trop céder aux revendications en prenant le risque d'en susciter de nouvelles. D'autres, comme M. Michel Coffineau ou Mme Denise Cacheux, se sont même demandés *« à quoi servaient »* les députés socialistes, qui constatent que les jeunes, en descendant dans la rue, obtiennent *en un jour* ce que eux-mêmes demandent depuis des années, à savoir des créations de postes et des moyens supplémentaires pour l'éducation nationale.

Il est vrai qu'un certain nombre de députés socialistes se souvenaient encore avec un brin d'irritation d'avoir tenté, lundi, d'expliquer gaillardement aux délégations de lycéens reçues dans leurs circonscriptions que le gouvernement ne pouvait pas tout faire, alors qu'au même instant, et sans qu'ils en soient prévenus, le ministre de l'éducation nationale et le président de la République annonçaient des rallonges budgétaires substantielles...

« On n'a pas arrêté de nous dire, pendant toute la discussion du projet de loi de finances, qu'il fallait se serrer la ceinture, et voilà que maintenant on nous annonce un plan d'urgence. Avec quel financement ? » se demandait ainsi un député soucieux d'anonymat.

« On va se faire un nouveau look »

Ce débat n'a pas non plus manqué de susciter quelques règlements de comptes entre les courants du PS. Inquiet de ce réveil inopportun des querelles, le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy, a appelé ses troupes à *« se rassembler »*. *« Il ne faut pas d'effet de Rennes face à cette manifestation »*, a-t-il averti, après avoir toutefois souligné *« qu'en politique on ne peut pas faire une chose et son contraire : soutenir un gouvernement et aider les manifestants à venir protester contre ce même gouvernement en payant des cars »*.

Le premier secrétaire a, paraît-il, été vivement applaudi, tandis que le député fabiusien des Pyrénées-Atlantiques, M. André Labarrère, qui avait annoncé la semaine dernière la mise à disposition de cars pour les lycéens de sa circonscription afin qu'ils puissent se rendre à Paris, ne pipait mot.

Les mises en garde de M. Mauroy n'ont toutefois pas pu empêcher les députés socialistes de se livrer à leur démon favori. Certains faisaient ainsi remarquer, l'air de rien, à propos de l'absence de M. Michel Rocard : *« C'est curieux, quand il y a des problèmes de mouvements d'étudiants, les premiers ministres ne sont jamais là »* en faisant allusion au voyage italien de Georges Pompidou en mai 1968.

Quant à la « compréhension », exprimée par le président de la République, à l'égard des revendications lycéennes, chacun s'est bien gardé de la critiquer ouvertement.

C'est à peine si, dans un sourire, M. Dominique Strauss-Kahn, jospiniste, président de la commission des finances, se permettait de noter simplement que *« tout le monde pense en effet, comme le président, que l'éducation doit être une priorité »*. Un député chevènementiste tirait lui aussi avec humour les conclusions de la sollicitude élyséenne : *« Pour plaire au président de la République, il faut être jeune, avoir les cheveux frisés et porter un blouson de cuir, alors, on va se faire un nouveau look... »*

PASCALE ROBERT-DIARD

Le Front national tente de relancer le débat sur l'immigration

Le Front national s'en donne à cœur joie. En cascade, les dirigeants du parti d'extrême droite ont réagi, mardi 13 novembre, aux violences commises par quelques centaines de « casseurs » en marge de la manifestation lycéenne de la veille.

M. Bruno Mégret, délégué général, a déclaré que *« les prétendus éléments incontrôlés étaient, en réalité, des bandes ethniques, composées majoritairement d'immigrés africains et maghrébins »*, pour en tirer la conclusion que *« la politique d'intégration ne débouche pas sur l'assimilation, mais sur la haine et l'anarchie »*.

M. Martial Bild, dirigeant du Front national de la jeunesse, a dénoncé *« les responsables de la désagrégation de l'enseignement et de l'explosion de l'insécurité dans les établissements scolaires : militants des formations socialo-trotskistes, « red-skins » du Parti communiste, gangs immigrés et bandes tribales »*.

M. Jean-Marie Le Pen a fait la synthèse en accusant le président de la République de vouloir *« orienter de force notre société vers un modèle mondialiste et cosmopilite »*. *« Qui peut, honnêtement, dire qu'il a reconnu, hier, la jeunesse française ? »* a demandé le président du Front national, ajoutant : *« La génération Mitterrand, c'est celle des enfants loups, qui chassent en bande. »*

Mêlant les *« balivernes démagogiques à l'intention de lycéens évidemment sélectionnés par les officines du PS »*, les *« ruineuses concessions dans toutes les négociations internationales »* sur le plan agricole, *« les scandales* [qui] *submergent le vie publique »* et le *« risque de guerre »* que fait courir, selon lui, le chef de l'Etat à la France, M. Le Pen a assuré que le parti d'extrême droite représente *« la seule force démocratique capable de diriger le redressement du pays »*, et cela rapidement, car *« l'après-Mitterrand devient nécessaire pour la France »*.

M. Méhaignerie : l'« irresponsabilité » du Président

Autre son de cloche à l'autre bout de l'échiquier. M. André Lajoinie a affirmé que *« le gouvernement avait intérêt à ce que les manifestations soient défigurées, mais il a échoué »*. Le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale a écrit au premier ministre pour réclamer *« la discussion d'un collectif budgétaire »* d'un montant de *« quelque 10 milliards de francs »* pour financer *« les équipements dans les lycées, l'embauche des personnels indispensables réclamés par les lycéens »*.

Dans l'opposition parlementaire, les accusations ont visé indifféremment le président de la République et le ministre de l'intérieur. M. Pierre Méhaignerie a stigmatisé *« l'irresponsabilité du président, qui a censuré son gouvernement »*. Le président du groupe UDC s'est dit *« choqué »* par *« la démagogie et l'irresponsabilité »* de M. Mitterrand.

M. Millon : « Le plus flagrant constat d'échec... »

M. Charles Millon estime que l'hôte de l'Elysée est frappé d'un *« déboublement de la personnalité »*, en *« oubliant qu'il est au pouvoir depuis dix ans »*. Pour le président du groupe UDF, ces manifestations représentent *« le plus flagrant constat d'échec de la politique socialiste »* et cela *« devrait provoquer la chute du gouvernement »*.

Lançant un appel indirect à M. Pierre Joxe, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, a déclaré : *« Il est parfaitement clair que les casseurs qui cassent doivent être cassés. Il n'ont rien à voir avec les lycéens. »*

Plus direct, le RPR et l'UDF ont attaqué frontalement le ministre de l'intérieur. M. Jacques Chirac, président du parti gaulliste, a estimé que M. Joxe porte *« une très lourde responsabilité »*. M. François Bayrou, délégué général de l'UDF, a mis en cause *« les choix du ministre de l'intérieur »* au cours de cette manifestation *« dont on pouvait deviner qu'elle dégénèrerait »*.

O. B.

Présence de jeunes d'extrême droite ?

Des jeunes d'extrême droite étaient-ils présents dans la manifestation lycéenne de Paris ? Certains organes de presse l'affirmaient mardi 13 novembre. Des militants se réclamant du Front national se sont-ils trouvés, à un moment ou à un autre, face aux forces de l'ordre ? Certains observateurs des syndicats de police soutiennent cette version.

M. Elie Puigmal, secrétaire général adjoint d'un syndicat affilié à la FASP qui représente les CRS, affirme avoir vu, avec d'autres observateurs fédéraux, *« des gens colorés, des beurs, des Européens, des militants du SCALP* [sections carrément anti-Le Pen] *et, de l'autre côté, des gens qui ont levé le poing en criant FN »*.

Selon M. Puigmal, *« aucun de ces groupes ne se mélangeait aux autres mais tous faisaient face à la police »*. Ce syndicaliste ajoute que *« les inorganisés n'étaient pas tout à fait inorganisés »* car *« il y avait toujours des gens d'un certain âge qui alimentaient des groupes de jeunes en informations »* sur la présence de forces de l'ordre et les objectifs à atteindre.

M. Martial Bild, directeur national des jeunes du FN, dément ces *« invraisemblables affirmations »* et *« toutes participation aux violences qui ont été commises »*. *« La sociologie et la physionomie des pilleurs et des casseurs*, ajoute-t-il, *ne laissent planer aucun doute sur l'absence des militants jeunes du Front national de ces débordements intolérables »*.

Mme Neiertz, ministre curieux

« Le dialogue doit s'ouvrir localement », demandait, avec insistance, M. Lionel Jospin. Il est au moins un de ses collègues du gouvernement qui n'a pas attendu pour donner l'exemple. Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation, siégeait, dès mardi soir, au conseil d'administration du lycée de Bondy, où, depuis 1988, elle représente le conseil général de la Seine-Saint-Denis.

A l'ordre du jour : l'aménagement de l'ancien préau en « lieu de vie » pour les lycéens et l'arrivée d'un surveillant, d'un ouvrier d'entretien et d'une infirmière, retombée locale des mille postes sortis de son chapeau par le premier ministre fin octobre.

Madame le ministre, il est vrai, est fort curieuse. Elle ne s'est jamais contentée de lire des rapports officiels ou les journaux. Elle avait voulu voir, de ses propres yeux, les caissières des hypermarchés aux prises avec les codes barres. Elle a voulu observer elle-même, aussi, les lycéens en colère.

Lundi 12 novembre, sans autre escorte que le président du groupe socialiste au Sénat, elle a passé un long moment sur le boulevard du Montparnasse pour voir passer le défilé de la contestation. Plutôt satisfaite de constater que son « ami » Jospin n'était pas trop conspué, elle a *été étonnée de ne pas retrouver* l'ambiance joyeuse des manifestations du temps où elle n'était pas sur le trottoir... mais derrière une banderole.

Pour comprendre, elle est *prête à retourner souvent au* lycée de Bondy.

Th. B.

LE MOUVEMENT DES LYCÉENS

Le préfet et la rue

par Edwy Plenel

LE maintien de l'ordre n'est pas une science exacte. Tout simplement parce qu'entre la foule des manifestants et les hommes d'uniforme il met d'abord en jeu un matériau humain, fragile, souvent imprévisible et rarement rationnel. Enclins à considérer la police comme un simple instrument, à rechercher des raccourcis qui les déchargent de leurs responsabilités, les politiques aimeraient croire le contraire, oscillant entre le discours apologétique dès qu'ils sont aux affaires et le réquisitoire critique quand ils sont dans l'opposition. Aussi est-il bon que le préfet de police de Paris ait choisi de les rappeler aux réalités, quitte à déroger aux habitudes arrogantes ou condescendantes de la haute fonction publique en osant expliquer ouvertement les contradictions et les ambiguïtés d'un métier difficile.

Une « police de proximité »

M. Pierre Verbrugghe s'est ainsi fait le pédagogue d'une déontologie et d'une technique, le respect de l'une pouvant rendre délicate l'application de l'autre. La déontologie, c'est non seulement le respect du droit de manifestation mais la prise en compte de la nature des manifestants, en l'occurrence de leur jeunesse et de leur inexpérience. Il aurait été facile de provoquer un amalgame entre casseurs et lycéens en intervenant plus promptement, quitte à accroître le discrédit porté sur le mouvement lycéen. Or tout l'effort du préfet de police dans ses consignes données aux forces de police et de gendarmerie engagées a tendu à faire la différence entre les uns et les autres.

Ce fut la raison du retard observé à Montparnasse, tout comme de l'attente stoïque sous les assauts des casseurs au pont de l'Alma : toute charge policière expéditive aurait alors rejailli sur la manifestation pacifique. De même la police parisienne dut-elle jongler avec les rendez-vous successifs des délégations, les retards pris dans leurs pérégrinations entre Matignon et l'Elysée, les susceptibilités d'emploi du temps des interlocuteurs. Bref, respecter la liberté de manifestation, c'est aussi laisser le temps au dialogue, même si, dans l'intervalle, les casseurs peuvent en profiter.

« Pour le « bourgeois absolu », l'ordre est un tout ». Dans des travaux récents (1), des historiens résument ainsi la perception du maintien de l'ordre au dix-neuvième siècle. Objet d'études récent, la technique qu'il met en œuvre dément cette quête conservatrice d'un ordre parfait. *« L'instrument dont dispose le préfet de police,* écrit ainsi le sociologue Dominique Montjardet (2), *a des caractéristiques structurelles qui ne permettent pas de l'identifier à un outil simple et immédiatement docile (...) Si le maintien de l'ordre commence dans les règles, nul n'est assuré* a priori *qu'il s'y maintiendra, même dans le cas le plus favorable où les volontés des « organisateurs » des deux bords s'y accordent. »*

Doigté, subtilité, sang-froid, unité de commandement et d'action... la police entre ici dans le domaine de la complexité. Trop souvent, dans le passé, des responsables l'ont oublié pour que l'on ne salue pas aujourd'hui l'attitude d'un préfet de police qui n'est pas sans rappeler celle de l'un de ses illustres prédécesseurs, M. Maurice Grimaud, qui, en mai 68, sut gérer au mieux des contradictions similaires. Dans cette alliance d'une déontologie et d'une technique se joue aussi l'image de l'institution policière dans l'opinion, son discrédit durable ou son rôle social – et le choix actuel est heureusement celui d'une *« police de proximité »*, soucieuse de ne pas envenimer des conflits dont elle n'a pas la responsabilité.

(1) Cf. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX[e] siècle, *Maintien de l'ordre et polices en France et en Europe au XIX[e] siècle*, Créaphis, 1987.

(2) Dominique Montjardet, « La manifestation du côté du maintien de l'ordre », in *la Manifestation*, sous la direction de Pierre Favre, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990.

Dans la cour du lycée Paul-Valéry, à Paris

Lendemains de « manif » au goût amer...

Encore fourbus d'avoir tant marché la veille, les élèves du lycée parisien Paul-Valéry n'ont pas mis longtemps à retrouver les douceurs de l'asphalte. Quelques heures seulement après le grand défilé du 12 novembre, ils ont abandonné salles de classe et professeurs pour clamer la déception de ces lendemains qui déchantent.

Au diable les courbatures ! Ils étaient trois cents, quatre cents peut-être, à l'heure du goûter, en comptant les camarades venus des lycées Maurice-Ravel et Hélène-Boucher. Assis le long du boulevard Soult, juste devant leur établissement, ils avaient l'air fiévreux de gamins fatigués, la mine un peu floue et la petite toux de qui s'est enrhumé sous la pluie des grandes avenues. Ceux qui s'étaient allongés, pour mieux regarder le ciel ou par lassitude, fermaient les paupières et s'embarquaient parfois, à l'improviste, dans un gros sommeil d'enfant.

A quoi rêvaient-ils ? A cette *« manif »* tant attendue qui n'a rien suscité d'autre que de *« vagues promesses »* ? A ce joyeux cortège qui s'est cassé le nez sur la furie des casseurs ? Leur fête effilochée, ils se sentent déçus, trahis. *« On a l'impression d'avoir marché pour rien,* soupire Cécile-Agnès, une élève de première A1. *Hier, à la fin de la manif, j'en avais presque les larmes aux yeux. »*

Ils remâchent la semi-défaite de cette procession stoppée dans sa course, eux qui voulaient se faire entendre *« comme des adultes »* et sortir enfin de la pénombre de leurs lycées. *« On n'a même pas pu aller jusqu'au bout, c'est complètement frustrant »*, soupire un jeune homme. Surtout, ils enragent à l'idée d'être confondus avec les casseurs. *« On n'a rien à voir avec eux »*, répondent-ils au commissaire du douzième arrondissement qui leur montre une estafilade reçue la veille, tandis qu'il dirigeait les forces de police sur le pont de l'Alma.

Alors, pour qu'il ne soit pas dit qu'ils ont patrouillé en vain dans les rues de Paris, pour bien marteler qu'ils ne sont pas des *« dépouilleurs »*, les lycéens de Paul-Valéry se sont mis en tête de renouer spontanément avec la rue. Mardi 13 au matin, les cours ont vite été remplacés par une assemblée générale et la rédaction de cahiers de doléances.

Rejet de l'esprit partisan

La chose n'a pas surpris Nathalie, qui avait pris la précaution de réendosser sa tenue *« manif »* du jour précédent, blouson de toile et solides godillots noirs. *« Hier en rentrant chez moi, je me suis dit qu'il y aurait des embrouilles,* raconte-t-elle. *On ne pouvait pas se laisser faire comme ça ».*

Tout en s'avouant *« relativement privilégiés par rapport à certains bahuts de banlieue »*, les élèves de Paul-Valéry ne sont pas à cours de revendications. Il leur faut un toit neuf pour le gymnase, des classes moins surpeuplées et des toilettes décentes. *« Actuellement, on en est presque à se retenir toute la journée pour ne pas avoir à y entrer »*, explique Fabrice, l'un des responsables du comité de grève.

Dans cet établissement qui n'avait guère débrayé avant le 12 novembre, l'échec de la manif a cristallisé les mécontentements.

Au-delà de leurs propres petites misères, les lycéens reprennent à leur compte tous les mots d'ordre d'hier en rejetant ceux qui les soufflaient : la FIDL, les Jeunesses communistes, les trotskistes et autres militants de tout acabit. *« Ce sont toujours les mêmes qui monopolisent la parole,* s'indigne Valérie. *En fait, on nous les a imposés. En tout cas, moi je n'ai pas voté pour eux. »*

Brusquement, ils vomissent en bloc l'esprit partisan, les appareils et tout particulièrement le service d'ordre de la CGT, *« des mecs de quarante berges qui n'avaient rien à faire dans la manif »*. Surtout, ils s'insurgent contre les Jeunesses communistes qui, disent-ils, leur ont interdit l'entrée de la réunion de coordination organisée à la Bourse du travail à l'issue du défilé. Confusément, ils tentent de trouver la voie d'un mouvement qui ne serait pas dominé par les seuls problèmes des banlieues.

Loin d'eux, cependant, l'idée de ramener le débat à des rivalités de boutique. Ils réclament de l'argent *« tout de suite, car le bac est presque là »*, et pour tout le monde. Ils veulent aussi *« casser les ghettos qui fabriquent les casseurs »*. Alors pourquoi ne pas prélever ces ressources sur le pécule de la défense ? *« Quand on voit les sommes envoyées dans le Golfe pour des soldats qui ne font rien, on se dit que l'éducation nationale pourrait bien en recevoir une partie »*, s'exclame Céline.

Les hommes politiques, qui décident de la marche du monde, ne leur semblent pas très fréquentables. Ni Lionel Jospin, qui *« a eu la trouille de venir parler à la fin de la manif »*, ni les députés *« bien au chaud dans leur Assemblée nationale »*, ni même le président de la République.

« Mitterrand est au pouvoir depuis dix ans, qu'est-ce qu'il attend ? proclame Patrick, un lycéen légèrement blessé la veille à la lèvre. *La génération Mitterrand, c'est nous, alors pourquoi essaie-t-il de nous endormir avec de belles paroles ? »* Ils ne se disent pas *« contestataires »* pourtant, mais simplement excédés. *« On ne veut pas changer le monde, mais s'y intégrer »*, souligne Stéphane, un élève de seconde à Hélène-Boucher.

En leur donnant l'impression que personne ne souhaite les accueillir dans ce monde-là, le cortège avorté du 12 novembre les pousse à vouloir poursuivre leur action. De nouvelles réunions, élargies à des lycées voisins, devaient se tenir le 14 novembre, une fois dissipés les derniers effets de la gueule de bois.

RAPHAËLLE RÉROLLE

Le bon plaisir d'« Adolf »

VALENCE

de notre correspondant

Huit heures de colle, pendant les vacances de Noël, pour avoir manifesté dans les rues de Valence le lundi 12 novembre : les élèves du lycée technique privé Montplaisir n'en croyaient pas leurs oreilles quand ils ont entendu, mardi, la sanction qui devait frapper ceux d'entre eux qui avaient osé défiler la veille avec leurs copains du « public » en dépit des avertissements de leur chef d'établissement.

Trois cents lycéens (sur un millier que compte le lycée Montplaisir) seraient donc punis d'une journée de « colle » pendant les vacances de fin d'année. Le directeur, M. Norbert Kieffer, les avait pourtant bien avertis : il ne voulait pas les voir hurler avec les autres dans la rue ; ces manifestations risquaient de donner une mauvais image à un établissement dont la réputation est jalonnée de succès scolaires.

Les élèves ont organisé un « sit-in » dans la cour du lycée pour faire comprendre à « Adolf » (c'est ainsi qu'ils désignent leur directeur) qu'il dépassait les bornes. *« Cette fois-ci il va trop loin »*, constatait une mère de famille, dont le fils, Michael, non gréviste lundi, n'était même pas concerné par la mesure disciplinaire. Mais il connaît bien le « règlement » de la maison : l'an dernier, il a eu deux jours de « colle » pendant les vacances de Toussaint parce qu'on avait estimé qu'il ne travaillait pas assez en classe.

GÉRARD MEJEAN

Les « casseurs » devant le tribunal de Paris

« Vous avez volé la manifestation »

« Mais où sont les véritables casseurs que l'on annonçait ? », s'étonne M. Philippe Ferlet, substitut du procureur de la République, en regardant les deux lycéens, le ferrailleur et le chômeur qui comparaissent devant la troisième section de la 23[e] chambre correctionnelle de Paris, selon la procédure de *« comparution immédiate »*. Pour les habitués, cette juridiction reste celle des *« flagrants délits »* et, dans la soirée du mardi 13 novembre, les *« flag »* jugent quelques-unes des personnes interpellées la veille à l'issue de la manifestation de lycéens.

Emmanuel a pris un pull dans un étalage brisé, Henri en a ramassé deux dans la rue, Philippe a volé un cartable dans le métro et Yves est accusé de *« recel de descente de lit »*. Le substitut, qui a le sens de la mesure, n'élude pas *« la personnalité visiblement à la dérive »* de certains des prévenus et requiert, sans cacher qu'il n'ose pas chiffrer, *« les peines minimales »* que ces faits lui semblent mériter. Composé de juges d'application des peines (JAP), le tribunal sait ce que prison veut dire. Il prononce des sanctions allant de 2 000 francs à six mois d'emprisonnement avec sursis assorties de cent quatre-vingts heures de travail d'intérêt général.

« Hordes de voyous » et « basse humanité »

Au même instant, à la première section de la 23[e] chambre, le ton est différent, même si les faits sont semblables. Laurent, Hocine et Custodo ont ramassé des pull-overs et un blouson d'enfant à proximité du magasin C & A de Montparnasse. *« On a fait comme toute la foule »*, admet Hocine.

Mais le substitut, M. Didier Ducoundray, dénonce pêle-mêle *« les hordes de voyous qui ont déferlé sur Paris »*, *« le sac et le pillage »* et *« ces garçons qui se sont comportés comme les déchets de la basse humanité »*. Le magistrat demande des peines de dix-huit à quinze mois d'emprisonnement ferme. Certes, les trois jeunes gens ne sont pas lycéens. Ils sont venus à la manifestation avec des copains d'un lycée professionnel de Châtenay-Malabry. L'enquête rapide de personnalité les désigne comme *« de purs produits de HLM de banlieue »*. Custodo, vingt et un ans, est chômeur, Laurent, dix-neuf ans, *« cherche du travail »*, et Hocine, vingt ans, a été éboueur, comme son père. Au bout de vingt mois de travail, il a abandonné. Hocine et Custodo ont un casier judiciaire, mais ils n'ont pas la chance de Laurent, dont les parents sont dans la salle.

La présidente, M[me] Sylvette Tessier, leur ajoute une infraction : *« Vous avez volé la manifestation aux lycéens. Vous avez porté atteinte à leur droit de manifester leur mal d'être de lycéens. »* Les avocats, M[es] Jacques Huillier, Luc Vilard et Suzanne Mawas-Ledin évoquent un autre *« mal d'être »* et tentent de revenir à de plus justes proportions en parlant d'une affaire de *« vol de poules »*. Mais la première section de la 23[e] chambre correctionnelle a ses usages. Laurent est condamné à six mois de prison avec sursis et à 5 000 francs d'amende, Custodo à quatre mois de prison et Hocine à huit mois.

MAURICE PEYROT

Selon la préfecture de police

L'Etat indemnisera les victimes

Les victimes de dégâts survenus pendant la manifestation lycéenne du lundi 12 novembre seront indemnisés : le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, en a donné l'assurance mardi au cours d'une conférence de presse. « Une procédure d'indemnisation sur la base de la loi de 1983 est en cours », a affirmé le ministre. Selon le dernier bilan, cent quatre-vingt-dix véhicules ont été endommagés ou détruits, et une centaine de magasins ont été pillés ou dévastés. D'autre part, il y avait eu deux cent trente-quatre blessés parmi les forces de l'ordre, dont sept CRS qui avaient dû être hospitalisés. Mardi soir, quatre d'entre eux étaient encore à l'hôpital. Une vingtaine de manifestants, blessés à la tête et aux yeux pour la plupart, restaient également en observation dans différents hôpitaux parisiens.

En vertu de l'article 92 de la loi du 7 janvier 1983, *« l'Etat est civilement responsable des dégâts et délits commis, à force ouverte ou par violence, par des attroupements ou rassemblements, armés ou non armés, soit contre les personnes, soit contre les biens »*. La préfecture de police de Paris précise que les victimes *« pourront être indemnisées en s'adressant soit à leur compagnie d'assurance* (si leur contrat couvre ce type de dégradations), *soit directement au préfet de police »*. Son service du contentieux sera alors chargé du dossier.

« Les délais moyens de remboursement par l'administration sont de quatre mois pour les dégâts matériels et les déficits d'exploitation », indique la préfecture. Elle se propose de fournir tous les renseignements supplémentaires au 42-77-11-00.

□ **Fonction publique : la FEN annonce une grève *« avant la fin du mois »*.** – Dans un entretien publié par le quotidien *les Echos*, le 14 novembre, M. Yannick Simbron, secrétaire général de la FEN, reconnaît le bien-fondé des revendications lycéennes. Mais, ajoute-t-il, *« ce n'est pas par des mesures uniquement quantitatives qu'on s'en sortira »*. Favorable à la contribution sociale généralisée, il estime que *« la CSG sera un système plus juste »*. Alors que les syndicats de la fonction publique doivent être reçus le 20 novembre par M. Michel Durafour, il annonce *qu'« on va vers un arrêt de travail des fonctionnaires avant la fin du mois »* à propos de la politique salariale.

1986 : la mort de Malik Oussekine

En novembre 1986 déjà... La comparaison est tentante. Des milliers de jeunes dans les rues de Paris, un ministre de l'éducation débordé, un premier ministre *absent du territoire national*, un président de la République compréhensif à l'égard des manifestants... Et pourtant tout était différent.

La révolte étudiante avait alors un objectif précis, auquel il était facile, à condition de le vouloir, de répondre positivement : le retrait d'un projet de loi, celui mis au point par M. Alain Devaquet, ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche, sur le fonctionnement des universités. Ce texte prévoyait l'amorce d'une sélection mais les étudiants avaient mis beaucoup de temps à mesurer l'importance de l'enjeu. Le projet avait été approuvé par le conseil des ministres du 11 juillet, adopté en première lecture par le Sénat le 30 octobre, Or, ce n'est qu'à la mi-novembre que la contestation avait commencé à naître dans les « facs » et déjà dans celles de la banlieue la plus déshéritée de Paris.

Commencée en douceur, la contestation fait rapidement tâche d'huile. Le 27 novembre deux cent mille jeunes défilent dans les rues de Paris et quatre cent mille dans les villes de province, le jour où l'Assemblée nationale doit commencer à débattre du projet Devaquet. Premier recul de la majorité d'alors : le texte est renvoyé en commission, le temps de préparer des modifications donnant satisfaction aux principales revendications étudiantes.

Trop peu, trop tard. Le gouvernement a mal apprécié la force du mouvement, déjà dirigé par une coordination, mais à l'intérieur de laquelle il n'a pas de relais, tant elle est tenue en mains par des étudiants socialistes, communistes ou d'extrême gauche. Les jeunes se savent soutenus par les socialistes et surtout par le sommet de l'Etat. Le président de la République, en visite le 22 novembre, à Auxerre, la ville dont le maire s'appelait déjà Jean-Pierre Soisson – le jour même d'une manifestation organisée par la FEN et le PS sur le manque de moyens accordés par le gouvernement de Jacques Chirac à l'éducation, – s'était plu à déclarer qu'il ne pouvait se sentir *« déphasé »* avec les manifestants car ce devait être *« la priorité absolue, pour tout gouvernement (...)* [de permettre] *une école pour tous gratuite, de qualité... »*

Une nouvelle manifestation a lieu le jeudi 4 décembre. Elle réunit près de cinq cent mille personnes. Elle dégénère sur l'esplanade des Invalides, les forces de l'ordre tentant d'empêcher étudiants et lycéens de s'y regrouper en attendant la sortie de leur délégation reçue par M. René Monory, ministre de l'éducation. Ni ce jour-là, ni un autre, des délégués des jeunes ne pénétreront à l'Elysée ou à Matignon. Le lendemain Jacques Chirac s'envole pour Londres participer à un sommet. C'est son ministre de l'éducation qui intervient, au nom du gouvernement tout entier, sur les trois chaînes de la télévision publique et annonce que les mesures les plus contestées du projet seront retirées. C'est encore trop tard. A la fin d'une manifestation dans les rues du Quartier latin, le drame éclate, Malik Oussekine meurt matraqué par des motards de la police.

L'heure de la retraite a sonné. Jacques Chirac s'efforce de l'organiser en bon ordre. Le lundi 8 décembre au matin, il annonce que l'ensemble du projet de loi est retiré. Alain Devaquet démissionne. René Monory reste en place.

L'autre « cohabitant » souligne avec plaisir *« l'étonnante maturité »* des manifestants et assure qu'il est *« sur la même longueur d'ondes »* qu'eux. L'égérie de la contestation d'il y a quatre ans, Isabelle Thomas, est depuis chargée de mission à l'Elysée. Lundi elle était aux côtés du président de la République pour accueillir ses petits frères et sœurs.

THIERRY BRÉHIER

Le Monde

EDUCATION

La vague de la démocratie au lycée

Les droits des élèves devraient faire partie de la négociation promise par M. Lionel Jospin. Mais l'administration semble réticente

« A *bas les lycées-casernes !* », scandaient les lycéens dans les années 70. Aujourd'hui, cette comparaison ne leur vient plus à l'esprit. Ils réclament des activités culturelles et des machines à café, mais aussi l'exercice de libertés fondamentales d'autant plus évidentes qu'une part non négligeable des élèves dépassent l'âge de la majorité légale et aspirent à des rapports égalitaires avec les éducateurs adultes. Si l'autoritarisme a, de fait, reculé dans les « bahuts » comme ailleurs, peu d'établissements encore offrentun cadre de vie vraiment soucieux de démocratie, propice à l'apprentissage des libertés et des responsabilités de citoyen.

La quasi-disparition des organisations de lycéens – la FIDL, proche de SOS-Racisme, ne revendique que 2 000 adhérents, sur 2,5 millions de lycéens – explique en partie cette mise en jachère du champ des droits et de la démocratie, tout comme l'inertie des enseignants et de l'administration, remis en cause par un débat libre. *« L'administration nous prend pour des enfants*, tempête une lycéenne de Rueil-Malmaison (Yvelines). *On nous a refusé l'organisation d'un débat sur l'apartheid dans le cadre d'une semaine contre le racisme organisée par... l'éducation nationale. Les profs ont dû faire pression pour que nous obtenions gain de cause. »*

Sans attendre l'éruption lycéenne de cet automne, le ministre de l'éducation nationale lui-même avait remis la question sur le tapis dès le printemps 1989. L'article 10 de sa loi d'orientation est entièrement consacré aux *« droits et obligations »* des lycéens et collégiens. Muet sur la liberté de réunion et d'association syndicale, il reconnaît *toutefois*, pour la première fois, l'exercice de la liberté d'information et d'expression dans les établissements secondaires. Il instaure, dans chaque lycée, un *« conseil de délégués des élèves »*.

Les nouveaux conseils de délégués

Le décret permettant à cette nouvelle institution de fonctionner a mis plus d'un an avant d'être publié : il vient de l'être sous la pression des manifestations (*le Monde* du 8 novembre). Ce conseil rassemble tous les délégués de classesous la présidence du proviseur. Réuni au moins trois fois par an à son initiative, il donne son avis et formule des propositions sur des questions comme l'aménagement du temps scolaire, l'organisation du soutien, l'hygiène et la sécurité.

Malgré ses insuffisances, la mise en place progressive de ces conseils de délégués élèves a aidé à la mobilisation dans certains lycées. La FIDL critique le pouvoir des proviseurs, seuls maîtres de la convocation des nouvelles instances, et surtout réclame l'exercice réel du droit d'expression : *« Nous voulons être écoutés et nous exprimer (...) et nous savons que c'est possible tout de suite sans l'excuse des moyens financiers puisque ces mesures sont gratuites : droit d'affichage, de presse, de réunion, d'association, d'expression dans le respect des opinions. »*

Ces revendications sont précisément celles qui devraient faire l'objet de la négociation avec les lycéens annoncée par le ministre de l'éducation nationale. Un projet de décret actuellement à l'étude porterait sur les droits et les devoirs des lycéens. Mais, axé sur l'exercice de la liberté d'expression, *il n'inclurait pas la reconnaissance du droit d'association.*

ON VEUT UNE SALLE DE RÉUNION AVEC UN TOIT SUR LE DESSUS !

Les textes réglementaires qui régissent les droits des lycéens dans leurs établissements avaient de toute façon besoin d'un sérieux dépoussiérage. Etablis dans la foulée des évènements de 1968, ils n'avaient jamais été actualisés alors que le lycée connaissait des *transformations profondes*, liées à l'accroissement des effectifs et au changement de ses structures pédagogiques.

La grande innovation de l'après-68, c'est la possibilité laissée aux conseils d'administration des établissements de créer des associations socio-éducatives, autrement dit des foyers d'élèves. Le foyer est organisé et animé par un organisme composé de neuf à douze élèves, sous le contrôle de trois responsables légaux (le chef d'établissement, un membre du personnel et un parent d'élève), les personnels de l'administration apportant aide et conseils techniques aux élèves. Mais les règles du jeu sont clairement établies : toutes activité doit avoir préalablement reçu l'accord du chef d'établissement. A condition que soient exclues *« toute propagande, toute pression et tout endoctrinement »*, que, dans la mesure du possible, un lien soit établi avec l'enseignement, et qu'elles se donnent pour objectif d'informer les élèves, ces activités peuvent être de nature culturelle, philosophique et religieuse, économique et sociale, politique et civique.

Des foyers éteints

Sur l'utilisation des lieux le texte est on ne peut plus clair : les élèves peuvent disposer d'un local affecté à leur association. Et à l'intérieur de ces locaux, rien ne s'oppose à ce qu'ils utilisent un panneau d'affichage placé sous la responsabilité de l'organisme directeur. Seul l'affichage à l'extérieur du foyer est soumis à l'agrément du chef d'établissement, précise le texte. Une disposition que les élèves, voire les chefs d'établissements eux-mêmes, sont sans doute très nombreux à ignorer...

Un autre texte, daté du 13 septembre 1974, prend en compte l'abaissement à dix-huit ans de la majorité civile décidé, la même année, la première du septennat de M. Giscard d'Estaing. Il devait faire l'objet d'une étude approfondie au cours des mois suivants, mais il a été « enterré ». On y évoque, de façon très floue, le rôle des chefs d'établissement dans la conduite de cette évolution légale qui doit être *« guidée par le bon sens »*. Mais le fait qu'un grand nombre de lycéens soient désormais majeurs n'introduit, précise-t-on, aucun changement dans les modes de relation entre les élèves et l'établissement. Sauf *« prise de position écrite de l'élève »*, les parents restent destinataires de toute correspondance les concernant : relevés de notes, convocation, etc. Si l'élève souhaite régler seul ses affaires scolaires, le chef d'établissement étudie avec lui *« les dispositions à prendre »*.

Mais les proviseurs tiennent à souligner que ces cas sont rarissimes, même dans des lycées où les élèves majeurs sont nombreux dès la classe de première, voire dès la seconde. Au Syndicat national des proviseurs de l'enseignement secondaire (SNPDES-FEN), on insiste sur le fait que les élèves majeurs posent peu de problèmes dans les lycées, même s'ils signent eux-mêmes leurs mots d'absence. *« Plus âgés que les autres et rescapés de parcours scolaires cahotiques*, précise M. Dejean, *ils ont souvent davantage conscience de l'importance pour eux de terminer au mieux leur scolarité. »*

Sur l'ensemble des revendications concernant les droits des lycéens, le syndicat des proviseurs garde une attitude prudente, pour ne pas dire méfiante. *« Nous pensons que l'heure n'est pas arrivée de donner aux élèves les mêmes droits syndicaux qu'aux adultes*, plaide M. Benayoun, président du SNPDES. *Les élèves ont d'ores et déjà des droits dans leurs lycées, qui ne sont pas négligeables : à l'intérieur des conseils d'administration, par le biais des représentants des délégués et maintenant des conseils de délégués élèves qui viennent d'être institués. »* Et il souligne un paradoxe, relevé également par de nombreux enseignants : les foyers d'élèves, qui périclitent dans de nombreux lycées, meurent, le plus souvent, faute de lycéens en nombre suffisant pour les animer.

PHILIPPE BERNARD et CHRISTINE GARIN

La seconde, maillon faible

Dans un rapport inédit, l'Inspection générale de l'éducation nationale dresse un diagnostic minutieux des difficultés du lycée

QUE pensent les professeurs, les lycéens et les parents de l'actuelle organisation des études de second cycle, de la vie au lycée et des méthodes d'enseignement ? Une enquête non publiée, réalisée au cours du premier semestre de l'année 1989 par l'Inspection générale, éclaire à point nommé un certain nombre de questions essentielles posées par les lycéens depuis la mi-octobre. Et auxquelles le ministre de l'éducation nationale devra, tôt ou tard, être amené à répondre.

Sous la houlette de M. André Hussenet, les inspecteurs généraux ont choisi de concentrer leur attention sur la classe de seconde. Trois cents élèves, trois cents parents, trois cents professeurs et plus de deux cents conseillers d'éducation et proviseurs ont donc été interrogés, dans cinquante-quatre lycées répartis dans quinze académies.

Parce qu'elle accueille un nombre croissant d'élèves *« aux niveaux et aux motivations très hétérogènes »* (70 % des élèves de troisième entrent aujourd'hui en seconde), la seconde constitue, selon l'inspection générale, le maillon le plus fragile du lycée, voire de l'ensemble du système scolaire. C'est d'ailleurs la classe où le taux de redoublement est le plus important : un tiers des classes de seconde de l'échantillon avaient un taux de redoublement supérieur à 20 %.

Une énorme attente

Elèves et jeunes professeurs perdus dans de grands établissements, désorientés, *« déprimés et isolés »* lorsqu'ils viennent de collèges différents, emplois du temps très lourds : visiblement, l'adaptation au lycée est difficile. Elle se caractérise par *« une période de flottement trop longue »*. Moins de la moitié des établissements prennent des initiatives, pourtant jugées très efficaces par ceux qui y ont recours, pour rendre moins rude la rupture avec le collège (*réunions* d'élèves, distribution d'un livret d'accueil ou prise en charge par des élèves-tuteurs plus âgés, etc...).

Or, ce qui caractérise, selon l'Inspection générale, les lycéens d'aujourd'hui, c'est justement *« l'intensité et l'ampleur de leurs attentes envers les adultes et essentiellement leurs professeurs »*. Et ils formulent, à cet égard, des besoins et des souhaits précis : que les enseignants expliquent mieux leurs méthodes de travail et les objectifs de leur enseignement, qu'ils leur apportent un soutien lorsque des difficultés apparaissent, qu'on les *« mette en confiance »* et qu'on les aide *« en les encourageant et en leur donnant de l'espoir »*.

Le retour de la sélection

Les élèves interrogés voudraient aussi disposer de temps pour rencontrer des professeurs disponibles. Ils souhaiteraient, par exemple, que le professeur principal puisse, chaque semaine, pendant une heure au moins, les recevoir individuellement ou en petits groupes. Ils demandent également des locaux pour se rencontrer en dehors des heures de cours, pour travailler seuls ou en groupes et pour permettre aux délégués de se concerter. *« La fonction de délégués des élèves n'a manifestement pas encore trouvé la place qui lui revient malgré son développement heureusement apprécié dans certains lycées »*, soulignent d'ailleurs les inspecteurs généraux.

L'enquête recèle toutefois une surprise : les élèves de seconde ne s'estiment pas surchargés de travail... bien qu'ils déclarent travailler entre 12 et 15 heures par semaine en plus de leur vingt-sept heures hebdomadaires (minimum) de cours.

Pour eux, la relation élèves-professeurs détermine largement la motivation et les performances des élèves. Un grand nombre estiment qu'il n'y a pas de problème de *« niveau »* en seconde mais plutôt un problème de *« mentalité »*, de *« manière d'être »*. Loin de remettre en cause le niveau d'exigence des programmes, les lycéens demandent surtout une aide face à des difficultés qu'ils sont prêts à accepter.

Leurs professeurs, en revanche, sont plus pessimistes. Confrontés à des élèves aux niveaux très hétérogènes, qu'ils jugent *« anxieux bien que motivés »*, ils se sentent tiraillés entre deux nécessités contradictoires : la nécessité de maintenir un bon niveau d'exigence et le souci d'accueillir tous les élèves. Pour tous les enseignants, la lourdeur des effectifs (35 élèves et plus dans les deux tiers des classes de l'enquête) est un obstacle incontournable, soulignent les inspecteurs généraux. Et ils *« n'imaginent pas de solutions qui ressortissent à leur compétence si on les laisse dans la situation actuelle »* qu'ils jugent *« inacceptable »*.

Deux courants se dessinent nettement. Le premier, minoritaire, propose un retour pur et simple à la sélection à l'entrée en seconde et refuse tout allègement des programmes. Le second est favorable à cette solution mais à condition qu'on ne modifie pas les horaires hebdomadaires attribués à chaque discipline. C'est dans ce second groupe, précise le rapport, *« qu'on trouve les partisans des actions de soutien, des études dirigées, des systèmes d'unités de valeur »*.

L'esprit positif des proviseurs

Les proviseurs de leur coté *« cultivent un esprit positif »* et estiment que les solutions résident essentiellement dans l'organisation plus souple de moyens plus importants. Ils souhaiteraient, en particulier, disposer de contingents horaires qui leur permettent d'organiser l'accueil des élèves, la liaison collège-lycée, la concertation entre les professeurs ainsi que des actions de soutien aux élèves en difficulté.

Quand aux parents interrogés, ils sont à l'unisson de leurs enfants : satisfaits des programmes et des horaires qu'ils n'estiment pas surchargés. Et ils déplorent comme eux l'absence d'un véritable enseignement de la méthodologie dès les classes de collège et en seconde. Ils expriment une véritable inquiétude, en revanche, à propos de la diversité du niveau des élèves et en cela ils rejoignent les professeurs.

Ainsi, conclut le rapport, réalisme et optimisme caractérisent le discours des lycéens et des parents qui considèrent que les difficultés sont sérieuses mais surmontables. Le point de vue des chefs d'établissement n'est pas très éloigné. La fracture en revanche est nette avec les professeurs qui se sentent *« bousculés »* et qui souffrent d'une situation *« objectivement difficile et quelquefois très difficile »*.

Les enseignants n'ignorent ni la demande pesante des élèves, ni la pression de l'opinion publique, analysent les inspecteurs généraux. Mais ils mesurent quotidiennement *« l'écart entre l'exigence des programmes et les performances d'un certain nombre de leurs élèves, entre leur ambition anxieuse et leurs difficultés actuelles »*. Ils se sentent, finalement, *« placés devant un choix impossible : travailler comme avant mais avec les meilleurs, travailler avec tous mais au prix d'un abaissement des exigences et d'un ralentissement du rythme de tous »*.

Les résultats de l'enquête menée par l'Inspection générale plaide pour une adaptation rapide du lycée. Les élèves interrogés sont anxieux mais confiants dans l'avenir, peu critiques à l'égard d'une institution dont ils veulent être partie prenante, désirant à tout prix *« s'accrocher »* à leurs études mais insuffisamment armés pour y parvenir. La correspondance est frappante entre cette photographie prise début 1989, et les thèmes qui entretiennent actuellement la fièvre lycéenne. Et un message se dessine nettement derrière ce constat sur le maillon sensible que constitue la classe de seconde : qu'on ne pourra pas faire très longtemps encore l'économie d'un vrai débat sur les contenus d'enseignement et sur les objectifs scolaires et sociaux du lycée. Et qu'il faudra y associer très étroitement les enseignants, en prenant en compte leur désarroi.

Ch. G.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'enquête sur une centaine de hold-up dans la région Rhône-Alpes

Cinq policiers lyonnais seraient les piliers d'un gang de malfaiteurs

Les policiers de la sûreté urbaine de Lyon, de la police judiciaire et les gendarmes de la section de recherches du Rhône ont démantelé lundi 12 novembre un gang de malfaiteurs qui aurait à son actif une centaine d'attaques à main armée dans la région lyonnaise depuis 1986. Un policier, le sous-brigadier Michel Lemercier, en congé-maladie depuis un an, serait l'un des chefs de cette association de braqueurs, qui comptait dans ses rangs quatre autres policiers. Au total, vingt-sept personnes ont été interpellées lundi en début d'après-midi à la suite d'une tentative de hold-up avec prise d'otage dans une succursale de la Société générale à Lyon. Dix-sept d'entre elles ont été relâchées mardi après-midi. Les dix autres, dont les cinq policiers, étaient encore en garde à vue mercredi.

La police lyonnaise vit son électrochoc. Certes, on pouvait soupçonner ici ou là quelques « tripatouillages », certains osant envisager quelques connivences avec le milieu, sans preuves. *« De là à imaginer une affaire d'une telle ampleur ! Les enquêteurs sont accablés. Des collègues policiers impliqués dans un gang aussi dangereux, personne ne l'aurait imaginé une seule seconde*, résume un policier. *Pourtant, les biscuits s'accumulent. Il y a des éléments matériels, des aveux. C'est gros, de plus en plus gros. Et tout le monde, de la hiérarchie à la base, en tombe sur sa chaise. »*

Le gang des PMU, des supermarchés et des succursales de banque est donc tombé. Depuis 1986, les policiers les appelaient successivement les « braqueurs fous », parce qu'il leur arrivait de tuer froidement des témoins gênants, ou le « gang des vieillards », à cause des postiches qu'ils utilisaient. L'enquête a été longue, presque désespérante. Policiers et gendarmes pensaient que la région lyonnaise faisait face à une bande qu'ils imaginaient « à tiroirs », composée de plusieurs équipes manquant souvent de sang-froid et s'attaquant à de petits objectifs : les cafés PMU les jours de grands paris, les convois de fonds d'un supermarché, la caisse d'une succursale de banque ou d'un bureau de poste.

Jamais le casse du siècle, mais une accumulation sûre et régulière d'opérations sans envergure, si elles n'avaient été, pour certaines, meurtrières. Parmi les hold-up mémorables que les enquêteurs estiment pouvoir leur attribuer avec certitude, il y a l'attaque de Firminy (Loire), à la sortie d'un centre Leclerc, le 29 janvier 1989. Les hommes cagoulés avaient tué les deux convoyeurs de fonds, tirant à bout portant dans leur dos, sans menaces ni sommations, afin de récupérer deux mallettes contenant 250 000 F en liquide.

Le commissariat du troisième

On se souvient aussi de ce soir de la Saint-Sylvestre où le commando, qui venait de dévaliser le PMU de Genas (Rhône), avait abattu dans la rue, devant son fils, *un quinquagénaire qui avait crié « Au voleur »*. Etaient-ils de cette équipée qui, à Lentilly, avait écrasé le camion d'un convoyeur de fonds à l'aide d'un tracto-pelle ? Ont-ils réalisé les dernières prises en otage de femmes de directeur d'agence bancaire afin d'avoir accès aux salles des coffres-forts, bref tous ces hold-up que les enquêteurs ont, dans un premier temps, évalués à quatre-vingts, puis, mardi soir, à une centaine ?

Les membres de la police judiciaire, de la sûreté urbaine de Lyon et les gendarmes de la section de recherches du Rhône s'emploient aujourd'hui à reprendre méthodiquement la liste des agressions qui, selon eux, présentent des similitudes dans leur déroulement. Ils établissent des rapprochements avec les pièces à conviction saisies chez les interpellés : les postiches, les armes – des fusils à pompe, des Magnum .357 – et des sommes d'argent retrouvées lors des perquisitions. Enfin ils font des recoupements avec les aveux des uns et des autres. Selon plusieurs sources, certains auraient abondamment parlé depuis le début de la garde à vue.

Quel a été le rôle des policiers lyonnais dans l'animation de ce gang ? Celui-ci a-t-il pris naissance dans ce commissariat du troisième arrondissement où travaillaient tous ensemble le sous-brigadier Michel Lemercier, les inspecteurs Richard Durastante et Laurent Féminier, les enquêteurs Don-Jean Gionvanetti et Guy Nicolaï avant que celui-ci ne fût muté à Marseille cette année ? Tous sont impliqués à des degrés divers dans cette association de malfaiteurs, dont les premières auditions révéleraient qu'elle avait à sa tête le sous-brigadier Lemercier, qui se faisait porter malade depuis un an. Le préfet de police de Lyon, M. Michel Diffenbacher, s'est contenté de préciser que les cinq policiers *« ont été immédiatement suspendus de leurs fonctions par le ministre de l'intérieur »*.

Mais, de sources proches de l'enquête, il ne fait aucun doute que certains des policiers ont participé aux attaques *« les plus graves »*. Trois d'entre eux étaient d'ailleurs présents sur les lieux du dernier hold-up de la bande contre la Société générale, lundi 12 novembre à 13 h 30, rue Marcel-Mérieux. L'opération – la prise en otage de l'épouse d'un dirigeant de la succursale à son domicile, suivie d'une visite des coffres de la banque – a précipité le déclenchement du coup de filet des enquêteurs, qui avaient depuis quelques semaines identifié les membres du gang et s'apprêtaient à les cueillir en douceur. Les policiers ripoux n'ont finalement pas opposé de résistance, contrairement aux prévisions d'un inspecteur de la police judiciaire : *« Pour nous, étant donné leur style de braquage, il était évident que leur interpellation allait être violente. Nous étions sûrs qu'ils allaient défourailler. »*

Un état-major de crise

La police lyonnaise est sous le choc, mais en même temps elle n'est pas mécontente d'avoir fait son propre ménage, sans aucune fuite, dans une enquête dont les premiers éléments probants remontent pourtant à mars 1988. Depuis cette date, les policiers nourrissaient des soupçons sur une implication d'éventuels collègues à la suite de la découverte de l'utilisation par le gang de faux numéros d'immatriculation doublant de vrais plaques. Au ministère de l'intérieur, on souligne que la sûreté urbaine, le service auquel appartiennent les cinq ripoux, n'a pas ménagé ses efforts aux côtés de la PJ lyonnaise et des gendarmes. Les trois services ont su mener de front une enquête commune dans le plus grand secret. Un état-major de crise se réunissait chaque semaine dans le bureau du procureur adjoint, M. Xavier Richaud. Il n'y a pas eu de guerre des polices ni de tentatives d'étouffement de l'affaire, assure-t-on.

« Nous sommes prêts à jouer la transparence administrative sur l'implication des cinq policiers lyonnais. Cette affaire ne doit pas jeter le discrédit sur l'ensemble des policiers. Elle démontre au contraire que nous savons enquêter sur nos propres fonctionnaires », affirme M. François Roussely, directeur général de la police nationale, en écho aux affaires qui, du trafic d'armes libanaises à l'affaire Doucé, secouent l'institution policière.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

L'affaire Atlani, à Cherbourg

MM. Olivier Stirn et Jean-Marie Daillet auraient bénéficié de subsides de promoteurs immobiliers

CHERBOURG

de notre correspondant

Inculpé d'abus de confiance, d'abus de biens sociaux, de faux en écriture, d'usage de faux et d'escroquerie, un promoteur immobilier qui a construit à Cherbourg plus de mille logements aurait fait preuve d'une excessive générosité pour les hommes politiques, selon son propre avocat.

C'est en sortant du palais de justice dimanche 11 novembre que Mᵉ Jean-Marc Varaut, du barreau de Paris, a fait allusion aux chèques que son client, M. Alain Atlani, aurait adressés en 1987 et 1988 à MM. Jean-Marie Daillet, député (ex-UDC, aujourd'hui non-inscrit France unie) de Saint-Lô, et Olivier Stirn, ancien ministre du tourisme et ancien député socialiste de la Manche.

« Des petites sommes, de l'ordre de 40 000 à 50 000 francs, d'ailleurs couvertes par l'amnistie », a déclaré l'avocat, qui estime que le parquet veut faire du passif de 180 millions de francs du cabinet tenu par M. Alain Atlani et son frère Gérard – inculpé de recel, d'abus de biens sociaux – *« une grosse affaire d'argent public »*.

Interrogés, les hommes politiques cités par l'avocat n'ont pas nié avoir reçu certaines sommes d'argent du cabinet Atlani. *« A titre de conseiller financier »* pour M. Stirn, qui avait cette fonction dans une banque d'affaires parisienne au moment des faits. *« Pour m'aider à faire tourner mon secrétariat »*, indique M. Daillet, qui admet en outre avoir bénéficié des services d'un chauffeur, rétribué par les promoteurs, et cela pendant un an.

Toutes ces déclarations ont fait l'effet d'une bombe auprès des victimes des frères Atlani, qui ont pour créanciers de nombreux entrepreneurs, artisans ou accédants à la propriété, des banques, le Comptoir des entrepreneurs et la Caisse d'épargne de Cherbourg et du Cotentin. Basé sur la création de multiples sociétés civiles immobilières, le système imaginé depuis 1980 par les deux promoteurs consistait à lancer une nouvelle opération avant la fin de la précédente, en faisant glisser les aides à la construction d'un programme à l'autre ou en se faisant verser avant terme les prêts d'accession à la propriété.

Accumulant les retards de paiement aux entreprises de construction, qui se voyaient systématiquement intenter des procès pour malfaçon, les frères Atlani, qui ont sans doute bénéficié de nombreuses « protections », avaient transféré le siège de leur cabinet à Paris, en 1987, et certaines de leurs affaires outre-mer, avant de connaître les difficultés qui les ont conduits à déposer leur bilan devant le tribunal de commerce de la capitale. Il a fallu que le parquet trouve une faille, dans leur construction juridique complexe, pour les ramener devant le juge d'instruction de Cherbourg. Et celui-ci les a placés en détention provisoire pour faciliter une information judiciaire qui sera sans doute très longue, compte tenu de la complexité de leurs affaires.

RENÉ MOIRAND

Une initiative du secrétariat d'Etat aux droits des femmes

Des assises nationales sur la violence

La violence sera le thème des prochaines assises organisées par le secrétariat d'Etat aux droits des femmes, les 22 et 23 novembre au CNIT de la Défense. Une partie des travaux de la première journée sera consacrée à la violence au sein du couple, mais d'autres formes de violences seront également étudiées, dans la petite enfance, le milieu scolaire, les médias. Orientée vers les solutions à apporter, la deuxième journée réunira des professionnels de la santé, du droit et des affaires sociales, du logement et de la réinsertion.

Pour Mᵐᵉ Michèle André, secrétaire d'État aux droits des femmes, il s'agit de prolonger la campagne nationale de sensibilisation sur les violences conjugales que son ministère a organisée il y a un an. Un spot évoquant l'enfer quotidien des femmes subissant les violences de leur compagnon avait été diffusé à la télévision pendant une quinzaine de jours. Une permanence téléphonique nationale avait été ouverte pour venir en aide aux personnes en détresse. Cette permanence a reçu 4 400 appels. Ce spot sera repris du 10 au 22 novembre prochain sur les chaînes publiques et une nouvelle ligne d'écoute – de jour – (48-00-99-00) va être ouverte pendant cette même période. Le secrétariat d'Etat estime à deux millions le nombre de femmes battues.

Au printemps prochain, un projet de loi visant à aggraver les peines réprimant les violences conjugales devrait être étudié, au Parlement, dans le cadre de la réforme pénale.

Mᵉ Georges Flécheux a été élu dauphin du bâtonnier de Paris

Mᵉ Georges Flécheux, soixante et un ans, a été élu, mardi 13 novembre, par ses confrères, dauphin du bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris. Désigné au second tour de scrutin devant Mᵉ Bruno Boccara, il succédera au bâtonnier Henri Ader à partir du 1ᵉʳ janvier 1992.

[Né le 21 janvier 1929, à Nice, Mᵉ Flécheux a été élu premier secrétaire de la Conférence des avocats à la Cour de cassation et au Conseil d'Etat. Elu, en 1958, secrétaire de la conférence du stage de la Cour d'appel de Paris, il avait été membre du Conseil de l'ordre de 1984 à 1986.]

FAITS DIVERS

Le PDG d'une compagnie de voyages grièvement blessé par balles

M. Lotfi Belhassine, PDG du groupe « A » comprenant quatorze clubs Aquarius, l'agence Go-Voyages et Air Liberté (quatorze avions), a été grièvement blessé vendredi 9 novembre à Paris par un inconnu. Vers 21 h 45, alors que ce Français d'origine tunisienne rentrait à son domicile, square Desnouettes (XVᵉ arrondissement), et garait sa voiture, un homme l'a insulté puis a fait feu à trois reprises, le blessant à l'épaule et à l'abdomen. Il a pris la fuite dans une voiture blanche stationnée à proximité.

L'homme d'affaires est désormais hors de danger. La brigade criminelle a été chargée de l'enquête.

ENVIRONNEMENT

Pour limiter les émissions radioactives du radon

Des experts recommandent de recouvrir le site du Bouchet d'une couche de terre

Le site du Bouchet (Essonne), où le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) entreposa, après la seconde guerre mondiale, des stériles de minerais d'uranium, pourra être réaménagé « en recouvrant le terrain d'une couche suffisante de matériau adapté (terre, argile, etc.) ».

C'est ce qui ressort d'une expertise menée par le professeur Henri Sergolle, directeur de l'Institut de physique nucléaire d'Orsay, sur les dégagements de radioactivité dus à un gaz radioactif, le radon, présent dans les 20 000 tonnes de déchets abandonnés sur le site. Des déchets résultant de la production de combustible nucléaire pour la première pile atomique française et les premiers réacteurs uranium naturel-graphite gaz.

En mai dernier, la Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (CRIIRAD) avait en effet alerté l'opinion sur l'existence au Bouchet de plusieurs « points chauds » où la concentration en radon lui paraissait anormalement élevée. Une polémique s'ensuivit et une mission fut confiée au professeur Sergolle, en liaison avec M. Michel Fayolle, maire de la commune d'Ytteville sur laquelle se trouve le site du Bouchet, de faire la lumière sur le sujet.

Deux conclusions se dégagent de son enquête. La première souligne que la radioactivité présente dans tous les échantillons est *« une activité naturelle associée à des résidus uranifères »* et que les traces de césium constatées par endroits peuvent s'expliquer par des retombées atmosphériques (essais nucléaires, catastrophe de Tchernobyl). La seconde indique qu'une émission notable de radon 222 est présente dans l'air et que des taux instantanés de radioactivité peuvent dépasser 10 000 becquerels par mètre cube notamment de nuit et par temps calme.

Compte tenu de la non-stabilité de ces taux d'émission, le professeur Sergolle estime qu'il n'y a pas de désaccords entre les mesures du CEA et de la CRIIRAD, même si ces valeurs *« atteignent en certains endroits de l'ordre de cent fois l'émission mesurée au-dessus de divers sites géologiques »*. Bien que les radio-éléments solides comme le radium ne soient pas entraînés par les eaux et restent piégés sur le terrain, le rapport insiste sur ces taux d'émission trop élevés, mais sans *« danger »*, du radon, qui empêchent que le terrain *« puisse être réhabilité dans sa structure actuelle. »*

« La solution envisageable consiste, donc, à abaisser le flux de radon (...) en recouvrant le terrain d'une couche suffisante de matériau végétal (...) et à faire chuter le taux de diffusion d'un facteur de l'ordre de 100, écartant ainsi tout danger. » A une condition cependant : que cet aménagement du terrain, effectué par le CEA, soit contrôlé par *« une série de mesures avant et après les travaux »* faite par des techniciens relevant des différents organismes.

Informée de ces conclusions, la CRIIRAD a fait savoir, mardi 13 novembre, qu'elle était en *« total désaccord »* avec ce rapport et qu'elle considérait comme *« illégale »* la future réhabilitation de ce terrain. *« Les conclusions du rapport*, dit-elle, *n'ont même pas été discutées avec les membres de la commission (...) qui n'a aucun droit de statuer sur une quelconque réhabilitation du site. La contamination est telle que ce site doit être considéré comme un stockage de substances radioactives et rangé parmi les installations classées pour la protection de l'environnement. »*

Affaire à suivre donc, tout comme celle de la décharge de Saint-Aubin (Essonne), située sur les terrains du Centre d'études nucléaires de Saclay, où des traces de plutonium ont été découvertes à la fin de l'été. Pour en finir avec ce délicat problème, le préfet de l'Essonne, M. Jean-Louis Dufeigneux, vient de demander au professeur Robert Guillaumont, de l'Institut de physique nucléaire d'Orsay, de réunir une commission d'experts pour que soient enfin *« levées toutes les incertitudes qui peuvent être entretenues sur la nature exacte des substances qui se trouveraient sur ces terrains. »* Ainsi sera-t-il possible de dire si *« les personnes travaillant sur le site ou habitant aux abords »* courent des dangers *« qui sont parfois présentés avec insistance »*.

J.-F. A.

□ **L'URSS confirme que 500 000 Soviétiques ont été irradiés lors des essais atomiques.** – Quelque 500 000 Soviétiques, vivant au voisinage du polygone de tir de Semipalatinsk (Kazakhstan), où l'URSS a fait exploser dans l'atmosphère plus de 200 engins nucléaires entre 1949 et 1965, auraient été irradiés par les retombées de ces tirs et 100 000 d'entre eux seraient morts des suites de ces irradiations. C'est ce que vient de confirmer M. Boris Goussev, directeur de l'Institut de recherche soviétique de radiologie, qui a précisé qu'entre 1955 et 1965 les cas de leucémie dans cette région avaient augmenté de 70 % et que le nombre des décès d'enfants de moins d'un an avait quasiment doublé. – *(AFP.)*

□ **Les bombes aérosols contiennent moins de CFC.** – Le comité français des aérosols vient d'annoncer au ministère de l'environnement que l'objectif de réduction de 90 % de l'utilisation des CFC (chlorofluorocarbone) dans la fabrication des bombes aérosols est déjà atteint. En février 1989, les utilisateurs de CFC s'étaient engagés à réduire leur consommation de 90 % avant le 1ᵉʳ janvier 1991. Or la consommation en 1990 sera inférieure à 3 500 tonnes, soit 90 % de moins qu'en 1976, année de référence. Si l'on ajoute les autres gros utilisateurs de CFC que sont les fabricants de mousses et les industriels du froid, la consommation de ce produit considéré comme dangereux pour la couche d'ozone a baissé de 50 %. La CEE se propose d'arrêter totalement l'utilisation des CFC en 1997.

MÉDECINE

Aux Etats-Unis

Les thérapies géniques sont autorisées dans le traitement du cancer

La Food and Drug administration (FDA) a autorisé, mardi 13 novembre à Washington, la mise en œuvre d'une première thérapie génique humaine dans le traitement du cancer. Cette expérimentation sera conduite chez des malades souffrant d'un mélanome, une forme grave de cancer de la peau, et devrait débuter sur trois adultes dans quatre à six semaines, a annoncé le docteur Steven Rosenberg du National Cancer Institute (Bethesda, Maryland).

Elle fait suite à l'autorisation « historique », accordée le 11 septembre par le gouvernement américain, de la première thérapie génique dans le cadre d'une maladie génétique extrêmement rare, le déficit en adénosine déaminase (*le Monde* du 15 septembre). Le premier bénéficiaire de cette thérapie mise en œuvre par l'équipe du docteur French Anderson à Bethesda (Maryland) avait été une fillette de quatre ans.

L'expérimentation qui vient d'être autorisée sera mise en œuvre par l'équipe du docteur Rosenberg. Elle consiste à intégrer dans le patrimoine héréditaire des lymphocytes le gène codant pour le *tumor necrosis factor*, une substance qui devrait accroître les possibilités de lutte contre le cancer de la peau.

Le docteur Rosenberg, qui pourrait étendre son étude à cinquante patients atteints de mélanomes, a déclaré qu'il pourrait préciser, dans un mois ou deux, si le traitement est efficace. Déjà, le docteur Rosenberg avait annoncé qu'il était parvenu à conduire un véritable traitement chez des patients atteints d'un cancer au stade terminal (*le Monde* daté 2-3 septembre) en modifiant le patrimoine héréditaire de lymphocytes prélevés chez des malades atteints de mélanomes et mis en présence d'interleukine 2, une substance immunostimulante.

□ **Deux cas de peste en URSS.** – Deux personnes sont mortes de la peste en Union soviétique. Selon l'agence non officielle Interfax, un homme atteint de cette maladie est décédé lundi 12 novembre dans un hôpital de Moscou. Par ailleurs l'agence Tass annonce la mort, la semaine dernière, d'un homme atteint de peste dans une localité proche de Boukhara, en Ouzbékistan. Quarante personnes, qui avaient approché le malade, ont été placées en quarantaine. – *(AFP.)*

SPORTS

□ **TENNIS : tournoi de l'ATP.** – L'Américain André Agassi a pris sa revanche de la finale de l'US Open en battant son compatriote Pete Sampras (6-4, 6-2), mardi 13 novembre à Francfort, au premier tour du tournoi final de l'ATP (Association des tennismen professionnels), doté de 2 millions de dollars. Dans le même groupe, le Suédois Stefan Edberg s'est imposé contre l'Espagnol Emilio Sanchez (6-7, 6-3, 6-1). Dans le groupe B, le Tchécoslovaque Ivan Lendl a disposé de l'Autrichien Thomas Muster (6-3, 6-3).

□ **VOILE : Route du rhum.** – Le Canadien Mike Birch (*Fujichrome*) a pris la tête des concurrents de la Route du rhum, mardi 13 novembre. En fin de journée, son avance était de 16 milles sur Florence Arthaud (*Pierre Iᵉʳ*), privée de contact avec la terre depuis deux jours par suite de pannes de sa radio BLU et surtout de son télex Standard C qui lui permettait de communiquer, de façon confidentielle, avec son « routeur » marseillais Louis Bodin.

COMMUNICATION

La fronde des dirigeants d'A 2 et FR 3

A mi-chemin de leur mandat, les responsables des chaînes publiques haussent le ton et contestent le poids de la tutelle politique

Les dirigeants des télévisions publiques ruent dans les brancards. Ils sont las de subir sans réagir la concurrence sauvage des chaînes commerciales, les contraintes budgétaires, les tracasseries administratives, les rumeurs plus ou moins malveillantes et l'hostilité permanente de leur ministère de tutelle. M. Philippe Guilhaume évoque désormais publiquement les calomnies dont il est l'objet et attaque en justice leurs propagateurs. Il multiplie interviews et conférences de presse pour défendre les premiers éléments de son bilan. Mme Dominique Alduy parcourt la France pour installer, au pas de charge, les *télévisions de proximité de FR 3* qu'elle a voulues malgré les réserves du pouvoir. M. Jean-Michel Gaillard envoie à tous les parlementaires une brochure de cinquante-quatre pages pour défendre l'image d'Antenne 2 et publie, chez Fayard, *Zappons, enfants de la patrie*, plaidoyer passionné pour l'audiovisuel public.

A mi-chemin de leur mandat, le PDG commun d'A 2 - FR 3 et ses deux directeurs généraux changent de ton et semblent déterminés à ne pas finir, comme l'agneau de la fable, dans la gueule du loup. Quelle mouche pique donc ces sages fonctionnaires pour les transformer en bretteurs ou en polémistes? La déception d'abord : les trois dirigeants souhaitaient sincèrement un cessez-le-feu dans la guérilla qui les oppose au gouvernement depuis leurs nominations. Mais, si elle a abandonné ses attaques publiques, Mme Catherine Tasca continue, en privé, à critiquer violement les responsables d'Antenne 2 et FR 3. Ces derniers espéraient, en outre, que le Conseil supérieur de l'audiovisuel profiterait du KO technique de M. Robert Hersant sur la Cinq pour remettre un peu d'ordre dans le paysage audiovisuel et calmer la concurrence des chaînes. Mais, en accordant un feu vert au projet de *télévision généraliste d'Hachette*, les « sages » risquent de relancer les surenchères suicidaires sur les stars et les programmes.

Le piège du sablier

Les efforts – réussis – pour remobiliser A2 et FR 3, enrayer la chute d'audience, l'hémorragie de talents et réduire les déficits risquent donc d'être à nouveau mis en question. Face à l'adversité, Dominique Alduy, Jean-Michel Gaillard et Philippe Guilhaume – que ni le caractère ni la sensibilité politique ne rapprochaient *a priori* – ont noué une vraie solidarité. C'est ensemble qu'ils tentent aujourd'hui de déjouer les pièges qui s'accumulent autour d'eux.

Le premier, Philippe Guilhaume l'a maintes fois dénoncé, n'est autre que la limitation, par la loi, de leur mandat à trois ans. Décision absurde compte tenu des délais de production en télévision et qui inspire à Jean-Michel Gaillard un des plus virulents passages de son livre : *« Trois ans : une année pour prendre la mesure des choses, une année pour mettre en œuvre la politique choisie, une année pour gérer son départ ou assurer sa réélection. Tel est l'inéluctable schéma dans lequel on enferme la télévision publique et ses responsables ; il condamne chacun d'entre eux à faire la télévision de son prédécesseur et à regarder la sienne une fois son mandat terminé. »*

Le directeur général d'A 2 démonte tous les effets pervers de cette politique *« du sablier »* : position de faiblesse dans les négociations syndicales à l'intérieur de la chaîne, dans les discussions commerciales avec les fournisseurs, à l'extérieur, défaut d'autorité face à une administration qui dispose, elle, de la pérennité et pratique la résistance passive pour s'opposer à toutes les réformes. Toute l'histoire de la télévision publique plaide pour un allongement des mandats à cinq ou sept ans, mais les gouvernements successifs de la Ve République, si préoccupés de la stabilité des institutions politiques, ont préféré maintenir l'audiovisuel sous pression.

Le carcan de la tutelle

Piège encore : l'ambiguïté des objectifs fixés aux chaînes publiques par le gouvernement. On leur demande de marquer leur différence, de manifester un souci constant de qualité et de culture tout en les priant d'augmenter leurs audiences. Les responsables d'Antenne 2 et de FR 3 s'épuisent à concilier ces recommandations souvent contradictoires, surtout lorsqu'on subit de front la concurrence de TF 1 et sa redoutable efficacité commerciale.

Qu'ils programment *Panique aux Caraïbes* à 20 h 40 pour reprendre quelques parts de marché à la Une, et voilà qu'on leur reproche de plagier le privé, de saborder la spécificité du service public. Qu'ils lancent courageusement avant le journal télévisé l'émission en direct de Claude Sérillon, au lieu d'un succédané de « La roue de la fortune », en perdant immédiatement dix points d'audience, et ils passent pour des amateurs incapables de lutter avec les « grands » professionnels du privé.

Pour sortir de la contradiction, Philippe Guilhaume refuse d'être jugé à la seule aune du Mediamat (ex-Audimat). Il exige pour les missions spécifiques d'Antenne 2 et de FR 3 d'autres mesures de performance, qui tiennent compte par exemple des 2 milliards de francs de chiffre d'affaires générés par leurs commandes de production ou de l'effort particulier en faveur des sports peu connus. Il commande des études spécifiques qui démontrent que les programmes des chaînes publiques font le bonheur des magnétoscopes et attirent de plus en plus de spectateurs exigeants, faibles consommateurs de télévision.

Jean-Michel Gaillard va plus loin encore. Le directeur général d'A 2 revendique le caractère hétéroclite de la programmation, la collision entre Sheila et Montserrat Caballé, « Caractères » et *Carambouilles au commissariat*. Prenant le contre-pied des théoriciens de la programmation, qui ne jurent que par l'homogénéité de la couleur d'antenne, l'empilement des publics et leur fidélisation par des séries répétitives, l'auteur de *Zappons, enfants de la patrie*, définit un nouveau modèle pour l'audiovisuel public : *« Antenne 2 doit devenir la chaîne de tous les choix, le condensé de toutes les télévisions, la matrice d'une kyrielle de chaînes thématiques regroupées en un seul programme, sur une seule antenne, avec ce libre accès au plus grand nombre, direct et sans frais, qu'offre une télévision hertzienne non codée, gratuite. »*

Le pari peut être discuté. Il vaut au moins la peine qu'on l'examine. Mais, pour le réussir, il faudrait que Jean-Michel Gaillard comme Dominique Alduy ou Philippe Guilhaume puissent déjouer un troisième piège, celui qui fait d'eux non les gestionnaires d'entreprises publiques mais les simples relais administratifs d'une tutelle gouvernementale. La loi a beau affirmer l'autonomie des chaînes publiques, le poids des cabinets, le carcan budgétaire, la pesanteur administrative, maintiennent l'ordre ancien.

Les directeurs généraux d'A 2 et FR 3 s'en plaignent aujourd'hui haut et fort : ils ne peuvent créer une filiale d'édition, décaler le carrefour de 20 h 30, lancer des émissions locales en association avec la presse ou vendre des stocks de programmes sans en référer au préalable à l'autorité de tutelle et perdre des semaines entières en négociations administratives. Ils n'ont même pas de contrôle sur leurs recettes puisque le Parlement vote leur plafond publicitaire et, l'Etat contrôle leurs régies. Imagine-t-on la représentation nationale voter le chiffre d'affaires de Renault et décider de l'opportunité de produire tel ou tel modèle de voitures?

Comment justifier un tel archaïsme à l'heure où l'audiovisuel doit affronter le défi des nouvelles technologies et de la concurrence internationale? Comment, si ce n'est par la volonté du pouvoir politique de rogner dans la pratique quotidienne la liberté qu'il a accordée en théorie dans la loi et de contrôler étroitement les dirigeants des télévisions publiques. C'est la question que posent ouvertement aujourd'hui Dominique Alduy, Jean-Michel Gaillard et Philippe Guilhaume.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

□ **Le *Wall Street Journal* ferme son bureau de Philadelphie.** – Le *Wall Street Journal*, qui doit faire face, comme l'ensemble de la presse américaine, à des difficultés économiques (*le Monde* du 30 octobre), a décidé de fermer son bureau de Philadelphie. Cette mesure va entraîner le licenciement de six journalistes. Le quotidien dispose encore de treize bureaux aux Etats-Unis. Dow Jones, l'éditeur du *Wall Street Journal*, a vu ses bénéfices diminuer de 17,5 % au dernier trimestre.

Volontarisme français et réticences européennes

Les ratés d'Eurêka audiovisuel

Un an après son lancement aux Assises européennes de l'audiovisuel, le programme Eurêka cherche ses marques. Une trentaine de pays y ont adhéré mais, à l'heure du premier bilan, seule la participation française paraît sans faille ni arrière-pensée.

Pouvait-on imaginer meilleur acte de naissance? Pouvait-on rêver aréopage plus prestigieux? Le président Mitterrand flanqué de la moitié de son gouvernement, vingt-six pays officiellement représentés, trois cent cinquante professionnels venus de toute l'Europe. Le président de la Commission de Bruxelles, M. Jacques Delors, déclare solennellement que *« la culture n'est pas une marchandise comme les autres »* et annonce que la Communauté consacrera au développement de l'audiovisuel 250 millions d'écus (1,7 milliard de francs) sur cinq ans.

C'était en octobre 1989. Et la France, initiatrice du projet, pouvait croire son pari gagné : Eurêka audiovisuel serait le fer de lance de l'industrie télévisuelle européenne. Il rendrait le marché plus dynamique et transparent, épaulerait la distribution des programmes européens, faciliterait l'essor de la production des petits pays et favoriserait enfin les nouvelles technologies. Un an après, pourtant, les réalisations demeurent modestes. Et l'élan donné avec éclat à Paris est largement retombé.

Si les structures se sont mises en place – un secrétariat permanent installé à Bruxelles et un comité réunissant les « coordonnateurs » désigné par chaque pays adhérent, – le programme, lui, tarde à se mettre en place. Trois projets ont reçu le « label » Eurêka en juin : le groupement européen des écoles de cinéma et de télévision, le fonds Euromédia Garantie et la série de télévision « Les métiers d'art » tournée en haute définition. Mais seules la France et la Commission de Bruxelles – via son propre programme MEDIA – ont accepté d'y apporter une modeste obole. Le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Suisse ou la Suède se sont contentés d'un soutien officiel!

Pis, onze Etats sur vingt-sept n'ont toujours pas jugé utile de verser leur contribution financière au très modeste budget de fonctionnement (un million d'écus) du secrétariat permanent. Malte, Chypre ou le Liechtenstein n'ont pas acquitté les 650 écus qui leur sont réclamés. L'URSS et l'Italie non plus ; le représentant de ce dernier pays, M. Giovanni Castellaneta, préside pourtant le comité des coordonnateurs. Manque de foi dans l'avenir du projet? *« Simple complication administrative*, rassure-t-on à Rome. *Sans aucune signification politique »*.

Priorité aux défavorisés de la Communauté

Le processus de décision d'Eurêka audiovisuel est, il est vrai, relativement lourd. Le secrétariat permanent collecte et suit les dossiers présentés par des organismes publics ou des sociétés privées ; le comité des coordonnateurs, qui se réunit trois ou quatre fois par an leur attribue ou non le label Eurêka, tandis que les Etats adhérents ou la Commission de Bruxelles décident individuellement un éventuel soutien financier. Sur leurs propres deniers.

« Attention, explique le directeur du secrétariat, M. Patrick Olivier, *aucun automatisme n'est formellement prévu entre l'attribution du label – dont il ne faut pas dévaluer l'idée – et l'attribution de subventions. Mais je sais que cela désarçonne souvent les professionnels et que nous souffrirons d'un manque de crédibilité tant que tous les pays membres n'auront pas dégagé des crédits publics en faveur d'Eurêka. »* On en est loin. La France, la Suisse et la Finlande ont seules libéré des crédits budgétaires. Et si l'Italie s'apprête à le faire, la Grande-Bretagne – philosophie thatcherienne oblige – y semble opposée. Quant aux pays de l'Est, ils n'en ont pas les moyens.

La Communauté européenne, elle-même, qui doit consacrer 34 millions d'écus (240 millions de francs environ) à son propre programme MEDIA (*le Monde* du 21 avril) dès l'an prochain, devrait refuser à Eurêka *« tout chèque en blanc »*. Si chacun s'accorde à trouver *« souhaitable »* une synergie entre des programmes aux ambitions voisines, les Français se retrouvent bien isolés pour souhaiter l'octroi à Eurêka de 20 % des crédits communautaires. Début décembre, le conseil des ministres des Douze devrait donc décider d'inscrire au budget 1991 de MEDIA une « ligne » Eureka... en laissant son montant en blanc.

« L'originalité d'Eurêka, explique-t-on au siège de la Commission, *était de favoriser une ouverture à l'Est que le cadre communautaire, trop rigide, ne permettait pas. Mais, aujourd'hui, le ton a changé. Nombre d'Etats-membres, Espagne en tête, souhaitent que l'argent des Douze reste dans la Communauté et bénéficie en priorité aux plus démunis d'entre eux. L'Irlande et le Portugal, par exemple, n'ont pas d'industrie audiovisuelle. Quant à la télévision grecque, elle est pratiquement en cessation de paiement. La coopération de MEDIA avec Eurêka se fera, mais au cas par cas »*. Pour preuve de sa bonne volonté, la Commission rappelle sa participation financière à deux projets « labellisés » par Eureka.

Plus difficile encore que prévu, la bataille d'Eurêka n'est donc pas perdue. Six nouveaux dossiers seront examinés le 28 novembre prochain. Et le directeur de son secrétariat, M. Olivier, espère bien, cette fois, réussir à lever les dernières oppositions à l'Observatoire européen de la communication, dont la création avait été annoncée lors des Assises. *« Petit à petit*, explique M. Bernard Miyet, coordonnateur français et véritable initiateur d'Eurêka, *la nouvelle instance devrait prendre corps et trouver son rythme. »* Pour en accélérer le pas, ses responsables étudient une relance politique du projet, en réunissant au printemps prochain les ministres concernés de tous les pays adhérents.

PIERRE-ANGEL GAY

CULTURE

Otello perdu dans le décor

Suite de la première page

Quant aux musiciens de l'Orchestre de l'Opéra, ils n'auraient pas dû lever le siège et ranger leurs instruments alors que crépitaient encore les applaudissements : tout au long du spectacle, avec leur chef Myung-Whun Chung, ils avaient été les plus modestes, les plus tenaces, les plus vifs, les plus méritants.

Tout le paradoxe d'une production comme celle-là est qu'elle repose sur le travail d'une fosse *a priori* consciente de ses limites, qui s'est donc mise au travail méthodiquement et qui a donné, lors du spectacle, tout ce qu'elle pouvait. Pour assurer sur quatre actes une prestation propre, honnête, de grande classe par instants. Le son – sinon la fougue – y était. Et cette rapidité de réflexes qu'exige Verdi quand il découpe au laser la psychologie de ses personnages torturés et superpose, comme au début de l'acte III, la langueur et la terreur de Desdémone, la rage et la mélancolie d'Otello, puis sa désespérance lorsqu'il renonce aux sortilèges vénéneux de la passion et feint l'amour courtois, ce qui, dans sa bouche, est mentir doublement.

Le paradoxe est, disions-nous, que l'Orchestre de l'Opéra ait pris toute l'affaire *Otello* dans le bon sens, comme une chance d'apprendre et de progresser. Ce qu'il a fait. Mais que le succès de l'opération repose finalement sur un « coup » : l'engagement de Placido Domingo dans un rôle qu'il chante visiblement beaucoup trop. Car lui a progressé dans le mauvais sens depuis qu'il fut Otello dans le film de Zeffirelli. Il en fait désormais des tonnes dans l'accablement, risque de gros sanglots, se roule au sol dès les premières insinuations de Iago, s'y roule toujours ensuite de la même façon, et opte pour un parlé-chanté de mélodrame dans le sublime *Dio! mi potevi*, faute, peut-être, d'oser de vrais pianissimos. Quant à Renato Bruson – autre star onéreuse, Iago dont on attendait beaucoup, – il s'ennuie visiblement à périr et flanche vocalement dès le Credo. Pour ne rien dire du volet français, trop français, de la distribution (Nadine Denize en Emilia, Bernard Lombardo en Cassio).

La mise en scène de Petrika Ionesco, d'une désinvolture très mode à l'égard des indications scéniques (explicites ou implicites), repose sur l'impardonnable péché de vouloir faire riche sans une ombre de respect pour la partition. Les trois premiers actes farcissent un immense vol-au-vent de carton pâte : tournant sur son axe, l'immonde gâteau immobilise tour à tour un quai envahi de figurants en folie, un palais boursouflé, une chapelle semée de crânes, le jardin de Desdémone transformé en place sévillane un lundi de Pâques (avec vierge portée à dos d'hommes et délégation du clergé). La mort de Desdémone, seule scène latérale, est surélevée comme sur un écran de Cinémascope. Et quand le sacrifice est enfin perpétré, dans d'immondes draps de soie jaune hollywoodiens, le plateau s'escamote sous nos yeux en s'élevant jusqu'aux cintres. Que personne n'ose parler désormais de malaise chez les machinistes.

ANNE REY

▶ **Prochaines représentations : les 16, 19, 22, 24, 26 et 29 novembre, les 1er, 4, 8 décembre, 19 h 30. (Les soirées des 16, 19, 22 et 24, assurées par Placido Domingo, affichent complet). Tél. : 40-01-17-89.**

□ **Deux Picasso pour l'Espagne.** – M. François Mitterrand a remis, mardi 13 novembre, au président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, deux tableaux de Pablo Picasso dont le peintre avait souhaité qu'ils regagnent leur « terre natale ». M. Gonzalez a indiqué que, pour respecter un autre vœu du peintre, les deux œuvres, *les Toits de Barcelone* (1903, période bleue) et *Hommage aux Espagnols morts pour la France* (1947), qui n'avaient jamais quitté la collection personnelle de l'artiste, seront désormais exposées au Musée Picasso de Barcelone pour le premier, au Musée du Prado à Madrid, face à *Guernica*, pour le second.

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5391

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II						■			
III								■	
IV			■			■			
V			■		■				
VI	■	■						■	
VII								■	
VIII							■		
IX		■							■
X					■				
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. N'aiment pas être dérangés *quand ils sont à leur club*. – II. Une extrémité. Langue ancienne. – III. Doivent apprendre à faire le boulot. – IV. Tranche de melon. Un vague *sujet. Fait un beau spectacle avec* de la lumière. – V. Dans le groupe des lanthanides. Circule sur un autre continent. – VI. Est muet comme une carpe, mais vif comme *un perroquet*. – VII. Les noires sont dans le fond. – VIII. Comme des traditions anciennes. En semaine. – IX. S'étend sur des *sols humides*. – X. Pouvaient être convoitées par des coureurs. Fit des observations. – XI. Pas à l'étranger. En France.

VERTICALEMENT

1. Est meilleure dans le haut. Quand on en sort on se met à fumer. – 2. Quand il fleurit, on a les boules. Ville ancienne. Tout au milieu. – 3. *On l'a souvent par hasard. Qui* vont très bien. – 4. La maladie de ceux qui ont beaucoup de « collec*tions* ». – 5. *En Angleterre. Dans* le Gard. – 6. Très lestes. – 7. Bien frappées. Orifice. – 8. Agrément étran*ger. Certains sont longs.* A la dent dure. – 9. N'a pas la grosse tête. Peut battre la figure.

Solution du problème n° 5390

Horizontalement

I. Dispute. – II. Ecouteurs. – III. Vassal. As. – IV. Or. Hergé. – V. Uélé. Pion. – VI. Archet. – VII. *Maie*. Oust ! – VIII. Eté. Ans. – IX. Nô. Créées. – X. Turin. Sot. – XI. Talon. Né.

Verticalement

1. *Dévouement.* – 2. *Icare. Atout.* – 3. S.O.S. Laie. Râ. – 4. Pus. Ere. Cil. – 5. Utah. Arno. – 6. Téléphone. – 7. *Eu. Rieuses.* – 8. Ragots. Eon. – 9. Essen. Teste.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 15 NOVEMBRE

« La sculpture au Musée d'Orsay », 9 h 15, 1, *rue* de Bellechasse (Association Palette).

« Les vitraux de *la Sainte-Chapelle* : apogée d'un art », 10 h 30, Sainte-Chapelle, boulevard du Palais (L'Art *et la manière*).

« Hubert Robert : paysage ou ruines *parisiennes* », 12 *h* 45, 23, *rue de* Sévigné (Musée Carnavalet).

« L'Ecole nationale des beaux-arts *dans l'ancien* couvent des Petits Augustins et l'hôtel de Chimay » *(visite limitée à 25 personnes)*, 14 heures, 14, rue Bonaparte (Monuments historiques).

« Le faubourg Saint-Antoine, cours et passages, l'énigme de l'église *Sainte-Marguerite* », *14 h 30, métro* Faidherbe-Chaligny (Paris livre d'histoire).

« Religion et magie égyptienne dans les collections du Louvre », 14 h 30, 2, *place du Palais-Royal (P.-Y. Jaslet)*.

« Hôtels de la rue des Francs-Bourgeois », 14 h 30, métro Chemin-Vert (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et église de l'île Saint-*Louis* », *14 h 30, sortie métro* Saint-Paul (Résurrections du passé).

Exposition : « Châteaux ommeyyades de Syrie », à l'Institut du monde arabe, 14 h 30, entrée *principale, rue des Fossés*-Saint-Bernard (Paris et son histoire).

« Versailles. Le quartier des ministères : l'hôtel de Beauvilliers ou hôtel du Grand-Contrôle », 14 h 30, 12, rue de *l'Indépendance-Américaine (Office* de tourisme).

« Le couvent de Port-Royal », 14 *h 30*, sortie métro Port-Royal (S. Rojon-Kern).

« *Les appartements du palais Soubise* », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Paris historique).

« Cryptes et souterrains de l'église Saint-Sulpice », 14 h 30, (lampe de poche), *parvis (M. Pohyer)*.

« De Rude à Rodin, la sculpture au Musée d'Orsay », 15 heures, près de *l'éléphant (Tourisme culturel)*.

« L'hôtel de Chimay et ses boiseries. Le grand endroit où naquit *Ingres* », 15 *heures*, 13, quai Malaquais (I. Hauller).

CONFÉRENCES

9 bis, avenue d'Iéna, *15 heures* : « Rome au fil des siècles. Rome et les sanctuaires latins », par O. Boucher *(Antiquité vivante)*.

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « Intro*duction* à la diététique », par F. Durand (Usfipes).

23, rue de Sévigné, 18 h 15 : « La *rue parisienne, des origines* à 1840 », par J.-M. Léri (Musée Carnavalet).

Cloître Saint-Séverin, 3, rue des *Prêtres-Saint-Séverin*, 18 *heures* : « L'impératrice Elisabeth d'Autriche (Sissi) en Normandie », par M.-T. Danet-Sinsirt (Les Normands de Paris).

Centre Georges-Pompidou (salle Jean-Prouvé), 18 h 30 : « Actualité et modernité de la Méditerranée », débat *animé par M. Eckhard* Elial et G. Althen.

Centre culturel Saint-Thomas-d'A*quin*, 14, *boulevard Raspail*, *19 h 30* : « Les Sumériens » (diapositives), par C. Arnould (Proche-Orient ancien).

18, rue de Varenne, 20 *h* 30 : « Vivre aujourd'hui l'inévitable morale », avec le Père *P.* Valadier (Centre Varenne).

Asnières, 15, rue de la Concorde, 20 h 30 : « Le pouvoir et les mœurs à Rome », par V. Vanoyeke. Entrée libre (Bibliothèque municipale Emile-Bernard).

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Jacques Berger,
Ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BERGER,
croix de guerre 1939-1945,

survenu, *le 12 novembre* 1990, *dans* sa quatre-vingt-neuvième année.

Le service religieux aura lieu en l'église Notre-Dame de Verneuil-sur-Avre (Eure), le jeudi 15 novembre, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

– Le professeur
Charles-Pierre Guillebeau,
M. et *Mme Benoit L'Hermitte,*
Agnès et François,
leurs enfants,
Mme Pierre Guillosson,
Et leurs familles,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme *Charles-Pierre* GUILLEBEAU,
née Madeleine LOYEAU,

survenu le samedi 10 novembre 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Neuilly, 90, ave*nue du Roule*, Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, avenue de Suffren,
75007 Paris.

– **Le Père Léo HANEGRAEF,**
prêtre à Saint-Joseph-des-Epinettes,

est entré dans la paix de Dieu
le 11 novembre 1990.
Le cardinal *Lustiger*,
archevêque de Paris,
Ses frères prêtres,
Sa *communauté chrétienne*,
Sa famille
vous invitent à prier pour lui
dans l'Espérance de la Résurrection.

Il y aura
une veillée de prière le jeudi
15 novembre 1990 à 20 heures
et une célébration eucharistique,
le vendredi 16 novembre, à 18 h 30,
en l'église Saint-Joseph-des-Epinettes,
40, rue Pouchet,
59, cité des Fleurs,
75017 Paris.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de

Philippe TRIGAULT

survenu le 7 novembre 1990
à Berlin.

Son épouse,
Sa famille,
Ses collaborateurs.

Ambassade de France,
bureau de Berlin,
Unter Den Linden, 40
1080 Berlin.

– **Michel JEAN**

nous a quittés, *le* 12 *novembre* 1990, à Paris, à l'âge de vingt-huit ans, après un long et courageux combat contre la maladie.

Les obsèques religieuses auront lieu à Sault (Vaucluse), le jeudi 15 novembre, à 15 heures.

De la part de
Ses parents
Annie et Paul Jean,
Ses frères et sœurs
Henri et Nicole,
Françoise,
Pierre,
Toute sa famille,
Ses amis.

Place du Château,
84390 Sault.
191, chemin des Moulins,
73000 Chambéry.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre VERNES,
engagé volontaire 1914-1918,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre
1914-1918 et 1939-1945,
commandeur des vétérans
of Foreign Wars US Europe,

survenu en son domicile à Neuilly-sur-Seine, le 13 novembre 1990, dans sa quatre-vingt-onzième année.

De la part de
M. et Mme Bertrand Vernes,
M. et Mme Gérard Gaussen,
M. Thierry Vernes,
M. Fabrice Gaussen,
M. Geoffroy Gaussen,
M. et Mme Cyrille Vernes,
M. et Mme Bruno Gaussen,
M. et Mme Jean-Philippe Vernes,
M. et Mme Denfert-Rochereau,
Alexis, *Aymar*, Amélie, Constance, Elie, Philippine, Victoria,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Dominique Gaussen
et leurs enfants *Axelle et Frédérique.*

Le service religieux sera célébré le vendredi *16 novembre*, à 13 *h* 45, au temple du Saint-Esprit, 5, rue Rocquepine, Paris-8e, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes, des dons peuvent être adressés à l'association des œuvres évangéliques de Saint-Jean, 5, rue Rocquepine, 75008 Paris.

64, boulevard Maurice-Barrès,
92200 Neuilly-sur-Seine.
116, boulevard Maurice-Barrès,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– **Erny PFRIMMER,**
ingénieur commercial IECS,
inspecteur en chef à Air France ER

nous a quittés le 13 novembre 1990.
« Mon âme bénit l'Éternel
et n'oublie aucun de Ses bienfaits. »
Psaume 103.

Selon ses vœux,
c'est son dernier *message pour nous.*

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église *protestante de Mundolsheim*, le jeudi 15 novembre à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons pour l'Association Albert Schweitzer.

Myrielle Pfrimmer Bauer
et ses enfants
Jacques, Jean, Caroline,
Sa belle-fille Mireille,
Et ses petits-enfants,
Jean-Baptiste, Corentin.

14, rue de la Gare
67450 Mundolsheim

Puissions-nous rester les gardiens de sa lumière.

Erratum

– Mme Max du Chaffaut
et ses enfants,
M. et Mme *Pierre de la Taille*
et leurs enfants,
Mme Claude, MM. Hervé, Yves,
Bernard Boulier,
et leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de leur frère et oncle,

Claude de DAINVILLE, O.P.,

endormi dans la paix du Seigneur, le 22 octobre, *entouré de ses frères dominicains* du couvent de Toulouse.

Une messe à son intention sera célébrée par l'abbé de Chalendar, vendredi 16 novembre, à 19 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly.

(Le Monde du 13 novembre.)

Messes anniversaires

– Une messe de premier anniversaire sera célébrée à la mémoire de

Jacques de CORLIEU,

le 30 novembre 1990, à 18 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier, Paris-17e.

Anniversaires

– *Il y a dix ans*, le 15 novembre 1980,

Alain GILLET

mourait à vingt-sept ans.

Il demeure très vivant en nous.
Sa famille et ses amis vous demandent d'avoir pour lui une affectueuse pensée.

Lille et Socx.

– **Le professeur**
Georges FRIEDMANN

nous a quittés le 15 novembre 1977.

Son épouse et ceux qui l'on connu et aimé se souviennent.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux très nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors du décès de

Mme Paul CHEYROUZE
née Paule Bourjade

M. Paul Cheyrouze
et ses enfants

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver *ici* leurs plus vifs remerciements.

Communications diverses

– *A l'occasion* de la fête du roi, l'ambassadeur de Belgique à Paris fera célébrer un Te Deum en l'église Saint-Louis des Invalides, le jeudi 15 novembre, à 12 heures. Tous les Belges résidant en France et les amis de la Belgique sont cordialement invités à cette cérémonie.

Soutenances de thèses

– Université Paris-V, René-Descartes, sciences humaines, Sorbonne, le vendredi 16 novembre, à *14 heures*, salle 106, centre Henri-Pieron, 28, rue Serpente, 75006 Paris, Mlle Christine Terre : « *Conduite à distance d'un robot mobile pour la sécurité civile : approche ergonomique* ».

– Ecole nationale des Ponts-et-Chaussées, La Courtine, 93167 Noisy-le-Grand, le 16 novembre, *amphi Cauchy*, M. Nguyen Duong : « La résolution des réseaux de contraintes algébriques et *qualitatives : une approche* d'aide à la conception en ingénierie ».

– Université Paris-I, Panthéon-Sorbonne, *le samedi 17 novembre*, à 9 h 30, salle Louis-Liard, entrée 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, M. Hervé *Vieillard-Baron* : « Chances d'intégration et risque de « ghetto » chez les populations défavorisées de la *région* parisienne ».

– Université Paris-V, René-Descartes, sciences *humaines*, *Sorbonne*, le lundi 19 novembre, à 14 h 30, salle 224, à la Sorbonne, galerie Claude-Bernard, *escalier P*, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris, M. Ignegongba Keumaye : « Dimen*sion ethnique* de la fécondité et de ses déterminants en Mauritanie ».

– Université Paris-IX, Dauphine, le 22 novembre, à 15 heures, salle D 520, M. Kais Lassoued : « Problématique du contrôle de gestion en Tunisie : cas des entreprises publiques ».

– Université Paris-I, Panthéon-Sorbonne, le vendredi 23 novembre, salle appartement Décanal (centre Panthéon), 12, place du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05, Mme Souleymane Mindaoudou, épouse Dodo Aïchatou : « Les investissements privés *étrangers* et le développement du Niger ».

AUTOMOBILE

BX Citroën, diesel et 4x4...

Présentées avec une relative discrétion au dernier « Mondial » de l'*automobile à Paris* voilà un mois, deux BX Citroën sont désormais livrables en version diesel et à transmission perma*nente sur quatre roues*. Cette apparition sur le marché constitue en fait une sorte d'exclusivité. *En effet dans le créneau* occupé par les BX, aucun constructeur ne semble à l'heure actuelle avoir dans ses *catalogues de véhicules grand* public de ce type. Renault ou Mercedes en produisent, *certes, mais dans des catégo*ries différentes.

Ces BX, en version berline ou en break, comportent trois dif*férentiels (un mécanisme qui* répartit la puissance sur les roues) : un à l'avant, un central à verrouillage, un arrière à glissement *limité*. La suspension, typiquement Citroën, donc hydraulique à assiette *constante, agrémente et facilite* sur terrain chaoteux, la conduite.

Ces modèles reçoivent le die*sel de 1905* cm^3 *largement* exploité sur différentes versions chez PSA. Toutefois il n'existe pas de variante turbo-compressée, pour *une raison simple*, c'est que le capot de ces voitures n'en permet pas le montage. En revanche le poste de *pilotage comporte des cadrans* de compte-tours, montre digitale, niveau d'huile temporisé, des petits détails bien utiles *quand l'on roule beaucoup*. Une direction assistée est montée en série.

Le marché du 4x4 a progressé en France en 1989 *de* près de 11 % et mille véhicules de ce type ont été distribués par la marque aux chevrons en douze mois. Une raison supplé*mentaire pour varier les versions.*

C. L.

▶ *Prix 118 800 francs pour le* **modèle berline et 130 600 francs pour le break Evasion.**

Il y a cinquante ans la 4 CV...

Le 24 novembre, à Champagne-*sur-Oise, se déroulera la journée* 4 CV. En effet, voilà cinquante ans était « créée » par Renault cette petite voiture sympathi*que qui fut la coqueluche des* jeunes couples de l'après-guerre. Elle ne fut présentée qu'en 1946 au Salon de Paris et *livrable finalement qu'en* 1947...

Fernand Picard, l'un – voire le premier – des « inventeurs » de ce petit véhicule à moteur arrière fabriqué par la Régie sera *là, auprès de Gilbert Hatry*, l'historien du groupe, de François Landon, baroudeur des Vingt-Quatre Heures du Mans, et de Jean *Rédélé* le magicien de la *mécanique sportive de la mar*que autrefois.

CIRCULATION

Trente-cinq chefs d'Etat ou de gouvernement présents du 19 au 21 novembre

Importantes mesures de sécurité pour la réunion de la CSCE à Paris

Un an après les cérémonies du bicentenaire de la Révolution, un vaste dispositif de sécurité sera à nouveau déployé dans la capitale à l'occasion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (*CSCE*). *La présence* à Paris du 19 au 21 novembre des chefs d'Etat ou de gouvernement de trente-cinq pays – les membres de la Communauté européenne, de tous les pays d'Europe de l'Est et du Nord, du Canada et des Etats-Unis – mobilisera quelque dix mille gendarmes mobiles, militaires et policiers, soit la moitié *des effectifs* concernés lors du bicentenaire.

La circulation se trouvera réduite dans un secteur compris entre les places du Trocadéro, de l'Alma et de l'Etoile. Les piétons ne pourront pas accéder aux abords immédiats de l'avenue Kléber (16e arrondissement), où se situe le Centre des conférences internationales ; dans ce secteur, la circulation et le stationnement des véhicules seront réservés, notamment, aux riverains, fournisseurs et commerçants munis de laissez-passer spéciaux.

Ces documents peuvent être retirés à bord des antennes mobiles installées par la préfecture de police à proximité du Centre Kléber, ainsi qu'au commissariat de l'arrondissement. Par ailleurs, seuls les taxis et les piétons seront autorisés à se rendre dans un périmètre compris entre les rues Lauriston, de Presbourg, Paul-Valéry et Auguste-Vacquerie. Les déplacements des nombreux cortèges officiels devraient perturber la circula*tion dans l'ensemble* du secteur.

EN BREF

□ **Une conférence de Maurice Cocagnac.** – *Dans le cadre de son* programme de conférences sur les grands problèmes moraux et spirituels *contemporains*, la Fédération nationale des enseignants du yoga (FNEY) donne la parole à Maurice *Cocagnac* O. P, auteur de *l'Inde spirituelle* et de l'ouvrage *les Racines de l'âme indienne*, qui tiendra une conférence, le 15 novembre, à 20 heures, sur « Le vide ».

▶ **FNEY, 3, rue Aubriot 75004 Paris. Tél. : 42-78-03-05. Frais : 50 F.**

Sens, éthique et démocratie : enjeu des pratiques actuelles. – Aujourd'hui la démocratie est confrontée à la montée des questions et des concepts éthiques . Est-elle armée pour y faire face ? Le Centre culturel « Les Fontaines » propose, *les 17 et 18 novembre*, un week-end de réflexion sur ces thèmes. Ces journées seront clôturées par une table ronde à laquelle participeront diverses personnalités et leaders politiques (l'abbé Pierre, M. *Bernard* Kouchner, M. Roger Fauroux, etc.) .

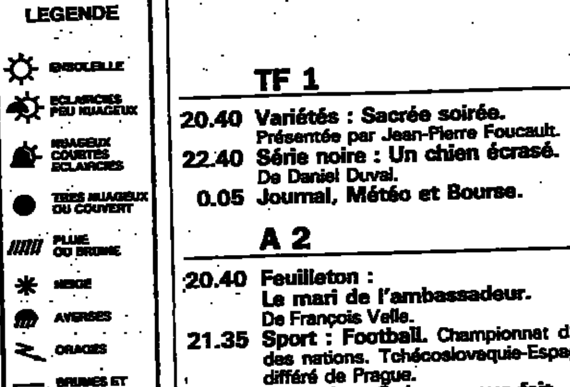
▶ **Renseignements et inscriptions : Les Fontaines-sessions, boîte postale 219, 60631 Chantilly Cedex. Tél. : (16) 44-57-24-60.**

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le jeudi 15 novembre

Beaucoup de nuages sauf sur le littoral méditerranéen.



SITUATION LE 14 NOVEMBRE 1990 A 0 HEURE TU

Au temps doux et calme de vendredi succédera progressivement un temps plus agité. Samedi les nuages se feront de plus en plus fréquents en toutes régions et donneront des pluies encores faibles, sur le Nord, mais en cours de nuit, puis dimanche, un passage pluvieux plus conséquent balayera le pays. il sera suivi d'un temps plus frais avec des averses.

Vendredi : grisaille sur le Nord, plus de soleil sur le Sud. – La matinée sera généralement grise et brumeuse. Des brouillards réduiront souvent la visibilité, en particulier dans le Sud-Ouest, le Massif central ainsi que dans le Lyonnais et l'Alsace. Les régions méditerranéennes cependant bénéficieront déjà de larges éclaircies.

En cours de journée, le ciel se dégagera progressivement de l'Aquitaine à la basse vallée du Rhône. Plus au nord, par contre, le ciel restera gris. Les brouillards pourraient même persister de l'Alsace au Lyonnais. De plus, des bruines toucheront les régions situées de la Bretagne et des pays de Loire à la Lorraine. Dans l'après-midi, les pluies s'intensifieront près des côtes de la Manche.

***Samedi* : temps faiblement pluvieux.** – Les pluies, légères, progresseront lentement vers le sud, n'épargnant que les régions proches de la Méditerranée où le soleil brillera encore largement.

Les brumes et les brouillards apparus dans le Sud-Ouest, le Massif central et le Lyonnais, se dissiperont en cours de matinée.

Dimanche : Averses et rafraîchissement. – Durant la nuit, les pluies, plus conséquentes, auront traversé tout le pays. Elles subsisteront encore en fin de matinée des Pyrénées aux Alpes. Elles seront faibles sur les côtes méditerranéennes.

PRÉVISIONS POUR LE 16 NOVEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 14-11-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-11-90 à 6 heures TU et le 14-11-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	19	8	D
BIARRITZ	17	12	C
BORDEAUX	19	13	P
BOURGES	14	8	P
BREST	15	12	A
CAEN	15	12	P
CHERBOURG	14	12	P
CLERMONT-FER.	12	7	C
DIJON	8	8	P
GRENOBLE-St-M-H	7	6	N
LILLE	15	11	P
LIMOGES	14	10	P
LYON	10	6	A
MARSEILLE-MAR.	15	7	P
NANCY	9	8	P
NANTES	17	12	P
NICE	18	9	N
PARIS-MONTS	17	12	P
PAU	18	9	P
PERPIGNAN	17	10	C
RENNES	14	12	P
ST-ETIENNE	10	7	–
STRASBOURG	9	8	C
TOURS	17	12	P
TOULOUSE	13	11	P
POINTE-A-PITRE	31	20	A
ÉTRANGER			
ALGER	20	8	D
AMSTERDAM	13	10	P
ATHENES	16	13	C
BANGKOK	25	23	P
BARCELONE	19	12	N
BELGRADE	7	4	C
BERLIN	7	6	P
BRUXELLES	12	11	P
LE CAIRE	24	13	D
COPENHAGUE	8	8	P
DAKAR	24	24	D
DELHI	30	14	D
DJERBA	22	17	N
GENEVE	9	7	P
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	–	–	–
JERUSALEM	18	10	N
LISBONNE	21	14	D
LONDRES	16	10	P
LOS ANGELES	29	13	D
LUXEMBOURG	7	7	P
MADRID	17	7	B
MARRAKECH	25	16	D
MEXICO	22	4	B
MILAN	6	1	B
MONTRÉAL	-1	-7	A
MOSCOU	-1	-1	–
NAIROBI	20	16	C
NEW-YORK	9	2	D
OSLO	3	1	P
PALMA-DE-MAJ.	19	7	C
PÉKIN	19	3	B
RIO-DE-JANEIRO	25	25	N
ROME	17	5	D
SINGAPOUR	30	30	O
STOCKHOLM	5	5	P
SYDNEY	25	16	C
TOKYO	20	13	D
TUNIS	20	16	N
VARSOVIE	4	-3	D
VENISE	15	2	D
VIENNE	11	6	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 14 novembre

TF 1

20.40 **Variétés : Sacrée soirée.** Présentée par Jean-Pierre Foucault.
22.40 **Série noire : Un chien écrasé.** De Daniel Duval.
0.05 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.40 **Feuilleton : Le mari de l'ambassadeur.** De François Velle.
21.35 **Sport : Football.** Championnat d'Europe des nations. Tchécoslovaquie-Espagne, en différé de Prague.
23.10 **Magazine: Qu'avez-vous fait de vos vingt ans ?** Présenté par Christine Ockrent. Invité : L'abbé Pierre.
0.10 **Journal et Météo.**

FR 3

20.40 **Magazine : La marche du siècle.** Valéry Giscard d'Estaing-Jacques Chirac : Le nouveau combat.
22.20 **Journal.**
22.40 **Sport : Voile.** La Route du rhum.
22.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Inde : Les gamelles de Bombay ; Australie : Bruce Larkin et ses machines à sous ; Guadeloupe : La nuit des clindindins.
23.45 **Documentaire : L'obscur chemin des vaisseaux de lumière.**
0.40 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

21.00 **Cinéma : The assault.** ■■ Film hollandais de Fons Rademarkers (1986). Avec Derik De Lint, Marc van Uchelen, Monique van de Ven.
23.00 **Flash d'informations.**
23.05 **Sport : Football.** Championnat d'Europe des nations : Tchécoslovaquie-Espagne, en différé de Prague.
0.45 **Cinéma : Génération perdue.** ■ Film américain de Joël Schumacher (1987).

LA 5

20.40 **Histoires vraies.** Le droit au meurtre, téléfilm de Jeffrey Bloom.
22.25 **Débat : Autodéfense.** Animé par Gilles Schneider et Béatrice Schönberg.
23.45 **Sport : Tennis.** Résumé des Masters 1990.
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 ▶ **Téléfilm : Nom de code Rebecca.** De David Hemmings (1re partie).
22.25 **Série : Brigade de nuit.**
23.20 **Documentaire : 60 minutes.** De Gaulle vu d'ailleurs... 1. Naissance d'un mythe, 1939-1946.
0.15 **Six minutes d'informations.**
0.20 **Magazine : Dazibao.**

LA SEPT

20.59 **Une minute pour une image.**
21.00 **Documentaire : Les derniers marranes.**
22.05 **Cinéma d'animation : Images** (La main).
22.25 **Les documents interdits.**
22.30 **Cinéma : Deux sous d'espoir.** ■■ Film italien de Renato Castelli (1951).
0.05 **Court métrage : Histoire de Catherine.** De Maselli.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.**
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Les nuits magnétiques.** Un Nagra devant Marseille.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 24 octobre en l'église Notre-Dame de la Gloriette à Caen) : Autour des cantates de Nicolas Bernier. Œuvres de Lambert, Bernier, Leclair, par Les Arts florissants, clavecin Christophe Rousset.
23.07 **Poussières d'étoiles.** Jazz club en direct du Petit Journal Montparnasse : Hermeto Pascoal e Grupo.

Jeudi 15 novembre

TF 1

14.30 **Série : Julien Fontanes, magistrat.**
16.00 **Série : Tribunal.**
16.25 **Tiercé à Vincennes.**
16.30 **Club Dorothée.**
17.35 **Série : Starsky et Hutch.**
18.30 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.50 **Divertissement : Pas folles, les bêtes !**
20.00 **Journal, Loto sportif, Météo et Tapis vert.**
20.40 **Série : Paparoff.** Paparoff et l'éléphant bleu.
22.15 **Ex libris.** Magazine littéraire de Patrick Poivre d'Arvor. Pour adultes seulement. Invités : Erica Jong (*Nana Blues*), Frédéric Dard (*le Mari de Léon*), Philipe Léotard (*le Château de Cène*), Alain Paucard (*De la misogynie considérée comme un des beaux-arts*), Pierre Sipriot (*Montherlant sans masque*).
23.15 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
0.05 **Journal, Météo et Bourse.**

A2

14.35 **Série : Les cinq dernières minutes.** La ballade de Ménardeau.
16.00 **Feuilleton : Petit déjeuner compris** (4e épisode).
17.05 **Magazine : Eve raconte.** Marilyn Monroe (4e partie).
17.30 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol.
17.55 **Magazine : Giga.**
18.25 **Magazine : Une fois par jour.** Présenté par Claude Sérillon et Isabelle Giordano.
20.00 **Journal et Météo.**
20.35 **INC.**
20.40 ▶ **Magazine : Envoyé spécial.** Présenté par Bernard Benyamin. Les clochards ; Le mythe Ferrari ; Le New-Age.
21.50 **Cinéma : L'amour en douce.** □ Film français d'Edouard Molinaro (1984). Avec Daniel Auteuil, Jean-Pierre Marielle, Emmanuelle Béart.
23.20 **Journal et Météo.**
23.40 **Documentaire : Chroniques nomades.** De Claude Herviant. 2. Badjao à Tong Bongkow, de François Floquet.

FR3

14.05 **Série : Bizarre, bizarre.**
14.30 **Questions au gouvernement.** En direct du Sénat.
17.05 **Documentaire : Durrell en Russie.** De Gerald et Lee Durrell. 2. Sauvés des eaux, de Paul Lang.
17.30 **Allô bibizz.**
18.15 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 **Jeux : La classe.**
20.35 **INC.**
20.40 **Cinéma : Elle boit pas, elle fume pas, elle drague pas, mais elle cause.** ■ Film français de Michel Audiard (1969). Avec Annie Girardot, Bernard Blier, Mireille Darc.
22.05 **Journal et Météo.**
22.25 **Sport : Voile.** La Route du rhum.
22.35 **Cinéma : Un tueur dans la foule.** ■ Film américain de Larry Peerce (1976).
0.25 **Musique : Carnet de notes.** Trio (3e mouvement), de Ravel.

CANAL PLUS

15.05 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.00 **Cinéma : Le petit diable.** ■ Film italien de Roberto Benigni (1988). Avec Walter Matthau, Roberto Benigni, Stefania Sandrelli.
17.35 **Documentaire : La complainte du beluga.** D'Alain Belhumeur.
18.00 **Cabou cadin.**

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana.
18.50 **Top albums.** Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 **Cinéma : Ironweed – La force d'un destin.** ■ Film américain d'Hector Babenco (1988). Avec Jack Nicholson, Meryl Streep, Carroll Baker.
22.45 **Flash d'informations.**
22.50 **Cinéma : Le flic de Beverly Hills 2.** □ Film américain de Tony Scott (1987) (v.o.).
0.30 **Cinéma : Délices.** Film français, classé X, de Burd Tranbaree (1978).

LA 5

14.35 **Série : Le renard.**
15.35 **Série : Soko.**
16.30 **Dessins animés.**
18.00 **Sport : Tennis.** Masters 1990, en direct de Francfort.
19.00 **Journal images.**
19.10 **Sport : Tennis** (suite).
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Série : Secrets de femmes.** Les secrets d'une call-girl, de Robert Markowitz, avec Loni Anderson. *Une adolescente à la recherche de sa mère.*
22.25 **Magazine : Reporters.** Présenté par Patrick de Carolis.
23.40 **Sport : Tennis.** Résumé des Masters 1990.
0.10 **Journal de minuit.**

M 6

14.45 **Musique : Boulevard des clips** (et à 0.45).
15.30 **Variétés : Bleu, blanc, clip.** Emission présentée par Valérie Pascale.
16.45 **Série : Les têtes brûlées.**
17.35 **Variétés : Tungstène.** Emission présentée par Fatine.
18.00 **Jeu : Zygomusic.** Animé par Laurent Petitguillaume.
18.26 **Six minutes d'informations.**
18.35 **Série : Campus show.**
19.00 **Série : Magnum.**
20.00 **Série : Mariés, deux enfants.**
20.35 ▶ **Téléfilm : Nom de code Rebecca.** De David Hemmings, avec David Soul, Cliff Robertson (2e partie).
22.25 **Téléfilm : Le poids du destin.** De Ralph Gregan.
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Magazine : Dazibao.**
0.10 **Sexy clip.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

15.20 **Cours d'italien** (8).
15.50 **Concert : Peter Schidlof.**
16.40 **Musique : Perahia joue Beethoven.**
17.55 **Documentaire : Histoire de la bande dessinée** (10).
18.30 **Série : Objectif amateur.**
19.00 **Documentaire : Palettes** (Le rétable en morceaux). D'Alain Jaubert.
19.30 **Documentaire : Préfaces** (Joe Bousquet). De Jean-André Fieschi.
20.00 **Documentaire : Histoire de la bande dessinée** (11).
20.30 **Série : Objectif amateur.**
20.59 **Une minute pour une image.**
21.00 **Danse : Soirée Merce Cunnigham.**
22.25 **Concert : Dietrich Fischer-Diskau.**
23.00 **Documentaire : L'Europe de la Toison d'or.** (1. Le défi bourguignon, 1360-1419). De Jean Antoine et Jean-Philippe Lecat.

FRANCE-CULTURE

20.30 **L'espérance et la nuit, ou les tribulations de l'utopie.** Les paperasses de la liberté.
21.30 **Profils perdus.** Jean-Richard Bloch (1re partie).
22.40 **Les nuits magnétiques.** La Bastille, côté faubourg.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Mare nostrum. 4. Tunis.

FRANCE-MUSIQUE

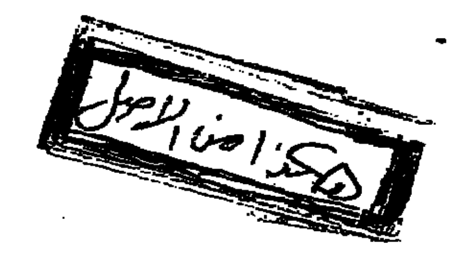
20.30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs Elysées) : Symphonie nº 3, de Part ; Concerto pour violon et orchestre nº 4, de Schnittke ; Symphonie nº 5 en mi bémol majeur op. 82, de Sibelius, par l'Orchestre national de France, dir. Neeme Jarvi ; sol. : Gidon Kremer, violon.
23.07 **Poussières d'étoiles.** Œuvres de Rameau, Mozart, Franck, Sainte-Colombe, Beethoven, Gaultier, Couperin.

Audience TV du 13 novembre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	56,0	Santa Barbara 21,2	Une fois... 3,9	Act. région. 21,4	Nulle part 3,0	Tennis 1,9	Magnum 4,5
19 h 45	59,8	Roue fortune 27,5	Une fois... 5,2	19-20 Infos 15,3	Nulle part 4,3	Journal 1,4	Magnum 5,9
20 h 16	72,9	Journal 31,2	Journal 15,9	La classe 10,5	Nulle part 4,4	Journal 4,2	Madame... 7,6
20 h 55	71,2	Urgence 29,5	Norma Rae 15,6	Alcyon 6,2	Orchestre... 3,1	Bête... 13,4	Marie... 6,6
22 h 08	63,1	Urgence 29,5	Norma Rae 14,3	Alcyon 2,7	Orchestre... 2,8	Bête... 11,1	Marie... 5,5
22 h 44	37,1	Ciel... 18,4	Pub 7,5	Randam 2,0	Blue Jean... 1,5	Goool 4,3	Message... 3,9



ERGIE
ɔFITER

rel se font à partir de
ographique et la diver-
que l'abondance des
cette énergie en toute

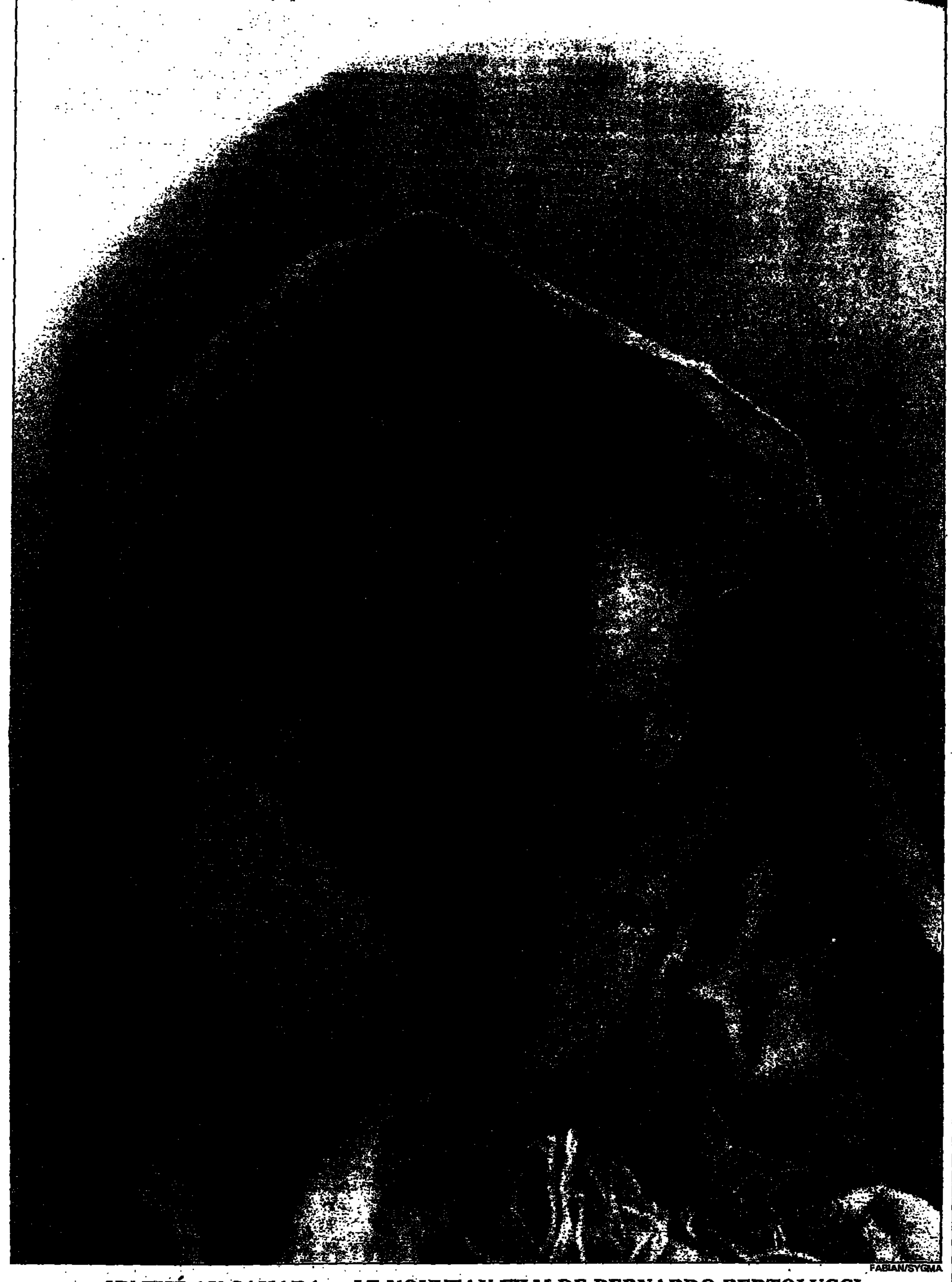
e participer aux efforts
une meilleure maitrise
à diffuser ses publicités
mmunication au service

ance entreprendra du
ampagne de sensibilisa-
e cinq films télévision de
radio de vingt secondes.

nts d'accueil de Gaz de
èle des brochures détail-
uvre pour bien maitriser
onseils sur la meilleure

UREL,
PLUS LOIN.

ARTS • SPECTACLES



FABIAN/SYGMA

« UN THÉ AU SAHARA », LE NOUVEAU FILM DE BERNARDO BERTOLUCCI

La femme dévoilée

Dans le brouhaha ombreux d'un café de Tanger, le vieil homme au regard lavé, au maintien de gentleman lassé, surveille trois jeunes Américains élégants buvant du Pernod. Il ne leur parle pas. On entend les échos d'une allégresse datée, Je chante, par Charles Trenet. Le vieil homme qui murmure pour lui-même quelques phrases sifflantes de mélancolie, c'est Paul Bowles, l'auteur d'Un thé au Sahara, contemplant son œuvre en train de lui échapper et cependant de prendre vie, de s'incarner, et c'est la première idée formidable du dernier film de Bernardo Bertolucci.

A partir de là, inutile de s'interroger sur le point de savoir si *Un thé au Sahara* est autobiographique ou pas, ce n'est plus la question. On est embarqué avec armes et bagages (sacs, valises, et malles-armoires) dans le romanesque, *on devient sans résister les compagnons de Kit et Port Moresby (Debrah Winger et John Malkovich), et de Tunner (Campbell Scott). Oisifs, légers, anxieux, bavards, les trois amis ont, au début, des grâces fitzgeraldiennes, ils se veulent «voyageurs» et non «touristes», la nuance est d'importance.*

Ils veulent traverser le Sahara et c'est ce qu'ils feront, avant d'aller au bout d'eux-mêmes, croisant sans cesse sur leur route un couple d'Anglais extravagants, une mère acariâtre (Jill Bennett) et son fils sournois (Timothy Spall), dont la jovialité gluante installe insidieusement le malaise. Port et Kit sont mariés depuis dix ans, ça ne va pas fort au lit, pas de quoi en faire un drame, si ce n'est que, pour eux, c'est une tragédie. Port s'égare entre les bras de quelques prostituées, Kit a une aventure avec Tunner, mais le couple est soudé, indissoluble, et ne manque que de mots pour se le dire.

Après bien des étapes dans des villes labyrinthiques et dans des dunes sublimes, après bien des escales dans des chambres de torchis où suit, têtue, incongrue, l'armada luxueuse des bagages, Port et Kit tentent une dernière fois de faire l'amour. Pas parce qu'ils en ont envie, mais parce qu'ils s'aiment. C'est toute l'histoire d'Un thé au Sahara . Ils sont allongés sur des cailloux, au bord d'un précipice. Fiasco métaphysique, gouffre profond comme une métaphore.

DANIÈLE HEYMANN

(Lire la suite page 22.)



COLOMBA D'APOLITO

Ami de Mishima, admirateur de Genet, Kazuo Ohno est l'invité du deuxième Festival îles de danse. Monstre sacré, il fait rayonner dans le monde entier l'art effrayant et beau du buto, ce combat avec les forces du mal, cette geste de violence morbide née d'Hiroshima et de l'âme des poètes. Kazuo Ohno reprend son rôle légendaire de *la Argentina* et crée une œuvre nouvelle au Théâtre du Lierre.



R.M.N

Alors que le marché de l'art international s'emballait, le plus «jeune» des grands musées nationaux tentait malgré tout d'enrichir ses collections. Orsay y est parvenu et présente ses achats dans le cadre d'une expositions intitulée « De Manet à Matisse ». Seurat, Monet, Gauguin, etc. : à l'aide du budget d'acquisition de la Réunion des musées nationaux, grâce aux saisies en douane, aux dations et aux donations, grâce encore au flair de ses conservateurs, Orsay grandit, et embellit.

« UN THÉ AU SAHARA », LE NOUVEAU FILM

La mort au corps à corps

FABIAN/SYGMA

Après les décors or et sang de l'Asie, Bernardo Bertolucci *(ci-dessus)* a dessiné un désert chaud, sensuel, pour transposer à l'écran le roman de Paul Bowles. Un vent de passion s'est levé des sables sous la caméra de Vittorio Storaro qui fait, à droite, face au metteur en scène.

Après les milliers de visages qui peuplaient les images du *Dernier Empereur*, Bernardo Bertolucci a choisi de cadrer au plus près le trio d'*Un thé au Sahara*, le roman de Paul Bowles. Il n'a pas pour autant renoncé à l'espace et nous transporte dans un désert chaviré, sensuel, houleux, très loin de l'univers aseptisé des superproductions américaines et plus proche qu'il n'y paraît de ce qu'il appelle son « italianité ».

« Cela vous choque-t-il si on vous dit qu'*Un thé au Sahara* provoque la même émotion que *le Dernier Tango à Paris*?

– Non, il y a bien un rapport entre les deux films. Je le sentais d'une façon un peu obscure, sans comprendre. Dans *le Dernier Tango*, il y avait une sorte d'impulsion romantique, la recherche ultime de la pureté – *« Essayons de vivre une utopie, nous n'avons pas d'identité sociale, nous laisserons nos corps se rencontrer sans le conditionnement d'un nom... « No names »*, disaient-ils. Cette fois, le sujet est différent. Un couple, dix ans après son mariage, voit l'amour se tranformer en désespoir, et pourtant il y a beaucoup d'amour. En fait, deux éléments rapprochent ces films.

» D'abord les personnages masculins : Marlon dans *Tango* comme John dans *Un thé* répondent de façon presque fataliste, à un terrible appel de la mort. L'autre élément, très important, c'est que les deux films ont renoncé à la psychologie pour choisir la sensualité et la physiologie.

– *Un thé au Sahara* est un grand film d'extérieurs et pourtant c'est un film intimiste.

– L'intimisme, c'est peut-être la première raison qui m'a poussé à tourner *Un thé au Sahara* après *le Dernier empereur*! J'avais eu trop de monde devant ma caméra, j'avais vraiment soif de désert. Juste des paysages, avec des personnages. Ce fut un choix presque biologique.

– Votre désert est-il proche de celui de *Lawrence d'Arabie*?

– Non, le désert de David Lean, un désert magnifique, était plat. Ici, c'est une mer sous la tempête, secouée d'énormes vagues. Je me posais la question pendant le tournage : ai-je jamais vu au cinéma un tel océan de dunes? Je ne crois pas.



SYGMA

– *Le Dernier Empereur* a remporté neuf oscars, est-ce difficile de résister au succès?

– La première fois, oui, après *le Dernier Tango*. Comme le disait mon ami Alberto Moravia : *« Le succès, c'est comme un repas trop riche. Il faut l'avaler, le digérer, et l'expulser. Organiquement. »* Mais cette fois j'ai pris mes précautions, je ne me suis plus laissé aller à cette joie mégalo qui m'a poussé à l'époque à entreprendre *1900*, à l'évidence fruit d'un excès (bien que j'aime beaucoup le film), fruit d'un sentiment périlleux d'omnipotence. J'ai commencé dans les années 60 avec des films tellement, disons, fermés ou difficiles, que je connais aussi l'agonie et l'extase des salles vides. *1900*, le plus grand succès qu'un film italien ait connu en Italie, fut un échec absolu aux Etats-Unis, à cause de la haine que lui vouait le distributeur, Paramount, en l'occurrence...

» Intéressant de savoir qu'aujourd'hui la Paramount (dont les structures ont changé) veut ressortir le film, version longue italienne de cinq heures quinze minutes, comme un « classique » restauré dans sa version originale. Il y a à la fin une certaine morale. J'ai dit aux Américains : *« C'est bien, maintenant qu'on arrache les drapeaux rouges partout, vous ressortez ce film où claquent sans arrêt des bannières écarlates. »*

– Vous avez déjà adapté au cinéma Borgès (*la Stratégie de l'araignée*) et Moravia (*le Conformiste*). Comment Paul Bowles est-il entré dans votre vie?

– *Un Thé au Sahara* était un livre dont j'entendais parler depuis dix ans par des amis qui étaient comme les membres d'une société secrète. Cette vénération clandestine m'agaçait et me retenait de lire le livre. Quand je l'ai lu enfin, le passage de l'agonie de Port m'a rendu malade, physiquement malade. Puis j'ai fait mon film chinois. Ensuite le souvenir du livre est revenu, s'est imposé. Pourquoi m'avait-il à ce point touché? Pourquoi ces derniers temps a-t-il été republié partout, pourquoi est-il devenu un best-seller à retardement?

» J'ai réalisé que le couple formé par Port et Kit était devenu actuel, tandis que lors de la parution du livre, en 1949, il était un peu en avance, prophétique de l'évolution des sentiments, ne correspondant pas à la réalité affective de l'époque. Et c'était très important pour moi de prendre la mesure de cette distorsion : j'allais faire un film en costumes qui correspondrait à des sentiments d'aujourd'hui.

– Comment êtes-vous parvenu à évoquer cette période à la fois très proche et très lointaine sans la reconstituer?

– En tournant tout, absolument tout en extérieurs. Afrique du Nord, Sahara et Niger. Rien à Cinecitta! Ce qu'on a reconstruit ou adapté, on l'a fait dans l'endroit d'origine, dans un contexte authentique. Cela permet d'éprouver l'odeur des choses, la chaleur de l'air, les vibrations du passé.

– Paul Bowles est présent dans le film. Comment cette idée est-elle venue?

– Mon scénariste Mark Peploe et moi avions un problème. Conserver la nature littéraire d'*Un thé au Sahara*, nous semblait-il, recouvrirait d'un voile toute l'histoire, ne nous permettrait pas d'être au plus près des personnages. Nous avons donc filtré la littérature, évacué la littérature. Au moment du tournage, je me suis aperçu qu'il n'y en avait plus du tout. Puisque mon pari était de substituer la physiologie à la psychologie, je me suis demandé pourquoi ne pas essayer de mettre dans le film la littérature en personne. On est à Tanger, on a Bowles, Bowles est à Tanger, pourquoi ne pas voir Bowles?

» Se retourner vers celui qui a tout inventé, il y a là quelque chose de très proustien. Vous savez ce qu'il m'a dit? *« Quand j'étais dans le café, je regardais Port et Kit, j'aurais voulu leur dire attention! Les prévenir, mais je ne pouvais pas, parce que leur destin avait été écrit. »*

– D'une certaine façon, vous mettez fin ici au très vieux débat sur l'adaptation cinématographique d'une œuvre littéraire. C'est très beau, mais aussi un peu cruel...

– Oui. Quand Paul Bowles m'a demandé ce qu'il devait faire, je lui ai répondu : *« Seulement une chose, je voudrais voir sur votre visage la souffrance de la mémoire. »* Grâce à lui, j'ai trouvé une fin qui est bien, me semble-t-il. J'aurais pu terminer comme dans le livre : Tunner va vers le taxi, il ouvre la porte, Kit a

Feuilles du Thé

Le format est grand, le papier est lisse et blanc, les photos extraites du film sont superbes, les autres un tantinet affectées. Le texte de l'ouvrage convoque tour à tour tous les protagonistes – auteur, réalisateur, acteurs et techniciens – et chacun a droit à sa notice biographique avant d'y aller de son commentaire. Pour un dossier de presse – ces plaquettes qu'on remet aux journalistes à la sortie des projections privées, – c'est un très beau dossier de presse. Pour un livre vendu au public, c'est un joli album. Un peu surprenant par son faste, tant il va à l'encontre du projet d'*Un thé au Sahara*, qui préfère l'intimisme au monumental.

N'importe, l'ouvrage (dont Bowles est plus que Bertolucci le personnage central) est très complet. On y apprend même, de la plume du fils du cinéaste disparu, que Robert Aldrich tenta vingt ans durant d'adapter le roman, et on se perd en conjectures sur ce qu'en aurait fait le réalisateur d'*En quatrième vitesse*. Mais l'essentiel est que quiconque se sera laissé aller à l'enchantement du film de Bertolucci retrouvera dans le livre de quoi se remémorer un beau moment de cinéma.

J.-M. F

★ *Un thé au Sahara*. Denoël. 96 p., 149 F.

La femme dévoilée

(Suite de la page 21.)

Port n'a plus qu'à mourir dans un fort de la Légion étrangère, à vivre sa mort mieux qu'il n'a vécu sa vie, veillé par Kit qui laisse monter peu à peu en elle un désespoir inespéré. Puis le film se tait. Kit perd la parole, s'enfonce dans les sables avec les Touaregs, sans visage sous le masque altier de leur turban couleur de nuit. Elle enterre sa dernière mallette, symbole dérisoire de son destin enfoui. Prisonnière mais libérée, solitaire mais révélée, Kit redécouvre le désir, le plaisir, avec son geôlier (Eric Vu An) avant de revenir malgré elle à la civilisation pour se perdre – ou se retrouver – dans les mystères interdits de la médina de Tanger.

Opéra intimiste joué sur l'océan immense du désert, *Un thé au Sahara* est le plus beau film de Bernardo Bertolucci depuis *le Dernier Tango à Paris*. Avec lequel il ne manque pas de correspondances *(lire l'entretien ci-dessus)*. Espace expansé, temps distendu, tentative éperdue de communiquer à travers le langage des corps, vacuité habitée du désert qui renvoie au vide de l'appartement de Passy, méditation spectaculaire sur l'enfermement, sur la solitude à deux, sur la pulsion de mort...

Les interprètes sont au diapason de l'aventure. Opacité ardente de Eric Vu An, expansivité caricaturale de Jill Bennett et Timothy Spall – qui ressemble au fils naturel de Dalio et de Peter Lorre, – charme discret de Campbell Scott, avec sa gestuelle très années 40, très comédie américaine tendance Cary Grant. Et John Malkovich, encore une fois fascinant dans sa fausse sobriété, qui d'abord irrite puis lentement impose sa présence, sa bizarre séduction, transmet peu à peu sa prise de possession totale, irréfutable, du personnage.

Mais la révélation d'*Un thé au Sahara*, celle qui à l'évidence s'est investie le plus et va maintenant toucher les dividendes de la reconnaissance et du succès, c'est Debrah Winger. Impulsive et retenue, vorace ou murée, elle est Kit, totalement Kit. Avec une énergie, une force vitale intransigeantes, elle lui donne tout, sans discuter. Elle paraît parfois très jeune, parfois marquée. Elle apparaît parfois très belle, parfois moins. Ces changements, cette franchise, cette générosité la hissent très haut.

Magnifiquement soutenu par les images de Vittorio Storaro, par les musiques de Sakamoto et Richard Horowitz, qui ont su puiser aux sources africaines, Bertolucci montre le soleil, la lune, le sable, la chaleur, le froid, la poussière, les mouches, l'architecture barbare d'Agadès ou les bas-fonds de Tanger. Il montre le plus vaste, le plus lointain, le plus étranger pour donner à voir le plus proche, le plus intime, le plus vrai. Pour donner à ressentir, exclusivement, les sentiments. Débarrassé du décorum étouffant du *Dernier Empereur*, ne chargeant pas ses héros de transmettre quelque message éthique, moral ou politique sur la société en décomposition, n'enfonçant aucune porte ouverte avec les clés de la psychanalyse, il apparaît comme rajeuni, purifié. En possession de sa technique sans faille, Bertolucci, enfin, ne raconte qu'une histoire. Une belle et triste histoire d'amour. Et parvient ainsi à la maîtrise absolue de l'envoûtement.

D. H.

« UN THÉ AU SAHARA », LE NOUVEAU

u corps à corp

DE BERNARDO BERTOLUCCI, SORT LE 21 NOVEMBRE

dans un océan de dunes

disparu. Cela donnait une impression d'inachevé. Alors, *j'ai eu l'idée de ramener Paul Bowles au café, on l'y voit* aussi au début, de boucler la boucle. Mais cette fois, alors qu'il n'était jusqu'ici qu'un témoin, il s'adresse à son héroïne, il lui parle. Et là, ça devient un peu pirandellien, un personnage va chercher son auteur. Qui prononce cette phrase extraordinaire, dans son roman comme dans le film : *« Combien de fois te rappelleras-tu encore certain après-midi de ton enfance, un après-midi qui fait si profondément partie de ton être que tu ne peux même pas concevoir ta vie sans lui? Quatre ou cinq fois peut-être. Ou peut-être jamais. Combien de fois regarderas-tu encore la pleine lune se lever? Vingt fois peut-être. Et tout cela semble illimité... »*

– Fascination, condescendance, les opinions de Paul Bowles sur les Arabes ne vous paraissent-elles pas teintées de néocolonialisme, éloignées en tout cas des vôtres?

– Ce qu'exprime Bowles correspond à l'époque où il a écrit son livre. De toute façon, c'est une sorte d'animal existentialiste, donc il n'est ni de droite ni de gauche.

– Port, le mari de Kit, que joue John Malkovich, et Tunner, l'ami du couple, qu'interprète Campbell Scott, n'avaient-ils pas dans le livre des relations un peu plus troubles que dans le film?

– Bowles, très discret, n'a jamais souligné cet aspect, mais si on regarde le film de très près, il y a un moment où l'on sent ça, je trouve. Peut-être par déformation psychanalytique, je trouve que la jalousie de Port est très homosexuelle. Cette espèce de frénésie qui tout à coup transforme l'histoire en *road movie*, cette anxiété, ce désir fou de bouger, de bouger, de bouger... Cela ne signifie-t-il pas que Port supporte très mal que Tunner ait choisi Kit et pas lui? Même chez les personnes tout à fait hétérosexuelles,les manifestations de la jalousie sont ambiguës... On se tranquillise en pensant : je suis jaloux parce que ma possession est menacée ; mais cette notion de propriété offensée peut n'être qu'un masque, un alibi...

– Le regard que portent les Arabes sur les trois voyageurs est d'une grande justesse, entre curiosité et distance...

– Vous avez raison, c'est une chose à laquelle j'ai pensé tout le temps pendant l'écriture et le tournage. Pour une fois, les Blancs ne regardent pas, ils sont regardés. Pour une fois, ce ne sont pas les Arabes, les Touaregs, les Noirs qui sont différents, ce sont les Blancs.

– Ce n'est pas la première fois que vous y parvenez, mais le rapport au temps dans *Un thé au Sahara* est particulièrement troublant.

– Au cinéma, on peut faire ça. Dans *le Dernier Tango*, par exemple, on ne savait pas combien de temps durait l'histoire entre cet homme et cette jeune fille. Puis, vers la fin du film, l'homme entrait dans une chambre où reposait sa femme, morte. Cette femme que l'on avait rencontrée au début donnait soudain un repère, il s'était passé deux jours. Cette fois-ci, on perd complètement la notion du temps, comme on perd sa direction dans le désert. Il faudrait faire des signes sur le sable chaque fois que le jour tombe, que la nuit commence, mais le vent efface les traces...

» Vous êtes-vous rendu compte qu'après la mort de Port Kit cesse de parler, elle ne dit plus que quelques mots, pour nommer les parties de son corps à son amant touareg. Pendant près d'une demi-heure, le film est muet. Le silence de Kit, son silence intérieur, amplifie les bruits, donne sa valeur intemporelle au voyage.

– Vous avez dit un jour que le tournage est un symptôme, quel a été celui d'*Un thé au Sahara*?

– Les personnages passant du livre au film sont devenus plus sensuels, plus physiques, c'est ainsi que j'ai ressenti le tournage. J'ai vécu toute cette poussière, toute cette chaleur, ce froid imprévu, cette sueur, ces mouches... Dans la scène de l'autobus, on devait en avoir deux millions et demi, importées d'Italie. Mais deux nuits avant le tournage, dans ce pays où il n'avait pas plu depuis sept ans, un orage terrible a éclaté. Nous avons été bénis par la population, mais les techniciens étaient désespérés.

» Et les mouches sont mortes. Alors, notre technicien italien chargé des mouches a pris des têtes de mouton, les a enfermées dans un bidon pour recréer des mouches. Et, le matin, il est venu les livrer dans l'autobus, portant masque blanc, gants blancs, bonnet blanc, comme un chirurgien. Je l'ai prié de quitter cet équipement pour ne pas effrayer les figurants. Il a accepté, disant : *« Vous avez de la chance, les miennes ne sont pas des* sarcophaginas volantis » ...

– Le montage du *Thé au Sahara* a-t-il été difficile?

– Le montage a été assez long parce que, de plus en plus, je ne résiste pas à laisser la réalité passer devant ma caméra. Ensuite, il faut davantage de temps pour permettre au film d'expulser le superflu.

– Vous tournez davantage de scènes, davantage de prises des mêmes scènes?

– Je tourne un peu trop... Je suis tellement fasciné par le mariage de la fiction et de la réalité qu'il est parfois impossible de faire un choix préalable. Ainsi la scène du marché, vers la fin. Il y avait tous ces Peuls, ces Haoussas, ces Tobous et ces Touaregs mélangés. Debrah Winger devait acheter du lait et une grosse femme, ne reconnaissant pas son argent comme valable, devait seulement repousser les billets.

» Les figurants, sans que je leur dise rien, ont commencé à s'attaquer à Kit, à la tirer de tous côtés, et, dans un jeu mi-moqueur, mi-méchant, ils l'ont poussée, poussée, et moi j'avais une *steadycam* (1), et je tournais, je tournais, je n'ai pas dit *« stop »*, bien que Debrah fût réellement terrifiée. Le cinéma vérité avait pris possession du film.

– Quelle est la nationalité d'*Un thé au Sahara*, ou plutôt, quelle est son identité? Croyez-vous au concept du film « européen »?

– Prenons-le d'un peu loin. Il y a deux ans, il y a eu l'attribution de ce Prix européen. On m'a invité, j'y suis allé, très sceptique. Quand je me suis trouvé là-bas, j'ai rencontré Wenders, Bergman, Chabrol, Rosi, Ken Loach et je me suis dit que si je ne savais toujours pas s'il existait un cinéma européen, je voyais bien qu'il y avait encore des Européens pour faire du cinéma. Mais où est *la tête de ce corps? Je n'en sais rien, tout cela est confus.* Peut-être que l'émergence d'un cinéma européen mettrait fin à cette tentative embarrassante, impossible, d'être « international ». Et donnerait davantage de chances de demeurer « national », et donc de caresser l'espoir d'atteindre, parfois, rarement, à l'universel. Cela arrivera-t-il? Je n'ai pas la réponse. Parce qu'il n'y a plus de centre idéal d'élaboration et de support d'un projet.

– *Le Dernier Empereur, Un thé au Sahara*, par l'ampleur de leurs moyens et de leurs ambitions, n'ont-ils pas plus de chances que d'autres, au départ, d'entrer dans un schéma de perception universel? Pourriez-vous vous permettre, demain, de rentrer à Parme, et d'y réaliser un « petit film »?

– Aurais-je envie de rentrer à Parme?

– C'est une meilleure question...

– *J'y étais retourné pour la Luna*, et beaucoup de critiques italiens m'ont accusé : mais qu'est-ce que c'est que ce retour aux origines, ce pèlerinage aux sources... C'est pour cela que je suis allé en Chine. Mais franchement, je crois que, même chinois, *le Dernier Empereur* est très italien.

– Il s'agit donc bien d'identité...

– Ou d'italianité... Je n'ai jamais osé jusqu'à présent filmer aux Etats-Unis. Mais j'ai osé tourner en Chine, malgré tous les prophètes qui m'assuraient que je n'y parviendrais pas, que je me retrouverais en prison... Je n'ai jamais connu de tournage aussi lisse, aussi mauve... Lisse et mauve comme Proust décrivait Parme. Pourtant aucune *major* américaine n'a voulu prendre le risque de s'impliquer dans *le Dernier Empereur*, et ça a été pour moi la plus grande chance du monde. Nous avons pu mettre sur pied avec Jeremy Thomas une formule de production que je trouve idéale. Nous vendons le film pays par pays, y compris aux Etats-Unis.

» Il faut souligner très fort que *le Dernier Empereur* et *Un thé au Sahara* ne sont pas des films américains. Pas du tout. Mais des films indépendants. Ainsi j'écris les scénarios que je veux, je fais le casting que je veux, sans me plier à des acrobaties humiliantes dans l'illusion qu'elles vont plaire au public de Philadelphie... Je viens peut-être de répondre à votre question sur le film européen. »

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN

(1) La *steadycam* est une caméra-grue très mobile.

L'art et la saveur

Inexplicable, insaisissable, John Malkovich n'est jamais où on l'attend. Aveugle dans* les Moissons du cœur *de Robert Benton, il est photographe – l'œil – dans* la Déchirure *de Roland Joffé. «* Préférant les marins à la mer *» contre l'avis de Paul Newman dans* la Ménagerie de verre, *il chasse Dustin Hoffman de* la Mort d'un commis voyageur, *à la scène et à l'écran. Et se révèle un Valmont férocement inattendu dans* les Liaisons dangereuses *de Stephen Frears. Dans* Un thé au Sahara, *Malkovich est à la fois une image (ou le masque) de l'auteur Paul Bowles et une fiction à part entière. Il se livre peu – encore moins lorsqu'il parle d'autrui. S'il peut proférer les plaisanteries les plus grossières sans rougir, il est, dès qu'il s'agit de sentiments, d'une rageante pudeur. Et parce qu'il se refuse tout jugement artistique ou moral, sa conversation est ponctuée de longs silences et bardée de garde-fous. – H. B.



Par John Malkovich

« BERTOLUCCI est un homme très intelligent, très drôle, doté à la fois d'humour et d'esprit. Même en anglais, qui n'est pourtant que sa troisième langue... Pour une raison qui m'échappe, il semble englober tous mes amis sous l'étiquette « Steppenwolf » (nom de la troupe de Chicago à laquelle appartenait Malkovich), même s'ils n'ont rien à voir avec le théâtre et n'ont mis les pieds dans l'Illinois qu'une seule fois dans leur vie... Il me surnommait « le Malcolm Forbes de Tanger » et soutenait que je dépêchais à mes amis le jet privé de Steppenwolf...

» Sur le plateau, Bernardo est animé, chaleureux, excité, emballé. Joyeux. Lorsque quelque chose le dérange, il est capable de colère – une « colère calme » – mais le plus souvent, il paraît heureux. Et joueur. Il lui arrive de dire – et cela peut concerner n'importe quelle scène : « Je ne sais pas quoi en faire, je ne sais pas où je vais. » En fait, il le sait très bien, il travaille très vite, et sans grande hésitation... A moins qu'il ne s'agisse d'un problème, d'une objection ou d'une simple remarque d'ordre privé, il *aurait plutôt tendance à faire les choses en groupe.* C'est son plateau, c'est sa « party ».

» Je le dirais plus accessible que la plupart de ceux qui l'entourent. Son équipe constitue une sorte de famille et, dans une certaine mesure, les acteurs restent un peu en dehors... Exception faite, m'a-t-on dit, de Dominique Sanda *(le Conformiste* et *1900)*, je ne crois pas que Bertolucci ait jamais travaillé deux fois avec le même acteur. Il y a sûrement une raison psychologique à cela. L'occasion ne s'est peut-être jamais présentée. Mais en fait, autant sinon plus que les autres cinéastes, Bertolucci a tendance à ne voir dans les acteurs que leurs personnages. Ce qui exclut par définition de les concevoir sous une autre identité.

» *Il me semble qu'il incombe à l'acteur de faire* non seulement ce que souhaite le réalisateur, mais aussi autre chose, qui le surprenne, qui évoque quelque chose en lui et déclenche une appréhension élargie de l'œuvre. Une partie du travail de l'acteur consiste aussi à deviner la pensée du réalisateur. Nos conversations se ramenaient parfois à des échanges de ce type :



FABIAN/SYGMA

John Malkovich : *« Bertolucci est un être exceptionnellement complexe. »*

– Bernardo : Je crois que, dans cette scène, lorsque tu...

– Moi : Oui, je sais.

– lui : Ah bon?

– moi : Eh bien, oui...

» Après trois ou quatre de ces dialogues, il m'a lancé vertement – je ne sais pas s'il était vraiment en colère ou s'il faisait semblant :

– C'est ça, je te parais si simpliste, je te suis si transparent que tu as tout compris avant même que je l'aie dit.

– Simpliste n'est pas le premier mot qui me viendrait à l'esprit. Mais enfin, scène après scène, j'ai une idée de ce que tu recherches, et j'ai une idée de ce qui est juste. Lorsque tu commences une phrase, c'est donc pour moi la confirmation de ce qui, de toute façon, n'allait pas. Et que j'avais ressenti comme faux en le faisant.

» Bertolucci n'a pas l'enthousiasme perpétuel d'un « cheerleader », il est bien trop sombre pour ça. Je me souviens du tournage de la scène où mon personnage, près de mourir, reçoit une piqûre de morphine pour soulager ses souffrances. Même s'il est de plus en plus difficile de faire ressentir quoi que ce soit à qui que ce soit, je crois – j'espère – que la scène est très forte. C'est étrange, parce qu'après, Bertolucci avait mal. Une réaction de désespoir. La scène l'avait vraiment affecté. Il envisageait même de la couper au montage : il la trouvait trop douloureuse. Mon point de vue était bien entendu opposé.

» *Je pense que Bertolucci se sentait plus proche* de Debra Winger que de moi : elle est beaucoup plus constamment le personnage. Ce n'est pas mon cas, je ne sais pas faire ça. Aucune tourbillon affectif ne peut modifier ma manière de travailler. Je ne dirais pas que Bernardo a besoin de ce tourbillon mais il s'est convaincu qu'il en avait besoin. Moi, après la scène de *la mort, dès qu'il a dit « coupez! »*, je suis parti dessiner mes cartes de Noël...

» J'avais parfois le sentiment de faire les choses avec lui et parfois de les faire pour lui. *Un thé au Sahara* est une histoire qu'il *tenait à raconter*, il s'identifie profondément à ce livre, à cette dimension de *« solitude existentielle »* alliée à l'idée du couple. Pour lui, c'est un *territoire terriblement miné sur le plan émotionnel...* Il est difficile de parler de quelqu'un avec qui on a un rapport aussi intense mais aussi circonscrit dans le temps. Bertolucci est un être exceptionnellement complexe. J'espère bien qu'il le reconnaît! Ce serait dramatique autrement! Je suis sûr qu'il aimerait être simple. Mais... dans une autre vie, peut-être... »

e dévoilée

KAZUO OHNO EST L'INVITÉ DU FESTIVAL « ILES DE DANSE »

Le prince des ténèbres buto


ANNE NORDMANN

« Le spectacle est un moment sacré...


COLOMBA D'APOLITO

... Kazuo Ohno est tout entier dans ce qu'il incarne... »

L'un des artistes les plus fascinants du siècle est à Paris. Kazuo Ohno, monstre sacré vivant – il a quatre-vingt-quatre ans, – grand inventeur et interprète du buto, cet art de tous les sens né de l'horreur d'Hiroshima, présente sa dernière création et reprend son rôle, déjà presque légendaire, de *la Argentina*. Au passage, il parle de Mishima, de Genet et de l'amour.

PARIS, treizième arrondissement, rue Esquirol. Rencontre avec un homme remarquable, un initié : Kazuo Ohno danse, invoque les mânes de personnages célèbres, qu'ils aient existé ou qu'ils soient sortis des pages d'un roman, Claude Monet ou Divine, le jeune prostitué de *Notre-Dame-des-Fleurs*, de Jean Genet ou Antonia Merce, « la Argentina », rôle qui l'a fait connaître en France, au Festival de Nancy en 1980, puis dans le monde entier.

Dans la salle à manger de son hôtel-résidence, il attend, attablé aux côtés d'un traducteur, Osamu Kuroi. Douceur du regard, derrière des lunettes à monture transparente, pommettes marquées, quelques taches de vieillesse sur les joues, un air parfaitement décontracté. A quatre-vingt-quatre ans, il porte son âge comme son costume : avec élégance et légèreté.

A la première réponse, sa voix, fluide, murmurante, transporte loin du treizième arrondissement. A Yokohama, ville de la banlieue de Tokyo, dans un atelier au fond d'un jardin où défilent toute l'année danseurs, comédiens, parfois un architecte ou un médecin, avides de partager un peu du savoir du maître. Parmi ces élèves qui suivent trois cours hebdomadaires, les étrangers sont de loin les plus nombreux. En dehors des tournées, cet atelier est toute la vie de Kazuo Ohno.

L'ENTRAINEMENT ILLIMITÉ DE L'AME

Depuis qu'il a découvert la danse buto – et Tatsumi Hijikata, le père fondateur de ce mouvement, – il ne s'oblige plus à un entraînement physique, mais seulement à celui de l'âme, le seul qui l'intéresse : « *Cet entraînement-là est illimité.* » Kazuo Ohno, du temps de sa jeunesse, a étudié la danse contemporaine occidentale, travaillant l'énergie avec acharnement. Il était alors professeur d'éducation physique. Autant dire que le corps n'a pas de secret pour lui. Il a appris aussi combien la technique étouffait l'âme, l'expression du sentiment. Sa rencontre avec Tatsumi Hijikata et l'écrivain Yukio Mishima change le cours de sa vie. C'est en 1959 : il a déjà cinquante-trois ans !

On a tout écrit sur le buto : danse des ténèbres et des morts, née de la violence de la bombe atomique, réaction contre l'abandon des traditions au profit du mode de vie de l'Occident vainqueur. Pourtant, avant la deuxième guerre mondiale, le Japon avait commencé à s'ouvrir et à apprécier les arts et la culture européennes : le buto est influencé par les surréalistes, l'âme de Baudelaire ou de Lautréamont. La danse buto communique avec l'invisible, bataille avec les forces du mal, y succombe parfois. Le danseur est le médium qui transporte le spectateur vers des mondes étranges. Il les laisse envahir son corps. Le buto touche au cœur, même si souvent tant de violence morbide devient vite insupportable. Dans ce magma des sentiments, Kazuo Ohno se détachera progressivement, être de lumière choisissant l'amour comme moteur de la création.

Le chorégraphe aime parler de l'amour, indissociable de la douleur, moteur de la connaissance. Pas de celui qu'il connaît, harmonieux, stable, amour pour sa femme et pour son fils Yoshito. Car il se sent loin de cet amour-passion, se languit de sa violence et n'a d'autre solution que de le vivre sur scène.

Le chorégraphe évoque Mishima. Son visage est heureux. Il était son ami. En 1959, Hijikata adapte *Kinjiki*, une œuvre du romancier. Le buto est un art d'avant-garde, et la pièce, qui traite de l'homosexualité, scandalise. « *Après la représentation, Mishima m'a invité au restaurant. Il m'a seulement dit qu'il me trouvait fort. Pendant des années, je me suis demandé s'il parlait de ma technique ou de mon talent d'expression. Avec le recul, je pense qu'il voulait parler de mon âme... Aucun Japonais n'a compris pourquoi il a choisi de se suicider selon la méthode traditionnelle de l'hara-kiri. Son désespoir était profond. Il ne supportait pas que l'esthétique japonaise puisse être avilie. Je me dis parfois qu'il ne se serait pas tué si ma danse avait été plus belle. Je me sens un peu coupable de sa mort.* »

Dans les années 60, Kazuo Ohno interprète les mises en scène de Hijikata : *le Vieil Homme et la Mer*, d'après le roman d'Ernest Hemingway, puis Jean Genet, en 1967. « *Je dansais ces rôles entre la vie et la mort. Les personnages m'habitaient. J'aimais le héros de* Notre-Dame-des-Fleurs. *J'avais fabriqué le costume – bottes de plastique, boucles d'oreilles, plein de bagues aux doigts, un chapeau que j'avais remodelé en galurin. Et puis, cette fleur de nénuphar qui incarnait la mort... Hijikata, bien que plus jeune que moi, était mon maître. Mais lui considérait que j'étais le sien. Quand nous nous sommes séparés, créant chacun notre propre style, nous avons conservé l'habitude de nous voir. Nous parlions peu de danse. A ce sujet, nous échangions seulement un mot ou deux, des clés pour expliquer la progression de notre recherche. Tous les deux, nous étions farouchement contre les techniques... Le jour de sa mort, en janvier 1986, – une cirrhose du foie à cinquante-huit ans – j'étais à son chevet. Il m'a demandé ce que je pensais de l'érotisme. « L'érotisme est ce qu'il y a de plus important dans la vie, surtout dans la danse », lui ai-je répondu. Il s'est contenté de me sourire, l'air heureux.* »

Jusqu'à la fin des années 70, le Japon, refermé sur son orthodoxie, n'accepte pas les outrances du buto. Et personne, en Occident, n'a jamais entendu parler de ces artistes aux corps blanchâtres, aux yeux révulsés. Une cassette, atterrie par hasard sur le bureau d'un producteur, vaut à Kazuo Ohno d'être invité au Festival de Nancy. Il y présente *la Argentina*, spectacle créé en 1977, hommage à la danseuse de flamenco Antonia Merce y Luque, née en 1890, morte en 1936 à Miraflores, au Pays basque, enterrée à Neuilly-sur-Seine. Elle fut admirée d'Albeniz et de Ravel, d'Anatole France et de Garcia Lorca, et même de Montherlant. Kazuo Ohno avait eu l'occasion d'admirer la danseuse au Théâtre impérial de Tokyo, en 1929. Il avait vingt-trois ans.

« *Je n'ai jamais cessé de penser à elle. A soixante-douze ans, je me suis senti digne de son art. Je danse pour elle depuis treize ans. Toujours avec le même bonheur. Je change souvent de costume : la robe est tantôt blanche, tantôt noire, tantôt violette. Des spectateurs très âgés qui l'ont connue affirment la voir danser quand je suis sur scène. Je n'ai pourtant pas la prétention de me comparer à elle. Mais le buto et le flamenco possèdent la même violence intérieure, cette même capacité à exprimer beaucoup avec des corps qui bougent peu. Cette incroyable énergie de la Argentina m'a hanté toute ma vie.* »

Parmi les chorégraphes français qui ont fait le pèlerinage de Yokohama, il y a Isabelle Dubouloz et Pierre Doussaint, Catherine Diverrès et Bernardo Montet. « *L'enseignement est gratuit, il suffit d'être présenté. Kazuo Ohno ne force rien. Au danseur d'être disponible. Quand il nous demande de danser sur un air de Julio Iglesias, on comprend qu'il va falloir sérieusement décrocher de nos a priori culturels*, se souvient Isabelle Dubouloz. *Pour lui, l'amour est essentiel, celui de nos parents, celui qui préside à notre conception. Sa propre famille l'entoure beaucoup : sa belle-fille crée les costumes ; sa femme, très équilibrée, aimable, parlant parfaitement anglais, le suit partout...*

» *En 1986, pendant qu'il travaillait* Water-Lilies *– en hommage à Monet, – il nous disait que le peintre lui parlait. Le spectacle est un moment sacré : Kazuo Ohno est tout entier dans ce qu'il incarne. Il n'est jamais pervers ou malsain. Son rapport à la mort est si clair qu'il n'a plus besoin de lutter contre elle. Il possède une force poétique touchante. On quitte son cours comme on y entre, sans démonstration d'affection. Ce que j'ai reçu de lui, je l'ai acquis pour toujours.* »

Isabelle Dubouloz dit aussi qu'au Japon, personne ne s'étonne que Kazuo Ohno danse à quatre-vingt-quatre ans ! Il est celui qui sait et qui transmet. Sa vieillesse est respectée.

Au Théâtre du Lierre, il va donner une création, *Kachofugetsu*, à laquelle son fils est à nouveau associé. Comme dans *Water-Lilies*. « *Je veux qu'après cette nouvelle pièce, on dise que je suis complètement fou. Je veux descendre aussi bas que possible. Je suis un chien qui ronge son os et le cache. Il y a la lumière de la lune, la trahison et la folie... On me croit très éloigné des réalités. Mais pas du tout ! Il n'y a pas plus réaliste que moi, notamment pour tout ce qui concerne mon travail.* »

DOMINIQUE FRÉTARD

★ Dans le cadre d'« Iles de danse », Kazuo Ohno présentera *Kachofugetsu* au Théâtre du Lierre du 19 au 21 novembre, à 20 h 30. Le 23, *Water-Lilies* ; le 24 : *Admiring la Argentina*. Tél. : 42-65-06-58.

s buto



« EUROPA, EUROPA », UN FILM DE AGNIESZKA HOLLAND

L'exorcisme de Sally Perel

Il faut voir et lire l'histoire vécue par Salomon Perel, juif allemand réfugié en Pologne qui, pour survivre, après son arrestation par les nazis, se fit passer pour un « pupille de la nation » allemande. Vivant aujourd'hui en Israël, il a rassemblé ses souvenirs dans un livre dont Agnieszka Holland a fait un film rigoureux.


Marco Hofschneider dans le rôle de Sally

SALOMON, dit Sally Perel, est né le 20 avril 1925 dans la petite ville de Peine, près de Brunswick, en Allemagne. Il appartenait à une famille de commerçants juifs qui, en 1935, devant la montée de l'antisémitisme nazi, alla s'établir à Lodz, en Pologne. En 1939, la Pologne est envahie par l'armée allemande. Les parents de Salomon le font partir vers l'Est avec son frère Isaac, pour lui éviter le ghetto dans lequel ils vont être enfermés. Mais, à l'Est, les Soviétiques ont envahi la Pologne que Staline se partage avec Hitler. Sauvé de la noyade par un soldat russe, Salomon est envoyé à l'orphelinat de Grodno.

Comme juif, il n'a rien à craindre, mais il doit adhérer aux Jeunesses communistes, et subir l'endoctrinement stalinien. En 1941, Hitler rompt le pacte germano-soviétique et ses troupes entrent en URSS. Fait prisonnier par des soldats de la Wermacht, Salomon Perel, qui assiste à l'exécution de juifs pris au piège, se débarrasse de ses papiers et prétend, en s'inventant un nom, être un «Volkdeutscher» (pupille de la nation allemande) qui veut retrouver sa patrie. Comme il parle l'allemand et le russe, il est enrôlé dans la Wermacht comme interprète. Puis un officier supérieur décide de l'adopter et il quitte le front, où il a passé un an, pour entrer dans un collège d'élite des Jeunesses hitlériennes. Uniforme, endoctrinement. Constamment angoissé à l'idée d'être découvert, Salomon joue le jeu pour sauver sa peau. Il sera moralement très perturbé, mais sain et sauf, à la fin de la guerre et du cauchemar.

Cette histoire n'a pas été inventée par un scénariste, si «romanesque» et même incroyable qu'elle puisse paraître. Sally Perel existe et l'a vécue. Il vit aujourd'hui en Israël. Or, en 1984, Agnieszka Holland, exilée de Pologne, tournait, en Allemagne, *Amère Récolte*. Son producteur entendit parler par un journal local du cas de Sally Perel. Il rencontra celui-ci, lui fit raconter sa vie, et lui demanda d'en écrire le récit. Ainsi est né le projet du film *Europa, Europa*, qu'Agnieszka Holland a réalisé en Pologne – et c'est important dans le contexte d'aujourd'hui – où elle est revenue après huit ans d'exil. Le récit de Sally Perel, écrit après quarante ans de doutes et d'hésitations, est devenu un livre, publié en France aux éditions Ramsay, qui en ont acquis les droits mondiaux (1). Etonnante aventure, car les deux œuvres se sont, en quelque sorte, engendrées l'une l'autre, et sont inséparables, même s'il existe entre elles certaines différences.

Le livre ne relève pas de la littérature, mais du témoignage brut, butant, parfois, semble-t-il, sur des défaillances de mémoire, ce qui n'a rien d'étonnant. Ce témoignage exorcise un profond sentiment de culpabilité et montre, à travers l'instinct de survie, le vacillement d'une personnalité entre communisme stalinien et doctrine hitlérienne, le laminage d'un cerveau prêt à adhérer, pour se protéger, à l'idéologie la plus abjecte.

Agnieszka Holland est une femme, une cinéaste, qui ne s'en laisse pas conter par les accidents de l'Histoire, même les plus terribles, et elle en a eu sa part. Elle a traité le récit de Sally Perel comme un synopsis. Elle a choisi, supprimé, rassemblé des épisodes un peu flous ; elle a changé certaines situations sans jamais rien altérer de l'expérience vécue, subie, par Sally Perel. Elle lui a donné une véritable ossature cinématographique et puis, avec rigueur, et sans solliciter l'attendrissement ou l'apitoiement, elle a mis en scène, à partir d'une reconstitution historique d'une parfaite authenticité, la tragi-comédie d'un homme isolé, privé de ses racines culturelles, sociales et religieuses, dans une Europe qui se dévore elle-même.

Ce n'est pas le comportement de Sally Perel qui est ambigu mais l'Europe en guerre, une Europe où Staline vaut Hitler, où l'antisémitisme polonais n'est pas différent de l'antisémitisme allemand. Ce film, qui plonge dans le passé, est résolument contemporain : la réflexion s'inscrit tout naturellement dans l'action. Il dénonce les totalitarismes qui font perdre à l'individu jusqu'à son identité. C'était déjà – encore que nous n'ayons pas affaire à une cinéaste didactique – la «leçon» d'*Amère Récolte* et du *Complot*. Mais, ici, le propos est plus direct, et, en somme, définitif.

Quand, à Grodno, un adolescent polonais catholique refuse de ne plus croire en Dieu et qu'une séduisante éducatrice communiste lui prouve que c'est en priant Staline qu'on obtient les faveurs du ciel, c'est de la dérision foudroyante. Quand ce même adolescent, qui déteste les juifs, va dénoncer Sally, c'est de l'abjection.

Agnieska Holland se moque ailleurs des interventions de la Providence qui viennent sauver Sally chaque fois qu'il craint d'être démasqué. Mais elle explique d'une façon terriblement précise comment il lui fut possible d'échapper à un contrôle médical où l'on aurait constaté sa circoncision. Dans le livre, ce détail physique est une hantise. Dans le film – l'idée est magnifique, – il symbolise l'identité juive, qui ne peut être ni oubliée ni reniée. Du coup, tout le système racial nazi, des atrocités à la solution finale, s'effondre : un juif, brun et de petite taille, a pu passer pour un aryen, tromper ses bourreaux, déjouer les surveillances et même se confier, sans être trahi, à un Allemand – un comédien homosexuel en uniforme (André Wilms en fait une figure inoubliable).

L'acteur principal, Marco Hofschneider, est tout simplement prodigieux dans la traduction du personnage, jusqu'à cette scène où il retrouve, chez les Soviétiques, son frère rescapé d'un camp de concentration. Ce frère vient, en quelque sorte, parachever, malgré tous les morts, la victoire douloureuse remportée par Sally.

JACQUES SICLIER

(1) *Europa, Europa*, de Sally Perel. Traduit de l'hébreu par Lysette Hassine-Mamane. Editions Ramsay, 270 pages, 110 F


Des Jeunesses communistes aux Jeunesses hitlériennes

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Air America
de Roger Spottiswoode, avec Mel Gibson, Robert Downey Jr., Nancy Travis, David Marshall Grant, Lane Smith, Ken Jenkins. Américain (1 h 30).

La compagnie aérienne que la CIA aurait utilisée durant la guerre du Vietnam pour transporter de la drogue afin d'alimenter ses caisses noires donne son titre à cette description d'une base secrète américaine installée au Laos. Un jeune pilote d'hélicoptère se rebelle contre les méthodes de ses supérieurs.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01).

Dames galantes
de Jean-Charles Tacchella, avec Richard Bohringer, Isabella Rossellini, Marianne Basler, Marie-Christine Barrault, Robin Renucci, Anne Letourneau. Français (1 h 41).

Adapté de ses *Vies des dames galantes*, une mise en image très léchée des aventures féminines de Brantôme, qui préfère aux arquebusades des guerres de religions les joutes amoureuses. La chair est fraîche, le langage dru et les tapisseries d'époque (Renaissance).

Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-28-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, handicapés, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, handicapés, 18e (45-22-47-94).

Darkman
de Sam Raimi, avec Liam Neeson, Frances McDormand, Colin Friels, Larry Drake, Nelson Mashita. Américain (1 h 35).

Un savant qui avait inventé un procédé révolutionnaire de fabrication des cellules humaines est atrocement défiguré par des malfaisants qui le dépossèdent de sa trouvaille. Sa vengeance sera terrible... Une variation sur le modèle du *Fantôme de* ➡

CINÉMA

➡

l'Opéra, tendance sciences appliquées et cascades débridées.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, dolby, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Europa Europa

de Agnieszka Holland,
avec Sally Perel,
Marco Hofschneider,
René Hofschneider,
Piotr Kozlowski,
Klaus Abramowsky,
Michèle Gleizer.
Franco-allemand (1 h 50).

Lire notre article page précédente.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

Lettres d'Alou

de Montxo Armendariz,
avec Mulie Jarju,
Eulalia Ramon,
Ahmed el- Maaroufi,
Akonio Dolo,
Albert Vidal,
Rosa Morata.
Espagnol (1 h 30).

Les tribulations d'Alou, travailleur clandestin sénégalais dans l'Espagne d'aujourd'hui. Loin des poncifs et des scènes faciles, la caméra délicate d'Armendariz dessine un itinéraire émouvant et chaleureux, où vivent de vrais personnages dans un environnement que la xénophobie a commencé de contaminer.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'Observateur

de Arvo Iho,
avec Svetlana Tormakhova,
Erik Russ.
Soviétique (1 h 30).

La rencontre d'un jeune homme et d'une femme d'age mûr dans une île-réserve naturelle d'Estonie dégénère en affrontement entre l'écologiste naïf et la fonctionnaire soviétique. Malgré les bouffées de tendresse, malgré un mystère qui peut-être les unit, leurs deux univers ne trouveront pas moyen de coexister.

VO : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

La Putain du roi

de Alex Corti,
avec Timothy Dalton,
Valeria Golino,
Stephane Freiss,
Robin Renucci.
Franco-italo-britannique (2 h 07).

Au dix-huitième siècle, les amours tumultueuses d'une jeune noble française et du roi du Piémont finiront par entraîner la chute du royaume. L'interprète de James Bond trouve un rôle inattendu qu'il incarne à la perfection dans cette reconstitution historique à grand spectacle et à grands sentiments.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31).

Re-animator II

de Brian Yuzna,
avec Jeffrey Combs,
Bruce Abbott,
Claude Earl Jones,
Fabiana Udenio,
David Gale,
Kathleen Kinmont.
Américain (1 h 33).

La suite des méfaits des savants fous Herbert West et Dan Cain. Après le pastiche horrifique de *Frankenstein* qu'était *Re-animator*, voici très logiquement la mise au (mauvais) goût du jour de *la Fiancée de Frankenstein.*

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

Un compagnon de longue date

de Norman René,
avec Stephan Caffrey,
Patrick Cassidy,
Brian Cousins,
Bruce Davison,
John Dossett,
Mark Lamos.
Américain (1 h 40).

Le film commence le jour où le journal parle pour la première fois du sida. Il s'achève *huit ans plus tard*, lorsque la maladie est devenue à la fois un terrifiant fléau et presque une habitude. Avec les couleurs de l'émotion, Norman René reconstitue l'histoire des années-sida dans la communauté homosexuelle new-yorkaise.

VO : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SÉLECTION

Les Affranchis

de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro,
Ray Liotta,
Joe Pesci,
Lorraine Bracco,
Paul Sorvino.
Américain (2 h 21).

Henry Hill, depuis son enfance, a toujours voulu être un gangster. Il ne savait pas que trente ans plus tard il deviendrait une balance. Entre les deux, il aura connu la violence, la puissance et la folie des « bons copains » (*Good Fellas*) de la Mafia new-yorkaise. Exercice virtuose et passionnant, effrayant et rigolo, précis et farfelu, l'œuvre de Scorsese appartient déjà à l'histoire du cinéma.

VO : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; U.G.C. Triomphe, handicapés, dolby, 8e (45-74-93-50).
VF : U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'Aiguillon de la mort

de Kohei Oguri,
avec Keiko Matsuzaka,
Ittoku Kishibe,
Takenori Matsumura.
Japonais (1 h 54).

A travers l'affrontement entre un ancien kamikaze et sa femme qu'il a trompée et qui ne le lui pardonne pas, Kohei Oguri traduit l'effondrement des valeurs spirituelles au Japon. Et compose un superbe poème visuel, où la violence affleure sous l'immobilité des images admirablement construites. La révélation d'un cinéaste de haute volée, salué par un Grand Prix du jury au dernier Festival de Cannes.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

Alberto Express

d'Arthur Joffé,
avec Sergio Castelito
Nino Manfredi,
Marie Trintignant,
Marco Messeri,
Thomas Langmann,
Michel Aumont,
Jeanne Moreau.
Français (1 h 30).

A bord du *train Paris-Rome*, la poursuite infernale d'Alberto lancé aux trousses de son avenir : il doit rembourser une dette gigantesque à son père ; il doit faire face aux figures symboliques de son passé ; il doit survivre et comprendre. A trente ans, il doit devenir un adulte.

Cinoches, handicapés, 6e (46-33-10-82).

Bouge pas, meurs, ressuscite

de Vitali Kanevski,
avec Pavel Nazarov,
Dinara Droukarova,
Elena Popova.
Soviétique, noir et blanc (1 h 45).

Une enfance aux portes du goulag, c'est l'horreur. Kanevski ne cache ni n'édulcore rien. *Mais il y a tellement* de grâce, de force et d'appétit de vivre dans son film (largement autobiographique) qu'à la terreur de l'univers décrit se mêle le bonheur d'un spectacle emballant.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Crimes et Délits

de Woody Allen,
avec Martin Landau,
Woody Allen,
Anjelica Huston,
Mia Farrow,
Claire Bloom,
Joanna Gleason.
Américain (1 h 44).

Avec la maestria qu'on lui connait, Woody Allen tricote une petite histoire humoristique où il retrouve son rôle de victime attachante et inopérante, et un drame de l'adultère bourgeois. Le résultat est une fable morale confondante d'émotion, de finesse et de *beauté désespérée.*

VO : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

Cyrano de Bergerac

de Jean-Paul Rappeneau,
avec Gérard Depardieu,
Anne Brochet,
Vincent Perez,
Jacques Weber,
Roland Bertin,
Philippe Morier-Genaud.
Français (2 h 15).

Depuis quand le bon théâtre fait-il du bon cinéma? Depuis que Rappeneau et Carrière se sont emparés du texte de Rostand pour en faire cette épopée envolée sur le souffle des grands sentiments, des grandes phrases et des gestes immenses. Depuis que Depardieu, en *donnant sa chair et* sa voix à l'impétueux et émouvant Gascon, le réinvente et le magnifie.

U.G.C. Triomphe, dolby, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

Daddy Nostalgie

de Bertrand Tavernier,
avec Dirk Bogarde,
Jane Birkin,
Odette Laure,
Emmanuelle Bataille,
Charlotte Kady,
Michèle Minns.
Français (1 h 45).

Daddy le vieux dandy, Daddy l'éternel dilettante va mourir, entre sa femme et sa fille, dans la froideur triste de la Côte d'Azur hivernale. Chacune avec ses armes, les deux femmes – l'une réfugiée dans un *prosaïsme* tatillon, l'autre tendrement maladroite – se battent contre l'inévitable. Bertrand Tavernier sait trouver le ton et la distance justes pour évoquer avec pudeur ces *moments* sombres et vivants.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

La Désenchantée

de Benoît Jacquot,
avec Judith Godrèche,
Marcel Bozonnet,
Yvan Desny,
Malcolm Conradt,
Thérèse Liotard,
Thomas Salsman.
Français (1 h 18).

Trois jours dans la vie d'une jeune fille de dix-sept ans. Beth croise le chemin d'hommes à tous points de vue différents et trouve à chaque fois la réponse la mieux appropriée pour sa propre survie. Un portrait d'adolescente subtil et élégant, servi par l'interprétation de Judith Godrèche, la prometteuse.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Dick Tracy

de Warren Beatty,
avec Warren Beatty,
Al Pacino,
Glenne Headly,
Charlie Korsmo,
Madonna,
Dustin Hoffman.
Américain (1 h 47).

Réalisateur, producteur et interprète principal, Warren Beatty est omniprésent. Pourtant, plutôt que de son personnage de flic sans peur et sans reproche jusqu'à la caricature, c'est sans doute de la formidable collection de *malfrats* grimés et de la beauté magique des décors qu'on se souviendra. Sans oublier *Madonna* en tentatrice roucoulante.

VO : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Triomphe, 8e (45-74-93-50).
VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

Etoile cachée

de Ritwik Ghatak,
avec Supriya Choudhury,
Anil Chatterjee,
Bijon Bhattacharya,
Gita Ghatak.
Indien, noir et blanc (2 h).

Ou comment faire d'un grand mélo tel que les Indiens en raffole, avec jeune fille méritante sauvant de la déchéance son ingrate famille, un enchantement pour le regard grâce à un *superbe noir* et blanc, à un contrôle du récit et à un maniement de la caméra parfaitement maîtrisé.

VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Halfaouine

de Ferid Boughedir,
avec Selim Boughedir,
Mustapha Adouani,
Rabia Ben Abdallah,
Mohamed Driss,
Hélène Catzaras,
Fatma Ben Saïdane.
Franco-tunisien (1 h 38).

Dans les maisons vivent les femmes, avec leurs rites et leurs histoires. Dans les rues s'agitent les hommes, plus sérieux ou plus fous. Entre les deux est le domaine des terrasses, où tout peut arriver. Les terrasses *sont* le domaine de Noura, qui n'est plus un enfant et pas encore un adulte. Noura regarde *cette vie chatoyante* du quartier d'Halfaouine à Tunis, telle que la révèle et la magnifie Ferid Boughedir.

VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Les Matins chagrins

de Jean-Pierre Gallepe,
avec Hugues Quester,
Anouk Grinberg,
Patachou,
Christine Cobendy,
François Creton,
Michel Vitold.
Français (1 h 35).

En gris et bleu, la vie de Dan, le journaliste qui n'a pas renoncé à ses rêves romantiques de lendemains *qui chantent*, s'écoule dans une grande cité de banlieue. Quand un ancien compagnon de lutte est assassiné dans de mystérieuses conditions, Dan enquête, au risque de perdre ses dernières illusions et de détruire les seules attaches de sa vie quotidienne.

Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

D.R.

En ce temps-là (1972), le peintre Charles Matton prit une caméra : les cinéphiles et la critique saluèrent en *l'Italien des roses* « *quelques-unes des plus belles images du cinéma moderne* » (Rohmer). En ce temps-là Richard Bohringer était tout joufflu, tout chevelu, tout nouveau tout beau (vraiment beau). En ce temps-là, un écran se transformait en kaléidoscope noir et blanc, où s'entrechoquaient mal de vivre singulier et vulgarité plurielle, douceur de l'amour et de ses mots durs à dire, et la beauté.

Pepi, Luci, Bom et autres filles du quartier

de Pedro Almodovar,
avec Carmen Maura,
Eva Siva,
Alaska,
Felix Rotaeta,
Pedro Almodovar.
Espagnol (1 h 18).

Le premier long métrage d'*Almodovar* pétille de l'esprit facétieux de celui qui n'était pas encore le prodige du *cinéma espagnol* mais l'inventif sacripant de la *movida* madrilène. Il lui suffit de quelques *copines* et d'une poignée de gags iconoclastes pour mettre le feu aux *poudres de ce* brûlot.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40).

Sailor et Lula

de David Lynch,
avec Nicolas Cage,
Laura Dern,
Willem Dafoe,
Crispin Glover,
Diane Ladd,
Isabella Rossellini.
Britannique (2 h 07).

Vite vite les adolescents amoureux fuient loin de la mère abusive de la donzelle. Fort fort le bruit des incendies, des étreintes et des os qui se brisent. Jaune et bleu les paysages du sud des Etats-Unis dévalés jusqu'au *fond* de leur néant, rouge le sang qui gicle, rose marrant le clin d'œil aux contes de fées d'autres enfances. Lynch s'amuse avec brio, épate avec nonchalance, ça lui a *rapporté* une palme d'or.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, handicapés, dolby, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50).
VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Susie et les Baker Boys

de Steve Kloves,
avec Michelle Pfeiffer,
Jeff Bridges,
Beau Bridges,
Ellie Raab,
Jennifer Tilly,
Xander Berkeley.
Américain (1 h 53).

Lorsque deux pianistes de bar romantiquement *loosers* rencontrent une souillon aux *prétentions* de chanteuse, qui à leurs côtés deviendra une superbe créature à la voix envoûtante, *la fable* de Pygmalion devient une chaleureuse et émouvante balade, *loin* de la *grosse* machinerie hollywoodienne.

VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85).

Taxi Blues

de Pavel Lounguine,
avec Piotr Mamonov,
Piotr Zaitchenko,
Vladimir Kachpour,
Natalia Koliakanova,
Hal Singer,
Elena Saphonova.
Franco-soviétique (1 h 50).

Liocha a deux amours, son saxo et la vodka. Ivan n'a qu'une loi, chacun pour soi. Quand le premier croit rouler l'autre, c'est la guerre. Et puis non, ce serait trop simple, c'est aussi l'amitié, et la fascination. Tout va de travers, vibre et s'entrechoque, c'est le Moscou de la perestroïka, et c'est un grand film.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02).

Thelonious Monk

de Charlotte Zwerin,
avec le Thelonious Monk Quartet,
le Thelonious Monk Octet,
la voix de Samuel E. Wright.
Américain (1 h 29).

Thelonious Monk était-il fou? Non, il était follement doué. En pied, en majesté et en délire, en documents et interviews, un portrait du grand pianiste de jazz fait un *film* qui n'est pas réservé aux seuls jazzophiles.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; George V, 8e (45-62-41-46).

To Sleep With Anger

de Charles Burnett,
avec Danny Glover,
Paul Butler,
Mary Alice,
Carl Lumbly,
Vonetta McGee,
Richard Brooks.
Américain (1 h 42).

Tout n'allait pas pour le mieux dans la famille de bourgeois noirs de Los Angeles, *tiraillée entre* bons sentiments passéistes et *struggle for life* contemporain. Mais quand débarque un *oncle excentrique*, la situation se dégrade (pour eux), mais achève d'inscrire le nom de Burnett parmi les grands réalisateurs américains d'aujourd'hui (pour le spectateur).

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60).

Total Recall

de Paul Verhoeven,
avec Arnold Schwarzenegger,
Rachel Ticotin,
Sharon Stone,
Ronny Cox,
Michael Ironside,
Marshall Bell.
Américain (1 h 53).

Aventures sur Mars pour Schwarzy : l'occasion de déployer toutes les ressources de sa puissance physique et de l'entourer d'une débauche d'effets spéciaux. L'occasion aussi pour Paul Verhœven de prouver qu'il est bien, *aujourd'hui*, le meilleur dompteur de grosses productions fantastiques sur la place d'Hollywood.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

REPRISE

L'Italien des roses

de Charles Matton,
avec Richard Bohringer,
Isabelle Mercanton,
Chantal Darget. 1972.
Français (1 h 30).

Voir notre photo légendée ci-dessus.

La Latina (4e) 42-78-47-86
L'Entrepôt (14e) 45-43-41-63.

La sélection « cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon

«L'ANNONCE FAITE A MARIE» DE PAUL CLAUDEL, A LA CARTOUCHERIE

Permission de violence

Claudel encore et toujours à l'affiche. Après la nouvelle production de *Partage de midi*, dans la mise en scène de Brigitte Jaques à l'Atelier, voici, au Théâtre de la Tempête, montée par Philippe Adrien, la pièce que Claudel considérait comme *«l'œuvre capitale»* de sa vie.

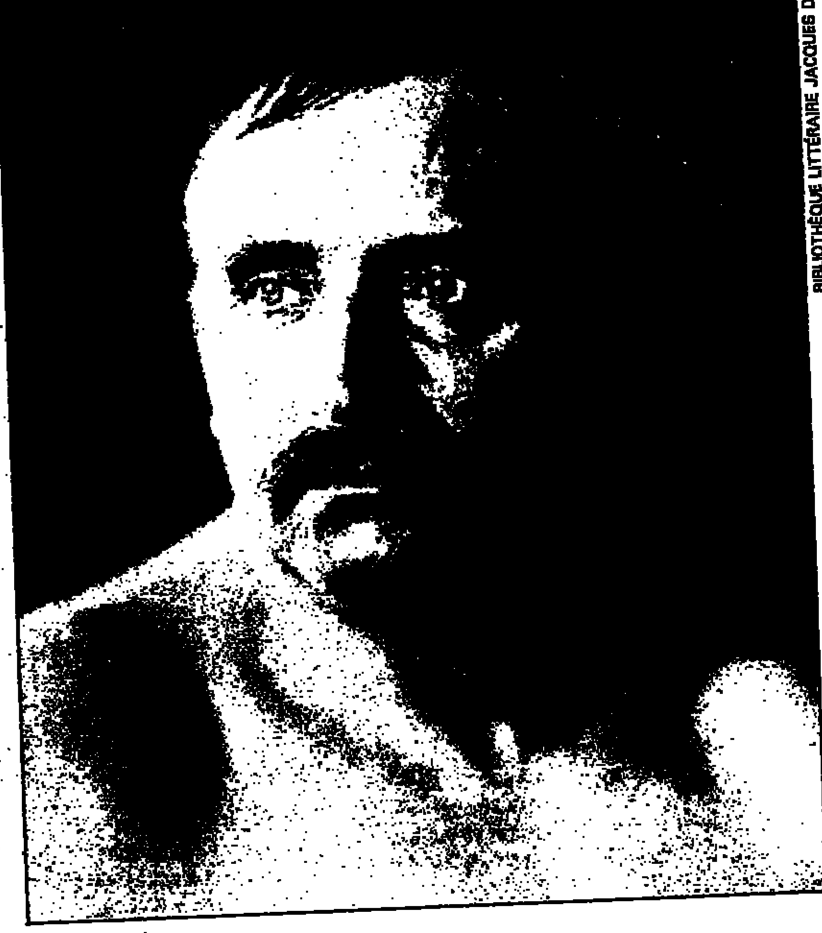
PAUL Claudel aimait *l'Annonce faite à Marie*. Il l'a remodelée, réécrite, pendant cinquante-six ans. Il a changé le titre, en cours de route. Il avait aussi un faible pour son *Annonce* parce que ce fut sa première pièce jouée, accueillie sur scène. Dans une petite salle presque de patronage, la salle Malakoff, en 1912, mise en scène de Lugné-Poe. A ce moment, Claudel avait écrit déjà quatre grandes pièces, mais d'une part personne n'en avait voulu, et lui-même n'insistait pas : il craignait que le théâtre lui crée des ennuis, Quai d'Orsay.

Or cette «œuvre capitale», *l'Annonce faite à Marie*, dont l'un des propos est l'histoire de deux sœurs, Violaine et Mara, présente, aux yeux d'un spectateur inconnu, deux difficultés éventuelles.

La première : de toutes les pièces de Claudel, *l'Annonce* est la plus *«incorporée à l'âme»*. La plus résolument religieuse. *«Drame de la possession d'une âme par le surnaturel»*, dit Claudel. De sa Violaine il fait *«une sainte»*, et il lui fait accomplir, devant le public, un miracle : elle ressuscite un enfant.

Deuxième difficulté : Mara, sœur de Violaine et mère de cet enfant, a, nous dit Claudel, *«une Foi enragée... Elle croit que Dieu peut lui faire du bien»*. Comme si Dieu l'y encourageait, croit-elle, elle tue sa sœur Violaine. Mais aussi par jalousie, parce que son enfant n'est plus son enfant, il est celui de Violaine qui lui a redonné vie. Et Claudel cite la phrase de l'Evangile : *«Le royaume de Dieu souffre violence.» «Cette phrase pourrait servir d'exergue à ma pièce»*, précise-t-il, et il ajoute : *«La forme la plus dangereuse de la violence est la patience»*, nous laissant entendre qu'il est, lui, Claudel, très patient. Il ne l'a pas été toujours.

La première *Annonce faite à Marie*, qui s'appelait alors *la Jeune Fille Violaine*, est de 1892. Claudel avait vingt-six ans. Selon lui, ce fut la version *«la plus pénétrée de poésie et la plus imparfaite»*. L'enfant, ici, n'était pas mort, mais aveugle. Au moment où Violaine lui rendait la vue, il hurlait d'horreur, comme une bête sauvage.



BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE JACQUES DOUCET

Dans *l'Annonce faite à Marie*, Claudel cite l'Evangile : *«Le royaume de Dieu souffre violence.»* Il ajoute : *«La forme la plus dangereuse de la violence est la patience.»* Patient, il ne l'a pas été toujours.

UNE ŒUVRE SUSCITÉE PAR LA TERRE ET LE VENT

Claudel a dit que cette version, d'où découlent toutes les autres, a été suscitée par la terre et le vent et les horizons infinis de son village d'enfance, Villeneuve-en-Tardenois. Par les conflits familiaux aussi – tout le monde se criait dessus, – par les caractères de ses deux sœurs (très transposés, précise-t-il). *«Par mes lectures aussi»*. Et, c'est vrai, Claudel en 1892 venait de lire le roman de Zola, *la Joie de vivre*, où l'aventure de deux sœurs et d'un enfant est à peu de choses près la même que dans la pièce.

Aux visiteurs qui furent nombreux à demander à Claudel pourquoi il avait situé sur les planches d'un théâtre après tout la plupart du temps laïque, un miracle, ce qui est exceptionnel, il a répondu qu' *«il le devait à la lecture accidentelle, à Prague, en 1910, de certains mystiques allemands du Moyen Age, entre autres le témoignage d'une mystique dont le sein fleurissait»*.

Sûrement Claudel ne brode pas, il a eu ces lectures, mais combien de fois n'a-t-il pas affirmé qu'il se sentait insensible aux mystiques! Et ses visiteurs bien sûr avançaient le nom de Pascal, dont les pensées sur les miracles sont comme les prolégomènes, en ce problème. *«Les miracles sont nécessaires, à cause qu'il faut convaincre l'homme entier, le corps et l'âme.»* Et Pascal donne aussi la parole à Saint-Augustin : *«Je ne serais pas chrétien, sans les miracles.»* Mais non! Dénégations farouches de Claudel. Il n'aura pas été le seul lecteur des *Pensées* à récuser Pascal, fermement.

Pourquoi ce titre : *l'Annonce faite à Marie?* Alors qu'aucune parole précise ne relie la pièce à la mère du Christ. C'est que Claudel s'est mis à «pré-enfanter» sa pièce peu de temps après sa «conversion», son illumination de la nuit de Noël 1886 contre un pilier de Notre-Dame de Paris. Et ce choc, Claudel l'éprouva en entendant chanter le *Magnificat*, c'est-à-dire ce que chanta la Vierge le jour de la Visitation.

Claudel a précisé qu'il était alors sous l'ascendant de Wagner et de Beethoven, et de Rimbaud dont les *Illuminations* venaient de paraître en revue.

Il quitta Notre-Dame électrisé par *«l'impression vivante et presque physique du Surnaturel»*, par *«une présence aussi complète que peut l'être celle du soleil»*. Il a dit aussi qu'il avait trouvé en la *«Remplaçante»* du *Magnificat* une autre mère que sa vraie mère qui jamais ne l'avait, enfant, *«ni écouté, ni embrassé, ni consolé»*.

A cause et à la suite de cette Révélation, les «années terribles» de Paul Claudel commençaient. Les années de *«l'adaptation»*, comme il dit. *«J'avais une carrière de diplomate, j'avais un avenir de poète, et en même temps un avenir religieux.»* Malgré le zèle irrépressible de son directeur de conscience, qui envoya Claudel dans deux monastères, Solesmes puis Ligugé, et qui essaya de lui faire prononcer ses vœux, Claudel tergiversa, puis résista, puis (mais à l'envers si l'on peut dire) *«capitula»*. Il ne serait ni prêtre ni moine ni missionnaire. Il accepta tout au plus d'être, sans prononciation de vœux, et en demeurant en complet-veston ou grand uniforme de diplomate, «oblat».

Or le *Manuel de dévotion à l'usage des oblats séculiers* portait que l'oblat se doit d'être *«une bouche vivante de la louange divine»*. Poésie autorisée! Poésie et foi unies! Tout ce que souhaitait Claudel! Et il n'allait plus cesser.

Tout à fait calmé à présent, il écrit : *«Ce que je sens aujourd'hui, c'est combien la religion est une chose pratique, honorable, salutaire.»* Il va jusqu'à nous confier : *«Je me suis fait chrétien par obéissance et intérêt.»*

Comme jamais Claudel ne perd toute distance envers soi-même, toute envie de sourire de soi, il mettra une fois, sur les lèvres d'Ysé du *Partage de midi*, lorsqu'elle s'adresse à Mesa-Claudel, ce mot doux : *«Mon petit curé.»* Mais il l'a gommé par la suite. Du moins pouvait-il désormais écrire, toutes vannes spirituelles et ferventes ouvertes, sa nouvelle version de *l'Annonce faite à Marie*, *«représentation de toutes les passions humaines rattachées au plan catholique»*. Violaine faiseuse de miracle, Mara meurtrière par *«violence de Foi»*, restent pour tels ou tels, dans un océan de splendeurs, des empêchements d'écoute. Passagers. Quoi qu'il en soit, comme le dit si bien Gérald Antoine dans son *Paul Claudel ou l'Enfer du génie* : *«Fussions-nous croyants, notre manière de croire ne serait pas la sienne.»* Eh oui, dans nos salles de théâtre, qui saurait être Claudel?, Pauvres de nous!

Claudel n'a jamais été satisfait par une présentation de *l'Annonce*, en particulier il n'a jamais trouvé une interprète suffisante de Mara, son personnage d'élection, il y aurait voulu *«une lionne, un véritable bélier humain, une panthère noire»*.

L'Annonce faite à Marie, *«véritable opéra de paroles»*, selon Claudel, est un sommet de notre théâtre. Rien ne situe mieux la dimension de cette œuvre que les termes qu'employait, à l'époque, Claudel, pour définir le théâtre de Shakespeare : *«Universalité de ses idées... C'est un monde entier qui figure chez lui... Ce mouvement dramatique, cette imagination à la fois familière et sublime, les deux choses mélangées... Violence d'inspiration, intrépidité de sentiment... et la rupture des vers qui cause une espèce d'hémorragie du sens.»*

Encore une fois, voici Claudel qui coupe nos nuits. A Vincennes, pas loin d'un château. L'écouter, puis le quitter. La voix, à travers les arbres d'hiver, de l'époux de Mara : *«L'homme sort le matin et il rentre le soir, et la terre s'étend autour de ses portes.»*

MICHEL COURNOT

★ Lire les renseignements pratiques dans notre rubrique «Spectacles nouveaux».

SPECTACLES NOUVEAUX

Aïda vaincue

de René Kalisky, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Dominique Constanza, Claude Mathieu, Alberte Aveline, Jean-Yves Dubois et Eric Frey.

René Kalisky – *le Pique-nique de Claretta*, *Dave au bord de la mer* – a été découvert par Antoine Vitez. Il devait lui-même mettre en scène cette grande dispute familiale qui a lieu vingt ans après la fin de la guerre, en Normandie.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. A partir du 17 novembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. 130 F.

L'Annonce faite à Marie

de Paul Claudel, mise en scène de Philippe Adrien, avec Jean Dautremay, Béatrice Delavaux, Jean-Pol Dubois, Jacques Gamblin, Hélène Lapiower, Annie Mercier et Huguette Kingué.

L'une des premières pièces de Claudel, où il est question de sainteté, de punition, de lèpre, devenue ici une violente histoire d'inceste et de passion. *(Lire l'article de Michel Cournot ci-contre.)*

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 14 novembre. Du lundi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. 100 F.

Cripure

de Louis Guilloux, mise en scène de Marcel Maréchal, avec Tatiana Moukhine, Marcel Maréchal, Angelo Bardi, Jean-Paul Bordes, Alain Crassas, Michel Demiautte, Arnaud Giovaninetti, Richard Guedj, Guy Jacquet et Michel Ouimet.

Il était prof de philo, idéaliste impénitent, on l'appelait Cripure parce qu'il citait toujours *la Critique de la raison pure*. Cela se passait pendant la première guerre mondiale, une vraie boucherie. C'est l'adaptation du chef-d'œuvre de Louis Guilloux, *le Sang noir*, et c'est l'un des plus beaux rôles de Marcel Maréchal.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. A partir du 16 novembre. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 49-80-18-88. Durée : 2 h 30. 90 F et 110 F.

Drôle de goûter!

d'après Boris Vian, mise en scène de Gérard Maro, avec Marc de Jonge, Claude Véga, Pierre Reggiani, Michel Dodane, Pierre Charras, Manuel Bonnet, Rémy Roubakha et Gérard Maro.

Adaptation en forme de comédie musicale du *Goûter des généraux*, une farce pleine de rebondissements, de gags burlesques et de non-sens.

Comédie de Paris, 42, rue Fontaine, Paris 9e. A partir du 20 novembre. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 19 heures et 21 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-81-00-11. De 120 F à 240 F.

L'Eventail de lady Windermere

d'Oscar Wilde, mise en scène de Robert Leaumorte, avec la compagnie de l'Equipe.

Comédie mondaine et cynique, ironique et cruelle, qui a inspiré l'un des plus beaux films d'Ernst Lubitsch.

Salle Valhubert, 1, place Valhubert, Paris 13e. A partir du 16 novembre. Les mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, les samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 45-84-30-60. Durée : 2 h 30. 20 F.

Fragments d'une lettre d'adieu lus

de Normand Chaurette.

➡

THÉATRE

➡

mise en scène
de Gabriel Garran,
avec Jim-Adhi Limas,
Christophe Brault,
Michel Fau,
Jean-François Lapalus,
Jean Martin
et Alain Rimoux.

Gabriel Garran poursuit son exploration de la littérature francophone avec un texte québécois, joué par des comédiens de différentes nationalités, et qui raconte les espoirs et les désillusions d'une expédition scientifique.

Grande Halle de La Villette (salle Boris-Vian), 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 20 novembre. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-49-77-22. 70 F et 90 F.

L'Idéal

de Daniel Lemahieu,
mise en scène
de l'auteur.

Un jeune écrivain – qui pourrait être Nietzsche, Rilke, Adamov – un vieux musicien – Wagner, Verdi, Boulez –, une femme – Cosima, Lou Andréa Salomé – s'aiment, se déchirent, parlent. Et la musique les accompagne.

Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. A partir du 20 novembre. Le mardi à 18 h 30, du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. 65 F et 90 F.

Le Misanthrope

de Molière,
mise en scène
de Christian Colin,
avec Christian Colin,
Claire-Indgrid Cottanceau,
Jean de Coninck,
Jean-François Delacour,
Jean-Pierre Girard,
Gilbert Marcangnini,
Madeleine Marion,
Agnès Sourdillon,
Jean-Philippe Vidal
et Eric Vigner.

Encore un *Misanthrope* par un metteur en scène qui cite Thomas Bernhard, Pasolini, et Artaud : *« Je ne puis plus compter sur toi dans ma détresse, puisque tu te refuses de te préoccuper de la partie la plus atteinte en moi, mon âme. »*

Théâtre de Gennevilliers, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. A partir du 20 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 2 h 15. 80 F et 110 F.

Oui

de Thomas Bernhard,
mise en scène
de Marc Liebens,
avec Patrick Descamps.

Un intellectuel malade rencontre une jeune Persane et pense qu'elle va le sauver... Ils se promèneront, parleront, tout ayant été dit, tout sera consommé. Par l'un des plus importants metteurs en scène belges.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. A partir du 14 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.

SÉLECTION PARIS

L'Absolu Naturel

de Goffredo Parise,
mise en scène
adaptation Simone Benmussa,
avec Arielle Dombasle,
Facundo Bo,
Martine de Breteuil,
Marie Valin,
Jacqueline Vayrac,
Joachim Fosset
et Dominique Ehlinger.

Encore une confrontation entre deux personnages. Un duel troublant, parce que tragique et comique à la fois. Entre la rêverie et la réalité... l'absolu.

Théâtre Renaud-Barrault, 2 bis, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-60-70. Durée : 1 h 25. De 80 F à 150 F.

Alexis, ou le Traité du vain combat

de Marguerite Yourcenar,
mise en scène
d'Albert-André Lheureux,
avec Jean-Charles Modet.

C'est un beau monologue, plein de violence et de candeur, aussi : le premier roman d'une femme de vingt-six ans. Un homme se livre, contemple sa solitude et, pris par l'ivresse des mots, parle de son désespoir de vivre, de la douceur certaine de la mort. C'est une confession touchante ; il faut aller écouter Jean-Charles Modet, courageux, tendu, puis relire Yourcenar.

Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au dimanche à 18 h 30. Tél. : 43-22-77-30. Durée : 1 h 10. 60 F et 80 F.

Callas

de Jean-Yves Picq,
d'après les interviews de Maria Callas,
mise en scène
de Dominique Lardenois,
avec Elizabeth Macocco.

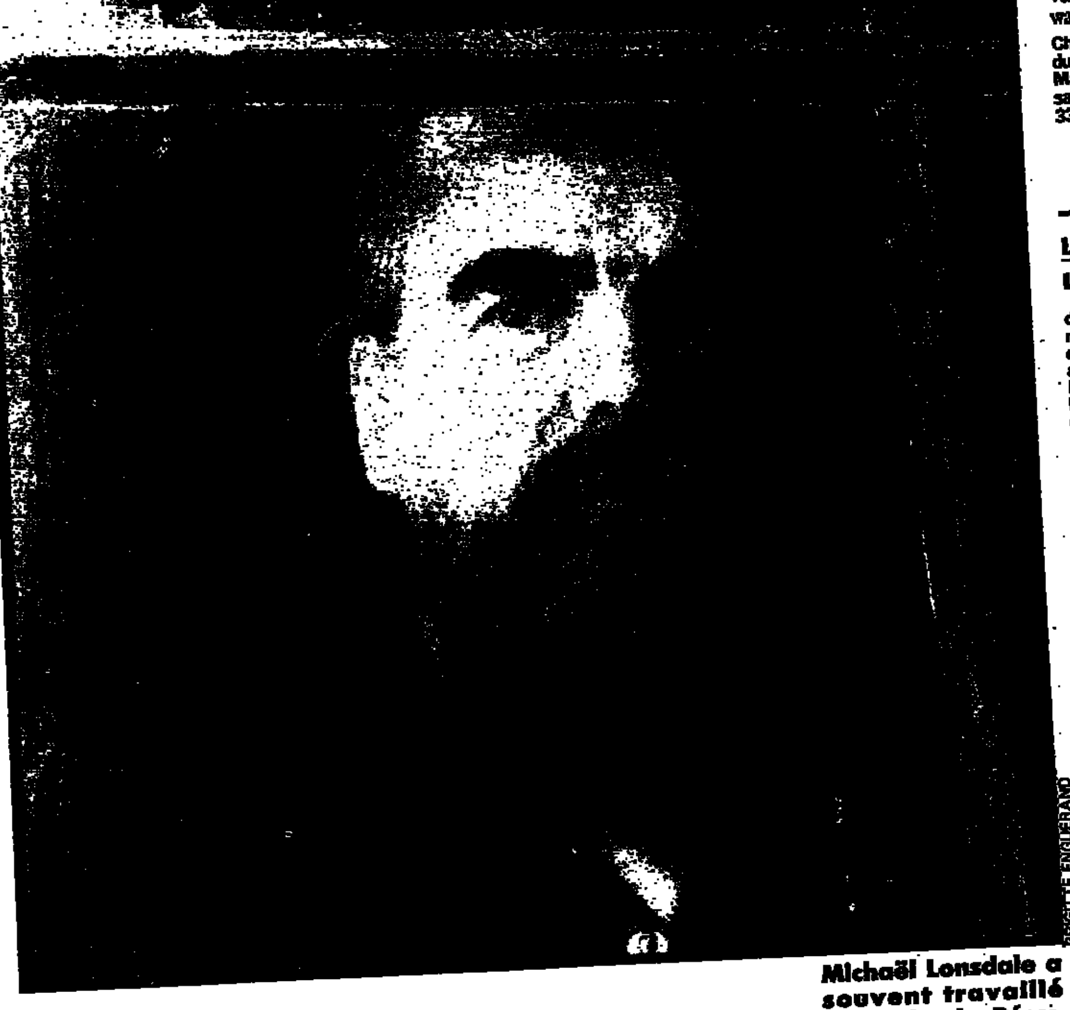
Elizabeth Macocco ne consacre pas un culte à la Callas. Elle est partie à la recherche d'une femme. C'est cette quête qui rend ce spectacle si émouvant, la Divine si proche.

Théâtre d'Aubervilliers-Groupe Tse, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 1 h 30. De 80 F à 110 F.

Le Cerceau

de Victor Slavkine,
mise en scène
de Claude Régy,
avec Yveline Ailhaud,
Hélène Alexandridis,
Marc Bodnar,
Axel Bogousslavsky,
Jean-Quentin Chatelain,
Miloud Khetib
et Michaël Lonsdale.

(Voir notre photo légendée ci-dessus.)



BRIGITTE ENGUERAND

Michaël Lonsdale a souvent travaillé avec Claude Régy. Peter Handke, Marguerite Duras entre autres les ont réunis à plusieurs reprises. Ils se retrouvent à Nanterre où l'un joue, dans le cadre du Festival d'Automne et dans la mise en scène de l'autre, *le Cerceau*, de l'auteur soviétique Victor Slavkine, révélé il y a deux ans par le spectacle (en russe) de Vassiliev.

Théâtre des Amandiers, 7, av Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 47-21-18-81. Durée : 3 h 30. De 90 F à 120 F.

Les Clowns de Leningrad

avec Licedeï.

Parodiée par la troupe Licedeï, la vie bouillonne d'émotion et de burlesque. Mimes, cascades, galipettes : une fête.

Ranelagh, 5, rue des Vignes, 16e. Les mardi et mercredi à 21 heures. Tél. : 42-88-64-44. De 80 F à 150 F.

Crime et Châtiment

de Jean-Claude Amyl,
d'après le roman
de F.M. Dostoïevski,
mise en scène
de Jean-Claude Amyl,
avec Antoine Basler,
Sylvie Genty,
Catherine Vinatier,
Pierre Constant,
Joseph Barbouth,
Jeanne-Marie Garcia,
Jean-Marc Bourg,
Christian Cloarec,
Alain Mac Moy
et Dominique Bernard.

Dostoïevski, représenté sous les traits de trois personnages : l'intime, le calme et la brute, dans une mise en scène juste assez austère pour pénétrer ces trois consciences. Un troublant jeu de miroirs, terriblement russe.

Théâtre 14 - Jean-Marie Serreau, 20, av Marc-Sangnier, 14e. Du lundi au mercredi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures. Tél. : 45-45-49-77. Durée : 3 heures. 80 F et 120 F.

Emmanuel et ses ombres, le Piège

d'après Emmanuel Bove,
mise en scène
de Didier Bezace,
avec Jean-Claude Frissung,
Philippe Paimblanc,
Patricia Jeanneau
et Michel Baudinat.

Quand un fan de Pétain traduit l'aveuglement presque collectif d'un peuple devant le régime de Vichy. Une farce tragique tirée du roman d'Emmanuel Bove.

Cartoucherie Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-74-99-61. Durée : 1 h 50. De 50 F à 100 F.

L'Enfer et compagnie

de Jean-François Josselin,
mise en scène
de Marcel Maréchal,
avec Françoise Fabian,
Michel Duchaussoy,
Annie Le Youidec
et Richard Guedj.

Nuit après nuit, l'alcool, beaucoup d'alcool, aidant, deux personnages finissent par trouver les mots pour dire ou cacher la vérité, oser le désir. Françoise Fabim et Michel Duchaussoy sont deux comédiens remarquables.

Théâtre de l'Est Parisien, 159, av Gambetta, 20e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 1 h 30. De 55 F à 130 F.

Lorenzaccio

d'Alfred de Musset,
mise en scène
de Georges Lavaudant,
avec Nicolas Silberg,
Richard Fontana,
Guy Michel,
Martine Chevallier,
Catherine Sauval,
Louis Arbessier,
Jean-François Rémi,
Nathalie Nerval,
F. Barbin
et T. Hancisse.

Reprise de l'un des succès de la Comédie-Française. Et pour cause : Richard Fontana, superbe, est un condottiere plus redoutable que ridicule. Il est fasciné par Redjep Mitrovitsa, oiseau noir à la beauté funèbre, lumineuse.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les 16 et 18 novembre, 20 h 30 (et les 27 et 30 novembre). Tél. : 40-15-00-15. De 40 F à 180 F.

La Maman et la Putain

d'après Jean Eustache,
mise en scène
de Jean-Louis Martinelli,
avec Catherine Anne,
Gérard Barreaux,
Charles Berling,
Anouk Grinberg
et Sylvie Milhaud.

Quel pari difficile que cette adaptation d'un film culte de Jean Eustache ! Perdus dans les bas-fonds parisiens, les mots ont pris une autre couleur tout en gardant l'acuité de l'ironie et la sensiblité du cinéaste. Et quelle comédienne étrange, époustouflante est Anouk Grinberg !

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 3 h 15. 90 F et 120 F.

Partage de midi

de Paul Claudel,
mise en scène
de Brigitte Jacques,
avec Nicole Garcia,
Jean-Pierre Marielle,
Didier Sandre
et François Berleand.

Une femme, deux hommes, une nuit en mer de Chine ; quatre comédiens qui ont remarquablement bien senti la sobriété passionnée de cette œuvre autobiographique de Claudel.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 2 h 30. De 120 F à 240 F.

La Robe verte

de Tawfiq-al-Hakim,
mise en scène
d'Hervé Dubourjal,
avec Denise Gence,
Gilles Segal,
Pierre Tabard,
Abbès Faraoun,
Lila Palinski,
Yves Grenier
et Michel Estier.

Pour une équipe de comédiens solides, Denise Gence en tête. Pour le plaisir de découvrir le réalisme, l'illogisme et le fantastique de l'un des plus grands auteurs égyptiens.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 49-80-18-88. Durée : 2 h 30. 90 F et 110 F.

Le Songe d'une nuit d'été

de William Shakespeare,
mise en scène
de Jérôme Savary,
avec Natacha Amal,
Jean-Marie Bon,
Régis Bouquet,
Michèle Bruhat,
Olivier Capelier,
Daniel Dublet,
Patrick Dupont-Deshais,
Mona Heftre,
Jacky Henser
et F. Laval.

Ce *Songe*-là est un véritable carnaval, sincère, naïf. Jérôme Savary retrouve l'esprit – qu'il n'a jamais oublié – du Magic Circus.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 10. 100 F et 140 F.

La Tempête

de William Shakespeare,
adaptation de
Jean-Claude Carrière
mise en scène
de Peter Brook,
avec Georges Corraface,
Jean-Paul Denizon,
Sotigui Kouyaté,
Mamadou Dioume,
Ken Higelin,
Yoshi Oida,
David Bennent,
Bruce Myers,
Alain Maratrat
et Pierre Lacan.

Avec la « patte » de Jean-Claude Carrière, la douceur ocre des costumes de Chloé Obolensky, Peter Brook entreprend dans cette boîte à illusion que sont les Bouffes du Nord une entreprise de séduction. Magique.

Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 15 heures. Tél. : 42-39-34-50. Durée : 2 h 20. 70 F et 100 F.

42e rue

de Bradford Ropes
et Harry Warren.

La légende de Broadway, claquettes et airs entraînants, les coulisses de la comédie musicale dans les années de la grande dépression. Une histoire d'amour et de gloire, une star qui sort du rang des girls... L'histoire ne compte pas, mais seulement la fureur de danser, l'extravagante précision des ensembles. L'énergie, la fameuse « énergie » du chorus line. Epoustouflant, tout simplement. Une chose est certaine : ils ne peuvent venir d'ailleurs que de Broadway.

Châtelet. Jusqu'au 20 janvier du mardi au samedi à 20 h 30. Matinées à 15 heures les samedi et dimanche. 70 F à 335 F. Tél. : 40-28-28-40.

RÉGIONS

Lille

L'Eté

de Romain Weingarten,
mise en scène
de Gildas Bourdet,
avec Loïc Houdré,
Daniel Langlet,
Isabelle Mazin
et Dominique Pinon.

Après le Théâtre de la Colline, Gildas Bourdet transporte le jardin de Weingarten à Lille. Il y a là, en plein solstice d'été, un homme, une femme et deux chats pour témoin de leur amour.

Théâtre Roger-Salengro, 4, place du Général-de-Gaulle, 59000 Lille. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 20-40-10-20. Durée : 2 heures. 80 F et 100 F.

Marseille

Les Fausses Confidences

de Marivaux,
mise en scène
de Gildas Bourdet,
avec Sophie Bouilloux,
Juliette Brac,
Bruno Choël,
Martine Laisné,
Jacques Le Carpentier,
Jean Leuvrais,
Guy Perrot,
Didier Vallée
et Romain Weingarten.

Les jeux de la vérité et du mensonge, du désir, du plaisir, de l'argent, dans l'incertaine parcelle de temps où naît l'amour : Marivaux bien sûr.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Les mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 2 heures. 80 F et 120 F.

Poitiers

Le Misanthrope

de Molière,
mise en scène
de Christian Rist,
avec Philippe Müller,
Christian Rist,
Serge Laley,
Irène Jacob,
Claudine Bonhommeau,
Françoise Le Meur,
Vincent Vermillet,
Bruno Karl Boës,
Claire Ruppli
et Michel Liard.

La mise en scène d'un amoureux des mots : épurée, pour ne sentir que la musique des vers de Molière. Il n'y a donc dans ce *Misanthrope* ni sorties intempestives ni bousculades ou fracas, mais le jeu, humble, plein d'humour, d'une troupe de comédiens très attachants. Et l'oreille, en effet, écoute un texte qu'elle croyait avoir cent fois entendu.

Etablissement décentralisé d'action culturelle Centre de Beaulieu, 1, place du Maréchal-Leclerc, 86000 Poitiers. Le 20 novembre, 20 h 45 (et le 21 novembre à 20h45). Tél. : 49-41-28-33. De 55 F à 110 F.

Brest

Platonov

d'Anton Tchekhov,
mise en scène
de Georges Lavaudant,
avec Gilles Arbona
et Sylvie Orcier.

Amertume et grotesque éclairaient déjà la première pièce de Tchekhov. George Lavaudant le souligne avec beaucoup de style, de précision, d'élan de vie. Les comédiens, intelligents et forts, cyniques mais fragiles, sont fascinants.

Le Quartz, 2-4, av. Clemenceau, 29000 Brest. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 98-44-10-10. 75 F et 100 F.

Strasbourg

Quand nous nous réveillerons d'entre les morts

d'Henrik Ibsen,
avec Robert Rimbaud,
Francine Bergé,
Edith Scob,
Gérard Chaillou,
Rafaël Goldwasser,
Arsène Altmeyer
et les enfants de la Maîtrise de la cathédrale de Strasbourg.

Un sculpteur embourgeoisé revient dans son pays, retrouve la femme qui fut son inspiratrice. L'une des dernières pièces d'Ibsen, la première mise en scène en France de Kjetil Bang-Hansen.

Théâtre national de Strasbourg, 1, rue André-Malraux, 67000 Strasbourg. Les lundi, mardi, vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 88-35-44-52. Durée : 2 h 15. De 55 F à 110 F.

DANSE

Le Ramayana
Wayang Wong
de Bali

La célèbre épopée indienne qui a fait les beaux soirs du dernier Festival d'Avignon. La troupe des villageois de Telepud (Bali) est une des dernières à garder son authenticité dans cette forme de théâtre dansé, masqué et accompagné d'un « gamelan », qui émerveille par sa poésie et sa truculence, la splendeur de ses costumes, le raffinement de la musique et la virtuosité des interprètes.

Théâtre de la Ville. Les 18 et 19 novembre à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77.

El Cielo esta enladrillado
Danat Danza

Une toute jeune troupe espagnole, qui avait séduit l'an dernier le Théâtre de la Ville avec un savoureux mélange de folklore et de danse contemporaine. Cette fois, Alfonso Ordonez et Sabine Dahrendorf, ses deux chorégraphes, se sont inspirés au Prado des *Capriccios* de Goya.

Théâtre de la Ville. Les 14 et 17 novembre à 20 h 30. Le 16 novembre à 18 h 30. Tél. : 42-74-22-77.

L'Histoire de Manon
Ballet
de l'Opéra de Paris

Le roman de l'Abbé Prévost raconté par le chorégraphe Kenneth MacMillan, sur des pages variées de Massenet (mais pas sur l'opéra *Manon*). L'héroïne est interprétée, en alternance, par Fanny Gaida, Claude de Vulpian, Monique Loudières, Sylvie Guillem.

Opéra de Paris. Jusqu'au 23 novembre. De 30 F à 320 F. Tél. : 47-42-53-71.

Iles de Danse

L'Ile-de-France en transes. Kazuo Ohno (lire l'article de Dominique Frétard page 24). A Epinay-sur-Seine, Espace Lumière, le 17 novembre ; au Théâtre du Lierre à Paris les 19, 20 et 21 novembre. *La Folia* de Christine Bastin. A Orly, Centre culturel Aragon-Triolet, le 17 novembre. *Préparatifs de vol* de Christiane Blaise. A Saint-Michel-sur-Orge, Espace Marcel Carné, le 17 novembre. *Fragment* de Catherine Diverrès. A Corbeil-Essonnes, Centre Pablo-Neruda, le 17 novembre. *Ecarlate* de Jean Gaudin. A Malakoff, Théâtre 71, le 16 novembre. *Danae Marguerite* d'Hervé Jourdet. Aux Ulis, Centre culturel Boris-Vian, le 20 novembre. *Les Marchands, les Bâtisseurs* et *les Prophètes* de Daniel Larrieu. A Aulnay-sous-Bois, Espace Jacques-Prévert, le 16 novembre. *Raghunat Manet/Tala Sruti.* A Sèvres, Espaces Loisirs, les 14 et 17 novembre. *La Poudre des Anges* de Karine Saporta. A Combs-la-Ville, La coupole, le 16 novembre. *Faustus* de François Verret. A Evry, Théâtre de l'Agora, le 17 novembre.

Iles de danse. Tél. : 42-65-06-58.

Villeneuve-d'Ascq

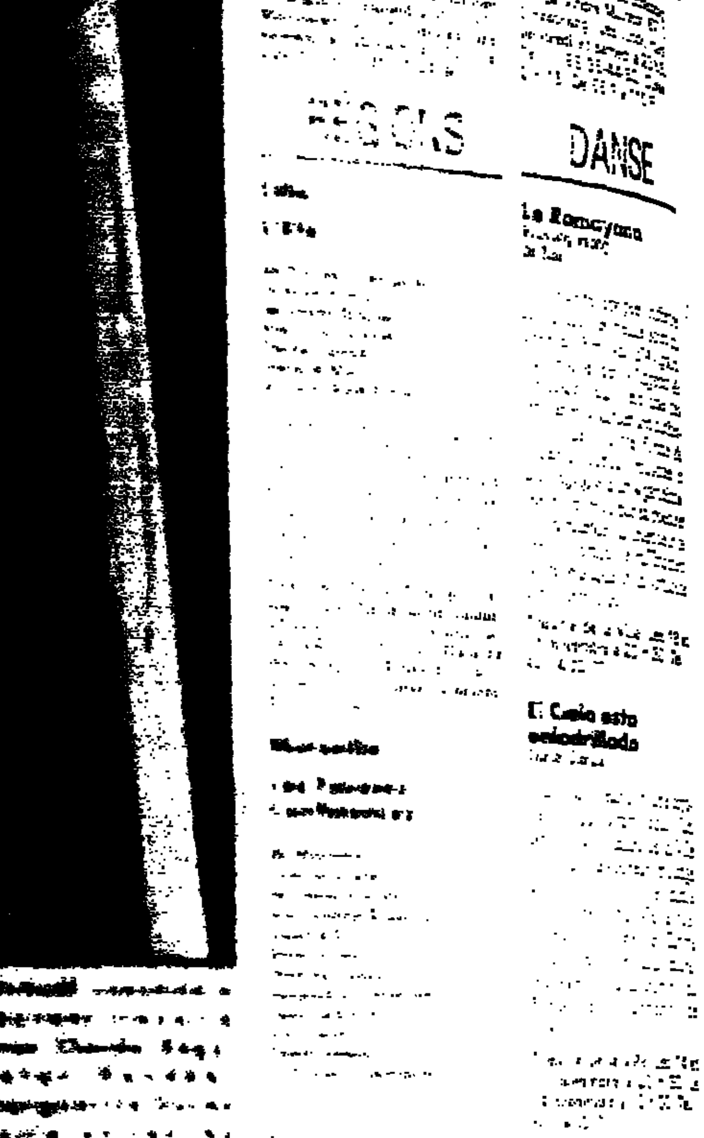
Welcome to Paradise
Compagnie de l'Esquisse
Bouvier/Obadia

Bienvenue au paradis des beaux spectacles, et celui-ci en est un qui a fortement marqué la saison dernière. La rencontre d'un homme et d'une femme, comme si on nous la racontait pour la première fois.

La Rose des Vents. Les 20 et 21 novembre à 20 h 30. Tél. : 20-78-12-02.

La sélection « théâtre » a été établie par :
Colette Godard
« Danse » :
Sylvie de Nussac.





A l'ÉCOUTE DES NOUVEAUX PIANISTES

La liberté guide leurs mains

Est-ce une mode, un simple mouvement de balancier, ou un juste retour des choses ? Les pianistes que nous admirions hier sont en passe d'être supplantés par de jeunes confrères qui retrouvent ce qui a fait la gloire des pianistes de l'ancien temps.

ROGER HAUERT

Tout jeune, il eut soudain l'intuition qu'il *ne serait jamais* pianiste : ses mains étaient *trop petites et* les trilles *« un terrain vierge qu'il se sentait incapable de cultiver »*.

SI notre époque ne semble pas propice à l'épanouissement de jeunes chefs d'orchestre, mis sur orbite avant qu'ils ne se soient fait un répertoire, de chanteurs dont la voix est usée avant d'avoir pu s'affirmer, de violonistes et de violoncellistes interdits de grands orchestres pour d'obscures raisons liées aux « parrains » qui règnent sur la carrière des instrumentistes à cordes, il n'y a, en revanche, jamais eu autant de pianistes dans les *starting-blocks*.

Des pianistes de tous âges et de toutes esthétiques jouent et remportent leur juste part de succès. Il n'en n'a pas toujours été ainsi.

Nous sortons à peine d'une époque qui a rejeté la grande tradition du piano romantique pour assurer le triomphe des pianistes « modernes », spécialistes des *programmes monothématiques* (comment a-t-on pu supporter des programmes consacrés aux trois dernières sonates de Schubert ou de Beethoven, ou tout Liszt ?) ou pratiquant consciemment ou inconsciemment l'art des vases communicants.

Prenons l'exemple de Maurizio Pollini. Cet artiste italien n'est certes pas un « petit » pianiste, mais il n'est ni Alfred Cortot ni Artur Schnabel, et son art n'est tout de même pas d'une stature suffisante pour qu'il ait pu être le chef de file, le modèle d'une génération, privée, ou à peu près, des témoignages des grands anciens. En 1975, les disques qui grattent n'avaient, en effet, pas encore le succès qu'ils ont aujourd'hui (succès excessif, mais c'est une autre histoire dont nous aurons peut-être à dénoncer les effets secondaires dans dix ou vingt ans...). Au milieu des années 70, ce pianiste inscrivait à ses programmes les *Variations Diabelli* de Beethoven et les *Variations op. 27* de Webern, ou quelques Chopin, la *Suite op. 25* de Schoenberg suivie des bluettes prophétiques du dernier Liszt et de la *Deuxième Sonate* de Boulez. Au-delà de la liberté à laquelle tout interprète doit prétendre, il est amusant de remarquer aujourd'hui que, pris sous un tel tir croisé, le public (professionnels compris) a porté, à peu de choses près, le jugement suivant : le Beethoven de Pollini est moderne, tourné vers l'avenir *puisqu'il joue Webern* ; son Webern est lyrique puisqu'il joue Chopin, et son Chopin est vraiment novateur puisqu'il joue Webern.

La boucle était bouclée. Pollini jouait devant des salles en délire quand il les aurait vidées en ne jouant que Webern, Schoenberg et Boulez. S'il avait bâti ses programmes de façon traditionnelle, sans doute aurait-il été admiré pour ce qu'il était : un jeune, et Dieu sait si l'on se méfiait alors des pianistes qui osaient à trente-cinq ans s'attaquer aux grands chefs-d'œuvre.

ROGER HAUERT

Wilhelm Kempff allait pourtant dominer, avec ses petites mains, le piano germanique de ce siècle. Un hommage sera rendu à cet immense beethovénien, au Théâtre des Champs-Elysées, du 26 juin au 4 juillet 1991.

Notre façon d'écouter a-t-elle changé, sommes-nous lassés des programmes trop didactiques, sommes-nous revenus de cette prétendue supériorité technique de pianistes dont le peu de fausses notes était proportionnel au peu de risques pris ? Toutes les esthétiques trouvent dorénavant leur place dans *une salle de concert pour peu que* le prétendant ait les moyens de son ambition. Il n'y a plus guère de répertoires à éviter, de programmes « porteurs ».

Un pianiste peut jouer des transcriptions, du Rachmaninov, du Bach, peu de grincheux *le lui reprocheront. Les jeunes pianistes retrouvent* le plaisir de jouer. Ils profitent sans arrière-pensées de toutes les ressources sonores et expressives de l'instrument. Ils s'attaquent aux plus grandes pièces du répertoire sans se faire envoyer dans les cordes. *Leurs fausses notes ne sont plus honteuses.*

De cette liberté retrouvée, la musique ne peut que gagner. Les conquêtes les plus notables de ces dernières années auront été la reconnaissance tardive de ces vieux maîtres admirés à distance pendant de longues années (Claudio Arrau, Jorge Bolet, Vlado Perlemuter, Mieczislaw Horszowski, Leonard Shure, Shura Cherkassky, Nikita Magaloff, etc.) et la tombée en désuétude de la notion d'école (on ne parle plus guère du piano français, russe ou américain, et c'est tant mieux, car ces traditions ne sont *jamais que* des vues de l'esprit).

L'exemple de Sviatoslav Richter a sans doute quelque importance dans ce singulier et vivifiant retournement de tendances. Voilà un artiste dont *l'attitude n'a jamais varié, qui* n'a jamais sacrifié à aucune mode, jouant ce qu'il avait envie de jouer comme il pensait devoir le jouer, adaptant sa technique aux œuvres, ne laissant de côté que celles qu'il pensait ne pas être en mesure de servir comme *elles le devaient. N'est-il pas aujourd'hui « le » pia*niste des pianistes ?

Jouera-t-il cette saison en France ? Il n'annonce ses concerts qu'au dernier moment. Lorsqu'il se sent prêt. Et on le sait malade. Mais beaucoup d'autres *pianistes sont annoncés.*

ALAIN LOMPECH

Retenez vos places

Quatre-vingts pianistes se produiront, cette saison à Paris, seuls ou avec orchestre. Cette semaine, nous nous sommes limités aux seuls récitals, la semaine prochaine sera plus éclectique.

SALLE PLEYEL

PIANO ★★★★ : Nikita Magaloff, les 4 décembre, 25 janvier, 5 mars, 6 mai, 10 juin (intégrale Chopin). **Alfred Brendel**, le 5 mars (récital Mozart). **Radu Lupu**, le 20 mars (Brahms, Mozart, Schumann). **Annie Fischer**, le 26 mars (Beethoven, Schumann). **Friedrich Gulda**, le 3 avril (programme non communiqué). **Arturo Benedetti Michelangeli**, le 14 mai (avec l'Orchestre symphonique de Londres et Michael Tilson Thomas) et le 17 mai (programmes non communiqués). **Andras Schiff**, le 21 mai (Bach, Haendel, Reger, Brahms). **Murray Perahia**, le 28 mai (Mozart, Brahms, Chopin, Beethoven). **Maurizio Pollini**, le 6 (Beethoven) et le 14 juin (Chopin, Berg, Webern, Stravinsky). **Vladimir Ashkenazy**, le 18 juin (Brahms, Beethoven).

★ Location, tél. : 45-61-06-30 et 45-63-88-73, dès maintenant, par Carte bleue exclusivement.

SALLE GAVEAU

Françoise Buffet-Arsenijevic, le 20 novembre (Brahms, Chopin, Liszt, Balakirev). **Nelson Freire**, le 21 novembre (Bach, Beethoven, Villa-Lobos, Prokofiev). **Bernard Ringeissen**, le 27 novembre (Chopin, Liszt, Prokofiev, Debussy). **Dmitri Alexeev**, le 29 novembre (Chopin, Prokofiev, Rachmaninov). **Lilya Zilberstein**, le 30 novembre (Schubert, Busoni, Brahms). **Tatiana Nicolaeva**, les 4 décembre (Bach). **Tatiana Nicolaeva et Nikolai Louganski**, le 6 décembre (Mozart, Schumann, Chostakovitch, Debussy et Rachmaninov). **Nikolai Louganski**, le 8 décembre (Scriabine, Chopin, Rachmaninov, Schumann). **Dmitri Bashkirov**, le 7 décembre (Weber, Schumann, Debussy, Prokofiev). **Jean-Yves Thibaudet**, le 18 décembre (programme non communiqué). **Paul Badura Skoda**, le 11 décembre (programme non communiqué). **Aldo Ciccolini**, le 9 janvier (Chopin). **Frédéric Chiu**, le 13 janvier (Liszt, Balakirev, Strauss-Evler). **Bruno Rigutto**, le 17 janvier (Chopin, Liszt, Ravel). **Hüseyin Sermet**, le 23 janvier (programme non communiqué). **Stephen Hough**, le 22 janvier (Czerny, Liszt, Chopin/Liszt, Tausig). **José Carlos Cocarelli**, le 28 janvier (Beethoven, Brahms). **Hélène Grimaud**, le 8 février (programme non communiqué). **Jean-Claude Pennetier**, le 12 mars (Beethoven, Stockhausen, Schumann). **Pierre Laurent Aimard**, le 10 février (Scriabine, Berg, Liszt). **Laurent Cabasso**, le 20 mars (Mozart). **Ventsislav Yankoff**, le 21 mars (Bach, Beethoven, Brahms, Chopin, Debussy). **Jean-François Heisser**, le 9 avril (Brahms, Beethoven). **Oleg Maisenberg**, le 21 mai (Moussorgski, Ravel, Stravinsky).

★ Renseignements, tél. : 45-62-69-71, réservations, tél. : 49-53-05-07 et 05-08.

THÉATRE DE LA VILLE

Michel Dalberto, les 30 novembre, 1er et 2 décembre (Liszt, Schubert, Chopin). **Dezsö Ranki**, le 30 janvier (programme non communiqué). **Mikhail Rudy**, les 15, 16 et 17 mars (programmes non communiqués).

★ Renseignements, tél. : 42-74-22-77, location tél. : 42-74-22-77 (14 jours avant la date du concert), Minitel 3615 THEAVILLE.

(Les programmes de l'Orchestre de Paris, du Théâtre des Champs-Elysées, du Châtelet et de l'Auditorium du Louvre seront publiés la semaine prochaine.)

SÉLECTION PARIS

Mercredi 14 novembre

Schubert
Symphonies nos 4 et 9
Orchestre de Paris,
Carlo Maria Giulini (direction).

Giulini et l'Orchestre de Paris ? Un couple sans histoires. Giulini, l'Orchestre de *Paris et Schubert ? Une* aventure amoureuse à écouter et regarder avec l'indiscrétion requise.

Salle Pleyel, 20 h 30 (aussi les 15 et 18). Tél. : 45-63-88-73. De 70 F à 250 F.

Mozart
Divertimento KV 136

Puccini
I Crisantemi

Respighi
Danses et airs anciens

Schubert
La Jeune Fille et la Mort
Academy of Saint-Martin-in-the-Fields.

Hier vedette incontestée du répertoire baroque, classique et pré-romantique, l'Academy *of St. Martin-in-the-*Fields a quitté aujourd'hui le front pour les arrière-lignes. C'est un peu dommage car cet ensemble de chambre joue toujours admirablement.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 110 F à 200 F.

Jeudi 15

Pärt
Symphonie no 3

Schnittke
Concerto pour violon et orchestre no 4

Sibelius
Symphonie no 5
Gidon Kremer (violon),
Orchestre national de France,
Juka Pekka-Saraste (direction).

Souffrant, Neeme Järvi a dû être remplacé au dernier moment par Saraste, le tout jeune patron de l'Orchestre *de la Radio finlandaise.* De toute façon, la star de ce concert, c'est Gidon Kremer.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 190 F.

Schubert
Six Moments musicaux
Sonates D 157 et D 557
Agnès Gillieron (pianoforte).

Agnès Gillieron joue du piano-forte avec une énergie, un allant réjouissants. Son jeu est la santé même.

Eglise Saint-Ephrem le Syriaque (les 15 et 16, 20 h 30 ; le 17, 18 h 30). Tél. : 48-28-92-92. De 70 F à 90 F.

Vendredi 16

Haydn
Quatuor à cordes no 5 op. 76 « Erdody »

Beethoven
Quatuor à cordes no 2 op. 18
Quatuor « Rassoumovsky »
Quatuor Takacs.

Pour découvrir les Takacs, il ne faudrait pas se jeter sur leurs disques les plus récents. Avec leur manie de noyer le piano et la musique de chambre dans l'écho, les ingénieurs du son britanni*ques (en l'occurrence ceux de* Decca) ne se rendent pas compte qu'ils dénaturent profondément la nature même de la musique qu'ils *enregistrent.* Non, *pour* découvrir le Quatuor Takacs, *il faut les écouter en chair et* en os. Pour apprécier la beauté suffocante de leur *sonorité, la virtuosité indivi*duelle, l'élévation des conceptions musicales, la *sûreté stylistique,* le Théâtre de la Ville n'a pas hésité à leur consacrer deux soirées alors qu'ils ne sont pas encore des stars du quatuor. Il faut faire confiance aux programmateurs de ce théâtre qui depuis vingt ans ont fait connaître tant de musiciens de premier plan. En attendant que Decca change l'esthétique de leurs prises de son, ce qui ne saurait tarder car les Takacs, ils nous l'ont dit, ne sont vraiment pas contents. *(Voir notre photo légendée, page suivante.)*

(Voir notre photo légendée, page suivante.)

Théâtre de la Ville, 18 h 30 et 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. De 55 F à 65 F.

Zimmermann
Action ecclésiastique pour deux récitants, baryton et orchestre

Carter
Concerto pour violon et orchestre

Davies
Symphonie no 4
François Le Roux (baryton),
Ole Böhn (violon),
Daniel Mesguich,
Serge Maggiani (récitants),
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Marek Janowski (direction).

Deux *créations françaises de* Carter et Peter Maxwell Davies, une pièce de Zimmermann dans une adaptation française d'Harry Halbreich, *le grand avocat de la* musique de notre temps, qui ne dédaigne pas pour autant les compositeurs d'hier dès lors qu'ils ont besoin d'être défendus (Magnard, Roussel, Martinu, Honegger auquel il est train d'édifier une stèle *de huit cents pages*).
Trois œuvres placées en d'excellentes mains. Elles seront redonnées le lendemain à Orléans, dans le cadre des Semaines musicales internationales. Un festival qui programmera le 18 *pas moins de quatre créa*tions mondiales de Maté *Hollos, Inacu Dumitrescu,* Ivan Adrasz et Pierre-Albert Castanet. Renseignements, *tél. : (16) 38-62-51-04.*

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 50 F.

Verdi
Otello
Placido Domingo/
Corneliu Murgu,
Bernardo Lombardo (ténors),
Renato Bruson/
Donald Maxwell (baryton),
Kallen Esperian (soprano),
Nadine Denize (mezzo-soprano),
Orchestre national et chœurs de l'Opéra de Paris,
Myung-Whun Chung (direction).
Petrika Ionesco (mise en scène).

Pour son spectacle d'ouver*ture, l'Opéra-Bastille a eu la* bonne idée de confier le rôle-titre à une vedette telle que Domingo et l'idée curieuse de le confier également à *Corneliu Murgu,* un chanteur qui vient de faire les beaux soirs de l'Opéra de Toulon. N'y avait-il d'autre alternative ?

Opéra de la Bastille, les 16, 19, 22, 24, 26, 29 novembre, 1er, 4, 8 décembre à 19 h 30. Tél. : 40-01-16-16. De 40 F à 520 F.

Samedi 17

Hommage à Pablo Casals
De 1 à 110 violoncellistes français.
Roland Pidoux (direction).

➡

MUSIQUES

➡

Pour fêter son soixante-dixième anniversaire, Pablo Casals avait convié une bande de violoncellistes qui jouèrent la partie soliste de l'*Elégie* de Fauré. Roland Pidoux en a réuni cent dix pour lui rendre hommage, au Théâtre des Champs-Elysées. Qui dit mieux ?

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. *Location Fnac. De 50 F à* 200 F.

Beethoven
Quatuor à cordes n° 4 op. 18

Bartok
Quatuor à cordes n° 2 op. 17
Quatuor Takacs.

Lire page précédente.

Théâtre de la Ville, 18 h 30. *Tél. : 42-74-22-77. De 55 F à* 65 F.

Brahms
Wolf
Schubert
Loewe
Strauss
Lieder
Kurt Moll (basse), Cord Garben (piano).

Kurt Moll passe avec un bonheur constant de l'opéra au récital. Sa voix de basse qui n'a rien de caverneux, mais qui est au contraire *ronde*, *chaleureuse*, *bien* chantante, risque tout de même de se perdre dans la grande salle de l'Opéra-*Bas*tille. Le répertoire du lied exige plus d'intimité.

Opéra de la Bastille, 20 heures. Tél. : 40-01-16-16. De 50 F à 190 F.

Dimanche 18

Fauré
Requiem

Lenot
Le Tombeau d'Henri Ledroit
Isabelle Poulenard (soprano), Peter Harvey (baryton), La Chapelle royale, Ensemble Musique oblique, Philippe Herreweghe (direction).

Le *Requiem* de Fauré est si connu qu'il n'est peut-être pas nécessaire de le présenter, encore que dans son orchestration originale (1893), interprétée par Herreweghe, la Chapelle royale et Musique oblique, il sonne si différemment qu'il s'agit presque d'une autre œuvre. *Le Tombeau d'Henri Ledroit* est une création de Jacques Lenot, un compositeur prolifique de notre temps (ce n'est pas un défaut, le temps triera éventuellement) dont la musique, sans rien abdiquer des exigences contemporaines, a su conserver un grand pouvoir de séduction.

Théâtre des Champs-Elysées, *17 heures*. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 250 F.

Rameau
Platée, version concert
Gilles Ragon, *Richard Edgar-Wilson* (haute-contres), Jennifer Smith, *Christine Batty*, Catherine Bott (sopranos), Vincent Le Texier, *Philippe Huttenlocher* (basses), Michel Verschaeve (baryton), Ensemble vocal Françoise Herr, Les Musiciens du Louvre, Marc Minkowski (direction).

Les mésaventures de la ridicule grenouille au Palais Garnier, en version de concert ? Le désordre de la vie musicale parisienne est bien réel. Mais la réussite discographique de Minkowski et de son équipe (Erato) dans cette même œuvre plaide pour ce concert.

Opéra de Paris. Palais Garnier, 20 h 30. Tél. : 47-42-53-71. *De 30 F à 300 F.*

Brahms
Sonate pour violoncelle et piano op. 38
Sonate pour violon et piano op. 108
Trio pour violon, violoncelle et piano op. 87
Isaac Stern (violon), Yo Yo Ma (violoncelle), Emmanuel Ax (piano).

Il n'est plus tout jeune et ses doigts dérapent parfois un peu sur le manche de son violon, mais Stern a toujours cette grande manière, cette *conviction qui lui gagnent* tous les auditoires. Et puis, Yo Yo Ma sait si bien se fondre dans son jeu et dans celui d'Emmanuel Ax, un pianiste recherché aux Etats-Unis, considéré comme un débutant ici.

***Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. :* 45-63-88-73. De 150 F à 500 F.**

Lundi 19

Zemlinsky
Trio

Fauré
Elégie pour violoncelle et piano

Debussy
Rhapsodie pour clarinette et piano
Sonate pour violoncelle et piano

Poulenc
Sonate pour clarinette et piano

Beethoven
Trio op. 111
Marc Coppey (violoncelle), Paul Meyer (clarinette), Eric Le Sage (piano).

Pour ces jeunes interprètes bourrés de talent, mais plus encore pour le *Trio* de Zemlinsky. Une œuvre au charme indéniable, aux accents brahmsiens, bien dans la manière de certaines pièces viennoises au tournant du siècle. Un *splendide* trio, en vérité, qu'on s'étonne de voir si peu souvent programmé. Oppitz, Sitkovestsky et Geringas en ont donné une version impeccable chez Novalis.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 100 F à 180 F.

Canteloube
Chants d'Auvergne
Michèle Command (soprano), Irina Kataeva (piano).

Les effets d'échos, les couleurs, l'atmosphère triste ou ensoleillée, dont Canteloube a paré ces chansons populaires, *n'ont pas pris une* ride. Depuis les légendaires 78 tours de Madeleine Grey dans les années 20, les plus grandes chanteuses les inscrivent à leur répertoire, les enregistrent : Kiri Te Kanawa (Decca), Victoria de Los Angeles (EMI), Frederica von Stade (CBS), etc. Que restera-t-il de *Baïlero* accompagné par un pauvre piano ?

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 35 F.

Metz
Rencontres internationales *de musique contemporaine*

Pour leur dix-neuvième édition, les rencontres de Metz présentent quatre orchestres, une vingtaine de solistes, *deux chœurs*, *un spectacle* musical et une séance jeune public (cette dernière, le 16, à 15 heures, entrée gratuite). En tout, vingt et une créations (dont quinze mondiales) d'œuvres de Lenot, Ligeti, Prôve, Singier, Tessier, Bouliane, Nono, Platz, Benjamin (qui dirigera l'orchestre de l'Opéra de Lyon, *le 16, à 21 heures*), Knussen, Murail, Hosokawa, Lefebvre, Maiguashca, Pablo (concert hommage, le 17, à 16 heures), Mather, Reibel, Globokar (hommage, le 18, à 15 h 30 et 18 h 30).

Du 15 au 18, les concerts ont lieu au *Théâtre municipal* et dans la grande salle de l'Arsenal. Renseignements, tél. : (1) *87-75-14-88. De 30F à 70F.*

Photo : DECCA/MALCOLM CROWTHERS

Les membres du Quatuor Takacs viennent de Hongrie, la patrie du quatuor à cordes. Ils y ont reçu l'enseignement des plus grands chambristes du pays qui leur ont transmis ce que leurs maîtres leur avaient appris. La tradition, diront certains. Mais les Takacs ne reproduisent pas bêtement des recettes apprises, leur jeu est la jeunesse même. Ils sont les invités du Théâtre de la Ville, les 16 et 17, à 20 h 30 et 18 h 30.

JAZZ

Eric Lelann Quintet

Le plus fin des trompettistes actuels, indéfectiblement attaché à l'idée même du jazz.

Le 16. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Alain Jean-Marie Niels H. O. Pedersen

Pour ceux qui ne sauraient pas que NHOP (Niels Henning Orsted Pedersen) joue de la contrebasse avec la virtuosité d'un guitariste, avec la musicalité d'un violoniste et l'inventivité d'un grand compositeur : pour ceux qui ignoreraient à quel point le piano moderne peut être libéré avec science et fermeté : *pour* ceux qui voudraient découvrir par eux-mêmes l'intimité à *laquelle se prête un dialogue* de club, le duo d'Alain Jean-Marie et de NHOP sera une divine surprise. *De* toute façon, les autres y seront.

Les 17 et 18. Petit Opportun, 23 heures. Tél. : 42-36-01-36.

Bill Evans Quintet

Bill Evans, un-des-anciens-saxophonistes-de-Miles Davis est en club dans quel*ques jours. Bob Berg, un-des*-anciens-saxophonistes-de-Miles Davis lui succédera. A ses côtés, le plus « pitral » des puristes, Hiram Bullock (ex-Carla Bley, ex-David Sanborn). Comme Balzac, Hiram Bullock est atteint de *« manie ambulatoire »*. Et chacun de ses solos a quelque chose d'une réécriture *accélérée et brillante de la Comédie humaine*.

Le 18. New Morning, 20 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

ROCK

Eddy Mitchell

Au Casino de Paris, un joueur qui n'a jamais besoin de forcer son bluff : The Ménilmontant Kid, Eddy Mitchell.

Les 14, 15, 16, 17* et *20*. 20 h 30 ; le 18, 16 h 30. Casino de Paris. Tél. : 49-85-*99-99. De 100 F à 220 F.

Oui Oui

Quatuor facétieux, juvénile mais pas puéril, les Oui-Oui sont malins et surtout font du rock. Sous les historiettes, le vertige du vide et un son clair et tranchant.

Le 15. Rex Club, 23 heures. *Tél. : 45-08-93-89.*

Laurie Anderson

Venue de l'avant-garde, Laurie Anderson a rejoint le peloton *(world music intellectuelle*, tendance Peter Gabriel) avec son dernier *album*. *Ses apparitions sur* scène sont à peu près aussi fréquentes que celles de la comète de Halley, la surprise est certaine.

Le 20. Au Grand Rex, 19 h 30. Tél. : 45-08-93-89. Location Fnac. 138 F.

Tournées

Galaxie 500 (Rough Trade)

Rêveurs primitifs, Galaxie 500, quatre amateurs bostoniens, devenus professionnels par accident, accueillent le succès *avec une impavi*dité intègre qui fait plaisir à voir. Leur nouvel album ressemble au premier, avec un peu plus de maîtrise. Sur scène, même *programme*, lignes mélodiques sinueuses, guitare doucement torturée (le Velvet sous anxiolytiques, Joy Division en période de rémission).

A Rennes (Salle Ubu) le 17 *novembre à 21 heures*. 70 F. Tél. : 99-31-12-10. A Paris (New Morning) le 19 novembre à *20 heures*. Tél. : *45-23-*51-41. A Amiens (La Lune des pirates) le 20 novembre à 21 heures. 70 *F. Tél. : 22-97-*88-47 ou 22-91-36-16.

OTH

Ou comment démontrer que la lourdeur n'est pas seulement un défaut, mais aussi un engagement, une force. OTH pratique un catch qui ne serait pas truqué, de la boxe sans gants, ce *qui ne* manque pas de grandeur.

A Bordeaux (Espace Médoquine) le 19 novembre à 21 heures. 75 F et 85 F. A *Limoges (Salle des Sœurs de la rivière)* le 20 novembre à 21 heures. 75 F et 85 F. A Clermont-Ferrand *(Maison du Peuple)* le 21 novembre à 20 h 30. 75 F et 85 F.

Axel Bauer

Sentinelles, son dernier album, l'a rappelé à notre bon souvenir, celui de *Cargo*, son unique tube. Et a aussi montré que Bauer était un homme d'avenir : un futur violent et sensuel, tordu et coupant.

A Tours (Le Bateau ivre) le 14 novembre à 20 h 30. Tél. : *47-44-77-22. A Nantes (La* Bouche d'air) le 16 novembre à 21 heures. Tél. : 40-73-40-20. A Ris-Orangis (Le Plan) le 17 novembre à 23 heures. Tél. : 69-43-03-03. A Lyon (Transbordeur) le 19 novembre à 21 heures. A Grenoble (Le Summum) le 20 novembre à 21 heures. Tél. : 76-39-63-42.

INXS

Rolling Stones de synthèse ou dernières superstars du rythm'n'blues blanc ? Les Australiens, emmenés par Mick Hutchence, qui s'est refait une tignasse de star après la tonsure qui provoqua chez les lycéennes les troubles que l'on sait, reprennent la route avec derrière eux une belle carrière et un dernier album *(X*, Phonogram), médiocre.

A Montpellier (Zénith) le 15 novembre à 20 h 30. 160 F. A Bordeaux (La Patinoire) le 16 novembre à 20 h 30. 160 F. A Toulouse *(Palais des sports)* le 17 novembre à 20 h 30. 160 F. A Lyon (Palais des sports) le *21 novembre à 20 h 30. 160* F.

Les Têtes brûlées

Après une série de malheurs et de contretemps à faire prendre sa retraite à un bluesman du delta, le groupe camerounais reprend enfin la route pour apporter partout en France le bikutsi (rythme traditionnel camerounais) passé au filtre électrique. Résultat magique.

A Cognac (Le Petit Ramoneur) le 13 novembre à 21 heures. 70 F. Tél. : 45-82-79-75. A Quimper (MJC Kerfeunten) le 16 novembre à 20 h 30. 70 F. Tél. : 98-95-46-25. A Parthenay (Diff'Art) le 17 *novembre* à 23 heures. 50 F. Tél. : 49-64-39-06. A Nantes (Salle Paul-Fort) le 20 novembre à 21 heures. 70 F. Tél. : 40-20-31-17.

Festivals

Planète Rock (Culture commune 90) Daab, Stteilla et les Satellites

Un peu d'Europe : Daab vient de Pologne et n'a rien à voir avec la bière allemande du (presque) même nom, c'est tout ce que l'on sait d'eux. Sttellla vient de Belgique *comme* la mousse quasi homonyme, et il faut bien avouer que la consommation de bière aide à l'appréciation de leurs calembours *apocalyptiques*. Les Satellites viennent interrompre cette série houblonneuse, mais on peut compter sur eux pour terminer la soirée en beauté.

A Liévin (Chalet de Rollencourt) le 17 novembre. Daab à 20 heures. Sttellla à 21 heures. Les Satellites à 22 h 15.

MUSIQUES DU MONDE

Grupo RM

Sept musiciens réunis par Radio Mozambique. Grand prix *1990 du concours* découverte de RFI, le groupe de Maputo mélange les styles, du Zaïre à l'Afrique du Sud, avec un petit détour portugais, comme il se doit. La musique mozambicaine est rare. Des musiciens du Grupo RM avaient cependant fait leur apparition dans un album enregistré au Zimbabwe, *Orchestra Marrabenta, Stars de Moçambique* (Piranha/DAM). *A découvrir* également dans la collection Real World/Virgin Eyuphuro, *Mama Mosambiki*. Pour se prouver que l'Afri*que est un carrefour.*

Le 15. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Quinteto Violado

En 1970, cinq jeunes Brésiliens de Recife, tous nés au cœur de l'Agreste nordestin, une région limitrophe, dernier bastion d'abondance avant le triangle de la sécheresse, essaient de trouver un *trait d'union entre le popu*laire et l'érudit. Guitare, flûte et intelligence créent un *style* empreint de merveilleux, de légende et de festivités populaires : la Saint-Jean, les rites du bœuf Apis, le maïs grillé et la chasse au jaguar. Le Quinteto Violado se situe dans la lignée du mouvement culturel Armorial, qui, dans tous les domaines (y compris la *musique* avec *le Quinteto* Armorial), a fouillé au début des années 70 le passé d'une région où Français, Portugais, Hollandais et Indiens se *sont mélangés* dès le XVI[e] siècle.

Le 17. Auditorium des Halles, 21 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Ray Barretto

Fils de Harlem et du Bronx, Ray Barretto a commencé sa carrière de salsero avec Tito Puente, avant de rejoindre les rangs du jazz dans l'en*semble de Herbie Mann*. Continuant sur sa lancée, le percussionniste porto-ricain veut aujourd'hui s'écarter encore un peu de la salsa pour *s'adonner en toute* liberté au « latin jazz ». La couleur Barretto ne s'y perd pas.

Le 17. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Les Frères Sabri

Quatre frères chanteurs et cinq musiciens, des percussions à l'harmonium, venus du Pakistan pour chanter le Qawwalik, *forme poétique et* musicale interprétée à la gloire du créateur dans les confréries islamiques. Le rythme, emprunté à l'Inde du Nord, va crescendo (comme l'extase).

Les 19 et 20. Maison des cul*tures du monde, 20 h 30*. Tél. : 45-44-41-42. De 70 F à 90 F.

La sélection « Musiques » a été *établie par* Alain Lompech. « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » : Thomas Sotinel. « *Musiques du monde* » : Véronique Mortaigne.

L'EXPOSITION « DE MANET A MATISSE » AU MUSÉE D'ORSAY

Achat malin et don paisible

Le Musée d'Orsay expose, sous le titre « De Manet à Matisse », les œuvres, nombreuses et souvent remarquables, entrées dans ses collections depuis sept ans. Seul mystère : comment ont-elles été acquises alors que le marché devenait fou ?

DANS la préface du catalogue de l'exposition, Françoise Cachin, directrice du Musée d'Orsay, remarque : *« Le budget d'acquisition des Musées nationaux n'étant pas illimité, le Musée d'Orsay aura dépensé en définitive moins d'argent en sept ans qu'un assureur japonais en sept secondes lors d'une vente publique. »* Cependant, aucun assureur japonais ne s'est, en sept ans ni en vingt, constitué une collection comparable au butin réuni par les conservateurs français.

Aucun n'a pu rassembler des Bonnard hors du commun, deux sculptures de Gauguin, un Seurat, des Monet illustrissimes, des dessins de Baudelaire, des meubles de Mackintosh, de Loos et de Van de Velde, des verreries de Gallé, des bronzes de Camille Claudel et de Bourdelle. Les enrichissements du musée en sept ans suffisent à constituer une galerie qui ferait le bonheur – et l'orgueil – de n'importe lequel de ces musées américains et japonais dont on dit les ressources infinies.

Comment font donc les « pauvres » d'Orsay pour acheter tant et si bien ? Où trouvent-ils l'indispensable argent ? Pour partie dans les budgets d'acquisition de la Réunion des musées nationaux (RMN), c'est-à-dire dans ce que rapporte la vente des tickets d'entrée dans les collections permanentes. Ces budgets étaient en moyenne, dans les dernières années, de soixante-dix millions de francs, à répartir entre tous les musées et tous leurs départements, de l'égyptologie à l'art contemporain, des tapisseries médiévales à l'ethnologie océanienne.

DES MONSTRES DÉVOREURS DE CRÉDITS

Une commission de conservateurs, le Comité des musées, vote sur les propositions d'achat présentées par les différents établissements. A cet exercice, les objets les moins prisés du marché sont les plus faciles à défendre. A l'inverse, un Monet ou un Degas, que l'inflation des cotes a transformés en placements de milliardaires, font figure de monstres dévoreurs de crédits – quand le prix demandé n'est pas supérieur à la totalité du budget annuel de la RMN. Si celui-ci, comme on peut l'espérer, augmentait jusqu'à atteindre une centaine de millions, ce ne serait encore que le tiers du prix des *Noces de Pierrette*, de Picasso, le dixième d'un Van Gogh, poussière en somme.

Le marché fait donc le malheur d'Orsay, qui a le tort de se consacrer à la période favorite des enchérisseurs : impressionnisme et post-impressionnisme. Pour acheter néanmoins, le musée a recours au fonds dit du patrimoine, manne secourable qui accepte de payer 50 % des « gros achats ». Ainsi le Seurat, *la Pie* de Monet, les Baudelaire et les Gauguin ont-ils bénéficié de ces largesses. Autre technique, plus subtile, la quête d'œuvres méconnues des spéculateurs. Aux enchères, à Amsterdam, Orsay a ainsi obtenu un paysage crépusculaire du Néerlandais Breitner.

C'est l'exemple même de l'achat judicieux rendu possible par la compétence, et le goût pour l'enquête, de conservateurs qui se muent volontiers en chercheurs d'or. Chez les marchands, dans les salles des ventes françaises, ils préfèrent la pièce rare et s'efforcent d'anticiper sur l'évolution du goût. De Jean-Paul Laurens, peintre d'histoire, ils choisissent un paysage ; parmi les néo-impressionnistes, ils découvrent Lemmen, infiniment moins connu que Signac ou Lacombe ; de Mondrian, ils délaissent les abstractions et acquièrent une remarquable scène de pêche de ses débuts.


SPADEM/ADAGP

Bonnard : *Femme à la robe à pois blancs*, 1891.

Ils interviennent aussi auprès des douanes, suivant le rituel souvent décrit de l'ouverture des caisses, le mercredi matin. Par année, ce sont ainsi, toutes époques et catégories confondues, une cinquantaine d'œuvres qui sont interdites d'exportation (*le Monde* du 14 novembre). Le musée qui les retient doit alors les acheter au prix déclaré par le vendeur. Le procédé a ses avantages – surveillance du commerce, connaissance précise des flux marchands – et un tort : il confirme l'opinion ordinaire professant que les musées français soumettent le marché de l'art à leur autorité, soit qu'ils préemptent soit qu'ils frappent une œuvre de la terrible interdiction de sortie.

L'accusation indigne les conservateurs, qui se défendent avec des chiffres : en cinquante ans, les Musées nationaux n'ont requis que quarante-neuf interdictions. En 1990, le Musée d'Orsay a été consulté à propos de vingt-trois œuvres dont la valeur dépassait le seuil qui sépare le « bon » de l'« exceptionnel », fixé à six millions de francs. Il n'a pas requis une seule interdiction et laissé vendre à l'étranger des Renoir, des Redon et des Cézanne. Le Musée national d'art moderne a été saisi durant la même année soixante-treize fois et s'est montré tout aussi libéral – au risque de laisser se disperser le patrimoine du vingtième siècle français.

La saisie en douane a un second défaut : quand il préempte, le musée doit fournir la somme, comme s'il achetait à un antiquaire. Il doit dépenser – et il déteste le faire. L'affaire excellente, celle qui ravit conservateurs et contrôleurs financiers, est celle qui ne coûte rien. Elle se nomme tantôt dation, tantôt don.

DATIONS ET TABLEAUX REMARQUABLES

De la première, paiement des droits de succession d'un héritier en œuvres et non en espèces, les dations Picasso ont popularisé les mérites. Orsay doit au même procédé les plus remarquables des tableaux qu'il expose aujourd'hui, *l'Après-Midi bourgeoise*, *la Loge* et *les Femmes au jardin* de Bonnard, *l'Evasion de Rochefort* de Manet, la *Salle de billard* de Degas et le *Portrait de Marcel Proust* de Blanche. Ces toiles, ni le musée ni l'Etat n'auraient pu les payer toutes. Au jeu de l'estimation financière, les dations représentent largement plus de la moitié de la valeur totale de l'exposition. Chaque fois, le procédé se répète : conversations exploratoires entre collectionneurs et conservateurs, estimation de l'héritage et de l'œuvre proposée en dation par des experts, réunion de la Commission des dations, où se rencontrent fonctionnaires des ministères des finances et de la culture, et, le plus souvent, accord. Seule une surestimation trop scandaleuse de la toile « offerte » peut susciter le refus de l'Etat. Cela s'est vu récemment à propos d'un dessin de Van Gogh...

Le procédé n'a, semble-t-il, qu'un défaut, contre lequel il n'y a guère de remède. Les dations tuent les dons, car rares sont les amateurs absolument désintéressés qui donnent de leur vivant des chefs-d'œuvre que leurs héritiers auraient pu, à leur mort, troquer contre les droits de succession. Grâce soit donc rendue avec d'autant plus de ferveur aux donateurs, qui ne sont récompensés que par la gratitude des conservateurs, la France ignorant le système, si répandu aux Etats-Unis, des déductions fiscales pour dons.

Pourquoi donnent-ils ? En souvenir d'un aïeul dont ils défendent la mémoire méconnue le plus souvent. Par pure bienveillance et souci des musées quelquefois, tels les héritiers du verrier Gallé, qui ont offert à Orsay des pièces inestimables. La plupart demeurent inconnus. Ce sont les « donateurs anonymes » ou les membres de la Société des amis d'Orsay, dont les cotisations ont payé des dessins de Puvis de Chavanne et un extravagant *Guerrier tartare* de Barye. Voilà aussi pourquoi le Musée d'Orsay peut continuer de s'enrichir : parce que son nom seul suffit à attirer à lui amateurs et œuvres d'art.

PHILIPPE DAGEN

★ Musée d'Orsay. Du 14 novembre 1990 au 10 mars 1991. Tél. : 45-49-45-46.

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Art-Spectacles.

De Manet à Matisse, sept ans d'enrichissements

Lire notre article ci-contre.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Du 14 novembre au 10 mars 1991. 27 F (billet d'accès au musée).

Les Vanités dans la peinture au XVIIe siècle

Où le crâne occupe une place d'honneur sur les tables, parmi les fleurs, les bijoux, l'argent, les portraits et les miroirs... en des compositions savantes invitant l'homme à réflechir sur sa destinée, la brièveté de la vie, l'inanité des biens terrestres. Une exposition conçue par le Musée des beaux-arts de Caen, qui l'a présentée cet été.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Du 15 novembre au 15 janvier 1991. 28 F.

Mémoires d'Egypte

Trois cents pièces en provenance des plus grands musées, pour une exposition tout aussi scientifique que spectaculaire, dont la mise en scène a été confiée aux décorateurs de « Cités-Ciné ». Tel s'annonce à Paris l'hommage de l'Europe à Champollion, qui remporta cet été, à Strasbourg, un vif succès.

Bibliothèque nationale, 1, rue Vivienne, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Nocturne le samedi jusqu'à 23 heures. Du 17 novembre au 17 mars 1991. 35 F.

SÉLECTION PARIS

Art ésotérique de l'Himalaya

Toute la richesse et la splendeur de l'art tantrique à travers les 101 pièces, peintures et sculptures diablement inspirées de la donation Lionel-Fournier. Qui propulse le Musée Guimet au premier rang international dans le domaine des arts de l'Himalaya.

Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 28 janvier 1991. 23 F.

Art et publicité

Des photos d'Atjet et Seeberger, témoignant des formes de la publicité urbaine vers 1900, aux artistes d'aujourd'hui, qui détournent les idées et le langage publicitaire, l'histoire d'une relation d'exécration-fascination. En 1200 œuvres rassemblées au Centre Pompidou par le musée, le CCI et la BPI. Non sans quelque confusion.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 25 février 1991. 16 F.

Chercheurs d'or et orfèvres des temps anciens

De Mésopotamie, de Perse, d'Egypte ou bien de Chine, du Sahara, et bien sûr du Mexique, voici le portrait brillant du ramasseur de pépites, à travers les objets qu'a façonnés l'orfèvre, son frère inséparable. Quelques deux cent cinquante objets, provenant d'une quinzaine de musées, sont ici présentés.

Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain, Saint-Germain-en-Laye, 78000. Tél. : 34-51-53-65. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15. Jusqu'au 21 janvier 1991. 16 F.

Euphronios, peintre à Athènes au VIe siècle avant Jésus-Christ

Les peintres de vases grecs avaient des noms, dans l'Antiquité, comme les artistes d'aujourd'hui. Euphronios était l'un d'eux. Il a bénéficié d'un nouveau type d'archéologie, le dépoussiérage muséographique, qui profite tout particulièrement à cette forme de la création hellénique. Le Musée du Louvre, en outre, n'a rien négligé pour redorer la renommée du bel et bon Euphronios.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-61. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures. Fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conf. du 11 oct. au 29 déc. les lundi à 19 heures (sauf 24/12), jeudi et samedi à 15 h 30. Jusqu'au 31 décembre. 25 F.

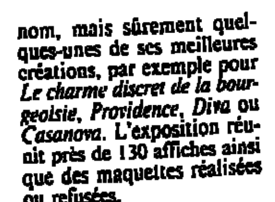
Ferracci

Hommage à un affichiste de cinéma (1927-1982), dont on ne connaît pas forcément le

➡



ARTS



De qui ce nu sans visage où la ligne palpite le long des muscles et jusqu'entre les seins ? De Manet, dont c'est une étude pour *Olympia*. En deux expositions, l'une autour de ce tableau scandale, l'autre vouée aux pastels et carnets du peintre, le Musée d'Orsay lui rend subtilement hommage.

➡

nom, mais sûrement quelques-unes de ses meilleures créations, par exemple pour *Le charme discret de la bourgeoisie*, *Providence*, *Diva* ou *Casanova*. L'exposition réunit près de 130 affiches ainsi que des maquettes réalisées ou refusées.

Musée de la publicité, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 janvier 1991. 20 F.

Il y a cent ans ils ont donné l'*Olympia*

(Voir notre photo légendée ci-contre.)

Musée d'Orsay, entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherlant, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mardi, mercredi, vendredi, samedi, de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Visite de groupes : rens. au 45.49.45.46. Jusqu'au 20 janvier 1991. 25 F (dimanche : 16 F.). Billet jumelé exposition musée : 40 F.

Les artistes de Worpswede

Petit village des bords de la Baltique, Worpswede fut à l'art allemand de la fin du dix-neuvième siècle ce que Pont-Aven avait été à l'art français : une colonie de peintres et de sculpteurs, autour de Rilke et de Vogeler, y jeta les bases de l'expressionnisme.

Musée départemental du Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis, Saint-Germain-en-Laye, 78100. Tél. : 39-73-77-87. Tous les jours de 10 heures à 17 h 30, samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 18 h 30. Jusqu'au 31 janvier 1991.

L'œuvre gravé de Goya

Caprices, *Désastres*, *Tauromachie* et *Disparates*. Soit une exposition réunissant 218 gravures originales de Goya prêtées par la fondation Juan-March à Madrid.

Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, Paris 16e. Tél. : 42-24-07-02. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 30. Jusqu'au 6 janvier 1991. 25 F.

Mémoires d'aveugle, l'autoportrait et autres ruines

Le département des arts graphiques du Louvre inaugure, avec Jacques Derrida, une série d'expositions intitulées « Parti-pris », dont le commissariat doit être confié à diverses personnalités extérieures au musée. Pour cette prestation le philosophe a rassemblé une quarantaine d'œuvres autour du thème paradoxal « Le dessin est aveugle ».

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 21 h 45, fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conf. du 15 novembre au 17 janvier le mercredi à 15 h 30. Jusqu'au 21 janvier 1991. 27 F (prix d'entrée du musée).

Nature artificielle

La lumière artificielle, en tube ou en projecteur, fait partie des matériaux que les artistes contemporains explorent ou exploitent volontiers. A l'occasion, ou systématiquement, à des fins fort diverses. Comme en témoigne cette exposition de 35 œuvres (souvent prêtées par de grands musées) de personnalités aussi différentes que Boltanski, Dan Flavin, Jenny Holzer, Piotr Kowalski, Martial Raysse ou Michel Verjux.

Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Tél. : 45-44-10-03. Tous les jours sauf lundi de 11 h 30 à 18 h 30, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 31 décembre.

Papiers peints panoramiques

Les bourgeois aisés du dix-neuvième siècle avait trouvé un excellent moyen de rêver, de plonger dans l'histoire, de voyager sans quitter leur salon ou leur salle à manger : en couvrant les murs de grands paysages imprimés sur vingt à trente lés de papier peint. Presque du cinémascope, en somme.

Musée des arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 janvier 1991. 20 F.

Picasso, une nouvelle dation

Une nouvelle dation, celle de l'héritière de Jacqueline Picasso. Elle comporte beaucoup d'œuvres, peintures, céramiques, dessins, lithographies des dernières années, mais aussi des carnets, de précieux carnets concernant, par exemple, la genèse des *Demoiselles d'Avignon* ou des *Trois femmes* et un formidable papier collé de Braque : *Tivoli-cinéma* de 1913.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 janvier 1991. 25 F (dim. : 16 F).

Jean Prouvé

Prouvé, le grand Prouvé dont chacun se réclame aujourd'hui, aura eu le bonheur de mourir avant de voir le CNIT, auquel fut associé son talent d'ingénieur, défiguré par les lois du marché. De son vivant on avait un peu tendance à en faire un martyr de l'indifférence, un artiste maudit. Le CCI lui restitue la lumière et la gloire, dans un espace signé Renzo Piano.

Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 28 janvier 1991. 18 F.

Rétrospective Pierre Klossowski

Klossowski, ou l'histoire d'un écrivain confidentiel passant pour scandaleux, qui fit de Sade son « prochain », puis de Roberte le lieu de ses fantasmes. Illustrant d'abord ses écrits, il se prit au jeu du dessin, au point qu, depuis les années 70, cette activité, qu'il a portée à grande échelle, a dévoré l'autre. L'aventure, on le reconnaîtra, est pour le moins singulière.

Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 45-63-90-55. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 décembre. 10 F.

Vénus

Des Vénus préhistoriques, magiques et symboliques, y tissent des liens avec des œuvres d'artistes contemporains : Marina Abramovic, Elisabeth Mercier, Gina Pane, Michelangelo Pistoletto, Jaume Plensa, Niki de Saint Phalle, Joël Peter Witkin. Une exposition qui vient d'Albi, où elle a été présentée au cours de l'été.

Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri, Saint-Denis, 93000. Tél. : 42-43-05-10. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 17 h 30, dimanche de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 31 décembre. 12 F.

Simon Vouet

Ce n'est pas à une mince entreprise que se sont attelés les responsables de cette exposition Vouet. L'essentiel de son œuvre décorative a disparu et nombre des tableaux sortis de son atelier ont été peints par des élèves auxquels il savait insuffler son propre talent. Soixante tableaux autographes ont toutefois pu être réunis, qui rappellent le séjour en Italie de Vouet et son inspiration caravagesque, ou qui relèvent de la veine française, plus légère, de ce peintre favori de Louis XIII.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-23-13. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 11 février 1991. 33 F.

GALERIES

Victor Brauner

Cinquante œuvres importantes de cet artiste d'origine roumaine, disparu en 1966 et dont la dernière grande rétrospective remonte à 1972. C'est un moderne, après un bref passage surréaliste, et avant d'être simplement un peintre solitaire qui livre ses obsessions et ses inquiétudes, explorant tour à tour les palettes de l'inconscient et de l'ésotérisme.

Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 45-62-10-40. Tous les jours, sauf dimanche, de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, lundi de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 30 décembre.

Eduardo Chillida

Austères, rigoureuses, tendues, les sculptures d'un artiste espagnol d'aujourd'hui, qui commença par travailler le plâtre et la terre, puis la pierre. Mais c'est avec le métal forgé qu'est né le grand Chillida, celui des stèles et des tables, qui se joue de l'espace et du temps, du vide et du plein.

Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 novembre.

Virginia Dwan et les nouveaux réalistes à Los Angeles

Créée par Virginia Dwan à Los Angeles, en 1960, implantée à New-York en 1965, la Dwan Gallery fut une des rares galeries américaines à défendre coûte que coûte les Nouveaux Réalistes. L'exposition qui lui rend hommage réunit des œuvres de Tinguely, Klein, Niki de Saint-Phalle, Arman et Martial Raysse, alors exposés par Virginia Dwan.

Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne, Paris 8e. Tél. : 47-23-32-35. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 décembre.

Gotthard Graubner

Première exposition personnelle d'un peintre allemand, professeur aux Beaux-Arts de Hambourg, pour qui la couleur, fine, brossée, imprégnée dans la toile, dans le corps curieusement épais du tableau, suffit à la peinture.

Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 décembre.

Jean-Pierre Pincemin

Les « *années support/surface* » d'un peintre qu'on ne saurait assimiler, même au début des années 70, au groupe du même nom, dont il n'épousa jamais les propos théoriques. Se situant à un degré premier plutôt que zéro de l'art, Pincemin entreprenait alors d'emprisonner les strates de l'histoire de la peinture en des compositions abstraites, sombres, somptueuses.

Galerie Jacques Bailly, 38, avenue Matignon, Paris 8e. Tél. : 43-59-09-18. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 30 novembre.

Richard Serra

Sous la verrière de la maison carrée d'Yvon Lambert, une installation de Richard Serra, le sculpteur d'espaces par plans d'acier interposés, dont la présence s'avère toujours flagrante.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 25 novembre.

David Tremlett

Cet Anglais, que l'on peut qualifier de nomade post-conceptuel, explore depuis vingt ans, discrètement, toutes sortes de voies : images-souvenirs, figures géométriques, lignes ouvertes et fermées... traces de mémoire. Econome, sensible, son œuvre ne manque pas de charme.

Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency, Paris 3e. Tél. : 42-78-29-66. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 1er décembre.

Villeglé

La lacération d'affiches selon Jacques Villeglé, nouveau réaliste natif de Quimper. Qui s'en prend aux textes plutôt qu'aux images. Pour en faire des typographies éclatées vastes comme la mer. Une mer de débris de discours et de slogans.

Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine, Paris 8e. Tél. : 45-63-52-00. Tous les jours, sauf dimanche, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 décembre.

RÉGIONS

Calais

François Morellet

Un parcours, depuis les sculptures peu connues de la fin des années 40, inspirées par les arts africains et océaniens. On y retrouve le membre du GRAV (Groupe de recherche d'art visuel), le concepteur de structures-trames, l'organisateur de jeu de construction et de trames, le manipulateur de néons, de miroirs et de tableaux dans l'espace.

Musée des Beaux-Arts, 25, rue de Richelieu, 62100. Tél. : 21-46-63-17. Tous les jours sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'au 15 décembre.

Darnétal

Vies d'artistes

(Lire Le Havre ci-dessous)

Usine Fromage - Ecole d'architecture de Normandie, 27, rue Lucien-Fromage, 76160. Tél. : 35-08-07-70. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 janvier 1991.

Evreux

Vies d'artistes

(Lire Le Havre ci-dessous)

Musée d'Evreux, ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau, 27000. Tél. : 32-31-52-29. Tous les jours sauf lundi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 janvier 1991.

Gravelines

La Bibliothèque imaginée de Collectif génération

Une exposition de livres d'artistes du « Collectif génération », dont le maître d'œuvre, Gervais Jassaud, se souvenant de Vollard, d'Iliazd ou de Tériade, entend faire fructifier la rencontre d'artistes contemporains, d'écrivains, de techniciens du livre et d'éditeurs. Une centaine d'ouvrages sont présentés.

Musée du dessin et de l'estampe originale, arsenal, place C.-Valentin, 59820. Tél. : 28-23-08-13. Tous les jours sauf mardi, de 14 heures à 17 heures, samedi, dimanche, de 15 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 décembre.

Grenoble

Piero Dorazio

Piero Dorazio est un peintre italien peu connu en France. Un abstrait qui, après s'être intéressé aux recherches des avant-gardes du début du siècle, a noué des liens avec l'école new-yorkaise, tout en demeurant fidèle aux moyens traditionnels de la peinture. Le résultat : un art non objectif ni strictement géométrique ni tout à fait informel.

Musée de Grenoble, place de Verdun, 38000. Tél. : 76-54-09-82. Tous les jours sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 novembre.

Le Havre

Vies d'artistes

De Ben à Zush, en passant par Boltanski, Messager, Penone et Rainer, tout un dictionnaire contemporain, qui trouve dans les *Vies* de Giorgio Vasari, publiées en 1550, son modèle et son prétexte. Comme pour forcer le destin à prendre date, dès à présent, avec les renommées encore fragiles du présent.

Musée des Beaux-Arts André-Malraux, boulevard Kennedy, 76600. Tél. : 35-42-33-97. Tous les jours sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 janvier 1991.

Marseille

Arte Povera

Alighiero e Boeti, Anselmo, Calzolari, Fabro, Kounellis, Merz, Paolini, Penone, Pistoletto, Zorio : soit le gros des troupes d'Arte Povera, l'avant-garde italienne de la fin des années 60. A travers la collection du Musée national d'art moderne. Pour la première des expositions proposées par le nouveau directeur des musées de Marseille, Bernard Blistène.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Tous les jours, de 10 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 décembre. 12 F.

Mouans-Sartoux

Le Carré libéré

Quelque part entre Grasse et Mougins, un château. Où vient de s'ouvrir, autour d'une collection particulière – celle de Sybil Albers-Barrier – un centre d'art voué à l'« art concret ». Entendre par là l'art abstrait pouvant se réclamer de Mondrian et Malévitch. Près de quatre-vingts artistes figurent au catalogue, de Josef Albers à Marcel Wyss en passant par Max Bill, Gottfried Honegger, Niele Toroni et Bernar Venet.

Espace de l'art concret, château de Mouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche, de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 30 juin 1991.

Nîmes

Robert Filliou

Quatre-vingts œuvres en tout genre, pour illustrer la production insolite et turbulente d'un artiste « touche-à-tout », qui, partageant les vues des néodadaïstes du mouvement Fluxus, s'est déclaré pour la créativité permanente et l'abolition des frontières entre l'art et la vie.

Musée des Beaux-Arts, rue Cité-Foulc, 30033. Tél. : 66-76-73-47. Tous les jours, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 janvier 1991.

Matta

En quelque soixante-dix dessins depuis 1937, l'univers d'un des enfants du surréalisme qui se destinait à l'architecture avant de bâtir, en peinture, ses visions, entre réalité et science-fiction, sexe et politique.

Carré d'art - Musée d'art contemporain, place de l'Hôtel-de-Ville, 33033. Tél. : 66-76-70-01. Tous les jours de 9 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 décembre.

LE MOIS DE LA PHOTO

Boubat

Paris fêté par un poète émerveillé qui préfère sentir que voir.

Musée Carnavalet (voir ci-dessous). Jusqu'au 3 février.

Lewis Hine

Un hymne critique à la gloire des temps modernes.

Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, 75003. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40, fermé le lundi et les jours fériés. Le jeudi jusqu'à 20 heures. Jusqu'au 6 janvier.

Cipango

Tirée des trésors de la Bibliothèque nationale, l'iconographie racée de l'empire du Soleil-Levant.

Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 75002. Tél. : 47-03-81-77. De 13 heures à 18 heures. Fermé le dimanche. Jusqu'au 9 décembre.

Roger Pic

Deux cent cinquante images des spectacles de la compagnie Renauld-Barrault, le mime Marceau, Béjart et Planchon.

Bibliothèque nationale, jusqu'au 30 novembre.

Pub japonaise

La « rhétorique » publicitaire nipponne à l'épreuve de sa reproduction dans la mode et la rue.

Grande Arche de la Défense, accès par le socle de la Grande Arche. Tél. : 47-78-13-33. De 11 heures à 19 heures. fermé le lundi. jusqu'au 3 décembre.

Allen Ginsberg

Intensités vécues, sensations datées et commentées par un des pères de la « Beat génération ».

FNAC Montparnasse, 136, rue de Rennes, 75006. Tél. : 49-54-30-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé le dimanche et les jours fériés. Jusqu'au 29 décembre.

Ingrid Bergman

L'histoire d'une femme contée par les rois de l'agence Magnum.

FNAC Etoile, 26, avenue de Wagram, 75008. Tél. : 48-88-58-00. De 10 heures à 19 heures, le lundi de 13 heures à 19 heures. Fermé le dimanche et les jours fériés. Jusqu'au 1er décembre.

Bettina

Par Charbonnier, Horst ou Penn, l'hommage rendu à un mannequin star.

J. G. M. Galerie, 8 bis, rue Jacques Callot, 75006. Tél. : 43-26-12-05. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé le dimanche et les jours fériés. Jusqu'au 20 novembre.

Isabelle Munoz

Fièvre, rythme et passion, l'univers sensitif d'une Carmen jubilante et belle.

Cour intérieure, 109, Bd. Beaumarchais, 75003. Tél. : 42-77-33-10. De 13 heures à 19 heures. Fermé le dimanche et les jours fériés. Jusqu'au 6 décembre.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette. Sélection « Photo » : Patrick Roegiers.

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Révolution téléphonique en Grande-Bretagne

C'est une petite révolution que les Britanniques envisagent pour leur téléphone en poussant à l'extrême la logique libérale. Dans un document de réflexion, le secrétaire d'Etat au commerce et à l'industrie, M. Peter Lilley, propose de casser le duopôle existant depuis 1982 dans le téléphone anglais (partagé entre British Telecom et Mercury) pour ouvrir le jeu à d'autres concurrents. Et cela dans le secteur des communications internationales, interurbaines ou locales.

Pour le consommateur français, cela peut sembler du chinois : dans l'Hexagone, on n'en est même pas à un duopôle sur le téléphone ordinaire mais encore au monopole. Quand M. Dupont décroche son combiné, il n'a accès qu'au réseau de France Télécom et ne passe que par son service offert à son prix... Mister Smith, lui, peut déjà utiliser un autre exploitant que British Telecom-Mercury – à condition de composer un chiffre de plus sur son clavier. Si les propositions de M. Lilley sont retenues, Mister Smith pourra aussi s'adresser à British Rail (l'équivalent de la SNCF), à une compagnie des eaux (comme la Lyonnaise des eaux en France) ou à un opérateur américain, par exemple, à condition que ceux-ci se soient portés candidats.

Un vrai bouleversement ! Surtout si la réforme s'accompagne de l'obligation pour British Telecom d'assurer *« l'égalité d'accès »* à son réseau : c'est-à-dire de permettre au consommateur, à partir du même poste, de s'adresser dans les mêmes conditions à tout prestataire de services (en fait, de lui éviter de changer d'appareil et de composer une quantité de numéros supplémentaires). Car, alors, les grands réseaux privés pourraient s'interconnecter sur l'infrastructure de British Telecom sans avoir à construire un troisième réseau (fort onéreux). Et qui dit concurrence dit aussi guerre des prix... British Telecom, objet de critiques sur ce point, a tout à y perdre (et Mercury, qui n'a pas encore réussi sa percée, aussi) ! Ses concurrents européens, qui s'inquiétaient de son dynamisme à l'étranger, se féliciteront peut-être de le voir empêtré dans des affaires anglo-britanniques. Qu'ils se méfient, car les thèses ultra-libérales largement véhiculées auprès de certains à Bruxelles vont trouver un nouveau souffle, et British Telecom risque de redoubler d'efforts pour « se faire du gras » hors de ses frontières.

F. V.

A la veille du débat parlementaire

Trois manifestations syndicales contre la contribution sociale généralisée

A la veille du débat parlementaire sur le projet de loi instaurant une contribution sociale généralisée (CSG) devant l'Assemblée nationale *(lire également page 7)*, plusieurs organisations syndicales, soutenues par des associations de retraités, ont lancé séparément, mercredi 14 novembre, une journée nationale de protestation, marquée par des manifestations et des appels à la grève. Trois cortèges devaient sillonner les rues de la capitale : celui de la CFE-CGC, soutenue par l'Union nationale des professions libérales (UNAPL), qui devait démarrer, à 14 heures, de la place de la République pour rejoindre le Palais-Bourbon ; celui de la CGT, qui devait partir, à la même heure, de la Bastille pour rallier également l'Assemblée nationale ; celui de Force ouvrière, qui avait choisi de défiler du ministère des affaires sociales à l'Hôtel Matignon à partir de 14 h 30. Ces manifestations se doublent d'appels à la grève, notamment dans les banques et dans les transports. Si la direction de la RATP s'attendait à peu de perturbations sur les réseaux du métro, des bus et du RER, la SNCF prévoyait deux trains sur trois au départ des gares de l'Est et Paris-Montparnasse et trois trains sur quatre sur la ligne C du RER et au départ de la gare Saint-Lazare. Le trafic était, en revanche, normal sur les lignes Paris-Nord et Paris-Lyon ainsi que sur le réseau « grandes lignes » et TGV.

Du consensus sur le principe au front uni contre l'application

Rarement une réforme aura suscité une opposition aussi large. Pourtant, le principe d'un prélèvement assis sur l'ensemble des revenus au profit de la Sécurité sociale était, lorsqu'il ne s'agissait que d'une esquisse, admis par l'ensemble du monde politique et par les partenaires sociaux, hormis FO, la CGT et le Parti communiste.

Devenue contribution sociale généralisée (CSG), cette proposition a réussi le tour de force de rassembler pêle-mêle les syndicats CGT, FO et CFE-CGC – qui devaient manifester chacun de leur côté mercredi 14 novembre – ainsi que le RPR, l'UDF, la majeure partie des centristes, le PCF, le CNPF mais aussi les groupements de retraités, les professions libérales ou encore les Associations familiales catholiques. Face à cet ensemble pour le moins disparate, le gouvernement n'a reçu le soutien que de la majorité présidentielle, de la CFDT, de la FEN.

Réaction de rejet contre un impôt injuste pour certains, regroupement de tous les conservatismes selon les autres, la contestation du projet de CSG occupe depuis plusieurs semaines le débat politique mais le fonds – réformer le financement de la « sécu », on finirait presque par l'oublier – paraît échapper aux Français. Le sujet, certes, est complexe, mais force est de constater que les différents protagonistes n'ont pas toujours fait preuve de grandes qualités pédagogiques.

Trois critiques principales sont adressées à la CSG : on lui reproche d'être un impôt discriminatoire, de n'apporter aucune réponse aux déséquilibres financiers de la Sécurité sociale et, enfin, de comporter un risque d'étatisation des régimes sociaux.

De toute évidence, le caractère fiscal de cette réforme constitue un handicap pour ses promoteurs. Le paradoxe est frappant : alors que les hausses de cotisations qui se sont succédé ces dernières années n'ont guère suscité de protestations, un impôt nouveau, même s'il est équilibré par une baisse de cotisation, provoque un tollé. Après quelques flottements, le gouvernement s'est finalement décidé à assumer le fait qu'il s'agit bien d'un *« impôt nouveau »* tout en faisant valoir qu'il n'est pas question *« d'un impôt supplémentaire »* puisque la ponction de 0,4 % sur les revenus imposables va disparaître.

Selon ses détracteurs, la CSG constitue surtout une mesure *« antisociale »* qui pénalisera 55 % des retraités, 8 % des chômeurs et une partie des cadres. Les deux premières catégories seront soumises à la CSG sans pouvoir bénéficier d'une baisse de la cotisation vieillesse, puisqu'elles ne l'acquittent pas. Les cadres subiront une perte de pouvoir d'achat – à partir d'un salaire mensuel brut de 16 000 à 18 800 francs en 1991 – en raison notamment des effets de la non-déductibilité. Ce projet permet pourtant à 83 % des salariés de bénéficier d'un léger gain de pouvoir d'achat puisque les 35 milliards de francs collectés par la contribution sociale permettront de réduire de 1,1 point la cotisation d'assurance-vieillesse et d'accorder une remise forfaitaire mensuelle de 42 francs.

Fort modestes, les effets redistributifs de la CSG perturbent l'argumentaire des opposants qui s'empressent d'avancer une autre objection : la CSG, disent-ils, ne restera pas indéfiniment une *« opération blanche »*, car le déficit de la Sécurité sociale exigera que son taux soit augmenté. Si, en l'état actuel des choses, la CSG n'a pas pour objectif de rapporter davantage de fonds à la « sécu », les conseillers du premier ministre ne contestent pas des réajustements dans les prochaines années. En tout état de cause, ajoute-t-on à l'hôtel Matignon, une telle décision serait moins porteuse d'inégalités qu'une hausse des cotisations pesant sur les seuls revenus du travail.

Désamorcer les critiques

« On va faire payer de plus en plus aux salariés, petites gens et chômeurs », n'hésite pas à lancer M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT. De son côté, la Confédération nationale des retraités refuse de voir, demain, les anciens salariés *« financer leur propre retraite »*, oubliant au passage que le 0,4 % sur les revenus imposables était déjà affecté à la caisse nationale d'assurance-vieillesse.

FO et la CGT enfourchent un autre cheval de bataille en revendiquant que les revenus du capital – pour lesquels la CSG s'ajoutera au prélèvement de 1 % en vigueur depuis 1983 – soient davantage taxés et en exigeant que les entreprises soient mises à contribution. *A contrario*, l'opposition considère, comme le CNPF, que l'opération aurait dû permettre de réduire les charges des employeurs. Le RPR, l'UDF et l'UDC redoutent également une fuite en avant. Préalablement à une remise en ordre des recettes, estiment ces formations, mieux vaudrait réguler les dépenses de retraite ou de maladie et, ainsi, faire obstacle à la hausse des prélèvements obligatoires. Aussi est-ce largement pour désamorcer ces critiques que le gouvernement s'est engagé à prendre prochainement des mesures d'économie sur les dépenses de santé et à présenter au printemps un Livre blanc sur l'avenir des retraites.

Très contestée dans les rangs de l'opposition, l'affectation de la CSG (un quart à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, trois quarts à la Caisse nationale d'allocations familiales) pourrait aussi être modifiée par le gouvernement dans le sens d'une affectation totale aux allocations familiales. Ce changement, qui ne perturberait aucunement l'économie générale du projet, ne procurerait pas de moyens supplémentaires à la politique familiale, car une partie des cotisations acquittées par les entreprises reviendront à l'assurance-vieillesse.

Le troisième et dernier grand reproche provient surtout de la CGT et de FO, qui évoquent le risque d'étatisation lié à une fiscalisation, même partielle, du financement de la protection sociale. L'inévitable harmonisation fiscale européenne condamne la « sécu » française à ne plus être qu'une peau de chagrin dont le contrôle échapperait *« aux représentants des salariés »*. Cette analyse paraît elle aussi paradoxale, car l'étatisation existe... depuis 1945. Ce sont en effet les pouvoirs publics – et non les syndicats – qui – en réalité, gèrent les régimes sociaux. Un simple décret suffit pour relever une cotisation. Par contre, le taux de la contribution sociale sera tributaire d'une loi.

La CSG, parce qu'elle instaure une conception différente de la répartition des efforts sociaux – prise en compte du niveau des ressources et non pas de leur origine – heurte beaucoup de monde. Elle révèle également l'écart qui peut exister entre un consensus général sur le principe d'une idée novatrice et les choix qui s'imposent lorsqu'il s'agit de la mettre en œuvre.

JEAN-MICHEL NORMAND

La crise de l'informatique européenne

Olivetti va supprimer 7 000 emplois

Nouvelle victime de la crise qui frappe l'informatique européenne, le groupe italien Olivetti, de M. Carlo De Benedetti, prévoit de réduire ses effectifs de 7 000 personnes d'ici à avril prochain.

ROME

de notre correspondant

Près de 60 000 employés au début de l'an dernier, 56 937 au 31 décembre 1989, 55 745 en juin 1990, moins de 48 000 prévus d'ici à avril prochain. L'Olivetti, qui fut le joyau de l'empire industriel et financier bâti par M. Carlo De Benedetti, va mal. Peut-être *« moins mal que la plupart de ses concurrents européens »*, comme on l'affirme au siège du groupe à Ivrea (Piémont), mais l'annonce, mardi 13 novembre, par le ministre italien du travail, M. Carlo Donat-Catin, d'un nouveau « dégraissage » de 7 000 salariés de l'entreprise d'ici à la fin mars 1991, a produit un véritable choc dans le monde industriel transalpin. Le Parlement devait débattre des conséquences sociales de ce nouveau déboire de l'activité économique en Italie, mercredi 14 novembre en séance.

La direction du groupe, qui devait présenter mercredi dans la journée un nouveau plan de restructuration, se refusait encore mardi soir à confirmer la nouvelle. La veille, cependant, M. Carlo De Benedetti en personne s'était rendu à Rome, pour rencontrer plusieurs ministres, dont M. Giulio Andreotti, le premier d'entre eux, afin de leur présenter la situation du secteur en général et les prévenir qu'il fallait s'attendre à une nouvelle diminution du nombre des salariés dans le groupe. Licenciements secs ou dégraissage progressif avec recours massif au chômage temporaire et à la préretraite, comme pour les 3 000 suppressions de postes déjà prévus et en cours pour cette année ? Les syndicats, qui se sont entretenus mardi, jusque tard dans la nuit, avec les dirigeants de l'Olivetti, s'affirmaient prêts à négocier tout en reprochant ouvertement à celui qu'on appelle ici *« l'Ingegnere De Benedetti »* de ne pas avoir *« suffisamment engrangé pendant les années de vaches grasses »*.

Que 3 000 des 7 000 nouveaux emplois à supprimer dans les cinq mois soient situés à l'étranger – où le groupe emploie près de 28 000 personnes – ne rassure personne en Italie. Depuis la restructuration de l'été 1988 et notamment la séparation en trois entités autonomes des activités de l'entreprise – matériel de bureau, informatique, software, – certains craignent que de cures d'amaigrissement en dégraissage, l'une ou l'autre de ces activités soit, un jour ou l'autre, purement et simplement abandonnée ou vendue.

Au quartier général de l'Olivetti, premier groupe européen dans le secteur des ordinateurs personnels (PC), on continue toutefois de faire preuve d'un certain optimisme. La semaine dernière encore, M. Vittorio Cassoni, administrateur délégué du groupe, prédisait que *« d'ici dix-huit à vingt-quatre mois au maximum, l'industrie informatique sortira du tunnel »*. *« Il y aura moins de monde qu'aujourd'hui sur le marché*, continuait-il, *mais l'Olivetti en sera. »* Reste que le secteur *« traverse une crise très profonde »* et que cela ne date pas précisément d'hier. Lors des derniers exercices, marqués déjà par une réduction des marges, le bénéfice net consolidé de l'Olivetti était tombé de 402 milliards de lires (1) en 1987 à 356 milliards fin 1988, puis 203 milliards (– 43 %) le 31 décembre 1989. Dans le même temps, l'endettement financier net du groupe est passé de 156 milliards en 1988 à 406 milliards fin 1989.

Malgré une nouvelle hausse du chiffre d'affaires au premier semestre de l'exercice en cours (+ 5,8 %), les résultats, pour 1990 ne s'annoncent guère meilleurs. *« Il va nous falloir attacher nos ceintures »*, prévenait au début du mois dernier M. De Benedetti tout en reconnaissant que s'il s'était un peu moins occupé de coups financiers – Société générale de Belgique, Mondadori, etc. – et un peu plus de son joyau industriel, celui-ci aurait peut-être mieux traversé une crise qui, selon son propre administrateur délégué, *« était largement prévisible »*.

PATRICE CLAUDE

(1) Aujourd'hui, 1 000 lires = 4,464 francs.

□ **Automobile : les syndicats de Chausson craignent neuf cents nouvelles suppressions d'emplois.** – Selon la CFDT du constructeur automobiles Chausson, la direction a convoqué un comité central d'entreprise, le lundi 19 novembre, pour annoncer la suppression de neuf cents emplois et l'arrêt des fabrications des camionnettes J 9 et C 35 de Peugeot. Le syndicat demande des activités de substitution, la mise en place d'un plan de formation et le reclassement du personnel.

La préparation de l'Uruguay round

Les industriels européens et américains du textile prennent une position commune

« Agréable surprise » pour les industriels du textile et de l'habillement de la CEE : à moins de trois semaines du terme fixé pour l'Uruguay Round, leurs homologues américains et canadiens viennent de se rallier à la position européenne concernant *« les mesures transitoires devant faire partie de tout accord pour un retour du commerce des textiles et de l'habillement dans les règles normales du GATT »* (Accord général sur les tarifs et le commerce).

Les organisations professionnelles américaines et européennes ont ainsi publié lundi 12 novembre un communiqué commun (signé par Comitextil, AEIH, CIRFS et ELTAC côté européen) qui s'aligne sur les positions exprimées à maintes reprises par les industriels de la CEE, notamment sur la nécessité d'une *« période transitoire de quize ans »*, assortie d'une *« procédure de vérification »* et d'une *« clause de sauvegarde efficace »*, avant le démantèlement total de l'AMF (Accord multifibre, dérogatoire aux règles du GATT).

Pour essayer de débloquer les négociations du GATT sur l'agriculture, M. Andreotti, premier ministre italien et président en exercice de la Communauté européenne, et M. Delors ont été reçus par le président George Bush, à Washington, mardi 13 novembre. Chacun a assuré qu'il fallait « tout faire » pour parvenir à un compromis. La CEE propose une réduction de 30 % en dix ans des subventions agricoles tandis que les Etats-Unis et le groupe de Cairns (Canada, Australie,...) exigent une coupe de 75 % pour les subventions et 90 % pour les aides à l'exportation. M. Dunkel, directeur général du GATT, avait estimé à Genève, où se déroulent les discussions que la situation ne peut se débloquer sans intervention politique au sommet.

Quinze mille agriculteurs ont manifesté à Genève

GENÈVE

de notre correspondante

Genève a été transformée, mardi 13 novembre, en capitale européenne de la grogne paysanne. Près de quinze mille agriculteurs, dont environ deux mille Français et un millier d'Allemands, ont protesté contre les négociations en cours au GATT.

S'élevant avec véhémence contre le libre-échangisme *« pur et dur »* qui les menace, les manifestants ont brandi l'épouvantail d'un *« génocide des populations rurales »* et d'une *« catastrophe écologique »*, suivis de *« désertification »*. *« Nous n'avons pas de pétrole mais des terres agricoles »*, avaient-ils écrit sur l'une de leurs banderoles. Aux cris de *« GATT assassin ! »*, la foule a réussi à forcer les grilles du parc entourant le bâtiment. Le directeur général du GATT, M. Arthur Dunkel, est apparu sur le perron, tentant en vain, au milieu des huées et des sifflets, d'entamer un dialogue à l'aide d'un haut-parleur. Les manifestants finirent par se retirer, sans qu'il y eût de débordement, tandis que M. Dunkel entamait un dialogue avec vingt-cinq représentants des agriculteurs. Les paysans se sont alors dirigés vers la plaine de Plainpalais, à l'autre bout de la ville, où ils ont déversé de la terre en provenance de villages suisses, représentant symboliquement l'agriculture du pays *« menacée d'extinction »* par les mesures négociées au GATT.

ISABELLE VICHNIAC

ÉCONOMIE

L'industrie redécouverte

Une nouvelle ambition

Tandis que la crise du Golfe assombrit l'horizon et que le déficit commercial s'aggrave, on reparle du renforcement de la « politique industrielle » française. Sept organisations patronales membres du CNPF réclament *« une ambition industrielle »* pour la France lors d'une journée de sensibilisation, mercredi 14 novembre à Paris.

« C'est l'industrie qui fonde la hiérarchie des puissances. » Il faut une *« ambition »* pour l'industrie française. L'avenir du pays est dans ses usines, il faut dénoncer les fourvoiements de la société *« post-industrielle »*. Qui parle? Le Parti socialiste de 1981? Les communistes? Quelques autres « industrialistes », comme Mme Edith Cresson, partisan de l'« interventionnisme » de l'Etat? Non : le CNPF. Les patrons qui, sept fédérations professionnnelles réunies, organisent une campagne de sensibilisation nationale au *« nouvel impératif industriel »*.

L'industrie est de retour. Son importance apparaît à nouveau déterminante dans l'aggravation du déficit commercial français, dans le rythme de croissance autorisé et, avec une perspective plus longue, dans la construction de l'Europe, dans les rapports de puissance, dans l'évolution longue des sociétés. Question de mode? Peut-être. Cela mérite en tout cas d'être regardé de plus près.

Le discours sur la « politique industrielle » renaît cet automne – et pas seulement en France – après une longue éclipse de près de sept années. En 1983, en même temps qu'il instaurait une politique macro-économique de rigueur, le gouvernement avait abandonné tout interventionnisme micro-économique pour se consacrer uniquement aux mesures favorisant l'« environnement » des entreprises. La réduction des charges fiscales, salariales et sociales, devait rebasculer le *« partage de la valeur ajoutée »* en faveur des profits, lesquels amèneraient les investissements puis les emplois. Les plans sectoriels – sidérurgie, chimie, électronique... – sont jugés inefficaces et coûteux et ils sont enfouis dans les tiroirs par M. Laurent Fabius. Le ministre de l'industrie de l'époque rend parallèlement leur totale *« autonomie de gestion »* aux groupes nationalisés et il réduit leurs consignes à une seule : le retour au profit dès 1985. La France se met à admirer les *succes-stories. La politique industrielle* disparaît au bénéfice du « bernard-tapisme ».

En 1986, cette vague néolibérale atteint son apogée sous le gouvernement Chirac avec l'arrivée de M. Alain Madelin à l'industrie. Le concept de « politique industrielle » est, cette fois-ci, carrément proscrit par un ministre qui fait de la réduction de ses crédits budgétaires sa pierre philosophale. Le ministère perd ses fonctionnaires tandis que « la finance » prend le dessus sur l'industrie. Qu'importe, la mode est au capital, à la Bourse. L'Europe passe au « de benedettisme ». Vive les OPA !

Après mai 1988, le balancier s'arrête et commence à revenir doucement. Entre le « dirigisme tatillon » et le « laissez faire les raiders » est recherchée une voie moyenne. Tous les autres pays, à commencer par l'Allemagne et le Japon, où l'industrie est forte, ne montrent-ils pas qu'il y a place pour une « connivence » entre les milieux d'affaires et les pouvoirs publics. L'Etat n'est pas forcément néfaste, il peut se révéler utile.

La politique des champions

Le nouveau ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, ancien patron de Saint-Gobain et saint-simonien convaincu, ainsi qu'une petite équipe de fonctionnaires « industrialistes » à l'Elysée, à Matignon, puis – plus tard – aux finances, définissent peu à peu, timidement, une *« nouvelle politique industrielle »* (*le Monde* du 8 février 1989). Elle comprend deux volets : la constitution de *« champions nationaux »* et la relance des *« grands programmes technologiques »*.

La politique des champions consiste à aider les grandes entreprises françaises à atteindre rapidement une *« taille critique »* au niveau mondial. Une fois puissantes, on estime qu'elles doivent *« structurer le tissu industriel français »*, c'est-à-dire façonner un réseau de PMI, les défendre, les moderniser et les orienter vers l'export. Il y a, pour cette politique, peu de références théoriques, car la pensée se veut avant tout pragmatique. Réintroduire la politique industrielle, oui; la réflexion globale, pas encore. Les stratégies sectorielles, en particulier, sentent encore trop le soufre...

Fort de cet esprit néopompidolien (l'ancien président avait voulu créer des multinationales françaises), le ministère de l'industrie conduit une restructuration de la chimie nationalisée qui doit grossir Total et Elf des morceaux des sociétés Orkem et EMC (cette dernière devrait être rattachée à Elf). Le gouvernement entame parallèlement un *« recentrage »* des industries de défense (rapprochement dans les missiles, réflexion sur le sort de Dassault...).

Cette politique rencontre l'assentiment de tout l'establishment des banques et de l'industrie. Elle provoque une vague aussi spectaculaire qu'historique d'acquisitions à l'étranger par les entreprises françaises de la fin 1988 à la crise du Golfe. Groupes nationalisés – de Pechiney à Bull – et groupes privés – de Michelin à Saint-Gobain – se ruent en Europe et aux Etats-Unis pour acheter une « taille critique ». Les profits recouvrés, l'appui des banques et la baisse du dollar les poussent vers une internationalisation à marche forcée. Elles auront investi 52 milliards de francs à l'étranger en 1987, 76 milliards en 1988, 115 milliards en 1989 et 75 milliards au premier semestre de 1990. M. Mitterrand achève avec brio la construction entamée par Pompidou.

Le soutien de la recherche industrielle et de l'innovation constitue le second volet de la politique mise en place. D'abord parce que la France souffre d'un déficit considérable en la matière : le recherche industrielle manque de pas moins de 25 milliards de francs par an pour se mettre au niveau de l'Allemagne. Ensuite, parce que Bruxelles, s'appuyant sur le texte d'inspiration libérale du traité de Rome, interdit toutes les aides sectorielles sauf celles en faveur des technologies nouvelles. L'idée se fait donc jour que l'Etat doit en passer par l'innovation pour retrouver une marge de manœuvre et d'intervention. La TVHD, l'automobile, le TGV de troisième génération profiteront des crédits des « grands programmes », qui passent de 300 millions de francs dans le budget 1989 à 450 millions en 1990 et 625 millions en 1991. Les PMI, de leur côté, bénéficient des crédits de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche), qui a vu sa dotation budgétaire gagner 60 % en trois ans.

Cette politique, d'abord timide, se renforce depuis mai 1988. Le discours ambiant redevient favorable à l'industrie, alimenté par deux craintes : celle du Japon et celle de l'Allemagne réunifiée. En outre, la *politique macro-économique française*, si elle a réussi à rapprocher l'inflation nationale de celle de l'Allemagne, n'est pas parvenue à enrayer la dégradation des échanges industriels. Au contraire, même vis-à-vis de l'Allemagne.

Le « ciblage » des décisions

Dès lors, la politique de *« désinflation compétitive »*, si elle n'aide pas l'industrie à croître plus vite que sa concurrente allemande pour combler son retard, manque partiellement son objet. La persistance du déficit industriel pesant sur les comptes extérieurs laisse planer une petite incertitude sur le franc et devient donc le problème central. Le ministère des finances, sensible à la critique, commence à essayer de « cibler » ses décisions, on le voit un peu dans le budget de 1991, en faveur des entreprises industrielles. En tout cas, M. Bérégovoy souligne dès qu'il le peut *« la nécessité absolue de muscler notre appareil productif »* (1).

Toutefois, ces mesures restent peu volontaristes et d'ampleur modérée. Faute d'argent. Celui-ci avait manqué en 1983, ce qui avait conduit à abandonner les plans sectoriels. Il fait toujours défaut. Les dotations budgétaires au capital des nationalisées, par exemple, plafonnent à 5 milliards par an; les crédits du ministère de l'industrie n'ont globalement pas crû par rapport à la période de M. Madelin. La politique menée est ensuite perturbée par les considérations politiques. La restructuration de la chimie et plus encore celle de Framatome ont été polluées par les guerres de ministères (entre Matignon et Bercy). La définition d'une réponse française au problème posé par les automobiles japonaises a opposé violemment Mme Cresson et M. Fauroux. L'organisation du gouvernement en matière économique favorise les querelles et ne permet pas de répondre aux impératifs de la « guerre économique ». Manque de réflexion stratégique, manque d'union. Que cette question soit posée depuis vingt ans ne suffit plus à justifier l'immobilisme.

D'une façon plus générale, cette politique industrielle *a minima* atteint aujourd'hui ses limites. Non qu'elle soit achevée : les chimistes français n'ont pas encore la « taille » qui leur assure la tranquillité, le groupe informatique Bull n'est qu'au huitième rang mondial, Renault reste le seul groupe automobile mondial handicapé par son endettement. Mais elle bute sur une conjoncture modifiée : nombre de groupes ayant beaucoup investi doivent maintenant digérer leurs acquisitions. Saddam Hussein ayant envoyé les marchés financiers au tapis, les moyens de nouvelles conquêtes étrangères ont de toute façon disparu. Ensuite, dans cette politique de « champion », l'Etat ne peut pas grand-chose lorsqu'il s'agit d'une entreprise privée. Sans doute Peugeot peut-il bénéficier des aides versées au développement du « moteur propre », mais comment aider Michelin? Comment concentrer la pharmacie trop dispersée entre une kyrielle de laboratoires qui n'ont pas les moyens de financer la révolution biogénétique? Comment, autrement que par la bonne parole, stopper l'effondrement du textile-habillement, entamé il y a vingt ans et aujourd'hui poursuivi sous les coups d'une concurrence allemande intelligente? Ce ne sont là que des exemples.

Enfin, cette politique ne corrige pas, ou plutôt pas assez vite, les deux principaux défauts qui persistent dans l'industrie. La France reste un pays sous-industrialisé et mal spécialisé.

ERIC LE BOUCHER

(1) *L'usine nouvelle* du 8 novembre 1990.

Prochain article
La France sous-industrialisée

Inquiétudes à Aérospatiale et à la SNECMA

La baisse du dollar menace gravement l'aéronautique française

Avec un dollar à 5 francs ou à moins de 5 francs, l'aéronautique française ne boucle plus ses comptes. La dévaluation du « billet vert » a des effets catastrophiques pour les avionneurs et les motoristes. Bien qu'on ne puisse dire avec certitude à partir de quel prix un avion dégage une marge bénéficiaire, il est évident que la vente d'un Airbus A-320 facturé 40 millions de dollars rapporte, à cause de la chute du dollar, 40 millions de francs de moins qu'il y a un an et que ce manque à gagner multiplié par une centaine d'appareils menace de perturber gravement l'exploitation des industriels.

Les Américains se moquent de ces fluctuations. La monnaie de référence est, en aéronautique, le dollar et, que celui-ci monte ou baisse, avionneurs, motoristes et équipementiers d'outre-Atlantique perçoivent la même quantité d'argent. Cette situation n'est pas près de changer, le marché américain représentant près de 60 % du marché mondial.

Les Allemands de Deutsche Aerospace ne souffrent guère plus. Le gouvernement de Bonn a garanti, pour la vente d'Airbus, un taux de change de 1,6 deutschemark pour 1 dollar et, lorsque la parité tombe à 1,5 (ou au-dessous comme actuellement), c'est le budget fédéral qui souffre et pas les résultats de la filiale aéronautique de Daimler-Benz.

En revanche, les industriels français sont frappés de plein fouet. La SNECMA, qui coproduit avec l'américain General Electric des réacteurs civils, perd 10 millions de francs de recettes chaque fois que le dollar cède 10 centimes en moyenne annuelle. Autant dire que le bénéfice de 85 millions de francs obtenu en 1989 risque de disparaître et même de se changer en déficit si la dépression monétaire se prolonge.

Aérospatiale, l'un des partenaires d'Airbus, est, à peu de chose près, dans la même position. *« Il faut voir le poids d'un dollar qui n'a jamais été aussi bas,* explique M. Henri Martre, son président. *L'OCDE a calculé que la parité de pouvoir d'achat avec la monnaie américaine s'établit à 7,29 francs. Au cours de 5 francs, c'est 32 % de distorsion que nous enregistrons en notre défaveur. Quand on sait que notre marge est de quelques pour cent, on comprend que cela change tout! »*

Quelles parades peuvent être opposées aux mouvements erratiques de la devise américaine? La couverture de changes, tout d'abord, qui consiste à acheter à l'avance des devises à un cours garanti. M. Martre n'en attend pas monts et merveilles : *« Elle représente la parade traditionnelle lorsque les taux de change montent et descendent. Pour notre part, nous nous couvrons à cinq ans,* explique-t-il. *Malheureusement, aujourd'hui, cette technique perd de son efficacité puisque le dollar est constamment au-dessous de sa parité. »* Pour M. Louis Gallois, président de la SNECMA, *« les systèmes de couverture donnent une certaine visibilité sur l'avenir, mais nous nous contentons de gérer la décroissance du dollar et nous sommes obligés de rémunérer cette garantie... »*

Des voix se sont élevées pour demander que les avions puissent être vendus dans d'autres monnaies. Certains ont parlé de « paniers » de monnaie. D'autres ont avancé la possibilité d'utiliser l'écu européen. Chez Airbus, on estime que cette petite révolution est impossible pour l'instant, car les compagnies aériennes veulent continuer à utiliser le dollar. M. Jürgen Schrempp, président de Deutsche Aerospace, déclare qu'il s'agit encore d'un *« rêve »*. M. Martre, lui, estime que ceux qui proposent de se servir de l'écu se trompent, car le problème n'est pas la monnaie dans laquelle est vendu un avion, mais celle dans laquelle il est produit. *« C'est pour cela qu'il y va de l'avenir de l'industrie européenne tout entière,* déclare-t-il, *car si les entrepreneurs acquièrent la conviction que la situation monétaire actuelle est durable, ils joueront la délocalisation de façon à fabriquer une partie de leurs produits là où la monnaie sera la plus faible ».*

M. Schrempp pense de même. *« Déjà 30 % du coût d'un Airbus provient de la zone dollar. Si nous voulons minimiser les effets des fluctuations de cette monnaie, nous devons créer plus de valeur dans les pays dépendant du dollar. Nous sommes en train d'étudier cette possibilité »,* conclut-il.

Un déménagement risqué

« SNECMA produit ou achète de 20 % à 25 % de ses composants dans la zone dollar, confirme M. Gallois. *Accroître cette part nous pose problème, à nous entreprise nationale, car nous avons pour vocation de faire d'abord travailler des entreprises et des salariés français ».*

Telle est, en définitive, la grande contradiction. Les industriels ne pourraient s'adapter aux fluctuations monétaires qu'en déménageant purement et simplement leurs outils de production, ce qui est inconcevable. Aussi M. Martre lance-t-il à la cantonade la question : *« Comment peut-on décider une libéralisation complète du commerce international des biens et des services et tolérer, dans le même temps, un tel désordre monétaire? Des pans entiers de nos industries nationales pourraient disparaître si l'on n'y prend garde »!*

ALAIN FAUJAS

□ **Ouverture de dimanche : Virgin-Megastore des Champs-Elysées condamné à son tour.** – Saisi en référé par la CFDT et la CGT, le tribunal de grande instance de Paris a condamné, lundi 12 novembre, le magasin Virgin-Megastore des Champs-Elysées pour ouverture le dimanche. Le jugement est assorti d'une astreinte de 150 000 F par infraction. Le tribunal a rejeté les arguments de la société, qui faisait valoir qu'il ne pouvait y avoir de trouble manifestement illicite. Il a en outre condamné Virgin-Megastore à verser 200 000 F à la CGT pour avoir ouvert dix fois depuis que, le 10 juillet 1990, la cour d'appel avait ordonné la fermeture sous astreinte de 20 000 F par infraction.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Insistant pour que soit organisé un développement cohérent de la Côte d'Azur

Le comité interministériel donne son feu vert pour le doublement de Sophia-Antipolis

Pour permettre à la première technopole française de poursuivre son développement, le CIAT (Comité interministériel d'aménagement du territoire) a donné son accord de principe pour le doublement du site de Sophia-Antipolis.

Il y a près de vingt ans, le CIAT prenait en considération le parc international d'activités de Valbonne-Sophia-Antipolis né de l'idée d'un « matheux » épris de nature, M. Pierre Laffitte, actuel sénateur centriste des Alpes-Maritimes. Depuis, la première technopole française a non seulement permis une diversification économique de la Côte d'Azur, mais elle est devenue un modèle de développement technologique copié dans le monde entier.

Sur une superficie initiale de 2 400 hectares, elle accueille, aujourd'hui, 700 entreprises ou prestataires de services représentant 12 500 emplois directs dont 40 % concernant des cadres. Une réussite exemplaire *(le Monde* du 16 mai 1990) qui nécessite désormais une extension du site, arrivé à saturation, et la définition de nouvelles orientations d'aménagement permettant, tout à la fois, de corriger certaines distorsions en matière d'équipements publics, et de renforcer l'assise méditerranéenne de la France.

Le CIAT a pris, ainsi, quatre mesures principales en donnant, tout d'abord, son accord de principe à un doublement du parc avec l'aménagement de 2 200 hectares supplémentaires au nord-est du site actuel. D'autres extensions, auxquelles seront appliquées le concept de Sophia-Antipolis, sont également mises à l'étude sur le plateau Tercier, au nord de Monaco et le plateau de Saint-Vallier, au nord de Grasse (un millier d'hectares chacun) dans les Alpes-Maritimes ainsi que dans le secteur Draguignan-Fréjus dans le Var. Le CIAT a également décidé de développer les activités de recherche et d'enseignement supérieur de Sophia-Antipolis en appuyant les projets d'extension de l'INRIA (24 millions de francs) et de création d'un centre sur les tremblements de terre associant des laboratoires du CNRS et des Ponts et Chaussées.

D'autre part, l'antenne de l'Ecole des sciences et technologies de l'ingénieur de Nancy devrait devenir une école de plein exercice rattachée à l'université de Nice-Sophia-Antipolis. Le CIAT participera également à la construction des bâtiments de la Fondation Sophia-Antipolis – chargée de l'animation culturelle et scientifique – sur une superficie de 5 000 mètres carrés (19 millions de francs).

L'habitat aussi

L'Etat souhaite agir, par ailleurs, dans trois directions en vue d'assurer la cohérence entre le développement de Sophia-Antipolis et l'aménagement de la Côte d'Azur : l'habitat, avec un plan *ad hoc* destiné à pallier une pénurie de logements qui freine le développement de la technopole, les infrastructures de transport (projet d'autoroute A8 *bis*, TGV méditerranéen, desserte Metrazur) et les autres grands enjeux d'aménagement du territoire dont la préservation et la mise en valeur des espaces naturels. L'adoption prochaine du nouveau schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de l'agglomération Cannes-Grasse-Antibes constitue, à cet égard, une épreuve de vérité pour les élus concernés. L'Etat et ses partenaires locaux devront, enfin, *« œuvrer étroitement dans le cadre d'une coopération durable et renforcée »*, laquelle se concrétisera, sous l'autorité du préfet des Alpes-Maritimes, par l'établissement d'une « charte » de Sophia-Antipolis. Ces mesures ont été bien accueillies par les élus des Alpes-Maritimes. Seule déception exprimée par le maire (PS) de Valbonne, M. Michel Roland : l'application, légèrement différée, de la procédure des zones d'aménagement différé (ZAD), qui est la clef de la maîtrise foncière pour les communes confrontées aux problèmes du logement. Un décret interministériel – le second après celui pris pour la région parisienne – devrait être publié, à ce sujet, d'ici à la fin de l'année.

GUY PORTE

CORRESPONDANCE

L'aménagement du Bassin parisien

Après l'article de François Grosrichard sur l'initiative prise par M. Pierre-Charles Krieg de rassembler autour de l'Ile-de-France sept régions pour étudier ensemble l'aménagement du Bassin parisien (le Monde *du 25 octobre), nous avons reçu de M. Olivier Guichard, président du conseil régional des Pays de la Loire, la lettre suivante :*

J'ai été sensible au fait que M. Grosrichard me prête quelque autorité en matière d'aménagement du territoire. Mais il se désole de penser que je me compromets dans des opérations politiciennes. Ce n'est pas le cas, mais je ne relèverai pas cette appréciation subjective.

En revanche, le problème du Bassin parisien est bien réel. Sans doute M. Chérèque a-t-il raison de le poser. Mais peut-on faire « comme si » le gouvernement n'avait pas faussé auparavant les données du débat ? Il ne faudrait pas croire les élus assez naïfs ou incompétents pour ne pas avoir compris que la procédure de réforme du schéma directeur d'Ile-de-France, ou la relance des actions de l'EPAD à l'ouest, avaient changé les données du jeu sans que l'annonce en ait été faite.

Faut-il s'étonner que ces mêmes élus manifestent leur mauvaise humeur ? Je prends l'aménagement du territoire au sérieux, et je pense qu'il supporte mal les faux-semblants.

S'il y a eu opération électorale, je ne pense pas y être pour grand-chose, et je ne compte pas y participer. Mais s'il y a une action de fond à mener, j'essaierai d'y apporter ma pierre.

REPÈRES

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

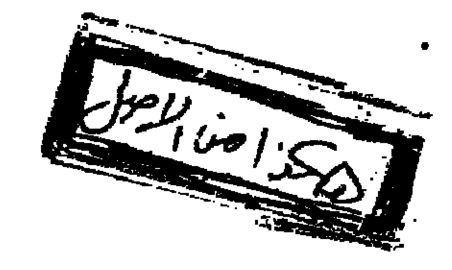
La hausse du PNB allemand devrait atteindre 4,5 % cette année

La croissance du PNB de la partie ouest de l'Allemagne (ex-RFA) a été de 5,5% au troisième trimestre par rapport à la même période de 1989. Cette statistique est fournie par le ministère allemand de l'économie dans son rapport de conjoncture du mois de novembre. Il s'agirait de la plus forte progression enregistrée en RFA depuis 1976 si ce chiffre est confirmé début décembre par l'Office fédéral des statistiques. Au premier trimestre, le taux de croissance annuel avait été de 4,5% et de 3,4% au deuxième trimestre. Du coup, la croissance économique devrait atteindre 4,5% cette année par rapport à 1989, soit le taux le plus élevé depuis 1976.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Forte baisse aux Etats-Unis en octobre

La production industrielle aux Etats-Unis a baissé de 0,8 % en octobre par rapport à septembre. En un an (octobre 1990 comparé à octobre 1989), la progression est de 1,8 % selon les statistiques de la FED. Le recul enregistré en octobre est le premier depuis avril dernier : il est aussi plus important que ce qui était généralement attendu, ayant touché à peu près tous les secteurs de l'industrie américaine, même si l'automobile continue d'être la plus touchée (– 4,5 % en un mois). Le taux d'utilisation des capacités de production a baissé de 0,9 point en octobre pour revenir à 82,6 %. Le point le plus haut de la production industrielle a été atteint au deuxième trimestre de cette année.




EUROPE 1

PARIS - ILE-DE-FRANCE

Menace sur le jardin public du 10e arrondissement

Les immeubles dans le square

Les bulldozers ont commencé leur travail. Créé en 1976, le square Villemin dans le dixième arrondissement subit une nouvelle métamorphose qui ressemble fort à une mise en pièces.

L'ancien couvent des Récollets qu'il borde, devenu, à la Révolution, hôpital militaire, avait offert, jusqu'à ces dernières semaines, l'hospitalité de ses plafonds délabrés à une école d'architecture. Le 20 juin dernier, à la veille de la *Fête de la musique*, le kiosque à concerts était effacé du paysage. Et les 1600 mètres carrés de l'ancien «refuge Malon», acquis par la mairie il y a moins de quatre ans, afin de donner au square une ouverture sur le quai Valmy, le long des berges du canal Saint-Martin, ne sont plus aujourd'hui qu'un triste terrain vague, défoncé par les roues des camions. Avant d'accueillir, sous peu, deux barres d'immeubles de grand standing.

Pour l'association VIVRE (Villemin-Valmy-Récollets), constituée par les riverains dès octobre 1988, il est hors de question de voir le jardin rongé par du béton. Du côté de la Ville de Paris, pourtant, on se défend d'une quelconque volonté de tailler dans le square Villemin. Vieux de deux ans, le conflit trouve son origine avec le projet municipal de créer un «secteur de plan masse» afin de soustraire les quelque 13 500 mètres carrés du jardin aux contraintes d'urbanisme imposées par le Plan d'occupation des sols (POS) de Paris, pour les réaménager avec plus de *«cohérence»*, mais surtout plus de *«continuité urbanistique»*.

Cette *«cohérence»* consiste, pour la Ville de Paris, à démolir la crèche des Récollets, enclavée dans le square, pour la reconstruire le long de la rue des Récollets, et à transformer la partie basse du jardin, bordant le canal Saint-Martin, en *«placette»*. Quant à la *«continuité urbanistique»*, elle revient, pour l'architecte Georges Maurios, à isoler le square du canal au moyen de deux barres d'immeubles de luxe de cinq et huit étages. Mais, surtout, à élever, toujours sur le quai Valmy, un appartement de cinq pièces, réparties sur... quatre étages. *Cet immeuble de 148 mètres carrés* a été ironiquement baptisé Pipo par les architectes!

«Une erreur»

Selon les chiffres de la municipalité, le programme envisagé aboutirait à une augmentation de la surface du square. Mais l'argument ne convainc pas les intéressés. *«Pour la mairie de Paris, agrandir un jardin*, ironise M. Jean-François Blet, porte-parole de l'association VIVRE, *consiste à détruire 1 600 mètres carrés de plantations (trente arbres, des massifs de fleurs), à les transformer en placette dallée, bétonnée, puis à baptiser le tout «espaces verts minéralogiques». De même, pour la mairie de Paris toujours, démolir une crèche, la déplacer, puis comptabiliser les espaces verts confisqués à celle-ci, permet de prétendre avoir accru la superficie d'un jardin. Nous ne partageons pas cette conception.»*

Autres objets de la critique formulée par l'association à l'encontre du projet : les immeubles à usage d'habitation prévus en bordure du quai Valmy, sur des terrains vendus par l'Assistance publique (dont le maire de Paris est le président du conseil d'administration). L'instauration d'un «secteur de plan masse» sur la zone autorise en effet M. Georges Maurios, architecte concepteur, à prévoir sur les berges des façades de 27 mètres. Une hauteur qui, selon le rapport du commissaire enquêteur rédigé le 1er août 1988 à la clôture de l'enquête publique, et repris aujourd'hui par les riverains, ne peut qu'accentuer *«l'encagement du square et sa séparation d'avec le canal»*. Le POS de Paris, auquel a été soustrait le secteur, n'autorisait, lui, que des hauteurs maximales de...17 mètres 50. *«La continuité urbanistique recherchée par la Ville de Paris offre indéniablement au promoteur, la SINVIM (une filiale de Paribas, elle-même privatisée par le gouvernement de M. Chirac), des gains de surface plus qu'appréciables»*, s'indigne M. Blet.

«Les grands bénéficiaires de cette opération sont bien les spéculateurs de l'immobilier», soulignait M. Gérard Lutier, conseiller socialiste du dixième arrondissement, lors du conseil de Paris du 30 janvier 1989. Une prise de position partagée par M. Alain Lhostis, conseiller communiste de l'arrondissement, pour qui la construction de 25 logements de type PLA (Prêts locatifs aidés), mise en avant par M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris, ne peut prétendre justifier l'ensemble du projet.

Des plus avantageuses pour le promoteur – le prix au mètre carré des 70 appartements prévus approchant les 40 000 F, – l'opération de réaménagement du square Villemin s'avère en revanche particulièrement onéreuse pour les deniers publics. Ce sont 15 millions de francs que les contribuables devront débourser pour le déplacement de la crèche, bâtie il y a tout juste dix ans. Et ce pour un gain de... quatre berceaux.

Mais les riverains ne perdent pas tout espoir de préserver intact le seul espace vert du dixième arrondissement pour 80 000 habitants. *«La nécessité de commerces de proximité est reconnue aujourd'hui. Il faut maintenant faire admettre la notion, tout aussi primordiale, d'espaces verts de proximité. Il n'est pas admissible que les enfants du quartier aient à prendre le métro ou le RER pour trouver un arbre et taper dans un ballon...»*, s'insurge M. Jean-François Blet.

Assisté de son défenseur, Me Henri Fabre-Luce, l'association VIVRE a déposé en juillet 1990, auprès du tribunal administratif de Paris, des recours en annulation des permis de construire accordés par la mairie de Paris à la SINVIM, et demandé le sursis à exécution pour tous les travaux, jusqu'au prononcé de sa décision par le juge. Par ailleurs, une autre démarche, non judiciaire, est tentée par l'association, afin de préserver le square du béton de la SINVIM : obtenir de M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, le classement du jardin au titre de site naturel.

En effet, le jardin se trouve dans le périmètre de protection (500 mètres) de deux bâtiments inscrits à l'inventaire des monuments historiques, le couvent des Récollets, et les passerelles de Gustave Eiffel, qui enjambent le canal Saint-Martin. Le tout à portée de vue de l'hôtel du Nord et de *«l'atmosphère»* d'Arletty...

Pour les opposants au projet de la SINVIM, l'optimisme est à l'ordre du jour, depuis le soutien, attendu, d'un conseiller de Paris et de l'arrondissement, par ailleurs secrétaire d'Etat et confident du premier ministre. M. Tony Dreyfus, en effet, s'est déclaré favorable à la protection du site. Mais, surtout, deux lignes pourraient faire pencher la balance en faveur de l'association VIVRE, deux lignes signées, le 1er août 1988, par M. Pierre Henry, commissaire enquêteur, dans ses conclusions sur le plan d'aménagement du secteur Valmy-Récollets : *«Nous avons la certitude que la disparition d'un espace vert public entre le square Villemin et le canal est une erreur, du point de vue de l'urbanisme parisien.»*

OLIVIER LUCAZEAU

EN COMPTANT LA MOQUETTE DES IMMEUBLES DE STANDING ON MULTIPLIE PAR QUATRE LES ESPACES VERTS.

PESSIN

Coopération interrégionale

Paris-Madrid : la transhumance des PME

Soixante-dix entreprises madrilènes travaillant dans des secteurs de pointe viennent, durant deux jours, les 6 et 7 novembre, de présenter leurs productions à l'occasion d'une exposition organisée sous les voûtes du palais du CNIT, dans le quartier de la Défense, près de Paris. Il s'agissait d'une sorte de réplique de l'opération montée l'année dernière au mois d'octobre et au cours de laquelle une soixantaine de firmes françaises, en majorité des PME originaires de la région parisienne, s'étaient présentées à leurs éventuels clients madrilènes.

Ces deuxièmes «rencontres des entreprises innovantes» s'inscrivaient plus largement dans le cadre des accords de coopération signés par les présidents de la communauté de Madrid et du conseil régional d'Ile-de-France. Ces deux collectivités ont en effet décidé de multiplier et d'institutionnaliser entre elles les contacts dans les domaines de l'aménagement urbain, de la culture, de la formation professionnelle et du développement économique. L'exposition du CNIT a été pour le président de la région Ile-de-France, M. Pierre-Charles Krieg, de dresser un premier bilan de cette coopération interrégionale. Près de la moitié des soixante PME présentes à Madrid, a-t-il notamment signalé, n'avaient auparavant jamais eu de contacts avec le marché espagnol; une dizaine d'entre elles ont désormais noué des relations d'affaires avec des partenaires au-delà des Pyrénées. Résultat modeste mais encourageant pour le conseil régional, qui va organiser d'autres incursions hors des frontières, par exemple, prochainement, en Pologne et en Hongrie.

□ **Tokyo, regards sur la ville.** – La capitale du Japon, donc la capitale des amateurs de photo, se devait de nous offrir une exposition photographique sur elle-même. Jusqu'au 26 novembre, quelque 150 clichés réalisés par 24 professionnels japonais de la photo sont présentés à la mairie du XVIe arrondissement. Cette exposition, réalisée par le Tokyo Metropolitan Museum of photography à l'occasion de la «saison Tokyo» à Paris et du Mois de la photo, illustre le développement de la ville de Tokyo depuis la guerre du Pacifique.

► Jusqu'au 26 novembre, mairie du XVIe arrondissement, 71, avenue Henri-Martin. Tous les jours sauf dimanche de 11 heures à 18 heures. Entrée libre.

POINT DE VUE

A l'Ouest aussi, il y a des pauvres

par Michel Sapin

L'EST est pauvre, l'Ouest est riche. Il faut donc multiplier les actions à l'Est, et surtout ne rien faire à l'Ouest.

C'est à partir de cette vision, réductrice jusqu'à la caricature, que certains Père Ubu de l'aménagement de l'Ile-de-France assènent leur diagnostic définitif. Dès lors se trouvent vouées aux gémonies toutes les initiatives de l'Etat dans l'ouest de l'Ile-de-France, qu'il s'agisse aujourd'hui de l'aménagement de Nanterre entre l'Arche et la Seine (improprement baptisé extension de la Défense), demain de l'utilisation des terrains Renault autour de l'île Seguin ou d'équipements essentiels, tel le Grand Stade.

La qualité des projets ou leur utilité sociale ne pèseraient alors plus rien face à l'argument simpliste : c'est à l'Ouest, alors non !

A vouloir globaliser à l'excès, à ne considérer que des valeurs moyennes, ce discours ignore des évidences : tout ce qui est riche n'est pas à l'Ouest et tout ce qui est à l'Ouest n'est pas riche. Un coup d'œil à la carte des îlots sensibles démontre, hélas, que, de Gennevilliers-Le Luth au nord, à la cité des Blagis au sud, en passant par certains quartiers d'Asnières, Nanterre ou Puteaux, les Hauts-de-Seine ont leur lot de zones à problèmes.

Cette situation n'a pas échappé aux études sérieuses menées par des spécialistes aussi différents que les auteurs du Livre blanc ou les animateurs de Banlieue 89, tel Roland Castro.

C'est alors à travers la formule *«Construction de logements à l'Ouest, construction de bureaux à l'Est»*, simplificatrice elle aussi mais à l'évidence plus pertinente, que doit se concevoir le rééquilibrage de l'Ile-de-France. Obtenir l'installation d'entreprises dans l'Est parisien suppose, certes, de savoir parler le langage de l'incitation. Mais, comme le note le Livre blanc, *«les réalisations d'infrastructures et l'essor déjà bien affirmé de certains pôles (Bercy, Charenton, Créteil, Marne-la-Vallée, Roissy) ouvrent des perspectives que confirmeront des opérations comme celle de Tolbiac»*. Il appartient aux responsables locaux de faire valoir ces perspectives auprès des entreprises, avec l'appui de l'Etat.

Premiers pas

Imposer la construction de logements accessibles à toutes les populations à l'ouest de Paris, donc intégrant une proportion de logements sociaux, exige une *volonté fortement déterminée.* A l'incitation, il faut alors parfois substituer l'obligation, seule capable de freiner les lois du marché, *qui poussent à la construction de* bureaux et de logements de luxe, seule capable de bousculer le conservatisme de nombreux maires peu désireux de voir augmenter le nombre de leurs habitants, ou d'accepter la diversification sociale de la population.

Le rétablissement de l'agrément *pour les constructions de bureaux* et la mise en place du principe : *«pour 1 mètre carré de bureaux construits, il faut construire 2 mètres carrés de logements»*, sont un premier pas. Michel Delebarre a annoncé que s'y ajouteraient prochainement une loi sur *l'action foncière et la création de* logements sociaux.

Mais cette intervention réglementaire et législative doit s'accompagner d'une action de persuasion et de mise en place d'outils d'aménagement et de maîtrise du foncier.

La nécessité d'un discours fort, ancré dans la durée, appuyé sur des moyens d'action puissants, justifie ainsi la décision de relancer l'Etablissement public d'aménagement de la Défense (EPAD) *pour l'aménagement de Nanterre* et explique de même l'attention avec laquelle le gouvernement suit, par exemple, les projets d'aménagement des terrains Renault à Billancourt.

Loin d'apparaître comme un facteur de reproduction des inégalités, la volonté d'agir pour rééquilibrer le développement de l'Ouest parisien constitue donc la condition indispensable d'un aménagement harmonieux de l'Ile-de-France tout entière. Certains nient pourtant ces évidences de bon sens.

Une nouvelle forme de guerre froide ? Elle ne profiterait assurément ni à l'un ni à l'autre, et surtout pas à l'Est !

Une version modernisée des guerres picrocholines ? Elle ne servirait à l'évidence qu'aux conservateurs de tous bords, qui ne veulent rien changer.

L'intérêt des habitants est tout autre. Il faut rééquilibrer, oui ! Il faut travailler, oui ! Il faut agir pour changer la vie des Franciliens.

L'aménagement de la région parisienne est un très grand chantier. A l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud, il est grand temps de se mettre concrètement au travail. Sans opposer les points cardinaux, mais en agissant ensemble.

► Michel Sapin est député socialiste des Hauts-de-Seine et conseiller municipal de Nanterre.

INITIATIVES

Le musée des frissons

Mais que fait donc la police pour mettre en valeur ses passionnantes collections historiques ? Avouons-le : apparemment pas grand-chose. Il ne semble pas que les orfèvres de la muséologie contemporaine, pas plus d'ailleurs que les agents de la pédagogie, aient jamais pénétré l'antre qui abrite les trésors de son musée.

Présentés depuis 1974 au *deuxième étage du Centre de* police du cinquième arrondissement, dans un vaste local de 520 mètres carrés, les documents présentés évoquent les *événements, petits ou grands,* auxquels la police parisienne a pris part depuis le seizième siècle. Ainsi que l'écrivait Victor Hugo : *«L'histoire de Paris est, plus qu'une autre, spécimen et échantillon ; le fait local y a un sens universel ; rien n'y manque de ce qui est ailleurs ; tout s'y réfracte, mais tout s'y réfléchit* (1). *»* Mêlant allègrement pièces anecdotiques et archives de premier plan, le Musée de la préfecture de police en est peut-être la plus éclatante démonstration.

L'histoire de France vue du côté de ceux qui en maintiennent l'ordre, c'est d'abord une suite d'attentats, de l'assassinat d'Henri IV (1610) à celui du président Paul Doumer (1932), en passant par la vague anarchiste des années 1891-1894. L'écrou consignant l'incarcération de Ravaillac, le livre taché du sang *du président et les bombes* reconstituées en font revivre la mémoire. Les arrestations sont bien sûr le lot plus quotidien des policiers, un quotidien particulièrement *répétitif pendant la* période révolutionnaire : les ordres d'emprisonnement de Charlotte Corday, Camille Desmoulins ou Danton le rappellent, *côtoyant celui de Joséphine de* Beauharnais, elle aussi mise quelques mois à l'ombre en 1794 ; le docteur Guillotin lui-même sera arrêté un an plus tard pour écrits séditieux – *mais il gardera* la tête solidement fichée sur les épaules jusqu'à une mort tranquille en 1814.

La grande histoire et la petite, *parfois, se superposent, quand les délinquants sont de hauts* dignitaires de l'Etat : ce fut le cas avec deux célèbres «affaires» de l'Ancien Régime, l'affaire des poisons à la fin du dix-septième siècle et celle du Collier de la reine *cent ans plus tard, également évoquées* au travers des registres d'écrou. Mais pendant que s'ourdissaient complots ou escroqueries, qui était garant des bonnes *mœurs théâtrales ?* Les Crébillon ! Le père (de 1738 à 1762) et le fils (entre 1774 et 1777) se succédèrent en effet au poste de «censeur de la police», créé en *1706 par le lieutenant général* d'Argenson, le *«préfet»* de l'époque.

Le génie de la trouvaille

Véritables vade-mecum de la capitale, les ordonnances placardées par la police sur les murs en *disent long sur la vie des Parisiens.* Ainsi leur défend-on, en 1714, *«d'avoir et de nourrir en leurs maisons des porcs, lapins, lièvres, pigeons, poules et autres volailles»*. En 1790, ce sont leurs comportements superstitieux qui sont déclarés *«indécents»*, avant qu'ils ne se voient interdire, en 1793, toujours pour *inconvenance*, les baignades ou promenades *«sur les bords de la rivière ou sur les bateaux»*. Il n'est pas jusqu'aux déguisements de carnaval dont il ne faille se méfier : avis à ceux qui arboreraient des costumes *«de nature à troubler l'ordre public ou qui pourraient blesser la décence et les mœurs»*, prévient une ordonnance de 1815.

Eviter le froid et la fatigue, mais *aussi les excès de nourriture et* de boisson, tels sont les conseils que la police donne aux habitants pendant l'épidémie de choléra qui sévit en 1832. En 1870, plus *d'excès possibles : Paris assiégée* est affamée et le cuisinier du docteur Gillet de Grandmont fait visiblement preuve d'une imagination débordante pour proposer *un menu conséquent aux hôtes* pour dîner le 17 novembre 1870 : brochettes de foies de chien à la maître d'hôtel, émincé de râble de chat sauce mayonnaise, salmis de rats à la Robert, bégonias au jus en guise de légumes et pudding à la moelle de cheval pour dessert.

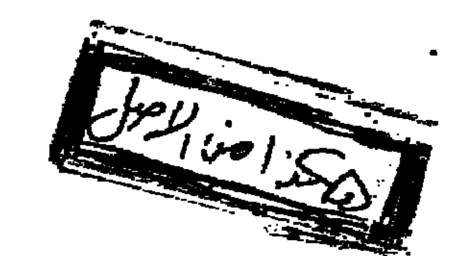
Un fer à friser saisi chez un *coquet barbu du nom de Landru*, la plaque du docteur Petiot, qui consulte tous les après-midi sur rendez-vous et annonce ses *«traitements et appareils nouveaux et personnels»*, les criminels de tout poil sont fort nombreux à avoir laissé traîner quelque indice au Musée de la police. Mais qu'est-ce donc que cette drôle de tringle ? Elémentaire, *mon cher Vidocq* : il s'agit d'une tige de pilleur de troncs d'églises. Pinces de homard pour découper les coffres-forts ou pinces à subtiliser les billets dans *les poches de tablier des vendeuses aux Halles : les malfrats* ont décidément le génie de la trouvaille, c'est pourquoi il est savoureux de retrouver leur invraisemblable attirail dans un *musée fondé (en 1909) par le* préfet Louis Lépine. Outre sa remarquable longévité dans la fonction – il en détient, avec dix-huit années en poste (2), le *record inégalé, depuis la création* de la préfecture par Napoléon en 1800 jusqu'à nos jours, – Louis Lépine est bien sûr aussi le père du célèbre concours destiné à *récompenser les inventeurs qui* font montre de la plus grande ingéniosité...

CAROLINE HELFTER

(1) Cette observation, faite par l'écrivain en 1867 dans l'Introduction du *Paris-Guide par les principaux écrivains et artistes de la France*, figure en tête de la note «Au lecteur» du splendide *Almanach de Paris* que vient de publier l'Encyclopedia Universalis (deux tomes, novembre 1990, 580 F.)

(2) De juillet 1893 à octobre 1897, puis de juin 1899 à mars 1913.

► Musée des collections historiques de la Préfecture de police, 1 bis, rue des Carmes, Paris-5e. Tél. : 43-29-21-57, poste 336. 9 h-17 h du lundi au jeudi, 9 h-16 h 30 le vendredi. Entrée gratuite.



des pauvre

OU SUIS-JE ?

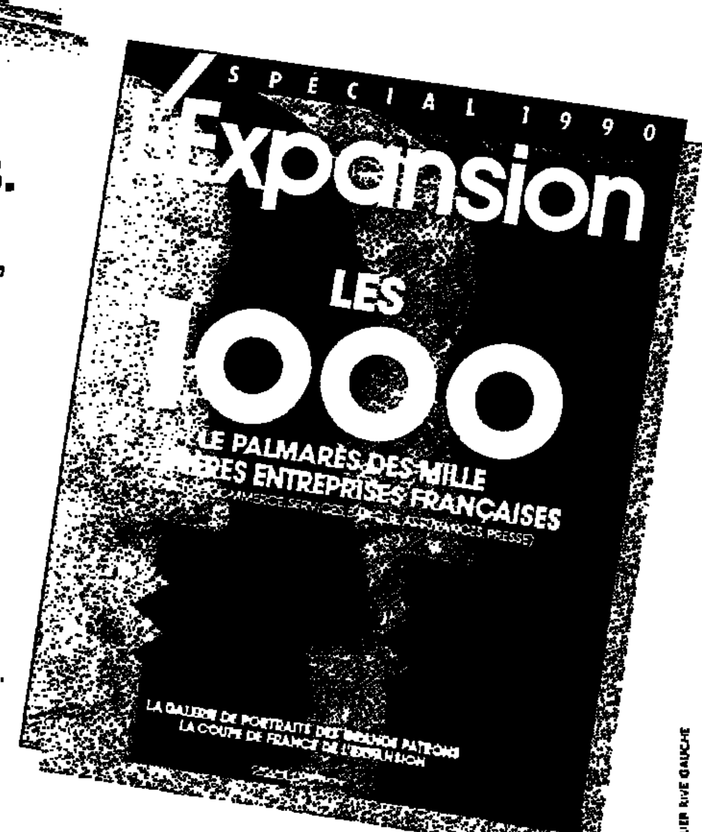


PALMARES DES 1000 PREMIERES ENTREPRISES FRANÇAISES.

Quel est le rang de votre entreprise ? A-t-elle progressé ? Industrie, commerce, services, banque, assurances, presse, entreprises publiques : 7 grands secteurs analysés, passés au crible. Les critères : chiffre d'affaires, résultats, rentabilité commerciale, effectifs, poids de l'export, évolution.

Les 1000 de l'Expansion, c'est l'électrocardiogramme de l'économie française. Est-elle tonique et en bonne santé ? Allons-nous vers un ralentissement après l'embellie ? Découvrez aussi quel est le patron français le plus performant, à qui sera décernée cette année la Coupe de l'Expansion, une finale opposant les 100 plus gros groupes industriels.

Les 1000 de l'Expansion. Un numéro de référence qui apporte chaque année des révélations et des surprises. **Le 15 novembre chez votre marchand de journaux.**



L'EXPANSION. LE PREMIER MAGAZINE ECONOMIQUE FRANÇAIS.



Le Monde de l'International

CHEF DE PROJET TRADUCTION DE LOGICIELS

Angleterre

Fondé aux USA en 1982, Lotus Development Corporation est aujourd'hui le premier éditeur mondial de logiciels professionnels d'application pour ordinateurs individuels, moyens et grands systèmes informatiques.

L'accroissement rapide de son marché international nous amène à rechercher plusieurs chefs de projet pour encadrer des équipes de traduction de produits Lotus vers le français (logiciel et manuels d'utilisation).

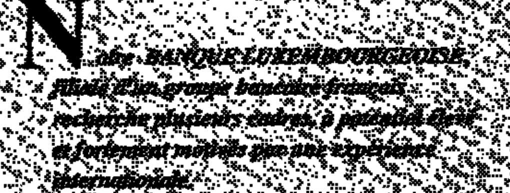
Votre mission sera la suivante:

- Préparation du projet, élaboration du plan de travail et des échéances en collaboration avec l'équipe de développement. Mise en oeuvre de ce plan et communication avec toutes les parties concernées durant la vie du projet.
- Recherche des contraintes de compatibilité et traduction des points-clé du logiciel.
- Animation de l'équipe de traducteurs et fonction de conseil technique.
- Tenue des objectifs (qualité, délais).

De langue maternelle française, vous maîtrisez l'anglais. Vous pouvez justifier d'une expérience réussie de la traduction informatique ainsi que de la gestion de projet, associée à un goût prononcé pour l'informatique et de solides connaissances des logiciels standard (principalement du monde PC). Vous saurez vous adapter à un environnement dynamique tout en respectant des dates limites. Vous travaillerez à Staines, à proximité de Londres, et devrez vous rendre à *Dublin* et *Paris* dans le cadre de votre mission.

Si vous êtes intéressé(e) et si vous possédez les qualifications indiquées, veuillez appeler Karen Whelan au 19 44 71 637 9611 ou lui envoyer votre curriculum vitae à l'adresse suivante **Management & Executive Selection, 2nd Floor, Albany House, 324 Regent Street, London W1R 5AA. Angleterre.**

Lotus



Notre BANQUE LUXEMBOURGEOISE, filiale d'un groupe bancaire français, recherche plusieurs cadres, à potentiel élevé et fortement motivés par une expérience internationale.

Opérateur financier - Trésorier

De formation supérieure, type Ecole Supérieure de Commerce et maîtrisant l'anglais couramment, vous avez au moins 4 années d'expérience. Vous souhaitez mettre à profit vos compétences, vos qualités relationnelles avec la clientèle et votre dynamisme au service d'une banque internationale en plein développement. Vous avez le goût de la créativité financière.

Vous serez chargé :
d'imaginer et rechercher des arbitrages,
de réaliser le montage d'opérations financières pour le compte d'entreprises françaises et européennes,
superviser les placements de trésorerie en FRF et devises de la banque et de la clientèle.
Le lieu de travail est situé à Luxembourg. (Réf. OF 7007)

Cadre Commercial

De formation supérieure avec quelques années d'expérience, vous avez une bonne compréhension des questions juridiques, fiscales et financières et une pratique courante de l'anglais.
Vous êtes dynamique et capable d'initiatives.
Vous avez une solide culture générale et un excellent contact.
Vous serez chargé de développer en France une clientèle de haut niveau, particuliers et entreprises, en proposant les services que notre banque commercialise.
Vous participerez à l'élaboration des nouveaux produits et services.
Une extension de votre domaine d'activité vers les autres pays européens pourra, le cas échéant, être envisagée. (Réf. CC 7007)

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. choisie, à

MEDIAPA 50-54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

我が社はヨーロッパと米国において成長の最も速く、特に日本企業との間で成功をおさめているコンサルタント会社です。全ての問題に対して、非常に的確な方法と完全な責任感とプロ意識により、最良の業務の質を誇っています。我が社の主な活動は、広告と調査によるセールスマン、エンジニア、地域取締役、販売部長、専務取締役、執務部長といった実務ポストに関するリクルート活動です。
日本での法人設立の為、

東京本社社長たる、若い日本人コンサルタント

を求めています。

職務：ヨーロッパ、米国、日本でのトレーニングの後、日本での全職務を担当し、社員のリクルート及び経営管理すること。

賞与：最高レベルの質の明確なコンセプトと（特に独立による）完全に新しい方法が教授され、即座に成果が得られることを保証します。業績に応じての非常に高額の給与が支給されます。

条件：27～34才。日本国籍。大学卒。人をひきつける力、威厳、行動力、決断力、経営能力。我が社の成長に積極的に参画し貢献する意志。日英バイリンガル。販売経営での優れた業績。

パリでの第一次面接：12月6日木曜日、或いは7日金曜日。

英語か仏語で履歴書を照会番号7555にて、下記の EUROMAN までお送り下さい。96, rue Saint-Charles - 75015 PARIS - FRANCE. FAX : 45.79.49.94.

EUROMAN



Spécialiste Mondial du Service aux Collectivités Locales, nous réalisons un chiffre d'affaires supérieur à 7 Milliards de Francs (dont la moitié à l'International) avec un effectif de plus de 10 000 personnes.

Nous intervenons dans :
• la distribution d'eau potable et d'électricité.
• l'épuration des eaux usées.
• la collecte et le traitement des déchets.

Nous recherchons pour notre filiale SODECI (Côte d'Ivoire) un :

CONTROLEUR DE GESTION

En relation avec les différents services fonctionnels et opérationnels, vous rapporterez directement au Directeur Général.

Vous organiserez et *animerez une équipe de 6 personnes chargées de :*
• Préparation et suivi du budget.
• Interprétation, consolidation des résultats analytiques et des comptes des filiales.
• Mise en place d'un contrôle interne.

Diplômé d'études supérieures de gestion à 30/35 ans, vous pouvez attester d'une expérience similaire supérieure à 5 ans.

Vous bénéficierez d'une large autonomie d'action et d'intéressantes perspectives d'évolution dans une entreprise et un groupe à fort potentiel de développement.

Merci d'adresser lettre + CV + photo + prétentions à
SAUR - DRH - Challenger
1, avenue Eugène Freyssinet - 78064 ST QUENTIN-EN-YVELINES Cedex.
Pour en savoir plus : 36.15 code SAUR



GROUPE BOUYGUES

ISCG CARRIERES

EXPERT EN OUVRAGES D'ART pour le MAROC

Scetauroute leader européen de l'ingénierie *routière* et autoroutière, plus de *1000 personnes* dont 400 ingénieurs, *recherche* pour sa Direction Internationale, un

Il formera et conseillera une équipe d'ingénieurs chargée de la gestion des Ouvrages d'Art, de l'élaboration des règles et normes, du contrôle des projets, de la surveillance entretien et réparation des Ouvrages d'Art, de leur expertise, de l'assistance technique Ouvrages d'Art aux services décentralisés.

Ce poste est basé à RABAT, durée de la mission 2 ans minimum.

Ingénieur expérimenté (au moins 10 ans) en Ouvrages d'Art courants et exceptionnels vous avez si possible une expérience dans les services Ouvrages d'Art de l'administration (SETRA, CETE).

Le diplôme ISBA ou CHEBAP serait un plus.

Merci d'adresser lettre, C.V. et prétentions sous réf. PF/MEXP1190 à SCETAUROUTE, Pascale FARDEAU - 2, rue Stéphenson 78181 ST-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX.



Deb's

A l'Est ..... Du nouveau

Dans le cadre de son expansion par croissance externe internationale, un groupe français (3000 personnes) recherche :

DIRECTEUR D'USINE

Mission : Diriger une usine de 150 personnes, assurer sa charge, sa production avec un objectif de croissance important.
Assurer le reporting auprès du groupe. A moyen terme préparer une implantation commerciale.

Lieu : La POLOGNE, pays en pleine évolution, bénéficiant d'une main d'oeuvre productive de qualité et où des réformes économiques importantes conduisent à une évolution rapide du marché.

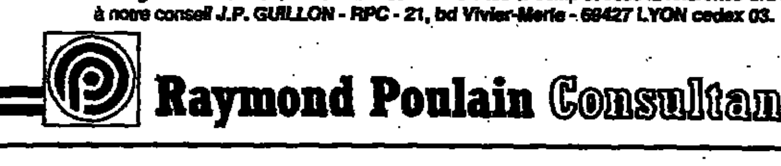
Profil : Ingénieur généraliste 30/50 ans avec une expérience de l'expatriation ou une très forte motivation et une expérience réussie de direction d'usine. Plus qu'une connaissance du secteur d'activité, nous recherchons un manager disposant d'un fort charisme, combatif, organisateur, pragmatique avec le sens du concret et du terrain, motivé à l'expatriation pour 3 ans minimum.
Bonnes facultés pour apprendre les langues étrangères.

Pour réussir cette implantation, vous bénéficierez d'une période d'intégration de quelques mois en France, au sein du groupe et durant votre phase de prise de fonction en POLOGNE, vous aurez le soutien technique des équipes françaises.

Si ce challenge vous intéresse, merci d'adresser votre dossier complet sous la référence C/DUE/LM, à notre conseil *J.P. GUILLON - RPC - 21, bd Vivier-Merle - 69427 LYON cedex 03.*

membre de SYNTEC

RuroPA



Raymond Poulain Consultants



LE BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL,
agence spécialisée des Nations Unies ayant son siège à Genève, cherche

un(e) attaché(e) de presse de langue française

pour son Bureau de l'information publique

Le candidat, âgé de préférence de 25 à 40 ans, doit avoir un diplôme universitaire francophone ou une formation équivalente ainsi que plusieurs années de pratique du journalisme. Outre une parfaite maîtrise de la langue française, il doit avoir une bonne connaissance de l'anglais et de l'espagnol. Il doit posséder un style clair et correct et être capable de transposer en langage simple des données parfois complexes. Il doit par ailleurs être apte à travailler rapidement et à entretenir de bonnes relations tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du Bureau.

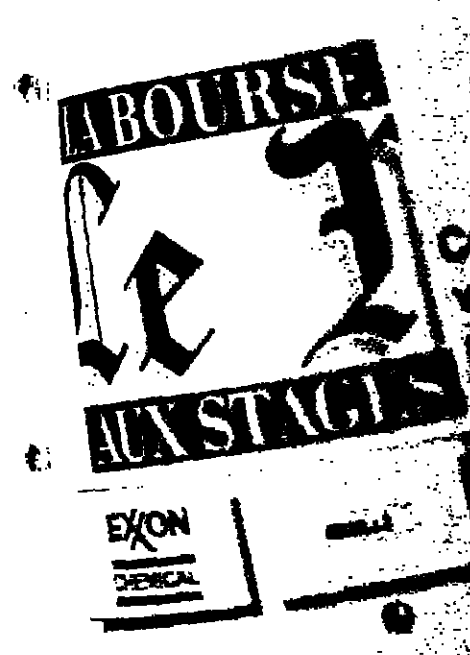
Principales fonctions : rédiger en français des communiqués de presse, articles et reportages sur les problèmes sociaux et du travail; transposer en français les matériels d'information produits en anglais ou en espagnol; réaliser des interviews radio et participer à la réalisation des programmes radio et audio-visuels en français; répondre aux demandes des journalistes et assurer de bonnes relations de travail avec les médias; faire fonction d'attaché de presse aux réunions de l'OIT.

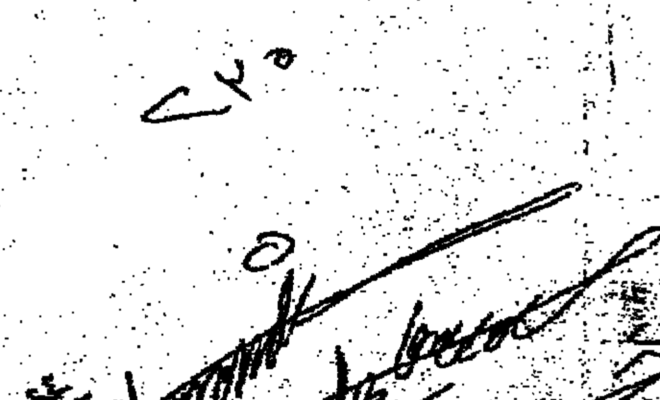
Les conditions d'emploi sont intéressantes : traitement et indemnités élevés, 30 jours ouvrables de congé annuel, congé dans les foyers, caisse de pensions, assurance maladie et accidents.

A qualifications égales, la préférence sera donnée aux candidatures féminines et aux candidatures des ressortissants de pays sous-représentés au BIT.

Les candidatures avec c.v. complet et les demandes de renseignements supplémentaires sont à adresser au Bureau de correspondance du BIT : 205, boulevard Saint-Germain, F-75340 Paris Cedex 07 (France), téléphone (00331) 45 48 92 02. Réf. à indiquer : V/PRESSE/71/90. Date de clôture : 20 novembre 1990.

IL NE SERA PRIS CONTACT AVEC LES POSTULANTS QUE SI LEUR CANDIDATURE EST EFFECTIVEMENT RETENUE.







Le Monde de l'International

International Fund for Agricultural Development, (United Nations) Rome, Italy
seeks two
SENIOR ECONOMISTS (one P5, one P4/5)

Post A Participates in and organizes in-depth rural and agricultural sector surveys and country studies in Asia region; prepares country briefs: organizes special programming missions to African countries; contributes to review process of projects in terms of Lending Policies and criteria; prepares economic, agricultural and rural sector-related texts; assists in facilitating cooperation between IFAD and development institutions.

Post B Reviews Lending Policies and criteria, guidelines, standards and indicators; prepares periodic Programming Framework for Lending Programme; reviews policy issues related to project lending; prepares statements; assists in planning and preparation of Annual Reports; undertakes project and country-related data analysis and replenishment issues.

QUALIFICATIONS AND EXPERIENCE:
Advanced University Degree in Economics or equivalent; published material; 10-15 years experience in policy, planning and economic analysis et senior/multinational levels; field experience; complete fluency in English and capacity to draft succinctly and clearly; working knowledge of Arabic, French or Spanish an asset.

SALARY & BENEFITS: Depending on qualifications, net salary in P4/P5 range will be US$ 38,050 to US$ 55,214. Cost of living allowance US$ 24,123 to US$ 35,006 subject to change according to United Nations Common System.

DURATION: Initial contract, two years.

DATE OF ENTRY ON DUTY: as soon as possible.

Please send detailed résumé *in duplicate* indicating post of interest to:

IFAD - Personnel Division
Via del Serafico, 107 — 00142 ROME - ITALY
Closing date for application: 29 November 1990
Only shortlisted candidates will receive an acknowledgement.

P A R I S

air marrel
division de BENNES MARREL S.A.

Commerciale ou technique, votre formation (Bac + 4) au profit de votre passion pour la vente

EXPORT

UN HOMME D'AFFAIRES INTERNATIONALES

Etudier le marché, répondre aux appels d'offres, négocier, vendre : pour faire croître notre Chiffre d'Affaires auprès d'une clientèle par nature internationale - aéroports, Compagnies aériennes... - vous êtes occupé plus de la moitié de votre temps par vos voyages dans le monde entier et par la réception de vos clients en France.
5 ans d'expérience à l'Export, la trentaine environ, adaptable à différentes mentalités, c'est dans la diversité de vos interlocuteurs que vous trouvez votre plus grande satisfaction. Votre connaissance de leurs modes de pensée vous rend immédiatement autonome dans votre approche Marketing et Commerciale, pour réussir dans le secteur de nos produits - matériels de servitude aéroportuaire - qui mettent en oeuvre la mécanique, l'hydraulique et l'électricité. **Your English is perfectly fluent, practice of German would be a plus.**

Vous avez l'état d'esprit : les Consultants de l'AIR du Management étudieront le dossier de candidature (CV + lettre manuscrite + photo) que vous leur enverrez, 93 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, sous réf. 1114.

L'AIR *du Management*

A S S I S T A N C E   I N T E R N A T I O N A L E   E N   R E C R U T E M E N T

MEDIA-SYSTEM

IUED **La fondation pour l'étude du développement - Genève** met au concours le poste de

DIRECTEUR/DIRECTRICE
de l'Institut universitaire d'études du développement

Entrée en fonctions : 15.7.92.
Candidatures jusqu'au 7.12.90.
Mᵉ Aubert, président - IUED - case postale 136 - CH-1211 Genève 21.
Des informations complémentaires peuvent être obtenues au secrétariat de l'IUED.

Représentants de vente/importateurs

Droits de vente exclusifs
Nous sommes une société commerciale allemande et sommes en train d'établir un réseau de distribution à travers l'Europe. Nos secteurs principaux sont : bicyclettes, articles de sports et accessoires, articles textile, articles en cuir, chaussures, machines de traitement de métal et de bois.
Nous vous prions de nous répondre en indiquant votre branche :

EURIMEX
Handelsgesellschaft mbH
Waldplatzstrasse 12
7835 Teningen-Nimburg
R.F.A.
Fax. (49) 7663-56-98

Célèbre et ancien pensionnat privé en Suisse romande, préparant le baccalauréat français, cherche pour le mois de janvier 1991 un

PROFESSEUR

expérimenté de sciences économiques et de géographie.

Envoyer C.V. et certificats à :
La Direction - Institut Le Rosey
CH - 1180 Rolle

POSTE OUTRE-MER

Centaine de postes bien payés. Occasion pour tous. Renseignements gratuits. Services d'emplois outre-mer. *Dépt.* L.M., C.P. 460, ville Mont-Royal, QUÉBEC, CANADA H3P 3C7.

DEMANDES D'EMPLOIS

German Manager (f)

Ph. D., M.A., 20 years of experience in planning and implementing international conferences, seminars and training courses, partner institutions mainly Asian development banks and governement institutions, would like to take up management post in your company/institution in France.

Fluent in German, English and French. Basic knowledge of Spanish and Persian.

Plese write to *Le Monde Publicité*,
rue de Monttessuy,
75007 Paris, Number 7130

JURISTE 24 ans, maîtrise en droit privé. Expériences réussies dans un cabinet d'avocat et dans une grde banque à Paris. Micro-informatique, trilingue, recherche poste dans un service juridique ou dans une banque. Tél. : 46-34-67-61.

MÉDECIN, 42 ans, sans charges, immédiat. disponib., pratique parlée et écrite de l'anglais, du russe, de l'allemand, cherche reconversion, mobilité à l'étranger acceptée.
94-36-23-98.
Ecrire sous réf. 8140 au Monde publicité, 5, rue de Monttessuy, 75008 Paris.

J.F. 27 ans, BTS secrétariat bureautique, 2 ans exp. cherche poste motivant, aimant investir son dynamisme et son professionnalisme dans poste à responsabilités motivant. Maîtrise TTX (World 4, Textor). Disponible rapidement. Ouverte à toutes propositions sérieuses
Tél. : 47-36-56-33

FEMME
CHEF DU PERSONNEL
33 ans, 10 ans d'expérience professionnelle dans la fonction personnel (effectif géré 1 000 salariés, 3 conventions collectives, responsabilité équipe 5 personnes en liaison directe avec le d.g.).
Je souhaite intégrer un poste de CHEF DU PERSONNEL dans entreprise Paris/r.p.
Merci de faire offre s. réf. D.R à Plurial, 42, rue Camille-Desmoulins, 94234 Cachan cdx.

Homme 31 ans. Directeur commercial. Niv. maîtrise d'économie. Aptitude à motiver, ch. à donner nouvelle impulsion à sa carrière. Etudie ttes propos. sérieuses.
Ecrire s/réf. M/11 à : HYPERBOLE
2, bd de Magenta, 75010 Paris, qui transm

Diplômée, anglaise, bilingue, avec expérience en édition et enseignement, ch. emploi à Paris, c.v. et références sur demande.
Boîte postale.

J.H. TRENTAINE formation DECS 7 ans Audit, méthode, restructuration analyse financière dans filiale sénégalaise multinationale étudierait toutes propositions. Mobilité acceptée.
Ecrire sous réf. : 8126 au Monde Publicité
5, rue de Monttessuy — 75007 Paris.

AGENT D'ACCUEIL LIBRE fin novembre cherche emploi dans organisme de formation.
Ecrire sous nº 8135
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Secrétaire de direction, 30 a., exp. de l'organisation événementielle, rech. emploi secteur tourisme, communication, rel. publiques.
Tél. : 47-81-99-49 ap. 20 h.

J.F. 24 a., *juriste spécialisée : propriété, littéraire, artistique,* industriel et droit communautaire, recherche emploi.
Tél. : (16) 82-33-11-84

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

Le Monde des Cadres

Constructeur italien de raccords DIN 2353, déjà très connu sur les marchés européens, Allemagne incluse, recherche actuellement sur le territoire français des :

AGENTS DE DISTRIBUTION

déjà affirmés, possibilité de représentation exclusive, dans les régions de:

LYON - MARSEILLE
ET SUD DE LA FRANCE

Collaboration étroite assurée par la maison mère pour une rapide introduction du produit.

Écrire même par télex en indiquant la région intéressée, à :

RASTELLI RACCORDI SRL
VILLANTERIO (PV) ITALIE
Télex : 321667 - Fax : 0382/967080

---

36 15 LM
Le service télématique expert de l'emploi des cadres

L'AGENDA

Ateliers

Ateliers écriture et chorégraphie pour adultes, Paris-5ᵉ une fois par mois
Tél. : 30-59-89-61

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix, « que des affaires exceptionnelles », écrit le guide « Paris pas cher », en alliances, brillants, solitaires, etc.; bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.

PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens
4, Chaussée-d'Antin
Achat tous bijoux ou échanges
Autre magasin autre gd choix.
ETOILE
37, avenue Victor-Hugo.

GILLET
SPÉCIALISTE BIJOUX ANCIENS
19, r. d'Arcole, Paris-4ᵉ
43-54-00-83.

Conférence

Si l'art vous intéresse l'association PALETTE vous propose des conférences et des visites-conférences. Pour tous renseignements appelez le 42-71-52-87 ou le 45-54-28-88

Cours

Autrichienne, dipl. université, dom. 8ᵉ, donne cours part. d'ALLEMAND, poss. cours intensifs.
Tél. : 42-84-11-24.

COURS D'ARABE
JOURNÉE, SOIR, SAMEDI.
AFAC 42-72-20-88

COURS D'ALLEMAND
Groupes, individuels.
Tél. : 46-40-86-65.

Echange

Expert en informatique en France pour 1 ou 2 ans RECHERCHE ÉCHANGE appt. ou pav. 3 chambres, Paris sud contre équivalent au cœur SILICON VALLEY.
Tél. : 40-26-28-49 ou (19-1) 408-973-1026.

Stages

A LOUER
pour séminaires ou stages
MAS PROVENÇAL
Tt clt, 13 ch., 2 dortoirs, grde salle pr réunions, pisc. Poss. d'héberg. 40 pers. J. FOREST. tél. (1) 43-30-20-81.

Vacances Tourisme Loisirs

Driscoll House Hotel, 200 chambres indiv., 120 livres sterl. par sem., bonne cuisine. Rens. : 172, New Kent Road, London SE1 4YT, G.B. 19-44-71-703-4175.

automobiles

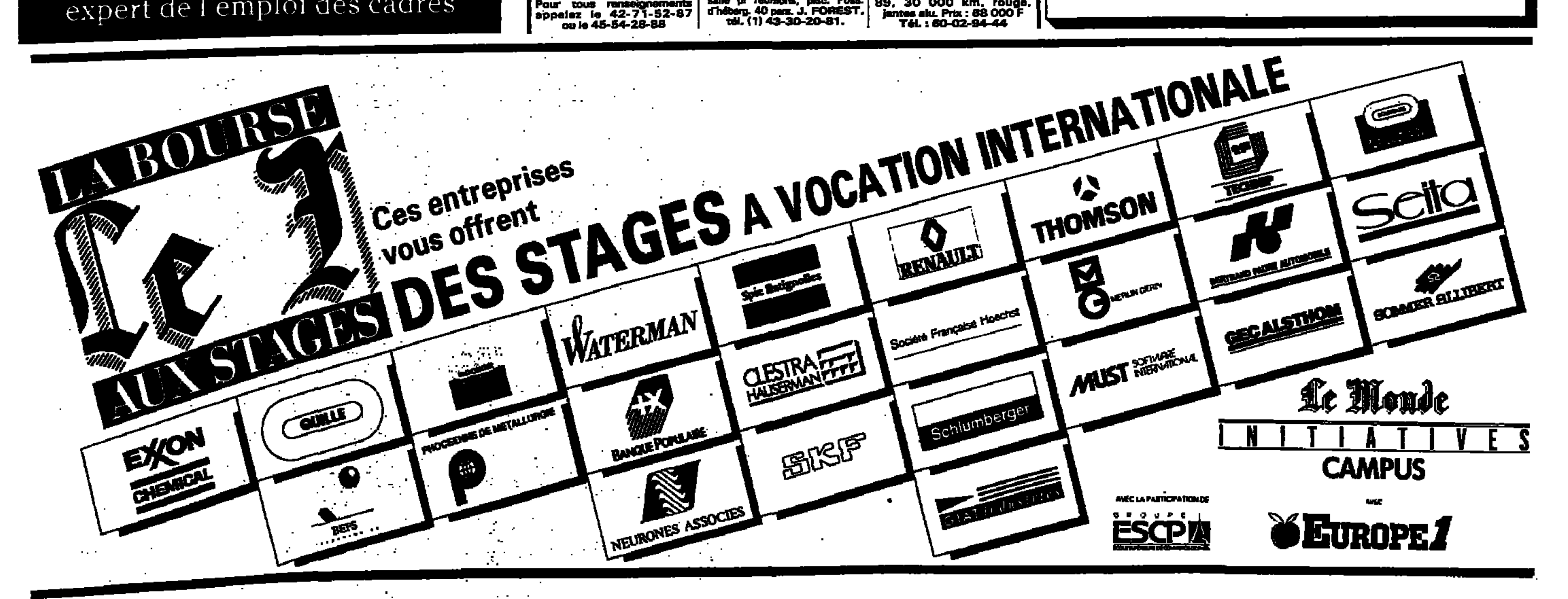
ventes

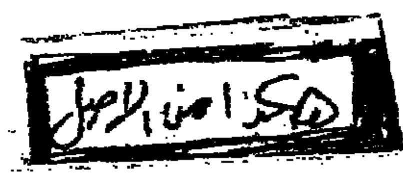
de 8 à 11 CV

Vends cause double emploi
GOLF GTI 16S
Modèle 88, couleur gris anthracite, toit ouvrant, ALARME EKRON, 73 000 km, 9 cv. GARANTIE 16 MOIS VAG. Parfait état.
Tél. : 43-76-31-00.

A VENDRE
ALFA Roméo 90 2 litres inj.
Année 1986.
Puissance : 8 CV (130 CV din)
Toutes option + jantes alu.
32 850 km.
PX : 42 000 F, à débattre.
Tél. 42-35-46-08
(à partir de 19 heures).

Vend R 19 TXE 5 P. avril 89, 30 000 km, rouge, jantes alu. Prix : 68 000 F
Tél. : 60-02-94-44





Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

ARCADES TUILERIES
STUDETTE à aménager, 4e asc., grande cour, 2 fenêtres, 498 000 F
TÉL. : 42-80-10-06

3e arrdt

R. ARQUEBUSIERS pptaire vend dans imm. asc. CHARMANT 3 P. rénové, cuis. équipée, chauff. centr. indiv. Tél. : 45-04-24-30

ARTS-ET-MÉTIERS
BEAU STUDIO tt cft. Kitch. éq., 4e ét. s/rue. Parties communes refaites. Digicode. 365 000. 42-71-87-24.

3e MARAIS
Beau 2 P. tt cft. rue et cour. Refait nf. Bains, wc séparés. 1 100 000 - 42-71-61-48

Mo Arts-et-Métiers calme, baigné de soleil en duplex, gd living dble + 1 chbre + s.d.b. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

4e arrdt

RUE ST-MERRI
TRES GRAND LUXE
Duplex 103 m², balcon 6 m², 2 chbres + 2 s.d.b., mezzanine double hauteur. Parking
Livraison 1992
45-74-20-43
45-72-50-50

ILE-SAINT-LOUIS
Gd 2 pces, face église, ensoleillé, chamb. s/cour. Poutres, chemin.. Beaucoup de caractère, wc séparés. 2 250 000 - 42-71-62-79

CŒUR MARAIS, Mo SULLY-MORLAND. Imm. 17e historique, beau 2 P. + mezzanine, étg élevé, conft poss. 660 000 F. 48-04-84-48

PLACE DES VOSGES
Imm. luxueux. Appt env. 100 m², entr., living + 2 chbres, 2 s.d.b., park. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

5e arrdt

R. CLAUDE-BERNARD
Pptaire vd dans imm. ravalé, asc., tapis, beau 2-3 P. rénové, cuis. équipée, tt cft. Tél. : 45-04-24-30

PANTHÉON
Original 2 p. tout conf., cuis., bains, mezzanines, poutres et charpente apparentes, plein soleil, charme, prestations de qualité 1 300 000 F 42-26-16-51.

FACE LUXEMBOURG
séj. double, 2 chambres parfait état 3 150 000 F
F. FAURE 45-49-22-70.

5e MONGE
Beau 2 P. tt cft s/rue. Bien exposé. Bains, wc. Cave. 1 050 000 - 42-71-61-48

RARE
Près Maubert, neuf, jms habité, ancien imm. XVIIe réhabilité, appt ht de gamme, env. 115 m², living 50 m² + 2 chbres, s.d.b., s. d'eau. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

6e arrdt

R. DU DRAGON
Charmant studio 27 m². Dernier ét., soleil.
SERGE KAYSER 43-29-60-60

CROIX-ROUGE 6e étage, asc., studio confort
F. FAURE 45-49-22-70.

ODÉON SÉNAT
2e étage, STUDETTE, conf., à saisir. 400 000 F
F. FAURE 45-49-22-70.

6e VANEAU
Imm. réc., stand. B. appt. 2 P. BALC. 2 300 000 F.
LA TRIBUNE. 45-66-43-43

7e arrdt

SÉGUR
Imm. p. de t., 3 p., 2e ét. NOTAIRE 42-47-12-17.

UNESCO 3-4 pièces
tout conf. + serv. Bel imm. COTIMO 47-83-62-74.

AV. SUFFREN
CHAMBRE, 7e asc. Vue Tour Eiffel. Ds magnif. imm. per. de t. 330 000. 42-71-87-24

INVALIDES
APPT D'EXCEPTION. 6e ét. Asc., pierre de t. 6 P. Gd balc., chbre serv.
VUE TOUR EIFFEL et INVALIDES. 7 600 000 F.
LA TRIBUNE. 45-66-43-43

LA BOURDONNAIS
Bel imm. pierre de t., 2 P. : 55 m², balc., 3e ét. 2 400 000 F
IMRC 43-97-37-45

RUE DU BAC, 6 P.
plein de poésie, 200 m², 2e ét., hôtel particulier, rue et jard., parking, autres appts 180 et 240 m². Boiserie Buron. 42-36-88-05.

SEGUR, s. av. et jardin, élégant liv., chbre équipée. 5 fenêtres. 42-36-88-05.

CARRÉ DES ANTIQUAIRES
Superbe 200 m², caractère, boiseries. 40-20-96-00.

8e arrdt

SAINT-AUGUSTIN MALESHERBES
240 m² + STUDIO
LUXUEUX, IMPECC.
PPTAIRE 45-02-13-43

8e PROF. LIBÉRALE. Poss. EXTRAORDINAIRE 3-4 P. + balc., salle de château 3,50 m s/plafond. Superbes moulures et boiseries.
A VOIR 3 950 000 F
LA TRIBUNE 45-66-43-43

8e SAINT-LAZARE
Pierre de t., 100 m², caractère, balc., possib. profess. 4 200 000 F.
UFFI 45-22-02-44.

RUE DE ROME.
Pierre de taille, duplex, style atelier, 95 m², tt cft. 2 600 000 F.
UFFI 45-22-02-44.

CHAMPS-ELYSÉES (proche) Idéal prof. lib. 210 m² env. Bcp de charme. Ent., dble living + burx + 3 chbres, 2 bains. Travaux à prévoir. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

9e arrdt

CARACTÈRE
4-5 P. IMPECCABLE
2 180 000 F 45-87-09-09.

TRUDAINE. BEAU 2 P.
Tt cft, triple expo. Très clair. Vue Sacré-Cœur. Immeuble pierre de t. Interph. Asc. 680 000 F - 42-71-87-24

QUART. EUROPE. Beau Studio av. charme. Tt cft. Cuis. éq. Digicode. Interph. Bel imm. pierre de t. 455 000 - 42-71-87-24

10e arrdt

PPTAIRE VEND : GDS BOULEVARDS, 200 m² + 30 m² TERRASSE. Pierre de t., asc. 4 500 000 F. 40-75-03-71.

Mo RÉPUBLIQUE proche Canal. Beau studio, cuis. séparée, s. d'eau, w.-c. 1er ét. 395 000 crédit total possib. 48-04-84-48.

11e arrdt

PÈRE-LACHAISE
Imm. récent, beau 2 p., tt cft. 4e sur rue. Box, s.-sol. 43-45-37-00.

FAIDHERBE-CHALIGNY
70 m² env., confort, style, maison + courette
1 350 000 F 45-49-22-70.

PRÈS RÉPUBLIQUE
2 P. coin cuis., tt cft, chauff. indiv. gaz. 3e ét. Clair. Créd. 395 000 - 43-70-04-64

Mo PARMENTIER. Gd et beau studio, ref. neuf, cuis. séparée, bns, dressing, soleil, calme, prêt à habiter, urgt. 570 000 F. 43-27-81-10.

12e arrdt

DAUMESNIL. Près Mo
Studio, coin cuis., wc, bains. Faibles charges. Vue dégagée. 367 000 F. Crédit. 43-70-04-64

Mo DUGOMMIER. Ravalement payé, à saisir, beau 2 pces, cuis., sal. de bns, w.-c. séparés, soleil. cft, urgt. 760 000 F. 43-27-95-83.

Mo DAUMESNIL CHARENTON
Près TAINE superbe 2 p. sur rue, cuis. équipée, bains, w.-c., ravalement payé 739 000 F 48-04-84-48.

13e arrdt

PEUPLIERS MAISON
170 m² + jardin 75 m². 6 800 000 F. 45-46-26-25.

TOLBIAC IMM. RAVALÉ
2 P. 38 m² env., tout conf. 550 000 F 45-87-95-17.

14e arrdt

DENFERT bel ancien, asc., studio ou 4 p. à rafraîchir. Gaîté, récent 2 p., s. jardin René-Coty, standing, 2 p., Tombe-Issoire, plein soleil, liv., 4 chbres. Tél. : 43-35-18-36.

PLAISANCE, 2 PCES
Entrée, cuis., sal. eau, w.-c. 549 000 F, crédit. 48-04-08-60.

Mo ALÉSIA. P. de t., stand., récent, très beau 3 pces, cuis. équipée, bns, w.-c., cave, balc., s/jard., poss. park. locat. 2 200 000 F. 43-27-81-10.

15e arrdt

CHARLES-MICHELS, à saisir.
2 PCES, 760 000 F.
Tt cft, clair, très bon état. 45-66-01-00.

16e arrdt

TROCADÉRO.
Imm. pierre de taille, pptaire, vd dernier ét., gd 2 pces, rénové, bns, cuis. équipée. 45-04-23-15.

Mo ANGE-AUTEUIL
3 P., gd balc., imm. pierre de t., stand., 6e ét., asc., ref. entièrement, séj., 2 chbres, cuis., w.-c., s. de bains. 2 800 000 F
AVIS 40-71-86-60

Mo EXELMANS
4 P., 94 m², imm. pierre de t., salon, séj., 2 chbres, cuis., w.-c., sdb, park. 3 250 000 F
AVIS 40-71-86-60

16e PORTE ST-CLOUD
2 P. 960 000 F
Refait neuf. 45-67-42-70.

VILLAGE AUTEUIL
Dans maison particulière. RAVISSANT 3 PCES
2 350 000 - 45-62-16-40

SQUARE MOZART
Très beau duplex. 5-6 P. Parfait état. Clair. Calme. 4 750 000 F.
LA TRIBUNE. 45-66-43-43

PPTAIRE VEND :
FOCH, PRÈS 350 m²
Box., 3 serv., occupé h. 93 ans. 14 000 000 F. 42-25-81-44.

QUAI L.-BLÉRIOT. P. de taille, stand. except. cause urg. Gd studio, belles prestations, cuis. équipée, s. de bains, w.-c., placards, soleil. Etage élevé. Prix : 559 000 F 48-04-84-48.

17e arrdt

PEREIRE
Dble séj. tt cft. S. d. bs, wc indép., cuis., éq. Belle hauteur s/plafond. Baie vitrée. Très clair. 980 000 F. Tél. 42-71-87-24

Près BATIGNOLLES. Beau 2 P., cuis., tt cft, 3e ét. s/rue et cour. Chauffage individuel, gaz. Digicode. 655 000, créd. 43-70-04-64

17e ROME
Gd 2 P. rue et cour à moderniser, ch. cent. individ. gaz. Beau volume. 1 050 000 - 42-71-61-48

PORTE MAILLOT
2 pces, kitch., sal. eau, très clair, 7e ét., p. de t. 520 000 F. 45-66-01-00.

MAIRIE 17e R. NOLET, ravissant 2 P. cuis. séparée, bains, w.-c., imm. ravalé, soleil, calme, à saisir. 580 000 F
Tél. : 43-27-81-10

Proche Neuilly ou Pte Maillot, clair, aéré. 5e étage, appt env. 133 m², living dble 45 m² + 2 chbres, cuisine, s.d.b., chbre sce asc. Très bon plan. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

PRÈS PEREIRE.
6 pces, 130 m², ascenseur. 4 450 000 F.
UFFI 45-22-02-44.

RUE LEGENDRE. Rare, tapis, escal., interphone, 2 pces, entrée, cuis., sal. eau, w.-c.. Px : 619 000 F, crédit. 48-04-08-60.

18e arrdt

MAIRIE. 2 P. 34 m² bon imm., 630 000 F
SECAU 42-72-16-75

PROCHE MAIRIE. BEAU STUDIO tt cft, cuis., équip. Immeuble ravalé. TRÈS CLAIR. 355 000 F Tél. 42-71-87-24

QUARTIER L'OLIVE
Parfait pour investisseur 2 P. cuis., dche, wc. TRÈS CLAIR. 530 000 F. A débattre. 45-66-43-43

EXCEPT. R. MARX-DORMOY 2-3 P. tt cft. Gd balc. A rénover, 4e ét. Bon immeuble pierre de taille. 850 000 F. A débattre. 45-66-01-00

Mo BLANCHE, BD CLICHY. 2 pces, cuis., bns, petits travaux, PLEIN SUD, calme, URGENT. 550 000 F. 43-27-95-83.

R. DE TORCY. Gd 2 pces, cuis., bns, à rafraîchir. Près du Mo Marx-Dormoy, soleil, calme. A saisir. 525 000 F. 43-27-95-83.

PLACE CLICHY exceptionnel 2 p., cuis., salle de bains w.-c. 36 m², Px : 490 000 F crédit total possible Tél. : 48-04-84-48.

19e arrdt

AV. TRUDAINE
BEAU 2 p., cuis. équipée tout conf., cave
PRIX : 660 000 F
crédit possib. 48-04-85-85.

126-130, rue Compans
Immeuble neuf de qualité du 2 au 5 pièces.
Réalisation :
PARK PROMOTION
42-03-71-22

BUTTES-CHAUMONT
Ds imm. récent. Rez-de-jard. 3 P. tt cft. Porte blindée. Cave. Park en ss/sol. 1 800 000 - 42-71-62-79

50 m parc Buttes-Chaumont
2 PCES, A RENOV.
Bon immeuble.
Px : 535 000 F. 45-66-01-00.

BUTTES-CHAUMONT
except., p. de taille, 3 pces, entrée, cuis., sal. eau, w.-c., cave. 899 000 F, crédit. 48-04-08-60.

RUE CRIMÉE. Exceptionnel, p. de taille, 40 m², 2 pces, entrée, cuis., s. de bns, w.-c., cave. Px : 669 000 F, crédit. 48-04-08-60.

AV. SECRÉTAN. Rare, 4e ét., asc., STUDIO, tt cft. PRÈS DES BUTTES. 489 000 F, crédit. 48-04-08-60.

20e arrdt

GAMBETTA 2 P. TT CFT
Sal. d'e., wc, gd séjour. Très clair dans bon imm. pier. et briques. 710 000 F. Tél. 42-71-87-24

Près PL. GAMBETTA. Beau 2 P., cuis., wc, bns, chff. indiv. gaz. Gardien. Digicode. 1er ét. s/rue et cour. 750 000, créd. 43-70-04-64

Mo MARAICHERS
Angle Avron, urgent. Beau studio, 2e étage sur rue, cuis. tout conf. 345 000 F crédit possib. 48-04-85-85.

Particulier vend dans imm. pierre de taille, appart. F-3. Premier étage, tout confort. Proximité métro Pelleport. Tous commerces.
Prix : 1 100 000 francs.
Tél. : 43-60-82-44 apr. 19 h.
Agences s'abstenir.

78-Yvelines

PORT-MARLY
Bel appt 116 m². 5 pces. Box ss-sol. 1 470 000 F. Agence, 39-76-57-07.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY CENTRE
Studio r.d.c., cuis., s. de b., calme, cft. 750 000 F.
Tél. : 47-45-56-81 soir.

Gare d'Asnières 3 mn
2 pièces 50 m², état neuf, confort, nombreux placards. Ensoleillé, 5e étage, asc. Terrasse et vue dégagée 3 mn gare d'Asnières, 8 mn Paris. Prix : 1 100 000 F 47-88-86-25 10 h.-14 h, soir après 19 h.

93 Seine-Saint-Denis

PANTIN exceptionnel, près Mo, 40 m², 2 p., entr., cuis., sal. eau, w.-c.
PRIX 439 000 F crédit total. 48-04-08-60.

Le Raincy (93). Gare 12' Paris-Est. Tres commod. F4 90 m². 2e étage. Imm. bourgeois stand. Ent., cuis. amén., 2 gdes chbres, s. à manger. Cave. Park. A prox. interph. Ensol. Faibles charges. PX 1 150 000 F. Tél. 43-02-51-57

ST-DENIS à 50 m du Mo
LOFT 190 m²
aménagé, charme et espace pr 1 650 000 F pptaire 47-66-07-07

PANTIN près Mo
Rare. 2 pièces, entrée, cuisine, salle d'eau, w.-c., cave. 439 000 F. Crédit total. 48-04-08-60.

94 Val-de-Marne

INVESTISSEURS
ST-MAUR, 94, près RER. Ptaire vd imm. récent de burx libres. R + 6, asc., 18 park. 43-45-00-75.

95- Val-d'Oise

A vendre à ENGHIEN immeuble de standing. Gd studio 47 m², tt conft. Gde cuis. + balc. 11 m² + cave. A 100 m du lac. 570 000 F. Tél. 34-15-02-92

Province

Vds studio ARCS 1800, côte Sud, résidence Pierra Menta, appt no 408. Bureau des Arcs. (16) 79-41-55-55.

GETS (HTE-SAVOIE)
Appartement meublé de 52 m². Prix 480 000 F à discuter. Tél. à Genève : 1941.22/788-02-29

appartements achats

Rech. 1 à 3 P. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. PAIE CPT chez notaire. 48-73-48-07, même le soir.

Rech. pour pied-à-terre STUDIO ou 2 PIÈCES. Décision rapide, paiement comptant. M. LECUYER. Tél. : 42-71-93-00.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m². 40 000 F à 90 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations.
TÉL. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54.

LA TRIBUNE
DE L'IMMOBILIER
80, r. de Sèvres, PARIS-7e, rech. pour sa clientèle studio et beaux appts 5e, 6e, 7e, 15e, 14e, 16e. Présentation et décision rapides. 45-66-91-91.

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e
Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
EVALUATION GRATUITE
sur demande
46-22-03-80
43-59-68-04 poste 22

viagers

LIBRE MAI 91
3/4 P. tt cft. 70 m² imm. moderne près Mo Buzenval, 375 000 F cpt + 9 500 F par mois, fme 77 ans. F. Cruz 8, r. La Boétie 42-66-19-00

hôtels particuliers

17e PÉREIRE (proche)
H. part. R + 3, petit jardin, terrasse, possibilité prof. libérale, surf. env. 350 m², 3 récept. + 8/9 chbres. 20 M. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

villas

MARNES-LA-COQUETTE
S/terr. 550 m², part. vd villa caract. 140 m² hab., 3 ch. Salon 45 m². Plein sud. Vue imprenable sur lac et stade. Garage 3 voit. Jardin fleuri, arboré, clos. Dépendances et combles à amén. 3 000 000 F. Tél. : 43-80-09-38 (H.B.).

propriétés

RUEIL HAMEAU JONCHERE
magnifique ppté sur 3 000 m² 12,5 MF.
Tél. : 47-45-78-32

FORGES-LES-EAUX
110 km de Paris sur 6 000 m² (3 000 m² paysagés, 3 000 m² construct.). Maison contem. 500 m² env. (10 P.) s/4 nivx, 160 m² env. au sol. Séjour cathédrale 50 m² avec chem., cuis. avec barbecue. 6 ch., 6 salles de bns. 4 w.-c., 2 cus. 1 terr. 65 m² env. Garage 3 voit. 4 caves dont 1 cellier. (16) 35-94-39-07 le soir.

locations non meublées offres

Paris

Importante société loue SANS COMMISSION immeuble tout confort (14e), 20, rue Cdt René-Mouchotte, 3 P., 86 m², 2e étage, loyer + charges 7 710 F, libre le 16 novembre. 3 P., 69 m², 1er étage, loyer + charges 7 425 F. Libre de suite.
Tél. pour rendez-vous à Monsieur Kudla
43-27-21-20 H. de bureau

Compagnie d'assurance
L'ÉPARGNE DE FRANCE
loue sans commission
PRÈS PL. WAGRAM
15/17, rue Nicolas-Chuquet PARIS 17e

Résidence neuve gd stdg. Balcons ou terrasses donnant sur espaces verts.

2 – 3 – 4/5 PIÈCES
de 5 000 F à 17 500 F.
Loyer en principal selon étage.
Parking 1 000 F.
40-54-25-72

VANEAU. Imm. récent 2e ét. STUDIO 50 m² env. Loyer : 5 500 F par mois. Tél. : 45-49-22-70.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT
Locat. saisonnière jusqu'en juillet 1991, collaboratrice du journal recherche, Paris-centre, 3 pces, 5 000 F maxi. 42-71-31-37, le soir ou répond.

Ex-collaboratrice du journal cherche logement F2, F3 (2 000-3 000 F) Paris sud, sud-est, proche métro. Tél. h.b. : 49-81-55-49, h.d. 42-40-90-39.

MASTER GROUP
Recherche appts vides ou meublés de standing pour CADRES et DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS
47, rue Vaneau, Paris 7e
42-22-14-61 42-22-24-66

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST.
Tél. : (1) 45-62-78-99.

maisons individuelles

ENVIRONS DE RENNES
Agréable mais. 5 ch. Cuis. équipée. Dble séjour. Ss-sol total. Gar. 2 voit. Jardin. Dans village bien équipé. URGENT. (16) 96-78-41-33 ou (16) 96-33-08-52.

SAINT-CLOUD
VAL-D'OR. MAISON familiale 4/5 ch. Cave. Gar. Petit jard. URGENT. 5 300 000 F. 40-71-90-25.

LA CELLE-SAINT-CLOUD
Maison ancienne rénovée. 300 m² terr.. 150 m² habit. 3 chambres, 2 bains. Vue panoramique. garage. 3 500 000 F. 39-76-57-07.

Les Clayes-sous-Bois
Maison neuve 5 min. SNCF. 427 m² terr. 111 m² plain-pied + 37 m² combles aménageables, 3 ch., garage. 1 550 000 F. Frais réduits. Agence, 39-76-57-07.

ENVIRONS DE RENNES
Agréable maison avec cuis. éq., 5 ch., dble séj., chem. Ss-sol total, gde terrasse, jardin 700 m². Dans village tout équipé (collèges, médecins, etc.) URGENT. (16) 96-78-41-33 (18 h-20 h).

L'HAY-LES-ROSES
MAISON 5 P
cuis. équipée, véranda, gar., beau jardin clos. 1 300 000 à débattre. 45-66-43-43

pavillons

RER BRY-SUR-MARNE
à 10 mn. Pav., état parf., jardin d'angle. 6 PCES. 1 450 000 F. AG. REGNIER, 254, av. Pierre-Brossolette, 94170 Le Perreux-s/Marne. Tél. : 43-24-17-63.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Ventes

PPTAIRE Vd BEAUX BURX PROFES. 300 m² FACE
UNIVERSITÉ TOLBIAC
5 m. sous plaf. 42-25-81-44.

Locations

DOMICILIATION
Bureaux, fax, ts services. A.F.I. PARIS. 48-74-69-41.

DOMICILIATION 8e
BUREAUX, TÉLEX, TÉLÉCOPIE.
AGECO 42-94-95-28

PARIS 17e EXT.
500 m² BURX + 10 PARKS
1 600 F/m²/AN
Michel Bernard, 45-02-13-43

CHAUSSÉE-D'ANTIN
430 m² BEL IMMEUBLE
Cession + loyer 1 100 F/m²/an
Michel Bernard, 45-02-13-43

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRE D'AFFAIRES propose : bureaux équipés et salles de réunions, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de ttes entreprises. Fax, permanence téléph., secrét. TTX, imprimerie et services personnalisés.
ETOILE, 16e 47-23-61-61
GRENELLE, 15e 47-23-61-58
ST-LAZARE, 8e 42-93-50-54
LAFAYETTE, 9e 47-23-61-61
BOULOGNE, 92 46-20-22-25
VERSAILLES, 78 30-21-49-49
+ 25 centre en France
Prix compét., délais rapides
Depuis 1978 à votre service
Infos Minitel, 3616 ASPAC

SIÈGE SOCIAL
burx équipés ts services, démarches R.C.-R.M.
SODEC SERVICES
CHPS-ELYSÉES 47-23-55-47
NATION 43-41-81-81

A PARTIR DE 50 F HT/mois
Votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e.
LOCATION DE BUREAUX.
INTERDOM 43-40-31-45

PARIS 13e
NEUF, STANDING
A PARTIR DE 32 m²
MULTISERVICES
BUROMASTER
45-02-13-43

ASNIÈRES, 90 m²
GARE BECON, 1 900 000 F
MONTPARNASSE
110 m², 3 800 000 F
MICHEL BERNARD 45-02-13-43

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ELYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Burx, secrét., tél., télex, fax.
Domicil. : 170 à 390 F/m
CIDES 47-23-84-21

locaux commerciaux

Locations

RER CHOISY
5 MN ORLY
ENTREPOT
1 480 m²
400 F/m²/AN
Michel Bernard, 45-02-13-43.

A LOUER
MAGASIN 5 VITRINES
faisant angle, 200 m², Av. Parmentier, Paris 11e.
Tél. : 47-36-56-33
à partir de 19 h 30.

boutiques

Ventes

MOTTE-PICQUET
Murs de boutique occupés. Excellent placement. 420 000 F. 45-67-95-17.

fonds de commerce

Ventes

Cœur Montparnasse, idéal investisseur, murs de rest., 170 m², parking. 3 850 000 F. 43-35-18-36.

Locations

Vitry, conviendrait à profession libérale. Boutique + bur. + cave 50 m², refait neuf, loyer 1 500 F. Cession 180 000 F à déb. Tél. : 46-80-96-26.

AGENDA IMMOBILIER







LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

1er ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 40 m², 1er étage	14-20, rue des Bourdonnais **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	3 881 + 597 + 3 312
3 PIÈCES Parking 80 m², 2e étage refait neuf	7, rue Molière **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	9 600 + 2 119 + 8 831

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO, PARK. 30 m², 2e étage cave	5/7, rue Saint-Hubert **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	2 600 + 240 + 1 850
STUDIO MEUBLÉ 20 m² sur jardin	HOME PLAZZA NATION **HOME PLAZZA 40-09-40-00**	5 500 + 825
2 PIÈCES MEUBLÉ 50 m² sur jardin	HOME PLAZZA BASTILLE **HOME PLAZZA 40-21-22-23**	8 500 + 1 275

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Parking 70 m², 1er étage	32, rue de Picpus **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	5 809 + 995 + 4 758

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2/3 PIÈCES Park., 75 m², 8e ét.	27/29, av. Stephen-Pichon **GCI 40-16-28-70**	6 200 + 1 540

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., 48 m², 5e ét.	199-201, av. du Maine **LOC INTER 47-45-19-97**	5 662 + 399
4 PIÈCES Parking, 87 m² 5e étage	199,-201, av. du Maine **LOC INTER 47-45-19-97**	9 800 + 703

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO Parking, 42 m² 6e étage, terrasse	21, rue Balard **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	4 750 + 497 + 3 380
DOUBLE LIVING 45 m², 4e étage Cave, Parking	45, rue d'Alleray **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	3 766 + 660 + 2 679

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO Park., 38 m² 5e étage	120, rue Lauriston **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	4 325 + 664 + 3 078
4 PIÈCES 127 m² 4e étage	67-69, av. Victor-Hugo **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	18 034 + 1 799 + 12 833

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 71 m², 2e ét. 10 m², balcon	15-17, rue Nicolas-Chuquet **L'ÉPARGNE DE FRANCE** **40-54-25-72**	10 000 + 900

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 3e étage Immeuble neuf	46 *bis*, rue Mouzaïa **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	6 650 + 859 + 4 732
4 PIÈCES Park., 92 m² 1er étage	48 *bis*, rue Mouzaïa **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	7 400 + 1 021 + 5 286

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 92 m² Rez-de-jardin	**BAILLY** 32, square des Marronniers **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	5 570 + 1 194 + 4 578
STUDIO Parking, 41 m² 4e étage	**GUYANCOURT** 1, rue de la Liberté **AGIFRANCE 47-42-17-61** Frais de commission	1 800 + 520 + 1 537
MAISON 5 pièces, 111 m² Garage	**GUYANCOURT** 3, allée des Ajoncs **SAGGEL 46-08-95-70** **46-08-80-36** Frais de commission	5 900 + 201 + 4 198
STUDIO Park., 36 m² Rez-de-chaussée	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 40, rue des Ursulines **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	3 405 + 340 + 2 422
6 PIÈCES Parking 116 m², 1er étage	**VERSAILLES** 96, avenue de Paris **SAGGEL 46-08-95-70** **46-08-80-36** Frais de commission	7 900 + 1 041 + 5 621
3 PIÈCES Parking, 75 m² 2e étage Balcon	**VIROFLAY** 2, rue Joseph-Bertrand **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	5 480 + 1 060 + 4 215
3 PIÈCES Parking, 80 m² 4e étage Balcon	**VIROFLAY** 2, rue Joseph-Bertrand **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	6 540 + 1 125 + 4 980

91 – ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
MAISON INDIVIDUELLE 7 pièces à étage 148 m² Garage	**DRAVEIL** Le Parc du Château 2, allée des Platanes **GCI 40-16-28-69**	6 950 + 250

92 – HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4-5 PIÈCES Park., 105 m² 1er étage Immeuble neuf	**ASNIÈRES** 25, avenue d'Argenteuil **SAGGEL 47-78-15-85** Frais de commission	7 100 + 1 234 + 5 052
4 PIÈCES Parking 93 m² 1er étage	**CLAMART** 1, rue de Bièvres **SAGGEL 46-08-96-70** **46-08-80-36** Frais de commission	6 300 + 749 + 4 483
STUDIO Park., 35 m² sur jard. 20 m², r.-de-ch., cave	**GARCHES** 70, rue du Docteur-Debat **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	3 315 + 280 + 2 657
3 PIÈCES Parking, 73 m² 1er étage Immeuble neuf.	**MEUDON** 68-76, rue de la République **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	5 500 + 1 083 + 3 914
4 PIÈCES 2 parkings, 85 m² 3e étage Immeuble neuf	**MEUDON** 68-76, rue de la République **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	6 850 + 1 282 + 4 874
4 PIÈCES Parking. 87 m² Rez-de-chaussée	**MEUDON** 3-3 *bis*, rue du 11-Novembre **SAGGEL 46-08-95-70** **46-08-95-69** Frais de commission	5 660 + 1 019 + 4 028
4-5 PIÈCES Parking, 107 m² 1er étage Immeuble neuf	**MEUDON** 68-76, rue de la République **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	8 200 + 1 592 + 5 835
STUDIO Parking, 32 m² Rez-de-ch., terrasse	**NEUILLY-SUR-SEINE** 7 *bis*, rue de Rouvray **LOC INTER 47-45-19-97**	3 600 + 313
4 PIÈCES Park., 87 m² 4e étage, balcon	**NEUILLY-SUR-SEINE** 7 *bis*, rue de Rouvray **LOC INTER 47-45-19-97**	9 800 + 763
PAVILLON 4 pièces, *DUPLEX* 113 m², parking	**RUEIL-MALMAISON** *27, allée Marcel-Jouhandeau* **AGIFRANCE 47-42-17-61** Frais de commission	6 120 + *326* + 4 355
2 PIÈCES Park., 60 m² Rez-de-chaussée	**SAINT-CLOUD** 1, square Clotilde **SAGGEL 46-08-95-70** **46-08-95-69** Frais de commission	4 800 + 437 + 3 416
3 PIÈCES Park., 66 m² 2e étage Immeuble neuf	**SÈVRES** 41, Grande-Rue **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	5 500 + 797 + 4 226
3 PIÈCES Parking 79 m², rez-de-ch. Immeuble neuf	**SURESNES** 27, av. Georges-Pompidou **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	5 600 + 1 165 + 3 985
4 PIÈCES Park., 88 m² 3e étage Cave	**SURESNES** 9, av. Georges-Pompidou **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	7 000 + 1 310 + 4 981
4 PIÈCES 2 parkings 93 m² 3e étage	**SURESNES** 27, av. Georges-Pompidou **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	6 700 + 1 375 + 4 768
5 PIÈCES Park., 127 m² 1er étage	**VANVES** 114, av. Victor-Hugo **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	8 128 + 1 699 + 5 784

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Parking 48 m² 2e étage	**CACHAN** 34, avenue Carnot **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	3 600 + 440 + 2 561
4 PIÈCES Parking, 87 m² 1er étage	**CHARENTON** 21, rue de Valmy **LOC INTER 47-45-19-97**	6 381 + 1 116
MAISON 4 pièces, 120 m² sur terrain 480 m² Garage	**ORMESSON** 46, av. des Tourelles **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	5 375 + 140 + 4 140
2 PIÈCES Parking, 55 m² 4e étage, terrasse	**SAINT-MANDÉ** 5, rue Faÿs **LOC INTER 47-45-19-97**	4 960 + 558
3 PIÈCES Parking, 74 m² 2e étage, balcon	**SAINT-MANDÉ** 31-33, avenue Joffre **LOC INTER 47-45-19-97**	6 150 + 877
4 PIÈCES Parking, 85 m² 3e étage, balcon	**VINCENNES** 44, rue de Fontenay **LOC INTER 47-45-19-97**	6 340 + 940

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE









L'EPARGNE DE FRANCE







SOLVEG
LOCATION, VENTE ET GESTION D'IMMEUBLES



MARCHÉS FINANCIERS

Face à la chute du dollar

La France n'a pas obtenu une réunion du groupe des Sept

A Bâle, au début de la semaine, M. Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, n'a pas obtenu de ses collègues réunis au siège de la Banque des règlements internationaux (BRI) une réunion du groupe des sept pays les plus industrialisés du monde, pour essayer de stopper le glissement du dollar. Le principe d'une telle réunion, qui avait été évoqué la semaine dernière par M. Pierre Bérégovoy, ministre français des finances, est appuyé par la Banque d'Italie, qui a dû fortement intervenir ces jours derniers pour soutenir la lire par rapport au mark.

En revanche, il se heurte à l'opposition des Etats-Unis, qui préfèrent un dollar faible pour relancer leurs exportations et soutenir leur économie. L'Allemagne préfère, également, un dollar faible dont la contrepartie est un mark fort, meilleur rempart contre l'inflation, de même que le Japon, qui voit dans la baisse de la devise américaine le moyen de réduire le coût de sa facture pétrolière. Les gouverneurs des banques centrales se sont, par ailleurs, mis d'accord sur les statuts de la future banque centrale européenne, indépendante des pouvoirs politiques. Un système à deux niveaux serait institué, avec un comité exécutif de six membres désignés par les ministres des finances de la CEE et un conseil regroupant les gouverneurs de toutes les banques centrales plus le président du comité exécutif.

Un succès à l'Est de la filiale d'Elf Aquitaine

Sanofi prend une participation majoritaire dans le deuxième groupe pharmaceutique hongrois

La Sanofi (groupe Elf Aquitaine), deuxième firme pharmaceutique française derrière Rhône-Poulenc avec un chiffre d'affaires voisin de 10 milliards de francs dans la seule santé humaine, met le cap à l'Est. Elle vient de racheter à l'Etat magyar une participation majoritaire de 40 % dans le capital de Chinoïn, numéro deux hongrois du médicament derrière Gedeon Richter, mais aussi un des premiers dans l'ancien bloc communiste. Le groupe français a une option pour prendre le contrôle total de cet établissement d'ici à 1995.

Le montant de l'acquisition n'a pas été rendu public. Mais selon des sources hongroises, il s'élèverait à 75 millions de dollars (375 millions de francs), un prix que les analystes parisiens jugent à peu près conforme au vu du dernier bénéfice (après impôt) de Chinoïn (60 millions de francs pour 1989). Chinoïn est un des rares grands laboratoires des pays de l'Est à posséder une bonne réputation en Occident. Environ un tiers de son chiffre d'affaires (à peu près 1 milliard de francs, dont 64 % dans la santé humaine, 23 % dans l'agrochimie, 5 % dans le vétérinaire, 8 % divers) provient de ses ventes dans le monde occidental.

Les raisons de ce phénomène sont nombreuses. La première est que la Hongrie est à peu près seule au-delà de l'ancien rideau de fer à posséder une tradition dans la chimie héritée de l'Allemagne. Chinoïn, en particulier, a une forte recherche (600 scientifiques sur un effectif global de 4 000 personnes). La firme magyare a, en outre, plusieurs médicaments enregistrés en Occident (Europe de l'Ouest, Etats-Unis, Japon). Il faut souligner que Chinoïn est le seul laboratoire de l'Est à avoir obtenu l'homologation aux Etats-Unis pour une de ses molécules. Le laboratoire hongrois travaille sur trois axes thérapeutiques (cardiovasculaire, systèmes nerveux et respiratoire) intéressants pour la Sanofi. Avant de devenir une grande filiale, Chinoïn peut déjà s'avérer un allié précieux pour la Sanofi, qui pourra accroître ses propres ventes à l'Est (400 millions actuellement) avec, à terme, les nombreux produits issus de sa propre recherche et qui arrivent en fin de développement.

Cette prise de cap à l'Est n'empêche pas la Sanofi de continuer à viser l'Amérique, où, affirme M. Dehecq, le PDG du groupe, des conversations se poursuivent, non seulement avec Kodak, en vue de conclure une alliance avec Sterling Drug, mais avec d'autres groupes, européens notamment.

ANDRÉ DESSOT

□ **Projet de regroupement des pôles d'intermédiation du groupe GAN-CIC.** – Le GAN et le groupe CIC sont en train d'étudier les modalités de création d'un pôle d'intermédiation financière, qui devrait être constitué en 1991. Il devrait rapprocher les quatre sociétés de Bourse du groupe, celle du GAN (Alphabourse) et les trois de la Banque de l'Union européenne (BUE), établissement qui s'apprête à fusionner avec la Compagnie financière du CIC : Magnin à Paris, Douilhet à Nancy et Dubly-Motte à Lille. L'ensemble intégrera également deux autres filiales de la BUE, l'agent des marchés interbancaire Liaud Courtage et le GIE Matif Sécurité Futures. Des comités d'entreprise devraient étudier vendredi 16 novembre ce projet de regroupement. Actuellement l'ensemble de ces six firmes emploie 430 personnes et a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 300 millions de francs. L'exercice en cours est déficitaire.

□ **Auguste-Thouard va fusionner avec Edward Ermann.** – Le groupe immobilier français Auguste-Thouard, qui devrait réaliser cette année un chiffre d'affaires de 650 millions de francs, va fusionner avec Edward Ermann, qui occupe le sixième rang en Grande-Bretagne avec un chiffre d'affaires prévu de l'ordre de 200 millions de francs. Ce projet de fusion est l'aboutissement d'un rapprochement entamé en 1989 entre les deux sociétés qui avaient déjà des relations commerciales. Depuis janvier 1990, elles sont liées par des participations croisées : Auguste-Thouard Holding, qui coiffe les activités immobilières du groupe, a pris 15 % dans Edward Ermann Holding, qui elle-même est entrée dans son capital à hauteur de 11 %. Les deux holdings avaient en outre créé une filiale commune à 50/50 pour leur développement en Europe, ATEE, présente en Espagne, en Belgique et bientôt en Allemagne.

□ **NL Industries propose de racheter Lockheed.** – Le constructeur aéronautique américain Lockheed, un des premiers fournisseurs du Pentagone, suscite à nouveau des convoitises. NL Industries, le groupe chimique texan dirigé par le raider Harold Simmons a annoncé, lundi 12 novembre, avoir proposé 2,1 milliards de dollars (10 milliards de francs) pour racheter ce grand nom de l'aérospatiale et de la défense, qui connaît actuellement des difficultés suite à l'arrêt de certains programmes militaires. NL Industries, qui détient déjà une participation de 20 % dans Lockheed, offre 40 dollars par action pour les 80 % du capital restants. Cette proposition succède à plusieurs autres offensives lancées par les sociétés de Harold Simmons sur le constructeur aéronautique. Toutes ont jusqu'à présent échoué, en raison de l'opposition absolue des dirigeants de Lockheed.

NEW-YORK, 13 novembre ↓

La pause

Après deux jours de forte ascension marquée par une hausse voisine de 4 %, Wall Street a éprouvé mardi le besoin de souffler un peu. Etroitement irrégulière une bonne partie de la journée, la tendance s'est finalement très légèrement alourdie en clôture, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissant à 2 535,39, soit à 4,95 points en dessous de son niveau de la veille. Le bilan général a été à peine plus marquée à la baisse. Sur 2 005 valeurs traitées, 816 se sont repliées, 726 ont monté et 463 n'ont pas varié.

Autour du « Big Board », les professionnels se félicitaient de la relative aisance avec laquelle le marché a, en définitive, absorbé les ventes bénéficiaires favorisée par la récente et sensible montée des cours. Beaucoup attribuent cette forte résistance à l'espoir, désormais solidement ancré, d'une prochaine détente sur le front des taux d'intérêt.

L'activité est demeurée assez forte avec 160,24 millions de titres échangés contre 161,39 millions la veille.

VALEURS	Cours du 12 novembre	Cours du 13 novembre
Alcoa	52 1/4	52
ATT	33 7/8	33 1/8
Boeing	45 3/4	46 1/4
Chase Manhattan Bank	11	11
Du Pont de Nemours	35 1/8	34 5/8
Eastman Kodak	41 1/2	41 1/4
Exxon	50 1/4	50
Ford	28 1/2	28 3/8
General Electric	55 3/8	55 3/8
General Motors	38 3/4	39
Goodyear	14	14 3/8
IBM	113	112
ITT	47 1/8	47 1/4
Mobil Oil	59 3/8	58 3/4
Pfizer	77 7/8	78 7/8
Schlumberger	56 3/4	56 1/2
Texaco	58 7/8	57 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	100 1/4	100 3/8
Union Carbide	16	16
USX	31 3/4	31 3/4
Westinghouse	28	27 5/8
Xerox Corp.	33 3/8	34 1/8

LONDRES, 13 novembre ↑

Maigre avance

A l'image de la plupart des places européennes, la Bourse de Londres a ralenti sa progression au fil des heures mardi. L'indice Footsie des cent valeurs a finalement progressé de 4,1 points, à 2 056,0 (+ 0,2 %) par rapport à lundi, dans un volume d'activité modeste. La crise du Parti conservateur, les pertes du sterling et la chute de 1,1 % de la production manufacturière en septembre en Grande-Bretagne, confirmant que l'économie britannique est entrée dans une récession, ont maintenu les investisseurs à l'écart.

Le volume des transactions s'est à nouveau contracté avec 419,5 millions d'actions échangées contre 478,3 millions la veille.

De nombreux secteurs ont toutefois gagné du terrain, notamment les magasins, les assurances, les brasseries et surtout les électroniques, stimulées par des spéculations d'OPA sur Racal. La stabilité du pétrole, après son récent repli, a causé des dégagements sur les titres de l'énergie. Les internationales se sont également effritées en raison de prises de bénéfices.

PARIS, 14 novembre ↓

Nouvelles ventes bénéficiaires

De nouvelles ventes bénéficiaires se sont produites mercredi à la Bourse de Paris. Cependant, le marché n'a pas réussi cette fois à les absorber complètement. Amorcé dès l'ouverture, le phénomène favorisait immédiatement un repli des cours (– 0,77 %). Le mouvement devait s'accentuer ensuite et, en fin de matinée, l'indice CAC 40 accusait une baisse supérieure à 1,7 %. Mais, l'après-midi venu, la résistance parvenait à s'organiser et le thermomètre de la Bourse réussissait à réduire l'écart pour s'établir à 0,60 % seulement en dessous de son niveau de la veille.

Comme les autres grandes places financières internationales, à commencer par New-York et Tokyo, mais aussi Londres et Francfort, Paris est à la recherche d'un second souffle. Malgré les dernières prises de bénéfices, le marché français était parvenu en l'espace des trois dernières séances à monter d'environ 3 %. Que les investisseurs jugent prudent de se dégager un peu ne saurait vraiment étonner. Mais il ne s'agit pas pour eux, dans l'immédiat du moins, de prendre leur distances. Sauf imprévu, la menace d'une guerre dans le golfe Persique s'éloigne pour deux mois. Les affaires reprennent leurs droits et beaucoup regardent avec envie la nouvelle Allemagne unifiée, où il se confirme que la croissance dépassera encore 4 % l'an prochain. Un bel élan dont les autres pays de la Communauté peuvent espérer recevoir quelques retombées, qui leur éviteraient un trop rapide ralentissement économique. Les bonnes affaires ne manquent pas rue Vivienne et beaucoup, selon les professionnels, restent à l'affût. Inutile de le préciser : une fois encore les yeux se sont tournés vers Wall Street dont l'ouverture était attendue avec impatience.

L'événement de la journée a été une nouvelle fois la chute vertigineuse du droit Eurotunnel. L'action, elle, a également continué de se déprécier pour se rapprocher encore du prix d'émission.

TOKYO, 14 novembre ↓

Légère baisse

La Bourse de Tokyo a terminé en baisse de 0,2 % mercredi, l'indice Nikkei perdant 36,23 yens à 23 937,44 yens en clôture. Ce mouvement est intervenu après la vive reprise (+ 4,5 %) observée la veille. Toutefois, ces prises de bénéfices se sont à nouveau effectuées sur un marché calme aux transactions peu élevées. Ainsi durant la matinée, 160 millions de titres ont changé de mains contre 250 millions de titres mardi matin.

VALEURS	Cours du 13 nov.	Cours du 14 nov.
Akai	600	580
Bridgestone	1 120	1 100
Canon	1 320	1 290
Fuji Bank	2 060	2 100
Honda Motors	1 350	1 340
Matsushita Electric	1 680	1 610
Mitsubishi Heavy	711	690
Sony Corp.	6 180	5 930
Toyota Motors	1 810	1 800

FAITS ET RÉSULTATS

□ **La pénurie d'OPA fait baisser les bénéfices de la banque d'affaires britannique SG Warburg.** – La banque d'affaires britannique SG Warburg Group a annoncé, mardi 13 novembre, une chute de 35 % de son bénéfice semestriel en raison du brutal ralentissement du rythme des fusions et acquisitions en Grande-Bretagne et dans le reste du monde, avertissant qu'elle voyait « peu de signes de reprise » à l'horizon. SG Warburg a réalisé un bénéfice imposable de 66,3 millions de livres (660 millions de francs) lors des six mois terminés en septembre, contre 102,6 millions de livres un an plus tôt. La décrue des bénéfices a été accentuée par la présence de plusieurs gains exceptionnels dans les comptes du premier semestre 1989, au cours duquel Warburg avait retiré d'importants honoraires de la reprise de la chaîne de supermarchés Gateway par le consortium Isosceles. Les bénéfices ont diminué aussi bien dans le courtage en actions, en raison de volumes d'activité très faibles, que dans la gestion de portefeuilles, avec une baisse de 11 % du résultat de Mercury Asset Management à 25,2 millions de livres.

□ **CS Holding prend la majorité de Crédit suisse First Boston.** – CS Holding, qui contrôle le Crédit suisse, deuxième banque helvétique, a annoncé mardi 13 novembre avoir acquis la majorité du capital de la Credit suisse First Boston Inc., une banque new-yorkaise spécialisée dans les émissions et les placements internationaux. Credit suisse Holding, qui possédait déjà 44,5 % de la CS First Boston, a porté sa participation à 60 %, ce qui lui donnera une représentation majoritaire au conseil d'administration de cette banque. L'opération, précise CS Holding, s'est déroulée à l'occasion de l'augmentation de capital de 300 millions de dollars de la banque américaine. La transaction devra encore être approuvée par les autres actionnaires de la CS First Boston et recevoir un avis de droit favorable. Elle devrait devenir effective avant le 30 novembre.

□ **Hausse de 22 % du bénéfice semestriel pour OGF.** – L'Omnium de gestion et de financement (OGF), holding qui couvre les entreprises du secteur funéraire de la Lyonnaise des eaux, a annoncé un bénéfice net consolidé de 77,3 millions de francs au premier semestre 1990, en hausse de 22,3 % sur le premier semestre 1989. Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 8,6 %, atteignant 1,347 milliard de francs. La progression du résultat est due, selon la société, à l'effort de restructuration entrepris depuis 1988.

□ **Rapprochement d'Europerformance et de Lipper Analytical Services.** – La société française Europerformance et la firme américaine Lipper Analytical Services, toutes deux spécialisées dans l'évaluation des valeurs mobilières, viennent de se rapprocher avec l'entrée de Lipper à hauteur de 10 % dans le capital d'Europerformance et la signature d'un accord de coopération. Europerformance, issue du rapprochement en 1989 des activités de TGF et de Paribas, publie des statistiques et des analyses rentabilité-risque sur les SICAV. Lipper, de son côté, édite plusieurs publications sur les fonds d'investissement nord-américains et internationaux.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	390	389 90
Asystel	105	....
B.A.C.	168	180
B.I.C.M.	855	840
Boiron (Ly)	405	410
Boisset (Lyon)	205	200
Câbles de Lyon	3010	2962
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	956	942
Calberson	320	288
Cardif	427 20	427 20
C.E.G.E.P.	184	184
C.F.P.I.	264	260
Ciments d'Origny	410	401 10
C.N.I.M.	820	803
Codetour	280 50	....
Comareg	279	279
Conforama	800	798
Creeks	287	....
Dauphin	400	396
Delmas	582	575
Demachy Worms Cie	541	541
Desquenne et Giral	238 50	238
Devanlay	800	805
Deville	405	415
Dolisos	177 60	178
Editions Belfond	231	215
Europ. Propulsion	380 10	380 10
Finacor	125	....
Frankoparis	183 40	183 50
GFF (group.fon.f.)	344	344
Grand Livre	419 90	430
Gravograph	185	182
Guintoli	835	....
I.C.C.	233	231 40

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
IDIA	330	330
Idianova	126	130
I.M.S.	920	934
IN2	335	335
I.P.B.M.	120	116 40
Loca Investis.	295	300
Locamic	80	80
Marie Comm.	121	117 40
Molex	180	....
Olivetti Logabax	590	599
Presbourg	88 90	90
Publ.Filipacchi	272 70	265
Razel	670	675
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	318	318
St-H. Matignon	190	195
Select Invest (Ly)	93	84 90 o
Serbo	425	431
S.M.T. Goupil	179 50	173 50
Sopra	160 10	....
Supra	106	101 80
Thermador H. (Ly)	238	....
Unilog	172	169
Union Fin. de Fr.	350	337
Viel et Cie	110	105 80 o
Y. St-Laurent Groupe	862	880

Marché des options négociables le 13 nov. 1990

Nombre de contrats : 25 534

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	340	–	65	–	–
CGE	560	18,50	–	19	30
Elf-Aquitaine	640	15,50	30,45	31	40
Eurotunnel SA-PLC	36	1,80	3,70	2,90	4,60
Euro Disneyland SC	80	15,50	–	–	–
Havas	560	–	28	–	–
Lafarge-Coppée	360	6,50	17	30	28
Michelin	70	3,10	7	7,01	11
Midi	960	12	–	–	–
Paribas	520	8,10	–	–	–
Pernod-Ricard	1 000	36	–	55	–
Peugeot SA	480	42	–	13	24,50
Rhône-Poulenc CI	260	6	–	–	–
Saint-Gobain	380	18	37	14	–
Source Perrier	1 200	84	–	–	–
Société générale	380	25	–	–	–
Suez Financière	300	15	29	11	–
Thomson-CSF	100	4,50	9	–	8,90

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 nov. 1990
Nombre de contrats : 53 409

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	98,38	98,30	98,18
Précédent	98,06	97,98	97,90

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
99	0,29	1,14	0,83	1,79

INDICES

CHANGES

Dollar : 4,9740 F ↑

Le dollar a clôturé en très légère hausse mercredi matin à Paris, à 4,9740 francs contre 4,9720 francs mardi à la cotation officielle. Aucune tendance nouvelle n'était cependant décelée sur les marchés des changes. La livre sterling continuait de s'affaiblir, cotant 9,75 francs contre 9,7785 francs la veille au fixing.

FRANCFORT	13 nov.	14 nov.
Dollar (en DM)	1,4788	1,4776

TOKYO	13 nov.	14 nov.
Dollar (en yens)	128,77	129,05

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (14 novembre) .... 9 7/16 - 9/16 %
New-York (13 novembre) .... 7 11/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	12 nov.	13 nov.
Valeurs françaises	74,50	75
Valeurs étrangères	77,20	77,40
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	420,26	426,51
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 597,34	1 610,13

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	12 nov.	13 nov.
Industrielles	2 540,35	2 535,40

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	12 nov.	13 nov.
Industrielles	1 589,70	1 593,60
Mines d'or	163,50	162,30
Fonds d'Etat	80,26	80,35

TOKYO

	13 nov.	14 nov.
Nikkei Dow Jones	23 973,67	23 937,44
Indice général	1 773,02	1 770,30

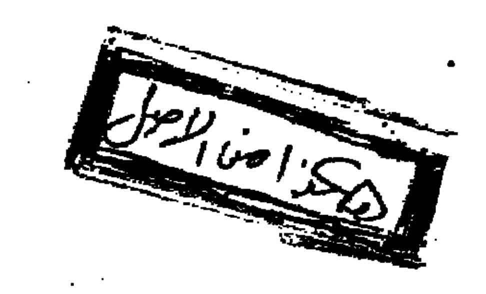
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	4,9745	4,9765	+ 82	+ 92	+ 155	+ 175	+ 530	+ 600
$ can.	4,2637	4,2691	– 105	– 78	– 162	– 124	– 357	– 250
Yen (100)	3,8458	3,8503	+ 51	+ 68	+ 96	+ 120	+ 302	+ 374
DM	3,3630	3,3659	+ 35	+ 51	+ 48	+ 73	+ 148	+ 216
Florin	2,9837	2,9862	+ 29	+ 43	+ 52	+ 71	+ 149	+ 203
FB (100)	16,3152	16,3325	+ 108	+ 221	+ 214	+ 386	+ 477	+ 945
FS	3,9701	3,9748	+ 40	+ 61	+ 73	+ 105	+ 273	+ 358
L (1 000)	4,4705	4,4763	– 111	– 78	– 163	– 120	– 318	– 225
£	9,7326	9,7415	– 368	– 333	– 660	– 591	– 1447	– 1258

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7 3/4	8	7 3/4	7 7/8	7 15/16	8 1/16	7 13/16	7 15/16
Yen	7 1/2	7 3/4	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16
DM	8 1/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16	8 13/16	8 15/16	9	9 1/8
Florin	8 1/4	8 1/2	8 3/8	8 1/2	8 11/16	8 13/16	8 7/8	9
F.B.(100)	8 1/4	8 1/2	8 3/4	9	8 15/16	9 3/16	9 3/8	9 5/8
F.S.	7 3/4	8	8 3/16	8 5/16	8 7/16	8 9/16	8 7/16	8 9/16
L(1 000)	12	13	11 7/8	12 3/8	11 3/4	12 1/4	11	11 1/2
£	14 1/8	14 3/8	14 1/8	14 1/4	13 15/16	14 1/16	13 3/16	13 5/16
Franc.	9 9/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	9 7/8	10	10 1/16	10 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 14 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 28

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3765	C.N.E 3%	3825	3820	3824	- 0 03
950	B.N.P. T.P.	940	940	940	....
984	Cr.Lyon. T.P.	971	970	970	- 0 10
1452	Renault T.P.	1235	1235	1210	- 2 02
1490	Rhone Poul. T.P.	1500	1480	1485	- 1 00
1101	Saint Gobain T.P.	1100	1100	1100	....
950	Thomson T.P.	875	880	880	+ 0 57
780	ACCOR	722	723	724	+ 0 28
675	Air Liquide	665	654	650	- 2 26
1600	Ala.Superm.	1565	1564	1569	+ 0 26
345	A L S P I	362	360	362	....
1820	Arjom. Prioux	1605	1609	1592	- 0 81
845	AGF Sté Centrale	791	780	798	+ 0 88
830	Ass. Entrepr.	969	961	958	- 1 14
260	Avenir H. Média	260	258	259 90	- 0 04
210	Axa Midi Ass.	214	212	213 50	- 0 23
230	Bafip	231	225 50	220	- 4 76
164	Bail-Equipem.	145	143	141	- 2 76
770	Bail Investiss.	820	835	810	- 1 22
440	Bancaire	447	436	444	- 0 67
600	Bazar H.-V.	645	615	635	- 1 55
735	Beghin-Say	690	686	683	- 1 01
1120	Berger (M)	1330	1298	1310	- 1 50
510	Bic	495	481	494	- 0 20
860	B.I.P.	800	....	....	....
350	BIS	275	270	262 20	- 4 65
255	B N P (CI)	229 70	227	225	- 2 05
790	Bollore Tech.	815	805	804	- 1 35
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1130	Compt.Mod.	1140	1139	1131	- 0 79
144	Concept S.A.	98	....	....	....
305	CPR (Paris Réa.)	290 60	291	287	- 1 24
880	Créd. Foncier	862	860	860	- 0 23
585	Cr Lyon.(CI)	540	535	529	- 2 04
920	Credit Nat.	874	871	874	....
205	CSEE	190	189	190	....
2180	Damart	1905	1974	1974	+ 3 62
440	Dassault Aviation	440	441	441	+ 0 23
172	Dassault Electr.	182 80	180	177 50	- 2 90
1290	De Dietrich	1310	1307	1315	+ 0 38
188	Dév.P.d.C.(L)	198	197	197	- 0 51
285	Dév.R.Sud-Est	279 50	279 50	270	- 3 40
350	D.M.C.	365 10	372	376	+ 2 99
3690	Docks France	3540	3540	3540	....
2300	Eaux (Cie)	2250	2231	2243	- 0 31
315	Ecco	299	297	296 20	- 0 94
640	Elf Aquitaine	618	616	616	- 0 32
470	- (Certific.)	460	460	463 90	+ 0 85
950	Epeda B.-F.	935	935	910	- 2 67
275	Essilor	278	279	279	+ 0 36
170	Essil.Int.(DP)	157	155	155	- 1 27
670	Esso	663	657	655	- 1 21
1250	Euralfrance	1298	1300	1299	+ 0 08
1530	Eurocom.	707	701	707	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Comessis Blanzy	[illegible]	[illegible]
Comhei	93	93
Champex Ny	130	....
CIC (CP)	165	165
C.I.M.	764	770
C.I.T.R.A.M. (B)	2400	....
Clause	406	438
Cofimeg	256	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	207	200
Louis Vuitton	691	695
Louvre	3802	3818
Lucia	1730	1730
Machines Bull	35 40	34 40
Mag.Uniprix	142 20	146 40
Magnant	610	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
U.T.A.	2182	2226
Vical	356	355
Viniprix	1878	1889
Vizar	149 50	....
Maroc Sté Brasserie	265	....

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	4 972	4 974	4 770	5 220
Ecu	6 824	6 928	....	....
Allemagne (100 dm)	336 120	337	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 297	16 326	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	297 990	298 690	287 500	307 500
Italie (1000 lires)	4 470	4 475	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 760	87 830	84	82
Gde-Bretagne (1 L)	9 778	9 772	9 450	10 250
Grèce (100 drachmes)	3 277	3 282	4 050	4 050
Suisse (100 f)	397 840	398 210	386 500	411 500
Suède (100 krs)	89 630	89 680	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 070	86 180	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 797	47 930	46 100	49 250
Espagne (100 pes)	5 312	5 301	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 815	3 823	3 400	4 200
Canada (1 $ can)	4 272	4 272	4 150	4 550
Japon (100 yens)	3 855	3 843	3 680	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/11
Or fin (kilo en barre)	61500	61600
Or fin (en lingot)	61600	61700
Napoléon (20f)	396	397
Pièce Fr (10 f)	424	....
Pièce Suisse (20 f)	434	428
Pièce Latine (20 f)	360	362
Souverain	466	489
Pièce 20 dollars	2190	2200
Pièce 10 dollars	1230	1260
Pièce 5 dollars	820	....
Pièce 50 pesos	2395	2395
Pièce 10 florins	387	370

SICAV (sélection) 13/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Univers Actions	1158 08	1129 83
Univers-Obligation	1619 98	1580 47
Valorem	489 34	477 40
Valorg	1806 64	1805 03
Valrest	46420 33	46397 13
Vauban	25176 16	25150 98

o : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

La préparation du 27e congrès du PCF

M. Fiterman répond au geste d'ouverture de M. Lajoinie

La direction du Parti communiste lâche du lest et change son fusil d'épaule à un mois du 27e congrès du PCF, convoqué du 18 au 23 décembre à Saint-Ouen. Après avoir refusé pendant deux mois d'organiser la discussion préparatoire en opposant le contre-projet de M. Charles Fiterman à son propre projet de résolution, comme le souhaitait l'ancien ministre des transports, elle vient de prendre l'initiative spectaculaire d'inviter celui-ci à participer à une réécriture du texte adopté en septembre par le comité central.

M. André Lajoinie, qui préside la commission chargée d'organiser la discussion, dont M. Fiterman s'est retiré le 29 octobre, (*le Monde* du 7 novembre) a, en effet, fait savoir aux « refondateurs », par le canal de l'AFP, mardi 23 novembre, qu'il était prêt à envisager une révision du projet de résolution actuellement soumis à l'analyse des militants. *« C'est une ouverture, c'est tout à fait nouveau*, a souligné le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale.

« On pense que sur certains points on peut modifier le texte. On va réécrire, compléter, exprimer des idées nouvelles afin d'arriver à un texte représentatif de ce qu'ont dit les communistes dans la tribune de discussion ou dans les cellules. »

Dans *l'Humanité* du lundi 12 novembre, déjà, M. Lajoinie, dans une directive adressée aux responsables de sections et de fédérations, soulignait : *« Toutes les conditions doivent être créées, à tous les niveaux, pour une traduction fidèle de ce que pensent et ce que veulent les communistes. »* Et, mardi, toute la journée, M. Lajoinie a cherché à prendre contact avec M. Fiterman pour lui proposer un rendez-vous en fin de semaine afin de parvenir à une entente sur la suite des événements.

Revirement

Ce revirement traduit l'embarras dans lequel se trouve la direction du PCF devant la pression qu'exercent les « refondateurs » ainsi qu'en témoignent d'ailleurs les points de vue divergents publiés par *l'Humanité* et *Révolution*. Dans *l'Humanité* du mercredi 14 novembre, c'est, par exemple, l'ancien maire de Vitry (Val-de-Marne), M. Marcel Rosette, qui intervient en tant que *« vétéran »* du parti pour réaffirmer, à son tour, son appui à MM. Fiterman, Le Pors, Ralite, etc., en disant que *« dans son état actuel, le projet de résolution du comité central ne répond pas aux nécessités de notre temps »* et en jugeant que le comportement de la direction du parti à l'égard de M. Fiterman traduit, en fait, un refus *« de faire que la démocratie devienne le centre de gravité du fonctionnement du parti. »*

M. Fiterman eut beau jeu de répondre à M. Lajoinie par la même voie, mercredi matin, en relevant que la direction apporte ainsi elle-même de l'eau au moulin des « refondateurs » puisqu'elle admet implicitement que le projet de résolution arrêté par le comité central *« ne convient pas et va être, en toute hypothèse, réécrit »*. L'ancien ministre des transports se trouve donc conforté dans sa conviction que *« c'est véritablement d'une résolution nouvelle porteuse d'une démarche ouverte, novatrice, offensive »* que son parti *« a besoin »*. Mais cet aveu n'a pas suffi à le faire spontanément changer d'avis au moment où il ne veut plus cautionner des méthodes de travail qu'il a estimées *« inacceptables »*.

Dans son entourage, on s'étonnait d'ailleurs, mercredi matin, que M. Lajoinie fasse de cette façon à M. Fiterman une telle proposition qui pourrait aboutir à un texte concocté entre chefs alors qu'il y a quelques jours encore la commission présidée par M. Lajoinie s'insurgeait contre *« les pratiques politiciennes fondées sur les combats de chefs. »* M. Fiterman a donc fait observer à M. Lajoinie qu'il n'imaginait pas *que « l'on envisage de dessaisir les communistes »* des prérogatives qui leur appartiennent, en soulignant que *« c'est au congrès »* que les propositions de la base militante *« pourront être prises en compte »* et que *« la résolution nouvelle pourra être arrêtée sur la base d'un travail positif. »*

Dans l'immédiat, M. Fiterman entend surtout vérifier si les travaux des conférences de section convoquées le week-end prochain apporteront aux *« refondateurs »* des garanties d'expression pluraliste plus concrètes que le geste ambigu de M. Lajoinie.

ALAIN ROLLAT

L'ESSENTIEL

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 14 novembre 1990 a été tiré à 532 464 exemplaires.

Nouvelle étape dans la lutte contre l'épidémie

Un numéro vert contre le sida

MM. *Claude Evin, ministre des affaires sociales et de la solidarité, et Bruno Durieux, ministre-délégué chargé de la santé, devaient faire mercredi 14 novembre une communication en conseil des ministres consacrée à la politique de lutte contre le sida. Ils devaient ensuite présenter, lors d'une conférence de presse, le bilan et les perspectives de cette politique et annoncer à cette occasion la mise en place d'un « service téléphonique permanent d'écoute et de soutien ».*

On estime aujourd'hui à 15 000 le nombre de cas de sida enregistrés en France depuis le début de l'épidémie, et les diverses évaluations objectives pouvant être réalisées situent entre 100 000 et 200 000 le nombre de personnes séropositives. La classe d'âge la plus affectée est celle des 30-39 ans, suivie par celle des 20-29 ans. Si la majorité des cas concerne des personnes homosexuelles ou toxicomanes, on assiste aussi en France, comme dans la plupart des pays industrialisés, à la diffusion rapide du virus à partir de relations hétérosexuelles non protégées.

Une politique de prévention plus volontariste aurait-elle permis d'éviter la situation actuelle ? Sur ce point, les avis des spécialistes divergent. Cette politique a, pour l'essentiel, jusqu'à présent, été basée sur l'information concernant les modes de contamination, l'incitation à l'usage des préservatifs, ainsi que sur la nécessaire solidarité à l'égard des malades. C'est ainsi, rappelle-t-on auprès de M. Evin, que l'Agence française de lutte contre le sida (dotée en 1990 d'un budget de 84 millions de francs) a lancé depuis l'an dernier une série d'actions de communication (campagnes télévisées et radiophoniques, *« actions de terrain »*, travail en collaboration avec des intervenants travaillant auprès des homosexuels, des prostituées, etc.).

Il n'en est pas moins vrai qu'en dépit des efforts déployés, le bilan aujourd'hui est loin d'être tout à fait positif. Pour progresser dans ce domaine, l'Agence française de lutte contre le sida et la Fédération AIDES mettent en place à compter d'aujourd'hui le premier *« numéro de téléphone national d'information, d'écoute et de soutien, gratuit et permanent »* (voir encadré).

On ne cache pas d'autre part, dans l'entourage de M. Evin, une vive inquiétude devant la situation parisienne en matière de prise en charge hospitalière des séropositifs et des malades atteints de sida. *« Tout se passe* – explique-t-on – *comme si les réseaux d'information conduisaient les malades vers les deux ou trois centres parisiens très connus dans ce domaine et qui, de fait, sont surchargés. Cette situation est d'autant plus injustifiée que de nombreux hôpitaux sont aujourd'hui à même de prendre en charge ces personnes, dans des conditions identiques, avec la même qualité de soins »*.

On souligne en particulier au ministère que, en 1989 et 1990, 1 milliard de francs de crédits supplémentaires et six cents postes ont été créés pour répondre à l'augmentation des besoins de prises en charge du fait de la progression du nombre des malades et de l'allongement de leur durée de vie grâce aux derniers progrès de la thérapeutique.

JEAN-YVES NAU

05-36-66-36

Ce numéro gratuit de « Sida-info-service » sera consacré aux personnes séropositives, aux malades, à leurs proches, aux soignants, ainsi qu'à *toutes les personnes qui s'interrogent sur le* sida.

Outre son rôle d'écoute et de soutien, ce numéro vert sera en *mesure de donner, quel que soit* le lieu de l'appel, une information de proximité et d'orienter vers les réseaux sanitaires, sociaux, juridiques ou associatifs de la région concernée. Les réponses seront assurées par des répondants *salariés ou bénévoles ayant reçu une formation appropriée et respectant de stricts* principes éthiques.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Flics et fric

Moi, *je me fendais la pipe en lisant ce matin dans la presse les savants diagnostics de nos docteurs en sociologie sur la grande misère des cités livrées aux forces du désespoir et du désordre. Allègrement secondées par les forces de l'ordre, comme en témoigne l'arrestation, hier, à Lyon, de ces ripoux coupables d'une bonne centaine de braquages, de hold-up, de prises d'otages et de crimes en tout genre. Ils ont bonne mine, aujourd'hui, les convoyeurs de fonds avec leur grève à la con : Vous vous rappelez les queues devant les billetteries et les guichets de banque asséchés faute d'argent liquide ? Leur slogan : Plus de flics, sinon plus de fric !*

Faut les comprendre. Ils étaient pas tellement protégés, les pauvres, au volant de leurs fourgons blindés, ceux de la Transval, en particulier. Chaque fois qu'ils sortaient, c'était pour aller à l'abattage. Ils en ont eu marre ! La police, elle sert à quoi ? Ben à ça, justement, à se sucrer : Par ici, la monnaie. Et pan sur tout ce qui passe ou qui résiste ! Super-renseignés, ils se sentaient plus péter, avec leurs pétards de service, ces gendarmes qui jouaient aux voleurs dans les banques et les bars PMU à la barbe de leurs supérieurs.

Et à la nôtre ! En faisant, depuis cinq ans, les gros titres des journaux, ils n'ont pas peu contribué à ce climat d'insécurité brillamment illustré lundi dernier par les lycéens bosseurs, éternelles victimes, sous l'œil impavide de CRS sourds à leurs SOS, des casseurs qui les rackettent à la sortie des écoles.

Mais voici mieux, voici la preuve scientifique de cette formidable démonstration par l'absurde. Terrorisés par la horde sauvage d'une bande de loubards à Rosny-sous-Bois, les habitants de la cité ont décidé de s'organiser en milice privée. Attaques à main armée dans les parkings et les cages d'escalier, vitres brisées, boîtes aux lettres arrachées, ça devenait infernal. La prochaine fois, je tire, a déclaré à France-Soir l'un des locataires regroupés au sein d'un comité de défense. Et c'est qui, ces gens-là ? Je vous le donne en mille. Des flics ! oui, parfaitement. Agressés par leurs propres enfants !

AFRIQUE DU SUD

La police et le pouvoir sont innocentés par les conclusions de l'enquête sur les escadrons de la mort

Une commission d'enquête judiciaire, chargée de faire la lumière sur plusieurs dizaines de meurtres survenus dans les années 70 et 80 et imputés par l'opposition anti-apartheid aux forces de sécurité, a conclu, dans un rapport publié mardi 13 novembre à Pretoria, qu'il était « acquis » qu'il n'existait pas d' « escadron de la mort » au sein de la police.

Le rapport, tout en dressant un bilan accablant des activités d'une unité secrète de l'armée (soupçonnée d'au moins un double meurtre), innocente les autorités politiques, en laissant entendre que les coupables ont agi de leur propre chef. Un précédent rapport, rédigé par le procureur général de la province de l'Etat libre d'Orange et le chef de la police judiciaire, avait abouti aux mêmes conclusions.

Manifestement soucieux de clore définitivement ce chapitre, le chef de l'Etat, M. Frederick De Klerk, a indiqué qu'il était *« temps que prévale le calme dans le pays et que cessent les chasses aux sorcières contre des individus »*. Les événements en question se sont produits *« à une époque de confrontations et de conflits graves, qui appartiennent maintenant au passé »*, a-t-il affirmé. De leur côté, le ministre de la défense et celui de la loi et de l'ordre se sont félicités des conclusions de ce rapport.

Les militants pour la défense des droits de l'homme ne sont pas convaincus pour autant. *« Je crois toujours qu'il existait un escadron de la mort au sein de la police »*, a déclaré l'avocat Brian Currin, un des responsables d'un mouvement ayant soumis à l'attention du juge Harms (président de la commission) quarante-deux meurtres, sept disparitions et plus de deux cents actes de violence.

L'affaire des escadrons de la mort avait éclaté en octobre 1989, à la suite des aveux tardifs d'un ancien policier noir, qui avait affirmé avoir appartenu en 1980 et 1981 à un *« escadron de la mort »* de la police, commandé par le capitaine Dirk Coetzee.

Ce dernier s'était alors enfui du pays, tout en confirmant avec force détails les propos de son ancien subordonné. Ces allégations furent par la suite qualifiées par les autorités de *« faux »*, de *« mensonges sans fondement »* ou *« sujettes à caution »*. – *(AFP.)*

□ **VIETNAM : fin de la visite de Mgr Etchegaray.** – *Le cardinal Roger Etchegaray, envoyé spécial* du Vatican, a quitté Hanoï, mardi 13 novembre, à l'issue d'une visite au cours de laquelle il a rencontré le premier ministre, M. Dô Muoi, et s'est rendu à Hué. Cette visite marque le premier contact officiel entre le Vietnam et le Vatican. – *(AFP.)*

POLOGNE

Signature du traité frontalier germano-polonais

Le traité frontalier entre la République de Pologne et la République fédérale d'Allemagne qui a été signé mercredi 14 novembre à Varsovie confirme la frontière existante entre les deux pays dont le tracé a été défini dans le traité conclu le 6 juillet 1950 entre la Pologne et la RDA, ainsi que dans le traité du 7 décembre 1970 entre la Pologne et la RFA. Les deux parties déclarent que cette frontière est inviolable, *« maintenant et à l'avenir »*, s'engagent mutuellement à respecter leur souveraineté et leur intégrité territoriale et déclarent qu'ils n'ont, ni n'auront à l'avenir, aucune revendication territoriale réciproque. – *(AFP.)*

URSS

M. Guerassimov ne sera plus porte-parole du ministère des affaires étrangères

M. Guennadi Guerassimov, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères et chef du département d'information du ministère depuis 1986, va être nommé à un poste d'*« ambassadeur dans un pays européen »*, a annoncé, mardi 13 novembre, l'agence Tass. Il sera remplacé par M. Vitali Tchourkine, trente-huit ans, un proche collaborateur du chef de la diplomatie soviétique, M. Edouard Chevardnadze. Selon des informations, M. Guerassimov, âgé de soixante ans, deviendrait ambassadeur au Portugal. Ce départ de Moscou d'une des personnalités les plus médiatisées d'URSS correspond à d'importants changements dans les rapports de la direction soviétique avec la presse internationale.

On assiste en effet au développement du service de presse du président, sous la houlette de son porte-parole, M. Vitaly Ignatenko, au détriment des attributions du service du ministère des affaires étrangères. – *(AFP.)*

Au conseil des ministres

Le projet de loi de finances rectificative pour 1990

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, M. Michel Charasse, ministre délégué au budget, ont présenté au conseil des ministres, mercredi 14 novembre, le projet de loi de finances rectificative pour 1990, qui doit être examiné à l'Assemblée nationale les 3 et 4 décembre. Ils ont indiqué que le surplus de recettes pour cette année est de 12,9 milliards de francs par rapport au projet de loi de finances initiale. Cette somme doit permettre de faire face à un accroissement de la charge de la dette de 4,5 milliards de francs, résultant de la hausse des taux d'intérêt ainsi qu'aux conséquences directes de la crise du Golfe. A ce titre, 1 400 millions de francs seront financés, pour partie (500 millions de francs), par redéploiement au titre des opérations extérieures du ministère de la défense et 1 milliard de francs au titre de l'assurance-crédit à l'exportation.

D'autre part, l'augmentation des crédits consacrés aux interventions de solidarité sera financée de la même manière. Ils se montent à 1 100 millions de francs au titre du RMI, 950 millions de francs d'aides à l'agriculture (dont 500 millions aux victimes de la sécheresse) et 1,5 milliard de francs pour l'aide au développement. Les annulations de crédits s'élevant au total à 10,7 milliards de francs, le déficit de l'exercice 1990 sera conforme à celui qui était prévu, soit 90,2 milliards de francs.

M. Evin et M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, ont fait le point de la politique de lutte contre le sida. Ils ont indiqué que la prévision pour la fin de cette année était de 15 000 cas diagnostiqués depuis l'apparition de la maladie, dont 4 600 nouveaux cas en 1990. Ce nombre pourrait atteindre 20 000 fin 1991, tandis que celui des personnes séropositives est actuellement évalué entre 100 000 et 200 000.

M. Durieux a rappelé les mesures prises depuis deux ans en faveur de la prévention de la maladie et de la prise en charge des personnes contaminées. En 1991, le budget de l'Agence française de lutte contre le sida sera porté à 100 millions de francs (contre 84 millions de francs en 1990). S'agissant de la recherche, 440 millions de francs y ont été consacrés en 1990 et trois cent vingt équipes travaillent sur cette maladie.

□ **URSS : retour d'un nationaliste arménien en exil.** – Le dirigeant arménien Paruyt Ayrikyan, exilé en juillet 1988 et privé de la nationalité soviétique, est rentré en Arménie après avoir été élu au Parlement, a rapporté, lundi 12 novembre à Moscou, l'agence Interfax. M. Ayrikyan, qui a passé plusieurs années dans des camps soviétiques dans les années 70 et 80, vivait aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

A nos lecteurs

Des arrêts de travail de certaines catégories du personnel des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) étaient prévus pour l'après-midi du 14 novembre, à l'occasion des manifestations contre la CSG. Ces mouvements risquant d'affecter la distribution de ce numéro du *Monde*, nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser les désagréments qu'ils auront eu à subir et qui sont totalement indépendants de notre volonté.